

# BULLETIN DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

PUBLIÉ MENSUELLEMENT

Sous la direction de M. Robert de Caix de Saint-Aymour

Avec la collaboration de MM. Jean-Louis Deloncle; Henri de Peyerimhoff de Fontenelle; Charles Mourey  
Edouard Payen; Paul Labbé; J.-H. Franklin, etc.Adresser toutes les communications relatives à la rédaction au Bulletin du Comité de l'Asie Française.  
Paris, 19-21, rue Cassette. — Téléph. 732.84. Adresse télégr. : COMASIE PARIS.

## SOMMAIRE

85 <sup>e</sup> liste des souscripteurs.....	509
Le Comité : Conférences de MM. Paul Pelliot et Duchesne-Fournet. — Conférence de M. Robert de Caix. — Nécrologie : M. Albert-Auguste Fauvel.	510
A propos d'un discours, par ROBERT DE CAIX.....	512
La situation de la Perse à la fin de 1909, par M. SAUVÉ.....	524
La Nouvelle-Calédonie et l'autonomie, par E. P.	526
Une colonie de colonie : la Nouvelle-Guinée anglaise, par C. M.....	527
La question de la céramique en Annam et les « bleus de Hué », par LOUIS CHOCHAD.....	530
Asie Française: La suppression des monopoles et les indigènes. — Finances indo-chinoises. — Les recettes de l'impôt sur les Asiatiques étrangers. — Le concours des lettrés de Nam-dinh. — Le régime des poivres en Indo-Chine.....	532
Chine : La question de l'emprunt pour les chemins de fer Hankéou-Canton et Hankéou-Seu-tchouan. — L'Amérique et la Chine. — La délimitation de Macao. — La réforme de la marine. — La vice-royauté du Tche-li. — La première exposition internationale suivante. — Oueï-hai-oueï. — Navigation allemande.....	534
Japon : Le commerce avec l'Argentine.....	537
Asie Russe : Les relations russo-japonaises. — La population de l'Empire. — La disette de papier à Vladivostock. — La question du sucre en Extrême-Orient.....	537
Turquie : Le chemin de fer de Bagdad. — La question de la Compagnie Lynch. — Les Arméniens et le nouveau régime. — La mésintelligence entre les Turcs et les Arabes. — Le pèlerinage à La Mecque. — La situation dans le Yémen. — La question de la naturalisation des sujets ottomans aux Etats-Unis.....	539
Perse : La situation intérieure. — Un incident russo-persan. — A la frontière turco-persane....	543
Asie Anglaise : Le commerce des Etablissements des Détroits en 1908. — Les ports de Singapour, Pénang, Malacca et Labouan en 1908. — L'immigration chinoise dans les Etablissements des Détroits en 1908. — Iles Hawaï.....	545
Nominations officielles.....	546
Bibliographie.....	547

85<sup>e</sup> LISTE DES SOUSCRIPTEURS

*Afin d'éviter des frais d'encaissement élevés, nous prions les adhérents du Comité de bien vouloir nous envoyer directement leur souscription pour 1910. Nous adressons la même prière à ceux de nos souscripteurs pour 1909 qui n'ont pas encore réglé leur cotisation échue.*

*Les envois de souscriptions peuvent être faits 19, rue Cassette, sous forme de chèque ou de mandat-poste au trésorier.*

## MM.

Anthoine, ingénieur, à Paris. . . . .	25	»
Benoit-Oriol, à Paris . . . . .	25	»
Forges et chantiers de la Méditerranée	12	»
Dussaud, à Paris . . . . .	12	»
Jules Develle, ancien ministre . . . . .	50	»
H. Frandin, consul général. . . . .	25	»
Getten, à Paris . . . . .	25	»
Haarbleicher, à Paris. . . . .	24	»
Baron Hely d'Oïssel, à Paris . . . . .	80	»
Le Page, à Paris. . . . .	12	»
De La Pierre de la Rouvière, à Paris	12	»
De Las Cases, à Paris . . . . .	20	»
Baron A. de Mandat-Grancey, à Paris.	25	»
Commandant Michaut, à Paris . . . . .	12	»
D <sup>r</sup> Pennel, à Paris. . . . .	25	»

A reporter. . . . . 384 »

(1) Les noms marqués d'un ° sont ceux des nouveaux souscripteurs. — Pour faciliter le contrôle, le Bulletin ne publiera plus désormais les souscriptions qu'après encaissement de leur montant.

Nous prions MM. les membres bienfaiteurs, donateurs, adhérents et souscripteurs qui ne verraient pas figurer leurs noms dans la deuxième liste publiée après l'encaissement de leur souscription de vouloir bien nous signaler l'omission.

Les souscriptions inférieures à 12 francs sont totalisées à la fin de la liste.



<i>Report.</i> . . . . .	384 »	<i>Report.</i> . . . . .	4.559 »
Raiberti, député. . . . .	12 »	Capitaine Oum, à Pnom-penh . . . . .	12 »
Société d'Etudes Industrielles . . . . .	25 »	Biblioth. des offic. de Beni-Ounif. . . . .	12 »
Weinschenk, à Paris . . . . .	25 »	Biblioth. des offic. du 9 <sup>e</sup> colonial. . . . .	15 »
Veyriras, à Paris . . . . .	15 »	Bourgouin-Meiffre, à Hanoï. . . . .	36 »
* Nguyen-huu-Thudit, entrepreneur à Hanoï. . . . .	25 »	Gigon-Papin, notaire, à Saïgon. . . . .	50 »
Bibliothèque militaire de Majunga. . . . .	20 »	Pierre P. Paris, avocat, à Saïgon. . . . .	25 »
* Wilden, à Paris. . . . .	20 »	Cercle militaire de la Cochinchine. . . . .	20 »
* F. Puech, élève vice-consul. . . . .	15 »	Général de Beylié. . . . .	50 »
Alf. Vignon, secrétaire d'ambassade. . . . .	20 »	Biblioth. du Cercle des officiers, Lille. . . . .	12 »
Armand Descande, à Biarritz. . . . .	12 »	Capit. Wehrlé, de l'infant. coloniale. . . . .	15 »
Ecole supérieure de Commerce, Marseille. . . . .	12 »	Cercle de l'Union, à Hanoï. . . . .	20 »
Capitaine Broussaud, à Orléans. . . . .	12 »	Résident supérieur, de Pnom-penh. . . . .	12 »
Comm. Cohas, à Fontainebleau. . . . .	15 »	Colonel Billet, à Fismes. . . . .	25 »
Biblioth. des offic. du 21 <sup>e</sup> colonial. . . . .	15 »	Capit. E. Aubergé, à Orléans. . . . .	12 »
G. Loustau, ancien insp. du Nord. . . . .	12 »	Cercle militaire de Grenoble. . . . .	20 »
Musée commercial de Lille. . . . .	12 »	J. Galpin, à Paris. . . . .	12 »
Jacques Legrelle, à Versailles . . . . .	25 »	* Frappier, à Paris. . . . .	15 »
* Beauvais, consul de France. . . . .	40 »	Biblioth. des offic. du 24 <sup>e</sup> colonial. . . . .	20 »
Commandant Sadorge, à Paris. . . . .	15 »	G. Dupin, à Gujan-Mestras. . . . .	12 »
Cercle militaire des officiers, Nîmes. . . . .	12 »	C. Tabary, prof. à Bordeaux . . . . .	12 »
Capit. H. Braive, de l'inf. coloniale. . . . .	15 »	Ardain, à Haïphong. . . . .	50 »
A. Hauchecorne, vice-consul de France . . . . .	15 »	Général Tétard, à Paris. . . . .	12 »
G. Hauchecorne, vice-consul de France. . . . .	15 »	Cercle militaire de Versailles. . . . .	12 »
Biblioth. des offic. du 22 <sup>e</sup> colonial. . . . .	12 »	Réunion des officiers de Besançon. . . . .	20 »
Général Houry, des troupes colon. . . . .	15 »	Société de géogr. de Nantes . . . . .	25 »
Crédit algérien . . . . .	300 »	* Dr Bouffrut-Lacouture, médecin de la marine. . . . .	15 »
Biblioth. de l'Ecole sup. de Guerre. . . . .	12 »	Bertrand, du min. des aff. étrang. . . . .	24 »
* Biblioth. des off. de Fort-de-France. . . . .	20 »	De Trémont, ch. d'esc. de cavalerie. . . . .	12 »
Colonel Burnol, à Bordeaux. . . . .	15 »	Capit. Ibos, de l'infant. coloniale. . . . .	25 »
Comm. Morel, de l'inf. coloniale. . . . .	12 »	* P. Duchesne-Fournet, à Paris. . . . .	20 »
P. Cambon, ambassadeur de France. . . . .	40 »	Souscriptions diverses. . . . .	282 40
Réunion des officiers de La Fère . . . . .	12 »		
* Secrétaire-archiviste du Conseil colonial, à Saïgon . . . . .	25 »		
Lieut.-gouv. de la Cochinchine. . . . .	25 »		
Bibliothèque du Secrétariat du gou- vernement, à Saïgon. . . . .	25 »		
M. Gautier, lieutenant de vaisseau. . . . .	15 »		
Colonel Vimont, des troupes colon. . . . .	20 »		
Bibliothèque des officiers de l'Etat- major, à Tananarive. . . . .	12 »		
Proc. du Chung-te-tang, à Tien-tsin. . . . .	15 »		
Lieut. Defontaine, de l'infant. colon. . . . .	12 »		
Biblioth. des offic. du 44 <sup>e</sup> d'inf. . . . .	12 »		
Rouet, consul de France. . . . .	24 »		
Jean Cyrot, à Beaune. . . . .	12 »		
Comte de Labry, à Paris. . . . .	50 »		
Julien Potin, à Paris. . . . .	12 »		
P. de Margerie, ministre plénipot. . . . .	50 »		
Ecole coloniale, à Paris. . . . .	24 »		
<i>A reporter.</i> . . . .	1.559 »		
		Total. . . . .	2.463 40

## LE COMITÉ

Le Comité de l'Asie Française a donné, le 8 décembre, à l'Hôtel Continental, un dîner en l'honneur du retour de la mission Pelliot et de la rentrée en France du directeur de notre Bulletin, M. Robert de Caix.

Cette réunion, très brillante, était présidée par M. Emile Senart, président du Comité, assisté de MM. Eug. Etienne et Guillaïn et du marquis de Reverseaux, vice-présidents. A la table d'honneur, avaient pris place MM. Pichon, ministre des Affaires étrangères; le prince Roland Bonaparte, président de Société de géographie; M. Bayet, directeur de l'enseignement supérieur, représentant le ministre de l'Instruction publique; S. Exc. Liou She Shun, ministre de Chine; M. Raffalovich, représentant l'ambassadeur de Russie; M. Adatci, représentant l'ambassadeur du Japon; M. Gay, syndic du Conseil municipal de Paris; les représentants des ministres de la Guerre et des Colonies; M. Darboux, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences; M. Pottier, représentant l'Académie des sciences; M. Pottier, représentant l'Académie des sciences;



démie des Inscriptions et belles-lettres; M. Homolle, directeur des Musées nationaux; M. Legrand, président de la Société de Géographie commerciale; M. Gariel, président de l'Association pour l'avancement des sciences; M. Crépy, président de la Société de géographie de Lille; M<sup>me</sup> Massieu; M. de Nalèche, directeur du *Journal des Débats*; M. Pelliot père et M. Vaillant père; M. Harmand, ambassadeur de France; M. le général Lebon; M. l'amiral Richard; le prince de Hénin; MM. Bertin, Chavannes et Cordier, de l'Institut; et MM. le baron Hulot, Auguste Terrier et Paul Labbé.

Assistaient encore au dîner :

MM. Audouin, Ph. Berthelot, Boulloche, Calmann-Lévy, Campain, Cambefort, Casenave, Cavaffian, du Chaylard, Chirol, V. Collin, Darcy, Deguy, Delalain, Deny, Duchesne-Fournet, Farjenel, de Faucompré, J. Faure, Finot, de Fleurette, G. Fliche, H. Fliche, Foucher, François-Marsal, J.-H. Franklin, commandant Frézard, Froidevaux, Geoffroy, M<sup>er</sup> Graffin, de Grimberghe, Halphen, Hua, Hugonnet, Isaac, G. Louis-Jaray, de Lacaussade, commandant de Lacoste, Lacroix, Lautier, P. Lefebvre-Pontalis, D<sup>r</sup> Legendre, Leroux, P. Levé, colonel Levé, Cl. Madrolle, Marcel, A. Martin, Maybon, Meillet, Charles Michel, colonel Monlezun, de Mandat-Grancey, Naudeau, d'Ollone, E. Payen, Piat, H. Pelliot, L. Pelliot, D. Pérouse, de Peyerimhoff de Fontenelle, René Pinon, Prêtre, J. Renaud, colonel Renault, Regismanset, Ristelhueber, Rodier, Roulleaux-Dugage, Albin Rozet, Salles, D<sup>r</sup> Samné, Saunders, M. Sauvé, Spronck, Ternaux-Compans, Thureau-Dangin, capitaine Tilho, Trouillet, capitaine Vaillant, comte de Vauréal, Louis Vignon, capitaine Vignon, Weerts, Wehrung, Wilden.

S'étaient excusés : MM. le baron d'Aligny, le prince d'Arenberg, Baillère, Bonin, Paul Boyer, Joseph Chailley, Cherif Pacha, Clairin, Delaville, Denicker, Deschanel, Doumer, Gaignaison, général des Garets, Gavarry, amiral Gervais, Hanotaux, Henry, G. Kestner, Lallemand, général Lombard, marquis du Luart, colonel Malleterre, Henry Marcel, de Mecquenem, Montorgueil, vicomte de Montureux, J. Mourichon, Naoum Pacha, Nouvion, Louis Olivier, Edmond Périer, Emile Perrot, Charles de Renty, D<sup>r</sup> E. Raymond, E. Roume, Saint-Germain, F. Schiff, comte de Ségur, Simon, André Tardieu, général Toutée, Vallennes, de Verneive, P. Vidal de la Blache.

Au dessert, notre président, M. Senart, a pris la parole en ces termes :

Messieurs,

A me voir environné de l'assistance si autorisée qui a répondu ce soir à notre appel, mon premier mouvement est un sentiment de gratitude chaleureuse.

Si nombreux que nous soyons, beaucoup de nos amis manquent qui, empêchés contre leur gré, ont tenu à s'excuser. Permettez-moi de vous citer seulement quelques noms... Les énumérer, c'est dire quel vide et quel regret ils laissent parmi nous.

Par une coïncidence dont nous nous félicitons, parce qu'elle nous rend à la fois plus d'amis, ces derniers temps nous ont ramené du Turkestan M. Paul Pelliot avec ses dévoués compagnons, le D<sup>r</sup> Vaillant et M. Nouette, et M. Robert de Caix, du Japon et de l'Indo-Chine.

Ce qu'a été cette belle mission Pelliot à travers le Turkestan et le cœur même de la Chine, combien fertile en

trouvailles surprenantes, en documents archéologiques et littéraires qui vont enrichir de séries toutes nouvelles nos collections nationales, avec quelle méthode habile, quelle persévérance aisée elle a été accomplie, vous le savez déjà, et je me ferais scrupule d'entrer ici dans des détails qui doivent être réservés à l'exposé que nous attendons après-demain à la Sorbonne de son jeune chef. Ce que j'ai le devoir et la joie de proclamer dès aujourd'hui, c'est que dans un champ déjà activement exploré, arrivant trop tard pour recueillir sur tel point que nous avions particulièrement visé les amples et plus accessibles moissons de la première heure, il a, avec ses collaborateurs, poussé dans tous les ordres de recherche les reconnaissances les plus fructueuses.

De bonne heure Pelliot nous a accoutumés aux succès les plus variés. Lors de son départ, j'avais salué avec une ferme espérance les belles promesses d'une énergie tenace et ordonnée, d'un savoir étendu et précis, d'une fortune méritée par la force de la volonté et la souplesse de l'esprit. Nous attendions beaucoup de lui; nous n'avions pas trop présumé de ses ressources. Dans un domaine où, depuis quelques années, se renouvelle comme par miracle l'histoire du haut moyen-âge asiatique, nous sommes fiers de la place que, dans une concurrence scientifique très active, la mission Pelliot aura marquée à l'entreprise française. Nous sommes fiers de constater comment, grâce à la préparation savante de son chef, et en se soudant heureusement au voyage archéologique de notre collègue M. Chavannes, elle aura contribué puissamment à conserver à la science française son vieux renom et, j'ose le dire, sa glorieuse prérogative dans l'étude de l'antique et originale civilisation de la Chine.

L'exploration du passé lointain n'est pas notre objet habituel. Nous en mesurons pleinement l'importance et les répercussions; mais c'est vers l'étude du présent que nous nous tournons plus constamment, d'un présent envisagé comme source de développement et de force pour notre pays. Vers le temps où la mission Pelliot émergeait des marches occidentales de la Chine, M. de Caix, armé d'une expérience déjà éprouvée et d'une méthode de travail excellente, se remettait en route vers l'Asie. Il avait hâte de retourner en Chine, au Japon et dans cette Indo-Chine qui reste le pivot de notre politique en Extrême-Orient, reprendre son enquête attentive sur la situation de ces grands pays qu'entraîne une évolution si critique et si décisive.

Aucune partie de notre œuvre ne nous tient plus à cœur et ne nous paraît plus vitale que le Bulletin dont nous avons l'ambition de faire le reflet de plus en plus fidèle, lumineux, sincère des faits, des tendances et des évolutions économiques et politiques, morales aussi, d'où dépendent dans ces régions soit la sécurité ou le progrès de nos possessions, soit notre attitude vis-à-vis de nos voisins — nos devoirs de gouvernants éclairés et nos intérêts internationaux. C'est pour le grand profit du Bulletin auquel il a conquis une autorité légitime, pour lui assurer des informations plus sûres et une doctrine plus solide, que M. de Caix a pendant de longs mois tendu les rares facultés d'observateur impartial, ingénieux et patient qui lui ont assigné un rang enviable parmi les publicistes les plus consciencieux et les plus habiles.

Quelle satisfaction pour nous, Messieurs, de proclamer la dette que nous avons contractée envers des curiosités si agissantes et si fécondes! d'honorer une entreprise qui aura eu vraiment le privilège rare d'ajouter quelque chose de durable à l'honneur et au patrimoine national! Et puisque nous glorifions dans une même journée des services si éminents et si divers, nous sera-t-il permis à nous, les modestes gardiens du foyer, de prendre avantage d'une bonne volonté qui s'efforce de ne négliger aucun des agents de notre siècle, pour faire un appel confiant aux concours



persévérants, grandissants, sans lesquels nous ne pouvons rien!

C'est au moment même où nous fêtons des résultats acquis en Extrême-Orient, que nous nous proposons, par la création d'une section spéciale du Levant, d'attribuer dans nos publications et dans notre action une part plus large à l'Orient prochain, à cet Extrême-Orient de l'Europe, à cette Asie antérieure avec lesquels des traditions vieilles et fortes nous ont créé des relations si étroites. Ces intérêts matériels et moraux, nous avons tout particulièrement à cœur de ne les pas laisser déchoir à l'heure où un grand mouvement de rénovation qui, nulle part, ne rencontre plus que parmi nous des sympathies notoires, va doubler les facilités de rapprochement et les possibilités de l'avenir. Comment notre Comité pourrait-il témoigner, mieux que par cet effort, combien il garde présent et vivace le souci de la tâche qu'il a assumée? Mais je laisse au collègue éminent qui a bien voulu accepter la direction de la section nouvelle, à M. le marquis de Reverseaux, le soin de vous en toucher quelques mots avec l'autorité qui lui appartient.

J'ai hâte, quant à moi, de me renfermer dans mon devoir le plus agréable à la fois et le plus pressant. Grâce donc soient rendues à tous ceux qui nous ont aidés de façon si essentielle à préparer cette journée! Je pense à l'État, aux institutions diverses, aux donateurs éclairés dont la contribution a seule permis d'assurer à la France sa part honorable dans la pacifique conquête du Turkestan. Je ne pourrais oublier ce que les bons offices du gouvernement russe, du gouvernement et plusieurs fonctionnaires chinois ont fourni à nos missionnaires d'aide et de facilités. C'est pour moi une bonne fortune de le rappeler devant les représentants si autorisés et si sympathiques de nations amies.

Soyez tous, Messieurs, assurés que nous respectons profondément le témoignage de bienveillance flatteuse que nous apporte votre présence.

Nos remerciements vont à vous, Monsieur le ministre, qui avez bien voulu, une fois de plus, vous asseoir à notre table, et à vos collègues de l'Instruction publique, des Colonies et de la Guerre, qui s'y sont fait si bien représenter. De sa nature, et par la manière dont nous nous honorons de la comprendre, notre œuvre se flatte de s'élever au-dessus des préoccupations particulières jusqu'aux intérêts communs et permanents, de réunir dans une étude toujours objective, dans des efforts personnellement désintéressés, dans une collaboration toujours cordiale, des hommes qui, sans même songer à se demander s'ils sont séparés par des nuances d'opinions ou par des divergences d'activité, mettent une égale passion au service de cette harmonie préétablie que crée un égal patriotisme. Nous pensons faire une besogne utile et donner un exemple salutaire. Comment ne mettrions-nous pas à haut prix les encouragements qu'une appréciation éclairée accorde à notre déférente indépendance?

Membres du gouvernement, représentants de la municipalité parisienne ou des corporations savantes, artisans ou amis notables de l'expansion française, soyez, Messieurs, remerciés, vous tous qui donnez tant de valeur et tant d'éclat à la bienvenue joyeuse que nous offrons à nos brillants collaborateurs. C'est en votre nom à tous que je vous demande la permission de lever mon verre à ces vaillants et glorieux ouvriers de la science qui nous sont si chers deux fois, de l'amitié qui nous lie à eux et de l'honneur qu'ils font à la France!

M. Bayet, directeur de l'Enseignement supérieur, se levant après M. Senart, s'excuse tout d'abord de prendre la parole.

Lorsque le ministre de l'Instruction publique m'a chargé,

dit-il, de le représenter à ce banquet, je comptais bien ne m'y asseoir qu'en convive silencieux. D'ailleurs en présence du ministre des Affaires étrangères, un directeur doit se taire. Et s'il ne le fait pas, c'est que devant l'insistance du Comité de l'Asie Française, le ministre a bien voulu autoriser l'orateur à commettre une infraction au protocole.

J'ai cependant bien peu de choses à dire. Passant ma vie dans un morne cabinet tout orné de cartons verts, je mène une existence monotone dont la meilleure prérogative est d'organiser des missions comme celle de M. Pelliot, dont les seuls instants agréables sont l'arrivée des dépêches et la lecture des rapports qu'envoient les vaillants missionnaires scientifiques, épars sur tous les coins du globe.

Il me semble même à moi, qui fus jadis un nomade, épris des grandes routes et de grand air, que ces lectures des travaux des missionnaires font pénétrer dans mon cabinet quelques bouffées d'air pur des grandes brises du large, de la plaine, de la steppe ou de la montagne. Aussi suis-je toujours heureux de me rappeler les vaillants qui peinent au loin pour l'honneur de la France.

M. Pelliot et ses collaborateurs sont de ceux-là. Ils sont allés au berceau des plus vieilles civilisations orientales et ils en rapportent d'incomparables trésors. Il faudra, en effet, faire une vaste place, au Louvre et à la Bibliothèque Nationale, aux richesses rapportées par la mission Pelliot. Et cela ne laisse pas que d'être embarrassant pour les administrations qui auront la garde de ces trésors.

Quoi qu'il en soit de ces difficultés administratives, je tiens à remercier le ministre des Affaires étrangères qui a tant contribué à la bonne organisation et au succès de la mission Pelliot, et je prie M. le ministre de Chine de transmettre l'expression de ma respectueuse gratitude à son gouvernement pour le concours précieux prêté à la mission. Celle-ci d'ailleurs aura bien mérité de la Chine puisqu'elle aura grandement contribué à faire connaître et admirer la sagesse de ses écrivains et le génie de ses artistes.

Enfin, je suis heureux de lever mon verre en l'honneur de M. Pelliot, l'un des plus brillants élèves de notre grande Ecole des Langues Orientales vivantes, le maître d'une autre grande école, l'Ecole d'Extrême-Orient et de l'Indo-Chine française.

Invité par M. Sénart à prendre la parole après M. Bayet, M. Potier, vice-président de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, s'empresse de s'unir aux précédents orateurs qui ont rendu pleine justice et hommage à la mission Pelliot :

L'Académie, en particulier, dit-il, se réjouit bien sincèrement de tant de succès. Et comme elle avait estimé et choisi les missionnaires, à les entendre louer, elle participe à leur joie avec tendresse et orgueil.

M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, s'est ensuite levé et a prononcé l'allocution suivante :

Messieurs,

Je veux répondre à l'aimable insistance de votre président. Je n'avais cependant pas l'intention de prendre la parole, non pas que je considère que tout ce qui peut augmenter le renom de la France puisse être tu ou oublié par un homme qui a l'honneur — éphémère il est vrai, mais grand — de la représenter parmi vous.

Moins comme ministre des Affaires étrangères que comme ancien ministre de France en Chine, et surtout comme compagnon de siège de Pelliot, je tiens à rappeler quelques souvenirs et à acquitter une dette de reconnaissance.



Lorsqu'au printemps de 1900, j'eus le plaisir de recevoir à la légation de France le jeune savant qui venait à Pékin travailler pour l'École d'Indo-Chine, ni le visiteur ni le ministre ne songeaient à ce qui allait arriver. Et c'est ainsi que le jeune Pelliot, au lieu de travailler à ses savantes recherches, commença par prendre le fusil.

Pour lutter contre de fanatiques révoltés, qui avaient juré de détruire les légations européennes, d'assassiner tous les étrangers, Pelliot fit montre d'un courage poussé jusqu'aux dernières limites de la témérité.

Et c'est ce courage qui lui valut, après la lutte, la croix de chevalier de la Légion d'honneur, qui lui vaut l'inaltérable reconnaissance de tous ceux qu'il a tant contribué à sauver du massacre; c'est beaucoup grâce à ce courage que je puis m'asseoir à ce banquet, ce soir.

Mais ces événements appartiennent déjà au passé. Et Pelliot le sait fort bien, puisqu'il est retourné en Chine et qu'il nous en rapporte d'incomparables trésors. C'est qu'il n'ignore pas plus que tous les assistants qu'on ne fonde rien sur la rancune ni sur la haine.

La seule politique que poursuit le gouvernement français en Asie est une politique de paix et d'amitié avec la Chine. Je tiens à l'exprimer aujourd'hui devant mon vieil ami le ministre de Chine.

Et c'est parce qu'ils sont avant tout des messagers de paix, de science et de travail, que je veux lever mon verre en l'honneur de Pelliot, de ses collaborateurs et de Robert de Caix.

Cette allocution du ministre des Affaires étrangères a été saluée par les applaudissements répétés de tous les assistants. Et les applaudissements ont repris et redoublé lorsque M. Paul Pelliot s'est levé à son tour.

Tout d'abord, M. Pelliot croit de son devoir de joindre ses respectueux remerciements à ceux que le président du Comité de l'Asie Française a adressés aux personnalités qui honorent cette réunion de leur présence, ainsi qu'à tous les assistants. Mais l'orateur a, en outre, un plus pressant devoir à remplir. C'est de réparer un oubli volontaire de M. Senart. Au nom de ses collaborateurs et au sien, M. Pelliot tient à le déclarer bien haut : si tous ceux qu'a remerciés M. Senart ont droit à la reconnaissance des membres de la mission Pelliot, M. Senart, plus que tous, par la confiance qu'il leur a témoignée, par les encouragements et conseils scientifiques qu'il leur a prodigués, par son inlassable dévouement au cours de ce long voyage de trois années, a mérité la gratitude la plus respectueuse et la plus profonde des explorateurs. Quant à leur œuvre, elle a été avant tout de science et d'érudition. L'archéologie, en effet, n'est pas d'intérêt économique, mais elle contribue à éclairer le présent, qui reste en Chine le passé, malgré dix ans d'évolution. Et ce passé est, sans doute, encore plus le présent pour notre Indo-Chine française. Aussi est-ce avec juste raison que M. Doumer fonda l'École d'Extrême-Orient pour en étudier la langue et la civilisation, afin d'aider à bien connaître le présent et en faciliter la lente, mais nécessaire évolution. Cependant, sans éprouver la moindre jalousie pour le succès des entreprises françaises en Asie et particulièrement en Indo-Chine, il est permis par des explorations comme celle dont tant d'orateurs distingués ont vanté ou exagéré les mérites, de contribuer à faire connaître et comprendre la transformation de l'Asie. Et ainsi, hommes d'Etat, hommes d'action et savants peuvent

et doivent s'unir en vue de confondre l'action et la recherche pour le progrès. En terminant, M. Pelliot tient à boire à l'union sincère et féconde des savants et des gouvernants.

M. Robert de Caix se levant ensuite a déclaré qu'il était un peu confus de participer aux honneurs rendus à la mission Pelliot. Il n'est pas un explorateur, mais bien un simple enquêteur qui, en fait de voyage, s'est borné à prendre des chemins de fer et des lignes de paquebots aux horaires réguliers. Il remercie le Comité de sa mission qui lui était nécessaire pour pouvoir diriger le Bulletin en lui faisant reprendre contact, après six années, avec des pays qui ont commencé à se transformer si profondément depuis son premier passage. Des opinions qu'il a recueillies ne peuvent, étant donné qu'il n'est pas spécialiste, résulter que d'une moyenne faite des opinions qui lui ont été exprimées par les personnes fixées en Extrême-Orient, et avec lesquelles il a pu s'entretenir en route. C'est à celles-là qu'il est entièrement redevable des renseignements qu'il a pu rapporter, et parmi elles M. Robert de Caix a tenu à signaler spécialement nos consuls, souvent décriés, en grande partie parce que ceux qui s'adressent à eux ne savent pas s'en servir et leur posent des questions auxquelles il est impossible de répondre utilement. M. Robert de Caix a terminé en exprimant toute sa reconnaissance pour ces représentants du gouvernement français à l'étranger qui lui ont toujours paru au moins les égaux et sans doute les supérieurs des consuls étrangers qu'il lui a été donné de rencontrer également.

Ensuite M. le marquis de Reverseaux, s'autorisant de ce qu'a dit M. Senart, expose l'objet de la section du Levant, créée au Comité de l'Asie Française. Elle se propose, cette section, d'établir des relations suivies dans tout l'Orient, l'Egypte, Asie mineure, Balkans, Turquie et Grèce. Elle espère ainsi contribuer à maintenir les vieilles traditions qui sont l'honneur de la France, et surtout à développer nos intérêts économiques dans ces contrées. Pour réussir, la section nouvelle compte sur le concours généreux et dévoué de tous les asiatiques anciens et nouveaux et de tous les bons Français.

Les applaudissements des assistants ont prouvé à l'honorable marquis de Reverseaux, qui prend la direction de la section du Levant, qu'il était entendu. Enfin pour clore la série des toast, M. de Nalèche, directeur du *Journal des Débats*, après avoir rendu à son tour un juste hommage à M. Pelliot et à ses camarades, a tenu à dire son estime et sa gratitude pour son très distingué collaborateur, Robert de Caix, qui est vraiment trop modeste, mais dont la valeur est bien connue et appréciée dans la vieille maison des *Débats*. Le toast très cordial de M. de Nalèche a été vivement applaudi.

#### CONFÉRENCES DE MM. PAUL PELLIOT

ET

#### DUCHESNE-FOURNET

Par suite d'un retard dans la livraison des photographies, nous nous voyons obligés, à notre grand regret, d'ajourner au Bulletin de janvier la publication de la Conférence faite le 10 décembre par M. Paul



Pelliot à la Sorbonne et celle que M. Pierre Duchesne-Fournet nous a donnée le 26 novembre à notre siège social.

### CONFÉRENCE DE M. ROBERT DE CAIX

A L'ÉCOLE DES SCIENCES POLITIQUES

La Société des élèves et anciens élèves de l'École libre des Sciences politiques, qui a organisé, cette année, une série de conférences sur les affaires d'Asie, a demandé à M. Robert de Caix, qui rentrait de la mission que lui a confiée le Comité en Chine, en Indo-Chine et au Japon, de clore cette série par une conférence, faite le 11 décembre, sur « l'Extrême-Orient en 1909 ». La séance était présidée par M. Eugène Etienne et par M. Paul Deschanel, président de la Société des anciens élèves et élèves de l'École.

M. Etienne a fait l'éloge de cette société et présenté le conférencier à son auditoire et, après quelques phrases d'introduction, M. Robert de Caix a parlé de la manière suivante de la situation actuelle de l'Extrême-Orient :

..... Dans le monde entier et particulièrement en France — je vous parle en Français et non en simple curieux de la politique internationale — on croit, depuis la guerre russo-japonaise, qu'un péril japonais immanent domine toute la question d'Extrême-Orient. Je ne pense pas qu'il soit juste de résumer ainsi les choses. La question extrême-orientale est, en réalité, entièrement dominée par l'énorme problème que la réforme chinoise pose devant notre génération. Si cette réforme s'accomplit graduellement et sagement, sans grande secousse menaçant les étrangers et capable de provoquer par là une intervention, il y a toutes les chances pour que personne ne viole la paix de l'Extrême-Orient. C'est qu'il existe maintenant un équilibre extrême-oriental, dont le principal facteur est le poids grandissant de la politique des Etats-Unis dans cette partie du monde. L'attention que cette grande puissance donne à l'Extrême-Orient consolide de plus en plus ce droit international, assurant l'intégrité de l'empire chinois et, par là même, le *statu quo* de tout l'Extrême-Orient, qui résulte des traités passés entre le Japon et toutes les nations ayant « pignon sur rue » dans l'Asie orientale. Le premier a été l'alliance anglo-japonaise renouvelée et modifiée le 12 août 1905, à la veille de la paix de Portsmouth; le second, l'accord franco-japonais du 10 juin 1907; le troisième, l'accord général russo-japonais du 30 juillet 1907, et enfin le dernier, l'entente entre les Etats-Unis et le Japon, formulée dans les notes échangées, le 30 novembre 1908, entre les gouvernements de Tokyo et de Washington. Tous ces traités obligent les parties contractantes à respecter l'intégrité de la Chine. Tous ont des stipulations analogues à celle que le dernier d'entre eux, l'accord américo-japonais, formule ainsi : « Les deux gouvernements sont déterminés à sauvegarder les intérêts communs de toutes les puissances en Chine en donnant leur appui, par tous les moyens pacifiques dont ils disposent, à l'indépendance et à l'intégrité de la Chine. Si un événement surgissait, menaçant le *statu quo* ci-dessus mentionné, il appartiendrait aux deux gouvernements de communiquer entre eux pour s'entendre sur les mesures qu'ils pourraient considérer utiles à prendre. »

Je sais que beaucoup ont considéré avec scepticisme ces actes sur lesquels se fonde le droit international de l'intégrité de la Chine. En ce qui concerne l'alliance anglo-japonaise on a dit que, depuis la guerre russe qui a laissé les mains libres au Japon, elle ne parlait du *statu quo* de

la Chine que pour rendre un hommage apparent à la décence internationale. On a douté de la valeur et de l'efficacité des phrases que l'accord franco-japonais consacrait au respect de l'intégrité chinoise. Quant à l'accord général russo-japonais, on l'a considéré comme une sorte de clause de rigueur, inscrite à la fin des arrangements qui réglaient les détails de l'exécution du traité de paix de Portsmouth.

Peut-être ce scepticisme était-il un peu exagéré, mais il l'est assurément depuis que l'accord nippo-américain, et surtout depuis que la politique américaine qu'il exprime sont venus mettre une clé de voûte à cet édifice international jusque-là peut-être fragile et assurément incomplet. Les Etats-Unis, on ne peut en douter, veulent sérieusement le maintien de l'intégrité de la Chine et ils ont les moyens de donner une signification matérielle à cette volonté.

\* \* \*

Leur politique à cet égard est parfaitement formée : leur affirmation du respect dû à l'intégrité de la Chine est comme une extension et une adaptation à l'Extrême-Orient de la fameuse doctrine de Monroe. Les passages que M. Roosevelt consacrait dans ses Messages à la politique étrangère contenaient régulièrement une allusion à la nécessité de maintenir l'intégrité de la Chine. Ce parti pris devait devenir encore plus ferme avec M. Taft, l'héritier désigné du président Roosevelt, qui, ne l'oublions pas, a commencé en Extrême-Orient à étendre son action hors des limites et des horizons intérieurs de son pays. Le président actuel de la République des Etats-Unis a été, pendant quatre années, le premier gouverneur civil des Philippines. En 1907, M. Taft est retourné dans l'archipel pour y ouvrir la première assemblée nationale que le libéralisme de la politique des Etats-Unis a permis aux Philippines de réunir. Pendant ce voyage, M. Taft prononça à Changhaï un discours dans lequel il présentait le maintien de l'intégrité de la Chine comme un dogme de la politique des Etats-Unis. Il n'est pas étonnant qu'il l'ait proclamé encore dans son message du 7 décembre au congrès.

Cette politique s'est manifestée déjà dans la pratique, dans les relations entre le gouvernement de Washington et la cour chinoise. Les Américains ne manquent pas une occasion de se poser en amis, en conseillers désintéressés de la Chine. Chaque fois qu'a été soulevée la question de la réduction des effectifs des troupes étrangères laissées dans le Tche-li à la suite du soulèvement des Boxeurs, ils ont eu l'attitude de libérateurs du territoire chinois. Reconnaissant qu'ils avaient sans doute trop demandé à la Chine en indemnité des dommages subis et des dépenses qu'ils ont dû faire lors de ces événements de 1900, ils ont fait remise l'an dernier au gouvernement chinois du solde encore non payé de cette indemnité. C'est une somme très importante qui doit servir à payer le séjour d'un grand nombre d'étudiants chinois aux Etats-Unis.

L'attitude des Etats-Unis a été également favorable à la Chine dans la question encore pendante du régime légal des terrains concédés aux chemins de fer russes et japonais en Mandchourie. Alors que les autres puissances, retenues par le souci des relations internationales en Europe, par les liens de leurs ententes ou de leurs alliances, ne désiraient prendre aucune initiative en cette affaire, les Etats-Unis ont protesté, au nom de l'égalité pour les ressortissants étrangers en Chine et de l'intégrité de ce dernier pays, contre les règlements municipaux russes institués à Kharbine. Les représentants consulaires des Etats-Unis que j'ai vus pendant mon voyage ne cachaient d'ailleurs pas que, par cette action, leur gouvernement se préoccupait d'établir les droits des étrangers et ceux de la souveraineté territoriale non seulement sur les concessions que



les Russes ont conservées dans le Nord de la Mandchourie, mais encore et davantage peut-être sur celles que la paix de Portsmouth a données aux Japonais dans le Sud et dont ces derniers font le meilleur usage possible pour s'implanter dans le pays.

Tels sont les faits, et j'en oublie sans doute, qui ont clairement manifesté la tendance de la politique très indépendante, très nette et certaine de son objet que les Etats-Unis poursuivent à l'égard de la Chine. Elle a semblé si caractéristique que, il y a quelques mois, le *New-York Herald* a lancé la nouvelle de la conclusion imminente d'une alliance sino-américaine. Ce n'était qu'un « canard » mais qui, du moins, s'il devançait de beaucoup le vent, volait dans la direction manifeste de ce dernier.

Les journaux chinois lui ont d'ailleurs fait un excellent accueil. Rien de plus frappant que le changement de leurs sentiments à l'égard des Américains. Il y a trois ans, c'était encore le boycottage, dans tout le Sud de la Chine, des marchandises américaines, pour punir les Etats-Unis d'exclure les coulis chinois de leur territoire. Aujourd'hui, sans que rien ait été changé à cette exclusion, c'est la confiance, l'espoir dans les Etats-Unis. C'est que, pour les Chinois, il est beaucoup moins important d'envoyer des travailleurs en Californie que d'être en sécurité dans son propre pays et de pouvoir y tenter tranquillement sa réforme. Pour cette sécurité, ils comptent sur l'Amérique qui se pose en champion, au moins diplomatique, de l'intégrité de la Chine. Et il faut bien se persuader que le périple de la flotte américaine qui a stationné à Yokohama et dont une partie a touché à Amoy, à la fin de 1908, a été pour les Extrêmes-Orientaux une impressionnante démonstration de puissance navale. Si on ajoute que l'Angleterre, de plus en plus soucieuse de ses forces dans la mer du Nord, a beaucoup réduit son escadre des mers de Chine, on comprendra encore mieux l'effet produit par la visite de la flotte américaine sur le classement des puissances blanches dans l'esprit des Extrêmes-Orientaux. Aujourd'hui, l'Amérique est la grande nation occidentale pour les Chinois. Son influence est, de loin, la première à Pékin. Nous nous en sommes bien aperçus lorsque l'accord conclu par l'Angleterre, la France et l'Allemagne réunies avec la Chine pour « financer » l'emprunt des chemins de fer Canton-Hankéou et de Hankéou au Seu-tchouan est devenu caduc par l'effet d'une simple visite de protestation du chargé d'affaires des Etats-Unis à Pékin au Ouai ou Pou. Certains financiers anglais qui avaient mené l'opération se souciaient uniquement, tenus qu'ils étaient par leurs liens d'affaires, d'introduire les Allemands dans la combinaison, et agissaient comme si on pouvait tenir les Américains de l'autre côté de la porte. Il a suffi d'un geste très modéré de ceux-ci pour prouver au contraire que rien ne se ferait désormais sans eux en Chine. Ce sujet me rappelle la paraphrase que j'ai entendue à Pékin, l'année dernière, d'un mot qui avait été inventé pour définir la position respective des puissances étrangères représentées à Londres : « Il n'y a ici qu'un seul ministre, celui des Etats-Unis. »

\*  
\* \*

Mais, m'objecterez-vous peut-être, s'il y a, dans les affaires chinoises, un ange blanc, l'Amérique, en face d'un ange noir, le Japon, comment une telle opposition s'accorde-t-elle avec ce que vous disiez tout à l'heure des Etats-Unis, facteur principal du maintien de la paix en Extrême-Orient ? Le Japon, dont les richesses minières sont faibles, qui produit peu de matière première pour la grande industrie qu'il a créée et qui lui est nécessaire pour satisfaire aux besoins grandissants de sa population qui augmente en nombre et dont les besoins vont en se développant de plus en plus, et pour soutenir son train de grande puissance, le Japon ne doit-il pas pour vivre essayer

de dominer et d'exploiter au moins une partie de la Chine ? N'a-t-on pas pu lui attribuer justement l'idée d'intervenir sous un prétexte quelconque en Chine et de se faire payer une indemnité qui lui servirait de fonds de roulement pendant un certain nombre d'années ? Ne peut-on pas dire de lui, comme de la Prusse d'une certaine époque, que la guerre est son industrie nationale et qu'il entre nécessairement en collision avec la puissance qui voudra lui interdire le terrain sur lequel il pourrait espérer exercer cette industrie ?

Ces objections viennent naturellement à l'esprit. Je dois admettre qu'il y a quelque chose d'un peu poignant dans les perspectives du Japon qui a construit un grand édifice sur la base relativement étroite que lui donne son sol. Je le sais d'autant plus que je sens toute la sympathie que mérite ce pays qui a montré une si grande vertu, dans le sens étymologique et donc viril du mot. Mais je ne suis pas prophète et je ne veux pas me risquer à prédire à l'avenir ce que certains éléments de la situation présente semblent lui promettre. Et il me semble seulement que le tempérament de la politique japonaise, l'équilibre des forces qui s'appliquent aux affaires d'Extrême-Orient, les précautions de la diplomatie américaine, les procédés que le Japon adopte pour satisfaire à ses besoins, au moins pour un certain nombre d'années, tous ces éléments paraissent promettre que la politique de plus en plus nette de l'Amérique en Chine doit être facteur de paix et non pas de guerre.

\*  
\* \*

Et tout d'abord le tempérament de la politique japonaise, que d'extravagances n'a-t-on pas débitées sur ce sujet ! Il ne faudrait cependant pas que la mauvaise humeur très naturelle, presque honorable pourrait-on dire, que nous a inspirée la défaite que le Japon a infligée à nos alliés, nous fasse considérer ce pays comme le capitaine Fracasse de l'Extrême-Orient. En entamant les hostilités contre la Russie dans les premiers jours de février 1904, le Japon n'a fait qu'ouvrir la plus légitime guerre préventive de défense nationale. Une politique russe qui ne voulait pas se définir essayait d'absorber la Corée après la Mandchourie. Si le Japon avait laissé opérer cette absorption, il aurait été ce que nous serions si nous laissions, sans tirer l'épée, l'Allemagne s'emparer de la Belgique ou de la Hollande ; il n'aurait plus mérité de vivre parce qu'il n'aurait pas su vouloir les conditions nécessaires à sa vie. Mais il a eu les organes directeurs qui ont su vouloir et il a été sauvé.

Il a cependant longtemps hésité, malgré toutes les raisons qu'il avait d'agir, avant de tenter le sort des armes. N'oublions pas que les négociations russo-japonaises, ouvertes par le Japon en présence des entreprises russes en Corée, ont traîné pendant toute la fin d'année 1903 et janvier 1904. Le Japon, conduit par ses Anciens, a tout fait pour éviter une guerre qui l'effrayait et régler par la diplomatie la question de Corée. Les Ito, les Inouyé, les Yamagata, les patriotes qui ont fait le Japon nouveau, conseillers qu'un empereur, aussi fidèle à ces hommes d'Etat que le fut Louis XIII à Richelieu, a toujours gardés autour de lui et qui ont été les vrais moteurs de la politique japonaise, se sont montrés hommes d'action audacieux comme les anciens samouraï qu'ils étaient, mais jamais ils n'ont agi sans mesurer l'obstacle.

Or celui que représente la force des Etats-Unis est très impressionnant. La flotte qu'ils ont promené l'an dernier en Extrême-Orient a été remarquée par les experts même les plus sceptiques en ce qui concerne la valeur de la marine américaine. Je le sais par les opinions que j'ai entendu émettre dans cette flotte rassemblée dans la rade de Yokohama. Si elle n'est pas capable de faire ce qu'il lui plairait dans les eaux japonaises, jamais il ne serait



possible au Japon de prendre sur elle la maîtrise du Pacifique. Les Etats-Unis travaillent en ce moment à établir une base navale formidable à Pearl-Harbour, dans les Havai. Des hommes compétents ont exprimé devant moi l'opinion qu'en présence des forces qu'une telle lutte mettrait aux prises, il serait très risqué pour le Japon d'attaquer même les Philippines. On sent très bien à Tokyo qu'il serait impossible d'imposer la paix à l'Amérique et que ce serait la ruine par une guerre sans issue. On sait que les ressources financières et la métallurgie des Etats-Unis, leur vitalité générale leur permettent d'augmenter leur marine avec une rapidité dont les progrès considérables réalisés ces dernières années ne donnent même pas toute la mesure. Jamais, assurément, dans les conseils du Mikado, on n'a méconnu la force de l'Amérique au point de concevoir le projet qu'certains prétaient gratuitement aux Japonais, au moment de la tension provoquée par les mesures prises dans les Etats de l'Ouest contre les ressortissants nippons : celui de mener une guerre rapide qui se terminerait par le paiement au Japon d'une grosse indemnité de guerre. La force est à la diplomatie ce que l'encaisse métallique est à la circulation fiduciaire, et la diplomatie américaine n'est nullement dépourvue, comme on l'imagine chez nous, de cette raison essentielle d'avoir du crédit.

Il convient d'ajouter, pour bien faire mesurer la valeur des éléments de la situation internationale actuelle de l'Extrême-Orient, que les Etats-Unis, puissance qui ne cesse de grandir, ont toutes les chances d'être dans cette partie du monde un facteur beaucoup plus libre, beaucoup plus constant qu'aucune autre nation occidentale. Aucun conflit européen ne peut, en effet, les entraîner, ni paralyser en quoi que ce soit leurs moyens d'action. Ce fait s'est déjà manifesté en pleine paix, par le seul effet des derniers déplacements de l'équilibre des forces européennes : tandis que l'Angleterre, inquiète du développement naval de l'Allemagne, affaiblissait ses stations lointaines, y compris celle d'Extrême-Orient, au profit de ses escadres métropolitaines, les Etats-Unis n'hésitaient pas à faire la grande démonstration de transférer pour un temps toute leur flotte de l'Atlantique dans le Pacifique où ils se disposent à garder en permanence beaucoup plus de navires qu'ils n'en avaient jusqu'ici. Et l'achèvement du Canal de Panama, que l'on prévoit pour 1915 ou 1916, leur permettra d'amasser rapidement toutes leurs forces à l'Ouest ; elle sera pour la marine américaine ce que serait pour la nôtre le creusement du canal des deux mers.

Le temps ne travaille pas plus sur ce terrain là que sur les autres contre une puissance qui se développe d'ailleurs à tous égards. Et, en outre, la politique américaine doit être l'objet d'autant plus de considération à Tokyo qu'elle pourrait bien entraîner dans certains cas celle de l'Empire britannique lui-même.

\*  
\* \*

Les situations à l'égard du Japon, de la puissance alliée et de la puissance amie, qui toutes deux ont noué avec lui des liens tendant au respect de l'intégrité de la Chine, ne sont pas très indépendantes l'une de l'autre. Les deux plus grandes colonies autonomes de l'Angleterre, le Canada et l'Australie, se sentent en solidarité étroite avec les Etats-Unis lorsqu'il s'agit au moins d'un des côtés du problème extrême-oriental. Sans doute les gouvernements canadien et australien n'ont pas formulé, et n'avaient pas à le faire, les mêmes dogmes que le cabinet de Washington en ce qui concerne le *statu quo* de l'Extrême-Orient, mais si le souci du maintien de l'intégrité de la Chine aboutissait jamais à un conflit entre les Etats-Unis et le Japon, ces deux grandes colonies éprouveraient pour les Américains une sympathie d'une ardeur bien gênante pour le gouvernement de Londres, allié du Japon. C'est qu'elles ont eu à traiter,

comme l'ont fait les Etats-Unis, la question de l'immigration asiatique. Au moment où le gouvernement de Washington discutait cette question en ce qui concerne les immigrants japonais, le problème se posait exactement de la même manière pour le Canada. Quant à l'Australie, depuis la guerre russo-japonaise, elle est hantée par la crainte du « Péril jaune ». Elle affirme, par des lois restrictives de l'immigration asiatique, sa volonté de ne pas laisser porter atteinte au principe de « l'Australie blanche », mais elle sent que 4 millions environ d'habitants dans tout un continent désirable pour les colons asiatiques, c'est bien peu : c'est surtout en pareille matière qu'il est juste de dire que la nature a horreur du vide. Les Australiens ont quelque peu renoncé, pour attirer chez eux des colons blancs, aux lois qu'avait fait voter leur protectionnisme ouvrier féroce. Ils ont commencé un effort d'organisation militaire navale. Mais ils comptent aussi un peu sur les autres en cas de danger : la réception presque délirante, faite l'an dernier par Sydney à la flotte américaine, a bien montré de quel côté ils regardaient pour chercher des éléments d'équilibre et de *statu quo* dans le Pacifique et, de quel côté aussi, ils redoutaient une atteinte à ce *statu quo*. D'ordinaire les hommes ne s'aiment pas si fort, si ce n'est contre quelqu'un, et jamais cette loi n'a été plus vérifiée que lorsque le pavillon étoilé, porté par une flotte formidable, a paru dans les eaux australiennes.

Les sentiments non équivoques de ces filles émancipées, pour lesquelles l'Angleterre a toujours montré tant de considération, seraient un grand embarras pour la politique britannique si le Japon se lançait dans une politique l'exposant à un conflit avec les Etats-Unis. Il faut rappeler qu'aucune puissance n'est plus soigneusement « cultivée » par l'Angleterre que la grande République américaine. Tout cela pourrait dans certaines éventualités mettre à une trop rude épreuve l'alliance anglo-japonaise. Tout cela déconseille au Japon une politique qui le mettrait trop en délicatesse avec la puissance qui s'est prononcée de plus en plus nettement depuis quelques années pour le maintien de l'intégrité de la Chine et du *statu quo* de l'Extrême-Orient.

\*  
\* \*

Remarquons que, d'ailleurs, l'Amérique applaudit au gouvernement de Tokyo les voies dans lesquelles elle désire le voir marcher. Dans cette affaire la diplomatie des Etats-Unis a toujours paru s'inspirer du conseil du président Roosevelt qui voulait que l'Amérique eut la courtoisie d'un homme très fort qui sait ce qu'il se doit à lui-même et aussi ce qu'il doit aux autres. Le cabinet de Washington n'a pas affecté de se faire le protecteur de l'intégrité de la Chine contre le Japon mais bien avec lui. Le traité du 30 novembre 1908 lui associe d'une manière flatteuse la puissance de qui l'on pourrait attendre des entreprises contre son voisin chinois. Enfin, surtout dans ces derniers temps, la diplomatie américaine a semblé de plus en plus résolue à faire la part des faits et des efforts accomplis. Elle n'oppose pas avec une rigueur juridique le dogme de l'intégrité de la Chine et même celui de la « porte ouverte » aux Japonais en Mandchourie, pour leur disputer trop àprement les fruits, en somme parfaitement légitimes, de leurs sanglantes victoires. Là eût été le danger. Les Américains portaient à la Mandchourie un intérêt qui les aurait facilement mis en délicatesse avec le Japon qui ne peut, évidemment, faire bon marché de la situation qu'il a si chèrement acquise dans ce pays. Mais à moins d'ajouter foi à des nouvelles peu croyables, il ne semble pas que la diplomatie américaine veuille manquer, sur ce terrain, d'équité et même de bon sens. On avait à vrai dire pu croire l'an dernier, lors de leur protestation de Kharbine, que les Américains se montreraient intransigeants en



Mandchourie, ce qui eût été tendre un peu la corde et, n'hésitons pas à le répéter, ce qui eût été une injustice contre le Japon. Leur attitude en présence de la convention récemment imposée par Tokyo à Pékin, dans la question de la réfection du chemin de fer d'Antoung à Moukden et dans celle du règlement minier applicable à l'exploitation de certains gisements mandchous, est venue montrer qu'il n'en devait rien être. Les Américains semblent bien avoir compris qu'il existait en Mandchourie une situation de fait, assez chèrement acquise par le Japon pour qu'on ne lui applique pas avec le *sum-mum jus*, le principe de l'intégrité de la Chine. Et, d'une manière générale, bien que les deux politiques semblent avoir nécessairement au fond des tendances opposées, les relations entre les Etats-Unis et le Japon depuis que, par des formes qui n'ont rien changé au fond de l'exclusivisme américain, on a réglé, il y a deux ans la question de l'immigration des ouvriers japonais en Amérique, présentent les plus flatteuses apparences de courtoisie et même de cordialité. Il serait trop long d'en donner des exemples, mais les dirigeants japonais ne manquent jamais une occasion de se livrer aux démonstrations pouvant donner l'idée que l'Amérique est la nation *gratissima* auprès de l'empire du Soleil levant.

\* \*

A cette attitude, on doit donner une dernière raison, celle à laquelle je faisais allusion tout à l'heure en disant que la manière dont le Japon cherche à faire face aux besoins de son développement dans sa phase actuelle le détournait au moins pour un temps, de toute politique agressive et inquiétante en Extrême-Orient. Le Japon veut s'adresser, le plus largement possible, aux capitaux de l'Occident. Il a beaucoup plus besoin de trouver du crédit que de courir des aventures qui commenceraient par l'en priver absolument et dont le rendement serait au moins éloigné. C'est même cette raison, en dehors des considérations internationales et des dépenses énormes de l'opération, qui aurait dû convaincre les Français qui ont parlé, avec une obstination aussi inconvenante qu'imprudente, du péril japonais pour l'Indo-Chine, qu'une entreprise japonaise contre notre colonie est en dehors des éventualités dont nous avons à nous inquiéter, au moins pour un avenir prochain. Ce souci de recourir aux marchés de l'Occident pour développer son industrie et créer de la richesse au lendemain d'une guerre qui, faute d'indemnité finale, n'a rapporté au Japon que des bénéfices d'ordre stratégique et moral, ce souci d'emprunter aussi pour avoir les moyens de mener à bien les entreprises coréennes et mandchoues permises par la paix de Portsmouth, semble dominer toute la politique japonaise et déterminer son parti de faire actuellement partout patte de velours. Il a certainement été pour beaucoup dans ces traités, en grande partie, pour ainsi dire, décoratifs que le Japon a signés avec la France et la Russie, s'engageant à respecter la situation de ses partenaires en Extrême-Orient et l'intégrité de la Chine. Ces accords avaient pour une bonne part, sans doute, pour but de rassurer des prêteurs éventuels. Le Japon a créé à Londres une agence financière. Il tend sans doute à la conversion de son 50/0 qui a dépassé le pair et compte pouvoir emprunter bientôt à meilleur marché. Cette raison nous promet que, pendant une période au moins, la politique japonaise ne fera rien qui puisse le mettre en difficulté avec les Etats-Unis, embarrasser ses alliés anglais et irriter, inquiéter la France.

\* \*

Cette raison à elle seule devait rendre bien hasardeuse une tentative fort singulière faite à Tokyo pour orienter le Japon dans une voie toute différente. Pour qui connaît

trait un peu mieux que moi le dessous des cartes, il y aurait sans doute un bien curieux chapitre à écrire sur les initiatives imprévues de la diplomatie allemande en Extrême-Orient. Mais on en dit assez à Tokyo pour que le passant se rende compte que là comme ailleurs l'Allemagne, puissance inquiète, semble bien avoir essayé de brouiller les cartes et a certainement tenté de porter atteinte aux groupements établis. Vous avez sans doute lu dans les journaux des dépêches d'origine allemande, parlant, dans des termes pleins de sous-entendus pour la Russie, de la possibilité d'une alliance austro-japonaise, voire même turco-japonaise. Une telle combinaison eût donné à l'Allemagne un bâton japonais pour faire marcher droit la Russie. C'eût été sur un autre terrain quelque chose comme le bâton égyptien dont Bismarck aimait à se servir pour faire marcher la France et l'Angleterre en les opposant l'une à l'autre et dont la disparition en 1904 déplut si fort à la politique allemande qu'elle ouvrit incontinent, croyant le remplacer, la crise marocaine.

Jamais à Tokyo on n'aurait, selon toute vraisemblance, inventé une combinaison pareille, mais il semble bien qu'ont l'ait inventée un moment pour Tokyo. L'Allemagne est représentée là-bas par un ambassadeur plein de zèle et d'initiative. Les journaux extrême-orientaux d'inspiration allemande ont commencé à parler de la décadence de l'alliance anglo-japonaise. L'Allemagne, qui ne voulait pas s'engager elle-même a mis en avant le « brillant second » ou même la Turquie. Elle cherchait en somme à exploiter l'attitude des colonies anglaises de l'Extrême Orient qui aiment peu les Japonais, comme d'ailleurs l'unanimité des groupements occidentaux de cette partie du monde, et dont les sentiments se sont souvent traduits par le ton des dépêches que les journaux britanniques recevaient de leurs correspondants des ports de la Chine. Il y avait peut-être là un danger pour les relations anglo-japonaises, sans qu'il fallût aller jusqu'à prendre au sérieux l'épouvantail austro-japonais ou turco-japonais. Ce danger était appréciable pour une Angleterre dont l'attention se concentre de plus en plus sur l'Europe et qui ne désire pas avoir ailleurs de trop fortes causes de distractions. Peut-être est-ce pour cette raison, pour corriger par un apport de large esprit impérial l'esprit trop local des Anglais d'Extrême-Orient que M. Chirol, directeur de la politique étrangère du *Times*, a fait en Chine et au Japon, au printemps de cette année, un voyage fort remarqué et qui lui a valu, de la part des Japonais, une réception des plus enthousiastes. L'alliance anglo-japonaise ne paraît pas se porter beaucoup plus mal qu'avant les ballons d'essais inattendus qui ont été lancés pour essayer d'en amener le remplacement. Je viens de dire, d'ailleurs, sur quelles raisons de politique américaine et de politique intérieure japonaise elle peut s'appuyer pour durer, de même que la bonne entente entre notre pays et le Japon.

\* \*

Le bâton autrichien ou autre devait d'autant moins tenter les hommes très réfléchis qui gouvernent à Tokyo qu'il y a tout lieu de ne leur prêter aucune espèce de désir d'essayer de battre la Russie. Je sais qu'en émettant cette opinion, je vais à l'encontre d'idées enracinées et même d'inquiétudes visibles chez nombre de Russes. Mais ces idées, comme ces inquiétudes, qui eussent été si admirablement utiles dans l'entourage des Alexeïef et autres meneurs de la politique russe en 1903, me paraissent retarder de la manière la plus évidente sur les faits. Ce n'est pas, comme je l'ai dit, gratuitement et pour le plaisir que les Japonais ont attaqué les Russes en 1904, mais bien parce que l'empire moscovite occupait, sans vouloir se laisser assigner de bornes, une situation menaçante à Port-Arthur, et encore bien plus en Corée. On se demande vraiment pourquoi les Japonais iraient poursuivre encore



Les Russes maintenant que ces derniers sont relégués dans la Mandchourie du Nord, dans des régions qui ne sont pas les plus tentantes de l'Extrême-Orient, et où un agresseur se heurterait chez eux à une formidable résistance. Le Japon se rappelle trop à quel point, en 1905, il avait besoin de la paix de Portsmouth, pour recommencer inutilement des hostilités qui, cette fois, n'auraient plus, bien au contraire, l'appui moral et financier des pays de langue anglaise, et qui, pas plus que la première fois, ne pourraient aboutir à forcer la Russie, dont les centres vitaux sont placés trop loin, à payer une indemnité. On dit bien, et c'est vrai, que la région de Vladivostok et le Sud de la province littorale, pays très riches et pas trop froids, à peine saupoudrés encore de villages russes, seraient, pour le Japon, une belle colonie de peuplement. Mais combien faudrait-il dépenser pour s'en emparer? Les Russes, à Vladivostok, se sont renforcés de manière à n'avoir pas du tout l'apparence de gens que l'on bouterait dehors sans résistance. Une nouvelle guerre serait ruineuse et fort compromettante pour les relations internationales dont le Japon a besoin.

En y regardant d'un peu près, on s'aperçoit qu'il y a beaucoup plus de raisons d'entente que de nouveau conflit entre la Russie et le Japon. Certains Américains que j'ai rencontrés l'an dernier en Mandchourie étaient tellement de cet avis qu'ils ne pensaient pas qu'il fût sage de trop faire d'opposition à Kharbine, et de trop faire sentir par là aux Russes et aux Japonais l'identité, presque la solidarité en face de la Chine et des amis de l'intégrité chinoise, des positions que les uns ont conservées au Nord et les autres prises au Sud de la Mandchourie.

Qu'allait chercher il y a quelques semaines le prince Ito dans son fatal voyage à Kharbine et les conversations qu'il devait y avoir avec le ministre russe, M. Kokovtsove, venu tout exprès de Saint-Petersbourg, sinon les éléments d'une telle entente? Cette dernière est certainement possible et tendrait à maintenir les situations des Russes et des Japonais en Mandchourie contre les revendications de la souveraineté chinoise. Il est évident qu'elle apportait une altération aux conditions internationales actuelles de l'Extrême-Orient. Serait-elle nuisible aux intérêts nationaux français concentrés en Indo-Chine? On est plutôt porté à croire le contraire, car une telle politique tendrait selon toute vraisemblance à maintenir l'attention vers le Nord, c'est-à-dire à faire rester l'Indo-Chine, comme elle l'est déjà, on ne saurait trop le répéter, en dehors de l'aire des grosses difficultés extrême-orientales. Une entente russo-japonaise ne pourrait guère nous gêner que par ailleurs, en rendant un peu plus difficile cette bonne harmonie anglo-russe, que le souci de l'équilibre européen rend désirable pour nous. Mais, pour avoir ce résultat, il faudrait que l'entente russo-japonaise dépassât de beaucoup ce qui peut être son terrain immédiat, s'étendît au delà de la Mandchourie pour menacer la Chine propre, et je ne veux pas me lancer dans les prophéties et aventurer à ce point des hypothèses. De si vastes prévisions paraissent d'autant moins justifiées pour l'instant que l'humeur de la Russie ne le porte guère maintenant aux grands projets extrême-orientaux. Tout fait croire qu'elle est seulement dans cette région de l'Asie sur la défensive, qu'elle aussi se borne à désirer le *statu quo*, le maintien de ce qui lui est resté, après ses dernières mésaventures, de sa situation en Mandchourie sur la ligne directe qui relie Vladivostok à l'empire. Ce souci de conservation ne l'oppose pas, bien au contraire, à l'équilibre extrême-oriental tel que je viens de vous le définir et qui, avec l'intervention de plus en plus décidée de la politique américaine, l'accession presque inévitable de l'Angleterre à cette politique et l'obligation, très facilitée dans les procédés et les formes, pour le Japon d'en tenir compte, paraît si clairement et si fortement tendre au *statu quo* et à la paix.

\*  
\* \*

Cela ne veut pas dire, Messieurs, que le *statu quo* ni la paix de l'Extrême-Orient soient absolument garantis. La situation internationale de cette partie du monde est bonne, meilleure sans doute que celle de l'Occident, mais il s'y pose un problème immense qui peut rendre inefficace les éléments de l'équilibre actuel qui tendent à la tranquillité et au respect des situations acquises. Comme je l'ai dit en débutant, tout en Extrême-Orient est dominé par la question de la réforme chinoise. L'équilibre international dans cette région est tel que la Chine peut espérer y mener en paix l'œuvre de sa réorganisation, mais à la condition qu'elle la réalise dans un calme relatif et sans convulsions violentes. Si elle tombait dans l'anarchie, des interventions deviendraient inévitables et elles seraient dominées par celle du Japon qui a la masse de ses forces tout près de la zone des troubles éventuels. Cette perspective explique peut-être pour une bonne part l'énorme accroissement de la puissance militaire du Japon depuis la dernière guerre. A certains moments, d'après les rumeurs qui circulaient, peut-être pas d'une manière toute spontanée, on a pu se demander si la politique japonaise ne cherchait pas à se préparer le terrain en vue de se faire reconnaître un mandat international le jour où une nouvelle explosion se produirait en Chine. On devine de quel poids serait une initiative japonaise, trouvant une occasion bien plausible et usant de forces impressionnantes, surtout si l'occasion — la Chine n'est pas un terrain impossible pour des troubles éclatant à propos — se produisait à l'heure où il y aurait un conflit ou même simplement une forte tension en Europe. Il est à remarquer que nulle part on n'est plus sceptique qu'au Japon sur les chances d'une réforme paisible de la Chine. Le prince Ito en parlait avec beaucoup de doutes peu de temps avant sa mort. Peut-être est-ce parce qu'on y a nécessairement plus qu'en Europe le sentiment de ce qui est possible en Extrême-Orient. Peut-être est-ce simplement parce que partout on croit volontiers ce que l'on désire. Mais le fait est certain que la Chine ne pourrait tomber dans l'anarchie en cherchant confusément sa réforme sans risquer de rendre inutile l'équilibre qui la garantit actuellement, de rendre singulièrement difficile l'exercice du bon vouloir des Etats-Unis, et de s'exposer aux entreprises d'une puissance portée sans aucun doute à poursuivre un but plus lointain et plus vaste que celui de protéger la vie et les intérêts nationaux menacés par une convulsion chinoise.

On me demandera peut-être : « Que pensez-vous alors des chances d'une réforme chinoise ordonnée, graduelle, ne faisant pas naître le danger dont vous parlez? » Sur ce sujet-là, moins que sur tout autre, je ne voudrais m'exposer à faire le prophète, car la matière est énorme et singulièrement confuse. La Chine est si grande, elle contient tant d'éléments et de possibilités à envisager qu'aucun esprit ne saurait prétendre embrasser l'ensemble de ce problème. On ne peut voir, pour ainsi dire, qu'un coin et, à moins d'une présomption extravagante, on ne doit pas conclure de ce coin à tout le reste. L'Européen surtout doit être prudent, car il est très malaisé à un homme de race étrangère d'apprécier sérieusement un état mental dont la solution de ce grand problème dépend en si grande partie.

Revenant d'Extrême-Orient avec l'inquiétude d'esprit qu'inspirent les choses étrangères longuement considérées et qui laissent des impressions contradictoires, je me bornerai à vous dire que les Occidentaux qui résident depuis le plus longtemps en Chine, qui sont le mieux préparés à comprendre les mouvements qui agitent cette masse, restent presque tous remplis de doute et de craintes en face de la réforme chinoise. Peut-être cèdent-ils à cette confortable paresse mentale qui a tant de peine, en présence d'éléments nouveaux, à reviser le jugement porté, lorsque



l'on s'est donné pour la première fois la peine d'étudier une question ou un pays. Mais, néanmoins, la quasi-unanimité de ces vieux résidents étrangers est impressionnante et ils présentent, à l'appui de leur opinion, des observations qui méritent quelque attention.

Le décret-programme que l'on a fait signer en août 1908 à l'empereur Kouang Hsiu, prévoit que dans dix ans la Chine, qui n'a encore ni administration, ni justice, ni voies de communication, ni circulation monétaire, ni budget tels que l'esprit moderne les conçoit, sera mise sur le même pied que les nations européennes et jouira même d'un Parlement. C'est ce qui s'appelle brûler les étapes! On peut bien dire que ce processus est copié sur celui qui fut adopté et suivi avec succès par le Japon de 1880 à 1890. Mais les circonstances ne sont pas les mêmes dans les deux pays. Quand le mikado a acheminé ses sujets vers la Constitution, le Japon avait déjà opéré une profonde réforme administrative. Cette dernière avait été rendue possible par l'existence au Japon, avant que l'ère nouvelle ne s'élaborât, d'un million de samouraï ayant reçu depuis des générations une éducation réglée de manière à leur inspirer pour leur suzerain et leur pays un dévouement aussi discipliné que passionné. On chercherait en vain en Chine l'équivalent de cette classe de dirigeants, et les vertus que ses membres possédaient presque tous sont chose beaucoup plus rare et individuelle dans le Céleste-Empire. L'analogie de ce ferment de la réforme japonaise ne se trouve pas en Chine.

On objectera peut-être que le Chinois, intelligent, a manifesté à un rare degré l'esprit d'association et qu'il l'a souvent fait dernièrement dans un but patriotique comme lorsqu'il a organisé avec autant de rapidité que d'efficacité dans la région de Canton le *boycott* des marchandises japonaises à la suite de l'incident du *Tatsu-Maru*. Il n'est pas douteux que les Chinois savent se grouper, qu'ils sont dirigés, on peut dire dominés par l'esprit de clan. Récemment un homme qui a sérieusement voyagé en Extrême-Orient et qui ne cesse de suivre les affaires de Chine disait devant moi, pour résumer cet esprit si manifestement communautaire, que les Chinois poussent non par tiges, comme les Occidentaux, mais bien par touffes. Mais il faut y prendre garde : la faculté chez les particuliers de se grouper et de se coaliser ne semble pas tendre de toute nécessité au bien public. Le syndicalisme ne travaille pas toujours à l'intérêt supérieur de la nation. L'esprit d'association peut poursuivre aussi bien un but limité à l'intérêt individuel des associés qu'un objet qui leur soit imposé par un idéal extérieur et supérieur à eux-mêmes. Tel est le cas des clientèles électorales, même les plus disciplinées et les plus solides que nous connaissons. Les guildes et sociétés chinoises ont souvent un objet et un tempérament qui rappellent fort ces clientèles. Est-ce un esprit d'association utile à la patrie que celui qui condamne l'administration à nourrir en nombre immense des incapables et des inutiles parce qu'ils appartiennent à une gens ou à un clan provincial, qui rend difficile, par exemple, l'exploitation des chemins de fer que vient de prendre en mains le gouvernement chinois, en empêchant les techniciens qui dirigent les ateliers d'avoir raison de tel ou tel employé soutenu par sa guilde provinciale, même lorsqu'ils ont cent fois raison pour qui s'inspire du bien du service. Cet esprit d'association qui n'est en somme que l'insurrection grégaire des appétits individuels contre l'intérêt public, la Chine le connaissait sans doute bien avant qu'il fleurît si fort chez nous parce qu'il est, pour ainsi dire, dans ses moelles. Mais on ne saurait en faire un capital utilisable pour la réforme chinoise ni le succédané chinois de cette solidarité des anciens samouraï qui plaçaient leur objet hors d'eux-mêmes et dont le dévouement collectif servait une cause dont ils étaient disposés à n'attendre que l'obligation de sacrifices, y compris celui de la vie.

Un fait qui frappe et inquiète l'étranger voyageant en Chine, est l'extrême désordre moral et mental qui semble caractériser certains jeunes réformistes rencontrés çà et là. Ces personnages font qu'on se demande si, en contraste du réformisme japonais qui ne s'instruisait et n'agissait que pour servir un loyalisme et des principes toujours respectés et au service desquels on s'efforçait seulement de mettre une organisation plus moderne, il ne va pas se développer une sorte de nihilisme chinois. Si la civilisation occidentale a élaboré l'idée d'un patriotisme plus moderne, il émane aussi d'elle, aujourd'hui, une tendance à l'individualisme anarchique. Il n'est pas du tout certain que chez les réformistes chinois le premier de ces apports intellectuels et moraux de l'Occident doive l'emporter sur le second. Les partisans de la table rase ne sont pas rares en Chine. Quel effet leurs idées produiront-elles dans ce pays de vieille morale communautaire, où les hommes poussent par touffes? La gerbe chinoise, pour continuer l'image, ne risque-t-elle pas de se dénouer et de se perdre? C'est là un des problèmes les plus curieux qui puissent se poser devant les hommes d'aujourd'hui, et un des plus troublants aussi, si l'on songe qu'il affecte tant de grands intérêts.

Mais je ne puis qu'indiquer, en passant, quelques-unes des questions qu'implique la grande question de la réforme chinoise. Assurément les débuts de cette dernière n'ont pas été sans produire quelques résultats utiles. Il n'est pas tout à fait vain, par exemple, qu'une jeune presse, d'une malveillance très éveillée, dénonce à tout propos et souvent même hors de propos les mandarins. Les concussions en deviennent assure-t-on, dès à présent, un peu plus malaisées. Il n'est pas non plus sans intérêt que les Chinois se soient aperçus que, comme le disait récemment M. Paul Pelliot, il ne suffit pas de savoir écrire d'élégants commentaires des poésies antiques pour pouvoir devenir ensuite indifféremment, général, grand juge ou receveur des gabelles. Malheureusement, d'après le témoignage unanime des Européens qui vivent dans le Céleste-Empire, les méthodes suivies pour inculquer aux jeunes générations les notions que l'on résume un peu naïvement là-bas sous le nom de « science occidentale », sont extrêmement défectueuses. Il n'y a aucune suite, aucune discipline dans l'organisation scolaire que les Chinois se sont récemment efforcés, sincèrement d'ailleurs, d'élaborer. C'est comme un faux départ dans la voie nouvelle. En Chine, on est encore à apprendre la méthode d'apprendre.

En somme, l'avenir de la réforme chinoise reste absolument incertain, quoi qu'en pense l'optimisme des nombreuses personnes que l'on rencontre en Europe et qui posent, en semblant dicter la réponse, cette question : « Eh bien! La Chine s'organise? » On peut seulement dire qu'elle essaie de le faire ou même qu'elle veut essayer. Si la situation internationale actuelle de l'Extrême-Orient assure à la Chine de pouvoir opérer sa mue en paix, on ne saurait nous donner aucune certitude qu'elle le fera, car cela dépend beaucoup plus d'elle-même, de la discipline qu'elle saura s'imposer que de la bonne volonté, de plus en plus évidente, des puissances occidentales ayant à leur tête les Etats-Unis.

\*  
\* \*

La bonne volonté de ces puissances s'explique aisément par la manière dont elles sont peu à peu arrivées à considérer leurs intérêts en Extrême-Orient. Et aucune d'elle, sans doute, n'a pu faire des réflexions qui doive la rendre plus favorable que la France au succès de la réforme chinoise. Notre pays n'a jamais été qu'à la traîne, pour ainsi dire, dans la politique des sphères d'influence. Nous n'avons songé à en marquer une en Chine que dans les régions touchant à l'Indo-Chine et pour éloigner non



pas l'autorité chinoise, mais bien les ambitions de tierces puissances qui étaient de nature, si elles recevaient satisfaction, à aboutir à un véritable investissement de notre colonie asiatique. Nous avons d'autant plus facilement renoncé à la politique des sphères d'influence que nous ne l'avions adoptée que passivement, avec moins de décision encore que les autres puissances, en redoutant même d'avoir à la pousser jusqu'aux réalisations. Elle ne saurait donc laisser derrière elle, dans nos relations avec la Chine, maintenant qu'elle est abandonnée, aucune pratique qui n'aurait eu sa raison d'être que comme une indication, une origine de titre, au cas où la politique des sphères aurait été définitivement adoptée.

Quels sont donc les intérêts qui ont à redouter de voir la Chine devenir une entité un peu plus solide? Sa réforme menace-t-elle les œuvres d'influence que les nations étrangères, poussées par leur concurrence réciproque, mais sans voir bien clairement l'objet auquel elles tendent, continuent à y mener? Mais que valent donc ces œuvres? Je dois avouer que, pour ma part, je ne vois pas très bien les grands résultats durables que les peuples d'Occident tireront d'avoir indéfiniment en Chine des bureaux de poste, des écoles particulières, et même des hôpitaux. Toute cette « influence », dont on parle toujours me paraît être beaucoup une illusion, la fumée d'un encens un peu vain que font flotter devant leur nation des agents d'ordinaire de très bonne foi, que le *morbus consularis* porte à confondre telle entreprise qui augmente l'importance apparente de la poste avec l'augmentation des intérêts réels et durables de leur pays. Peut être même y a-t-il quelque chose d'un peu dérisoire dans toute cette concurrence scolaire et philanthropique qui tend à hâter le moment où les Chinois, qui n'en garderont sans doute que bien peu de reconnaissance, pourront se passer des Occidentaux sans distinction.

Pour nous autres Français, il y a même quelque chose d'autant plus vain dans ces efforts que nous aurions une peine extrême à répandre notre langue en présence de l'Anglais qu'impose partout l'utilitarisme commercial. Cela n'empêche pas des œuvres scolaires comme celles des jésuites de Zi-ka-wei, qui obligent leurs étudiants à apprendre les sciences occidentales, et même l'anglais par l'intermédiaire de la langue française, d'être infiniment intéressantes et respectables. Les efforts de ces Français doivent être le plus possible encouragés. Mais il ne semble pas qu'il y ait grand intérêt à l'imiter dans un grand nombre de villes chinoises aux frais du budget. La véritable manière d'assurer des clients à notre langue, c'est de multiplier les affaires dans lesquelles il serait utile de savoir le français. Si les écoles françaises de Pékin et de Han-keou ont trouvé tant d'élèves dans les bonnes familles, c'est que la langue étrangère en usage sur le Pékin-Han-keou leur assurait des débouchés. C'est dans les affaires que nous devons chercher en Chine non seulement nos intérêts matériels mais encore, maintenant, le genre d'influence que nous pouvons espérer encore dans ce pays.

Il convient de développer en ce qui concerne cette région, notre sens des affaires, et de le développer dans un esprit national, c'est-à-dire ne pas accepter que nos capitaux y soient à l'état amorphe, sans aucune influence sur la direction des grandes entreprises. Il faut résister à cette tendance de nos associés européens qui veulent bien se servir de notre argent, mais en ne nous laissant qu'une part inférieure dans la direction et qui, par exemple, dans la question pendante de l'emprunt pour les chemins de fer de Han-keou à Canton et de Han-keou au Seutchouan, s'obstinent à nous inviter à nous asseoir sur une simple chaise alors qu'ils se carrent dans des fauteuils.

Et si l'on songe aux chances d'affaires que réserve la

Chine, on s'aperçoit que ces chances seront sans doute accrues par un succès, même un commencement de succès, de la réforme chinoise. Aujourd'hui le Chinois inquiet de son avenir, conscient du manque d'organisation de sa patrie, se bute à l'idée de ne pas recourir aux capitaux et aux techniciens de l'étranger, même lorsqu'il aurait le plus grand intérêt à le faire pour mettre en valeur les richesses latentes de son pays. Il en résulte que pour les grandes affaires, la Chine actuelle est un peu la terre de la désillusion. Mais la défiance à la Gribouille avec laquelle les Chinois repoussent actuellement toute collaboration avec les étrangers irait sans doute s'atténuant si l'organisation de ce pays paraissait se faire normalement. On peut donc dire qu'une réforme chinoise s'opérant tranquillement et avec quelque efficacité répond à l'intérêt des étrangers en Chine envisagé dans un esprit positif.

\*  
\*  
\*

Je le crois fermement, si la France songe à une influence politique, à une valeur politique substantielle, elle ne saurait regarder en Extrême-Orient en dehors de l'Indo-Chine. C'est là seulement, dans l'Est de l'Asie, qu'elle occupe une situation ayant une importance nationale. C'est là qu'elle a quelque chose à préserver qui dépasse de beaucoup les intérêts commerciaux et financiers qu'elle peut se créer dans le Céleste Empire. C'est à travers l'Indo-Chine que nous devons considérer toute la situation extrême-orientale et juger la valeur des événements qui se produisent dans cette partie du monde. J'ai dit tout-à-l'heure que la situation actuelle du Japon nous dispensait de toute inquiétude japonaise pour notre colonie, et je voudrais convaincre mes compatriotes qu'ils ont tort d'éprouver d'instinct, comme ils le font si souvent, de la malveillance envers la réforme chinoise à l'idée qu'elle nous expose à des difficultés graves en Indo-Chine. Les Chinois auront pendant bien longtemps trop à faire chez eux pour mettre en ordre leur propre maison, pour pouvoir se préoccuper d'intervenir chez leurs voisins. Il est tout à fait invraisemblable que le mouvement de la réforme chinoise ait des conséquences directes et violentes dans notre colonie, mais cela ne veut pas dire que ce mouvement et le changement général de l'état d'esprit de l'Extrême-Orient ne doivent pas avoir en Indo-Chine une répercussion qui nous oblige à « reconsidérer », comme disent les Anglais, toute notre situation par rapport à cette colonie.

Aujourd'hui, quelles que soient les précautions que l'on s'imagine prendre, les idées occidentales sont véhiculées à travers tout l'Extrême-Orient sous forme de traductions chinoises, et je puis dire, par ma propre expérience, que si l'on montre patte blanche dans les boutiques de librairie de Hanoï, si l'on arrive à convaincre le marchand que l'on ne vient pas chez lui pour préparer une perquisition, on découvre vite qu'il a dans son arrière-boutique bon nombre d'ouvrages chinois, le plus souvent traduits du français, de l'anglais et de l'allemand, que notre administration, dans sa tournure d'esprit actuelle, saisirait volontiers comme sédition.

Mais, à mon sens et à celui de tous les hommes qui regardent d'un peu haut la situation de l'Indo-Chine, et qui ne considèrent pas la colonie comme une sorte d'île qui peut vivre en dehors de tout ce qui agite le monde voisin, ce n'est pas par la censure et les consignations d'imprimés dans les ports de débarquement, que l'on pourra neutraliser l'effet indirect, mais indéniable et profond, que produit dans notre colonie le mouvement de réforme des pays de civilisation chinoise.

Je ne saurais aborder longuement ce soir un tel sujet. Les difficultés et les chances de notre position de puissance indo-chinoise en présence de l'Extrême-Orient qui se fait, voudraient, pour être un peu largement exposées, toute



une autre Conférence. Qu'il me suffise de résumer rapidement devant vous, en terminant celle-ci, ce qui, d'après moi, devrait être la conclusion de l'autre. Le mouvement qui entraîne, et devait nécessairement entraîner l'Extrême-Orient avec le progrès des moyens de communication qui ont rapetissé le monde, peut fort bien ne pas compromettre notre situation de puissance indo-chinoise si nous savons bien faire comprendre aux Indo-Chinois leur situation dans l'Asie orientale. La nation annamite est une masse bien petite à côté de celle de l'Empire chinois. Cette nation n'est même pas maîtresse de ses destinées — et ici je ne parle pas de notre domination — puisque tout le mouvement économique du pays qu'elle occupe est entre les mains d'immigrés chinois. Avec la modernisation de la Chine, cette emprise économique pourrait se transformer en une domination autrement directe, intime, et dangereuse pour la vie nationale que celle qui a été imposée à la terre d'Annam par de lointains Occidentaux. Il est, je le sais par ce que j'en ai rencontré, des Annamites qui le comprennent et qui, du spectacle de leur peuple et de ses relations avec ses voisins ont tiré la conclusion qu'il existe une véritable solidarité franco-annamite. Ces hommes-là, qui pourraient devenir peu à peu le noyau d'un véritable parti français, conçoivent le développement de leur nation à l'abri de la couverture que nous lui donnons dans le monde. Ils comprennent qu'un accident extérieur ou intérieur qui ferait disparaître la France de l'Indo-Chine exposerait leur pays au risque de subir des maîtres et des exploitants autrement après que nous, et pouvant, en Indo-Chine, prendre une position autrement redoutable pour les indigènes que celle que nous y occupons.

Que faudrait-il pour répandre ce sentiment? D'abord, pour la Colonie, un régime inspiré avant tout par le souci d'une bonne politique indigène, une fiscalité répondant à la préoccupation de ne pas violenter les formes, les traditions et même les convenances élémentaires de la société annamite. Une administration étrangère, dominée par ce souci, commencerait par ne pas se rendre insupportable à la masse indigène. C'est là une œuvre négative peut-être, mais dont nous ne nous sommes pas toujours assez souciés. L'œuvre positive devrait résulter d'une part d'une certaine politique économique, de l'autre d'un effort méthodique d'éducation. Les Annamites, pour devenir les maîtres de la vie commerciale de leur pays, ont besoin d'être complètement formés à la création d'entreprises, la réunion et à la gestion des capitaux. A cela nous pouvons les aider de notre direction et de notre argent. Quant à l'éducation, nécessaire à leur faire comprendre la situation de leur pays, elle paraît, à qui réfléchit un peu sur l'évolution actuelle de l'Extrême-Orient, comme devant beaucoup moins affaiblir que fortifier les liens attachant l'Annam à la France.

Il est vrai que la diffusion de l'instruction comporte une certaine politique acceptée dès le début et sur laquelle on ne saurait plus, ensuite, revenir. L'éducation des indigènes ne se conçoit pas sans la volonté de leur donner, graduellement sans doute et par étapes, mais sans rechigner au fur et à mesure que leurs capacités s'affirmeraient, la part qu'ils se montreraient capables de prendre à la direction de leur pays. Cette politique comporte donc un effacement graduel du conquérant éducateur devant son élève. Je sais que cette perspective paraît très désobligeante pour quelques-uns. Devant ceux-là, je n'invoquerai pas l'intérêt séduisant d'une pareille œuvre, je leur demanderai simplement ce qu'ils voient d'engageant pour notre pays dans les perspectives contraires. L'Extrême-Orient qui s'élabore est-il un milieu dans lequel nous pouvons espérer nous maintenir indéfiniment en présence des nations qui s'organisent ou finiront par s'organiser suffisamment et sans trouver chez nos pro-

tégés autre chose que de l'indifférence ou même de la malveillance? Notre œuvre pourra-t-elle vivre et se développer dans ce milieu qui devient plus exigeant, et pour ainsi dire plus dense, sans y être servie par tout un ensemble de forces nationales que nous ne pouvons, sans hypothéquer gravement notre situation en Europe, nous exposer à devoir employer en Extrême-Orient et que nous devons donc demander au peuple protégé, organisé, éduqué par nos soins de manière à être mis à même de maintenir ses positions en présence des forces grandissantes qui doivent le menacer et le presser? Croit-on que cette politique de formation économique et d'éducation générale, amenant les protecteurs à réduire peu à peu leur part dans l'administration du pays, en commençant par le détail, mais créant entre eux et les protégés des liens de plus en plus nombreux de culture et d'affaires, n'assurerait pas à notre œuvre en Indo-Chine un plus long avenir qu'une domination sans programme large, sans partisans sérieux dans le pays et, par conséquent, exposée à tous les accidents? Et il ne s'agit pas là d'une politique d'abdication; il ne s'agit pas le moins du monde de reculer devant des éléments désordonnés et révoltés que l'intérêt même de cette œuvre pour les indigènes nous obligerait au contraire à réprimer toujours vigoureusement. Ce n'est pas devant ces éléments insurrectionnels, mais bien devant des hommes volontairement formés par nous que nous élargirions peu à peu la part des indigènes dans l'administration de leur pays. En somme que s'agit-il de faire sinon de donner réellement, en s'inspirant des nécessités nouvelles qui surgissent en Extrême-Orient, à notre politique indo-chinoise le programme généreux dont elle se réclamait à ses débuts? Je ne puis pas m'attarder sur ce sujet, mais il faut bien se convaincre que c'est par l'application de ce programme que nous assurerons à la fois la durée de notre œuvre en Extrême-Orient et les destinées en tant que nations individuelles et originales des peuples que nous avons pris en charge. C'est à la réalisation de cette politique que je voudrais voir mon pays occuper les années de tranquillité et de sécurité que semble bien lui promettre en Indo-Chine la situation internationale présente de l'Extrême-Orient dont l'exposition a fait l'objet principal de cette conférence.

M. Eugène Etienne, résumant ensuite les conférences faites cette année sur l'Asie à l'Ecole des Sciences politiques, a montré à grands traits et avec beaucoup d'éloquence quelle devait être la politique générale de la France envers les différentes nations asiatiques.

#### M. ALBERT-AUGUSTE FAUVEL

Le Comité a récemment perdu un de ses anciens adhérents, et le Bulletin un collaborateur hautement apprécié. M. Albert-Auguste Fauvel est mort dans sa ville natale de Cherbourg, dans sa cinquante-huitième année.

Il était fils d'Auguste Fauvel, lieutenant de vaisseau, mort en 1867, et qui avait été le gouverneur du duc de Penthièvre pendant un voyage que ce prince fit autour du monde.

M. Fauvel qui s'était destiné à la marine dut renoncer à la carrière paternelle pour cause de myopie. Dès lors, il se tourna vers les douanes impériales chinoises dans lesquelles il entra au mois de juillet 1872. Il y resta, marquant sa place comme un des membres français les plus distingués de ce corps, jusqu'au 25 août 1884, date à laquelle les hostilités entre la



Chine et la France l'obligèrent à quitter le service chinois. Depuis lors, M. Fauvel avait été inspecteur de la Compagnie des Messageries maritimes où il fut mis à la retraite le 1<sup>er</sup> décembre 1908.

M. Albert-Auguste Fauvel séjourna longtemps à Pékin, Tchefou, Changhaï et Hankeou, et il se signala par la publication d'un grand nombre de travaux sur les régions de l'Empire chinois où il avait ainsi vécu, et sur la Chine en général. Ses travaux plus techniques pendant la période où il était au service des douanes impériales maritimes, portèrent en particulier sur la province de du Chan-toung, sa botanique, ses vers à soie sauvages, ses mines, et aussi sur l'archipel des Tchousan et la côte voisine du Tche-kiang.

Depuis 1884, M. Fauvel, devenu indépendant du gouvernement chinois, put se livrer à des études plus générales sur toutes les questions qui se posèrent en Chine : occupation de Kiao-tchéou, de Ouei-hai-ouei, tentatives italiennes sur le Tche-kiang, régime des concessions étrangères, création des premiers chemins de fer chinois, disparition d'hommes célèbres tels que Li Hong Tchang, etc. etc., études qui furent publiées par le *Correspondant*, la *Revue française de l'étranger et des colonies*, la *Revue politique et parlementaire*, la *Revue de géographie*, le *Bulletin de la Société de Géographie Commerciale* et les *Questions Diplomatiques et Coloniales*.

En dehors de la Chine, M. Fauvel avait étudié certaines questions relatives à la mer des Indes, et ses travaux sur les Seychelles font particulièrement autorité.

Au Bulletin de notre Comité il avait donné en 1904 un article très complet sur la Corée et un autre en octobre 1909 sur la marine de guerre japonaise. Il est mort au moment où il préparait pour nous un article que nous lui avons demandé sur la question à l'ordre du jour de la réfection de la marine chinoise.

M. Albert-Auguste Fauvel se distinguait par un caractère d'une rare droiture et une énergie laborieuse qui méritent à sa mémoire l'estime profonde de tous ceux qui l'ont approché.

#### AVIS

Le Comité a été saisi de demandes de livres par certains groupements français d'Extrême-Orient, dont le budget ne permet pas la création rapide de bibliothèques suffisant aux besoins de leurs membres. Nous serions reconnaissants à ceux de nos adhérents qui pourraient disposer d'un certain nombre de livres de bons auteurs, faisant honneur à notre littérature, et pouvant servir à la diffusion de notre influence morale. Les classiques, en particulier, les mémoires et les ouvrages historiques seraient utiles à nos compatriotes d'Extrême-Orient, à qui nous nous empresserons de faire parvenir les livres que nos adhérents pourraient distraire pour eux de leurs bibliothèques.

## A propos d'un discours

Le discours prononcé par M. Klobukowski, le 27 novembre 1909, à l'ouverture de la session ordinaire du Conseil supérieur, nous arrive au moment où nous allons mettre sous presse. Nous ne pouvons donc en publier que de très courts extraits nous réservant d'y revenir plus tard, car si les discours des gouverneurs généraux donnent sur certains points une représentation un peu officielle des faits, si, en particulier, celui du 27 novembre défend quelques réformes dont l'efficacité réelle nous paraît devoir se montrer un peu inférieure à leur valeur apparente, ils cherchent à faire une revue complète des divers aspects de la vie de la colonie et fournissent une excellente occasion de les examiner d'ensemble.

Mais il est une réflexion que nous ne saurions tarder à faire à propos du discours de M. Klobukowski, c'est qu'il a donné prétexte à certains journaux pour lancer tout à coup de bien intempestives appréciations sensationnelles sur l'Indo-Chine. Rien ne peut corriger certaines feuilles d'un ton mélodramatique qui rend de plus en plus difficile à l'opinion de ce pays de suivre nos grands intérêts nationaux avec le sens des proportions et un peu d'esprit de suite et, ce qui est encore plus grave, qui nous fait dangereusement manquer de tenue et de certitude de nous-mêmes aux yeux des peuples protégés. Tout d'un coup, sans avoir suivi ni exposé les faits qui expliquent que tout n'est pas pour le mieux dans notre colonie indo-chinoise, on s'écrie que notre œuvre asiatique est menacée, que l'Indo-Chine est en péril. On en parle de manière à faire croire au lecteur asiatique possible, auquel il faudrait toujours penser, que nous ne nous sentons plus sûrs de pouvoir tenir cette colonie. On fausse de plus en plus ce qu'on pourrait appeler le bon goût politique du public en découvrant tout à coup une très grave question coloniale, à défaut de quelque affaire Steinheil pouvant procurer la « petite secousse » quotidienne au lecteur. Le Dé Tham devient une réalité énorme ou, tout au moins un symbole terrifiant. On parle de pacifier l'Indo-Chine un peu comme s'il s'agissait avant tout de songer à des mesures militaires, à un recours au sabre, alors qu'il n'y a qu'une poignée de pirates en armes et que la question, essentiellement administrative et morale, consiste à rassurer, à satisfaire par une politique systématique et patiente, des millions d'indigènes, non pas insurgés mais inquiets parce que tracassés et justement mécontents d'un régime qui a beaucoup plus tendu à se servir d'eux qu'à les servir. Les événements de ces derniers temps sont issus de causes extérieures, en particulier de la guerre russo-japonaise — dont l'effet culminant sur les imaginations indo-chinoises semble s'être produit en 1908 — agissant sur une population sourdement mécontente d'avoir vu dégrader peu à peu son ancien système administratif devenu moins respectable mais non pas moins coûteux, d'avoir



été obligé de subir, en outre, le faix d'une administration européenne surabondante mais dont l'utilité et la bienfaisance ne lui apparaissaient pas toujours, et d'avoir dû payer des impôts moins lourds par l'argent qu'ils coûtent que par les tracasseries invraisemblables dont certains d'entre eux sont devenus la cause perpétuelle. Le mal de l'Indo-Chine n'a pas été subit comme l'attention que l'on veut bien lui donner. La colonie souffre simplement des accidents d'une diathèse déjà ancienne déterminée par l'habitude de la faire servir, en la transformant en une espèce de foire aux places, à l'entretien des clientèles politiques de la Métropole et aux affaires de certains Français, sans aucun souci des intérêts durables ni des responsabilités de la France elle-même en tant que nation et que personne morale.

C'est là une constatation qui commence à s'imposer à tous ceux qui prennent la peine d'étudier notre colonie. On la trouve exprimée ou sous-entendue à chaque page de l'intéressant rapport du budget des Colonies par M. Messimy, que nous regrettons de ne pouvoir commenter dans ce Bulletin, mais auquel nous nous réservons également de revenir. Une pareille situation ne saurait être améliorée par les crises d'une attention aussi nerveuse qu'inconstante. Elle ne le serait pas davantage par l'application à notre colonie de ce système qui veut toujours trouver un responsable qu'il suffira d'écarter pour que tout aille le mieux du monde, et qui se borne à sortir du Parlement, pour l'appliquer aux colonies, l'illusion et la fiction politiques qui y règnent et grâce auxquelles, lorsque « cela ne va pas », on change de ministère et on permet par là à peu près aux mêmes errements de durer en paix pendant le temps que mettent à s'user le nouveau cabinet et ses discours-programmes.

C'est non tel ou tel personnage, tel ou tel bouc émissaire, mais bien la France, par ses dirigeants, qui est responsable, d'une manière permanente, de l'état de choses de l'Indo-Chine et qui, éventuellement, devrait en subir la peine. Cet état relève d'un sérieux examen de conscience et il ne s'améliorera que si une volonté durable, patiente, résolument ennemie du bluff et des panacées qui servent leurs inventeurs et non les malades auxquels on les inflige, s'applique à en faire peu à peu disparaître les vraies causes, du moins celles qui dépendent de nous-mêmes et qui sont probablement les pires.

Mais cette situation est-elle plus mauvaise à la fin de 1909 qu'il y a un ou deux ans? Rien ne permettrait de l'affirmer, en dépit de la crise d'alarmisme qui se déclare en France, et de croire que la difficulté s'est récemment aggravée en Indo-Chine autrement que par ce fait qu'on l'a laissée durer identique à elle-même, ce qui est certes fort mauvais déjà. Que constate, en somme, M. Klobukowski? Qu'il y a quelques pirates, une population mécontente et des espoirs inspirés à ce mécontentement par la guerre russo-japonaise? Mais qui donc ignorait cela déjà depuis longtemps? Et le gouverneur général ajoute une chose

fort raisonnable, c'est que nous n'avons, à l'égard des factieux, qu'à agir résolument, car le désordre qui résulterait de leur succès serait sans doute fatal au peuple annamite en présence de l'Extrême-Orient nouveau, et qu'il nous faut empêcher ces factieux de trouver un appui et des échos dans la population paisible en écartant les causes légitimes du mécontentement de cette dernière. Pas d'humanitarisme imbécile, de la répression contre quelques-uns, des réformes pour la masse.

Les mesures suivantes s'imposent, dit M. Klobukowski... D'une part achever de ruiner les espérances des factieux irréductibles, résolus à entretenir dans le pays un état d'agitation systématique, le seul propice à la réalisation de leurs audacieux desseins.

Ensuite tenter un grand effort pour nous concilier plus complètement les masses laborieuses disposées à se laisser guider par nous, du moment que nous aurons acquis une compréhension exacte et impartiale de leur mentalité et de leurs légitimes désirs. (Page 11 du discours du 27 novembre.)

Ces légitimes désirs tendaient surtout à une amélioration du régime fiscal et en particulier à la suppression des tracasseries résultant des monopoles du sel et encore bien plus de l'alcool. M. Klobukowski ne pouvait réaliser sur ce point une réforme immédiate, puisqu'il a trouvé la colonie liée, pour un certain nombre d'années, par des contrats avec des particuliers concessionnaires de l'exploitation de ces monopoles. Mais du moins le gouverneur général a-t-il pris toutes les mesures qui pouvaient dès à présent être prises pour débarrasser la colonie de ces contrats malfaisants. Dans son discours du 27 novembre (pages 104 et 105), il résumait ainsi ce qui a dès à présent été fait à cet égard.

La situation faite à l'administration par ces contrats a été l'objet des délibérations de votre Commission permanente; dans ses séances des 13, 18 et 27 mai 1909, cette assemblée s'est, à l'unanimité, prononcée contre le renouvellement de tous ces contrats à leur expiration. Les concessionnaires intéressés en ont été officiellement avisés.

Subsidiairement et en conséquence de cette décision de principe irrévocable, le gouvernement, après consultation de la Commission permanente du Conseil supérieur et du département, usant du droit que lui confèrent les articles 2 et 27 de son contrat avec la Compagnie générale, reprendra sa liberté d'action dès le 31 décembre 1910 et assurera provisoirement en régie, dans le Nord-Annam et le Tonkin, la vente des alcools indigènes comme elle l'assure, depuis la fin de 1905, en Cochinchine sans susciter aucune protestation.

Le même régime sera appliqué, à partir de cette date, pour la vente du sel au Tonkin et dans le Nord-Annam, par suite de l'expiration du contrat de vente en vigueur, conclu pour dix ans avec cette même Compagnie générale, le 21 décembre 1900, et qui, de même que les contrats relatifs aux alcools, ne doit pas être renouvelé. Le projet de budget général pour 1910 prévoit, à cet égard, les crédits de préparation nécessaires.

Ainsi, dès le 1<sup>er</sup> janvier 1911 et dans toute la mesure légale actuellement possible, seront apportées à la vente des alcools indigènes et du sel diverses améliorations que les populations depuis longtemps réclament avec insistance et que, je le répète, il eût été impolitique et profondément injuste de leur refuser.

Il a fallu à M. Klobukowski, pour prendre aussi



nettement attitude contre des intérêts particuliers très étrangers à l'intérêt général, mais singulièrement puissants, un courage qui se mesure aux attaques dont il a été l'objet. La situation de la colonie aurait sans doute été peinte par certains sous des couleurs moins noires s'il n'avait eu l'audace de cette initiative. Si quelques-unes des réformes défendues devant le Conseil supérieur nous paraissent d'une valeur douteuse, il faudra conserver beaucoup de gré au gouverneur général qui a eu la détermination d'engager celle-là aussitôt que les contrats qui lient son administration lui en ont donné le droit.

Sur d'autres points, M. Klobukowski a encore esquissé les principes d'une saine politique indigène. Pour préparer des efforts destinés à y remédier, il a dénoncé une de nos pires erreurs, celle qui a consisté à avilir, à discréditer et en même temps à détourner de nous une administration indigène dont nous avons cependant besoin pour ne pas nous mouvoir en aveugles au milieu d'une poussière d'hommes.

En restreignant, que dis-je, en annihilant, comme on l'a fait au Tonkin plus spécialement, l'action des mandarins indigènes, on s'était privé de leur concours spontané : découragés, humiliés même, certains se sont éloignés de nous, continuant, par crainte et par nécessité de vivre, à remplir leur rôle d'intermédiaires, mais avec une passivité qui les réduisait entre nos mains à l'état d'instruments imparfaits, parfois même dangereux. (Discours, p. 13.)

Mais, nous ne pouvons, comme nous le constatons en débutant, commenter toutes les idées et tous les projets exposés dans le discours du 27 novembre. Ce serait passer en revue à peu près tous les problèmes indo-chinois. C'est dire que nous aurons à y revenir, de même qu'au rapport de M. Messimy, puisque la fonction d'organes comme notre Comité, leur raison d'être essentielle et la justification du concours qu'ils demandent à leurs adhérents est d'étudier à l'avance et de suivre, pendant les périodes où s'en désintéressent les quotidiens, de plus en plus adonnés à l'actualité et au sensationnel, les intérêts nationaux dont la défense exige, avec l'indépendance, une attention constante et l'élaboration d'une doctrine.

---

## LA SITUATION DE LA PERSE

A LA FIN DE 1909

Il y aura trois ans le 1<sup>er</sup> janvier 1910 que Mouzaffer ed Din, quelques jours avant de mourir, a accordé à son peuple la Constitution qu'il réclamait. Pour la première fois résonna alors à ses oreilles les grands mots de responsabilité ministérielle, de liberté d'enseignement, d'égalité devant la loi ! L'avenir devait aussi lui apprendre le prix de ces cadeaux d'Occident. A son avènement, Mohammed Ali, pour se concilier les bonnes grâces de ses sujets, sacrifia d'abord au

libéralisme. Ce n'était que pour « sauver la face » et la manière forte fit bientôt place. Son court règne devait se passer en perpétuels « recours au sabre » entrecoupés de serments de fidélité à la Constitution octroyée par son père et qu'il avait fait à son successeur « un devoir royal » de reconnaître et d'observer. Ces crises de despotisme, tempérées de promesses libérales mais trompeuses, aliénèrent à Mohammed la confiance des Persans et le sympathique appui de ses protecteurs anglais et russes. L'agitation constitutionnelle avait introduit dans la vie sociale de la Perse des éléments auxquels ce pays n'était pas préparé. Les maladresses de Mohammed Ali ne firent qu'accentuer les désordres du nouveau régime, et la vague révolutionnaire, un moment apaisée, déferla avec rage dans les coins le plus reculés de l'Iran.

Au mois de juillet 1908, la lutte recommença acharnée entre constitutionnels et royalistes. L'octroi d'une Constitution à la Turquie redoubla l'ardeur des nationalistes. Un ancien marchand de chevaux et un ancien maçon, Sattar Khan et Baghir Khan, prirent la direction du mouvement révolutionnaire dans l'Azerbaïdjan. Du Nord, la révolution gagna rapidement les provinces du Sud, le Guilan, le Masanderan, et à l'Est, le Khorassan. Comme en décembre 1905, ce fut le clergé chiite qui donna le signal de la révolte, et l'année 1909 a été particulièrement féconde en événements importants.

En janvier, l'ancienne capitale religieuse et politique du royaume, Ispahan, tombait entre les mains des nationalistes. Nos lecteurs ont encore présent à l'esprit le récit des batailles livrées sous les murs de Tebriz, l'histoire du long siège de cette ville qui résista à l'assaut des lieutenants du Chah jusqu'à l'entrée des cosaques du général Snarski, à la fin d'avril dernier. L'intervention menaçante des Anglais et des Russes força l'indécis monarque à capituler. Le 6 mai, jour anniversaire de sa naissance, Mohammed fit savoir à son peuple, par une proclamation, qu'il désirait rétablir la Constitution, publier une nouvelle loi électorale et convoquer un nouveau medjliss pour le 19 juillet. Comme premier gage de ses bonnes dispositions, il renvoya son grand vizir et écarta provisoirement de son entourage les éléments par trop réactionnaires. Pas plus que le « recours au sabre » de juin 1908, ce recours trop tardif au libéralisme ne devait réussir à consolider le trône chancelant du fils de Mouzaffer. Les journées de juillet l'ont prouvé. Parti le 17 juin avec cinq mille *bakhtiaris* fidèles, le sardar-assad, Hadji Kuli Khan, arrivait à Koum dans les premiers jours du mois suivant. Avec ses *fidais*, le sipahdar Nassir es Saltaneh se concentra de son côté à Kazvin. Le 13 juillet, au petit jour, ces deux chefs de bandes, avec leur armée improvisée, entraient à Téhéran. Trois jours après, le Chah déchu s'enfuyait à la légation de Russie, et le 20, le gouvernement des nationalistes inaugurait son règne en couronnant le jeune veli'ahd Soltan Ahmad Mirza. Aidés d'un conseil de régence,



sous la présidence d'Azad-el-Mouk les champions du nationalisme, le sipahdar et le sardar-assad, prirent la direction des affaires.

Depuis la chute de Mohammed Ali, les affaires de Perse sont dans un état de transition. Il y a bien un nouveau régime mais, comme le faisait si justement remarquer le correspondant spécial du *Times*, un régime qui en réalité « a besoin d'un mandat du pays », et il ajoutait : « La Perse est un tout inarticulé, et le constitutionalisme des nationalistes est une idée comprise et propagée par une fraction très restreinte du peuple persan. » A part quelques grandes villes du Nord, comme Tebriz, Reht, Kazvin, qui ont été les plus ardents foyers de l'agitation constitutionnelle, le reste de l'Iran a accueilli avec indifférence ou ignorance ses nouveaux maîtres. Les partisans du sardar-assad étaient de simples paysans plus intéressés du rapport de leurs troupeaux que des travaux d'un medjliss et n'ayant aucune ambition politique. A côté d'eux, une horde indisciplinée d'agitateurs de profession, des Caucasiens, des Turcs arméniens et quelques aventuriers européens, russes, allemands ou suédois. Entre ces deux éléments d'allures et de passions si diverses, la situation des deux chefs du nationalisme a été singulièrement ingrate. Après avoir, au lendemain des journées de juillet, formé un cabinet provisoire, ils s'adjoignirent un comité pour recueillir, au moment des élections, les désirs et les vœux des nationalistes et, sans empiéter sur le pouvoir exécutif, donner son avis sur les réformes à introduire. Bientôt ce comité consultatif n'eut plus qu'une ombre de puissance et le sardar et le sipahdar devinrent les maîtres incontestés. Cette concentration des pouvoirs fit crier au despotisme : on accusa le sipahdar, qu'un passé royaliste rendait suspect, et, quelques jours allèrent jusqu'à le dénoncer comme un réactionnaire, un despote, un agent de la Russie. Son collègue, le sardar-assad, fut en butte aux mêmes attaques, quoique moins violentes ; un millier de bakhtiaris, réunis à Téhéran, dévoués à sa cause et prêts à obéir à ses ordres, commandaient à son égard un peu plus de respect.

L'ancienne « Maison du Conseil national de Perse » a été solennellement rouverte le 13 novembre et ses hôtes nouveaux ont accordé leur confiance à ces deux hommes qui, par leur courage et leur intelligence, ont fait triompher la cause libérale. Souhaitons qu'elle soit mieux servie par le second medjliss. La Russie et l'Angleterre ne lui marchanderont pas, si on y fait loyalement appel, leur appui moral et financier. Il faut pour cela que l'amour-propre patriotique des nationalistes s'en accommode dans l'intérêt même de la réorganisation et du calme dont leur pays a si grand besoin depuis trois années de désordre. Impatients de toute tutelle étrangère, les Jeunes-Persans se sont élevés à plusieurs reprises contre la présence des troupes étrangères sur leur sol. Ils ont pu cependant constater, qu'outre un accord fidèlement suivi, un état constant d'anarchie l'autorisait, qui plus est, la rendait même

nécessaire. La récente affaire d'Ardébil et celle plus récente encore de l'attaque près de Chiraz des caravanes de deux consuls généraux Russes par des brigands kachghais — pour ne parler que de celles-là — le prouvent suffisamment. Sir Edward Grey aux Communes, et M. Isvolski à la Douma, ont d'ailleurs maintes fois affirmé leur volonté de ne pas intervenir dans les affaires intérieures de la Perse, de ne pas porter la moindre atteinte à l'indépendance de ce pays.

L'Angleterre et la Russie ont simplement et légitimement voulu sauvegarder la vie de leurs ressortissants et les intérêts de leur commerce. Aussitôt que le calme est revenu dans les ports du Sud, le gouvernement anglais a réembarqué ses marins ; de même le gouvernement russe a déjà retiré ses cosaques des villes du Nord soumises à son influence où leur présence avait été reconnue inutile.

Au lieu de s'inquiéter de l'éventualité d'une intervention étrangère, les Persans devront se préoccuper de lui retirer à l'avance, par des réformes, toute raison d'être. « En réalité, comme l'écrivait déjà en 1907, M. Eugène Aubin, toute la Perse est à refaire : elle vit malaisément dans l'antique édifice élevé par les Sassanides, les Mongols et les Séfévis, édifice si lézardé que, n'était l'indolence iranienne, il se fût effondré au cours du dernier siècle. Il s'agit maintenant de rechercher dans les traditions héritées du passé, en les combinant avec les enseignements de l'Europe, les éléments d'une administration, d'un système financier, d'une organisation scolaire et judiciaire. Avant toute autre chose, la Perse a besoin de finances en règle, dégageant les sources de l'impôt, afin de liquider au plus tôt les dettes menaçantes pour l'indépendance nationale, et de procurer l'argent nécessaire à l'institution des réformes. Il lui faut des juges assurant une garantie aux libertés nouvelles, des maîtres pour élever la génération à venir. La reconstitution de l'armée est d'une utilité moins immédiate : car la race n'est pas belliqueuse, et le pays, formant tampon entre deux grands empires, paraît mieux protégé par la diplomatie que par la guerre. »

Le nouveau medjliss, s'il veut se montrer plus à la hauteur de sa tâche que son aîné, qui s'était attiré ce sévère jugement d'un parlementaire de marque l'imam Djouma : « le gouvernement constitutionnel a grandement profité à tous les pays du monde excepté à la Perse, où jusqu'à présent, son seul résultat a été l'anarchie », devra méditer ces sages paroles écrites par un homme qui connaissait bien la Perse, avait vu ses faiblesses et prévoyait ses besoins. Pour le moment ils sont surtout d'ordre financier. Faites-moi de bonnes finances et je vous ferai de bonne politique pourra répéter un nouveau baron Louis persan. Il faut dire à l'éloge du Parlement qu'il vient justement d'approuver les propositions de son gouvernement, en ce qui concerne un emprunt anglo-russe et, comme l'ont fait les Jeunes-Turcs, l'utilisation de compétences européennes pour la réorganisation des finances du royaume. Espé-



rons en la clairvoyance des députés pour souscrire à ces excellentes mesures, en même temps que pour faire droit aux garanties que prêteurs et conseillers exigent si légitimement, afin qu'au printemps prochain, dans cet Orient perpétuellement troublé, la Perse reprenne enfin sa situation, et que, dans l'avantage de tous, voisins comme amis, l'ordre et la prospérité reflourissent avec les roses d'Ispahan!

M. SAUVÉ.

## LA NOUVELLE-CALÉDONIE ET L'AUTONOMIE

La Nouvelle Calédonie qui, en 1903, fêtait le cinquantenaire de la domination française par des marques d'un loyalisme non douteux, était déjà à ce moment, nous l'avons montré ici-même (1), dans une situation pénible. Depuis cette époque le mal n'a fait que s'aggraver et cette colonie, au sous-sol fort riche, au climat excellent, cette colonie de peuplement, une espèce si rare dans la variété de nos possessions d'outre-mer, est aux prises avec les difficultés économiques et financières les plus graves. Le trésorier général, il n'y a pas très longtemps, fut sur le point de refuser le paiement aux créanciers de la colonie.

La misère était telle qu'on aspirait à l'exécution de travaux publics pour l'atténuer. Après bien des péripéties d'ordre administratif, un emprunt de 3.400.000 francs fut autorisé par décret du 19 février 1909. Une partie de cet emprunt, soit 2.200.000, francs devait servir à prolonger jusqu'à Faïta le tronçon de chemin de fer existant entre Nouméa et la Dumbé. Mais, huit mois après le décret autorisant cet emprunt si longtemps attendu, et au moment même où on allait procéder à l'adjudication des travaux, ordre fut donné d'y surseoir sous prétexte que le tracé devait être modifié. Cet ordre causa dans la colonie une très vive émotion. Un grand meeting de protestation se tint à Nouméa le 29 août dernier et le Conseil général, réuni en session extraordinaire, se plaignit lui aussi de ce nouveau retard apporté, à la dernière heure, à l'exécution d'un projet que tous les comités compétents avaient approuvé. Ce n'était pas seulement en l'espèce contre la non-exécution d'une voie ferrée qu'on protestait, c'était aussi contre une mesure qui allait prolonger la misère d'un grand nombre d'individus.

La faim est mauvaise conseillère, dit-on; la misère ne l'est pas moins et il y eut en Nouvelle-Calédonie quelques protestations contre l'attitude de la métropole. Mieux vaudrait, dirent quelques-uns, rompre un lien qui n'a pour nous que des conséquences fâcheuses, que de continuer à vivre misérablement à côté de richesses qu'une organisation différente nous permettrait d'utiliser.

Ces récriminations resteront isolées, les sépara-

tistes n'ont pas de troupes derrière eux; mais il y a nombre de Calédoniens qui, tout en restant encore attachés à la métropole, sentent que la situation actuelle ne peut se continuer sans grossir les disciples des séparatistes et recherchent les moyens de concilier les intérêts calédoniens avec l'attachement à la France.

Ces hommes se sont réunis en un comité de défense des intérêts calédoniens et ils ont étudié les causes du marasme actuel. Suivant eux, ce marasme a des causes à la fois économiques et politiques.

Le régime douanier de 1892 est la plus active des causes économiques qui ruinent le pays. Il a pour conséquence de forcer les Calédoniens à acheter cher et à vendre bon marché; aussi les producteurs de cette île ont-ils émigré ces temps derniers en assez grand nombre. Parmi les causes politiques, une centralisation effective engendre de grands maux. « On nous a imputé dernièrement, dit le Comité de défense, comme dépenses obligatoires, d'énormes frais de justice et de gendarmerie, nécessités par la présence d'un bague nuisible au développement de la colonie, et de libérés que l'odieuse loi de 1854 oblige à vivre et mourir sur cette île sans espoir de la quitter jamais. La subvention annuelle, d'ailleurs décroissante de la métropole, ne suffit pas à payer cette dépense, et malgré une réduction de moitié des effectifs de la gendarmerie, nous sommes, depuis 1900 en déficit de près de 900.000 francs. » Le Comité signale d'autres abus, puis il arrive à celui du fonctionnarisme. Sur un budget de 3.675.000 fr., la solde des fonctionnaires absorbe 1.800.000 fr. Le reste, soit 800.000 francs (défalcation faite des 415.600 francs de dettes exigibles, des 300.000 fr. de subventions postale et à divers, etc..., assure la marche des services les plus indispensables. Enfin grâce à la centralisation que nous signalions plus haut, le dernier emprunt de 3.400.000 francs n'a été autorisé qu'au bout de trois ans. Pendant ce temps, 1.000 Français ont quitté le pays. Si tant de Français l'ont quitté, beaucoup de hauts fonctionnaires du ministère des colonies ont fait sa connaissance, car depuis 1903 la Calédonie n'a pas compté moins de huit gouverneurs titulaires ou intérimaires.

Ce tableau fort raccourci des déboires de la Nouvelle-Calédonie explique qu'on trouve en ce pays des germes de mécontentement. Cependant tout espoir en un avenir meilleur, sous l'égide de la France, n'est point perdu. Très judicieusement un grand nombre de Calédoniens ont pensé que l'emprunt, si utile qu'il fût, ne guérirait point le mal dont souffre le pays; ce remède peut être plus qu'un anesthésiant, il peut apporter quelque amélioration définitive, mais pas un rétablissement complet, aussi les Calédoniens ont-ils cherché un remède qui, celui-là, pensent-ils, serait tout à fait opérant; ce remède serait l'autonomie.

Pour l'obtenir, le Comité de défense des intérêts calédoniens, composé de 1.591 adhérents de race blanche et de condition libre (non fonctionnaires), a élaboré un projet de statuts qu'il a envoyé tout

(1) Voir le numéro de septembre 1903.



récemment à tous les membres du Parlement. Nous allons en donner les grandes lignes.

Après avoir posé comme principe que la collectivité calédonienne était et voulait rester française, le statut reconnaît aux habitants de la Nouvelle-Calédonie, de nationalité française, le droit de s'administrer eux-mêmes et de voter toutes les lois locales ou de demander la promulgation de toutes les lois métropolitaines qu'ils jugeront utiles au bon ordre, à la sécurité publique, à l'hygiène et à la prospérité matérielle et morale de leur pays.

Ces lois seront votées par un conseil général de 19 membres, élus par la population suivant les règles actuelles. Quand ce conseil demandera l'application d'une loi métropolitaine, le gouverneur devra la promulguer dans les deux mois. Cette assemblée réglera le mode d'assiette et de recouvrement et le tarif des taxes, à l'exception des taxes douanières. Elle votera définitivement les emprunts locaux et communaux, sous la réserve que l'avenir ne doit pas être engagé pour une période supérieure à cinquante ans et pour un quantum supérieur à 1.000 francs par habitant français de condition libre. La législation douanière métropolitaine continuera à être appliquée en Nouvelle-Calédonie, sous la condition formelle que les produits calédoniens seront considérés comme produits nationaux et jouiront à leur entrée en France des mêmes franchises douanières dont bénéficient les produits français à leur entrée en Nouvelle-Calédonie.

Le gouverneur, qui sera nommé par la métropole, aura un très large pouvoir. C'est lui qui préparera le budget, nommera à tous les emplois du cadre local, lequel comprendra tous les fonctionnaires de la colonie, à l'exception du gouverneur, de son chef de cabinet et des magistrats de l'ordre judiciaire. Mais ce représentant de la métropole aura de plus un droit de *veto* en ce qui concerne toutes les lois votées par le conseil général. Avant d'user de cette prérogative, le gouverneur adressera un message au conseil général qui délibérera une seconde fois. S'il maintient les termes de son premier vote, le gouverneur prononcera le *veto* et soumettra la question au ministre des Colonies. Si le ministre croit devoir donner raison au gouverneur, une nouvelle assemblée législative sera appelée à délibérer sur la question, objet du litige. Mais, même dans le cas où elle persisterait dans l'opinion exprimée par le précédent conseil général, c'est la métropole qui aurait le dernier mot. C'est, en effet, le Conseil d'Etat qui sera appelé à trancher le différend et qui le tranchera souverainement.

La métropole continuerait, on le voit, à avoir d'importantes garanties.

Comme compensation à l'autonomie qu'elle réclame, la Nouvelle-Calédonie renoncerait à toute revendication relative à toute participation quelconque dans l'élaboration des lois nationalistes, et notamment à toute velléité de représentation dans le Parlement métropolitain. Le fait vaut la peine d'être noté.

La Nouvelle-Calédonie renonce, en outre, à toute subvention métropolitaine. Néanmoins, tant qu'il y aura une population pénale, elle demande une participation de la métropole dans les dépenses de police et de justice qui, de ce fait, sont accrues.

Telles sont les grandes lignes du projet de statut élaboré par le Comité de défense des intérêts calédoniens.

Il y aurait quelques retouches à apporter à ce projet, notamment en ce qui concerne la population indigène, dont le projet ne se préoccupe pas et pour laquelle on doit stipuler certaines garanties, puisqu'elle représente 32.000 individus sur une population totale de 53.000 habitants. Toutefois, il est fort raisonnable dans son ensemble et il faut souhaiter que le Parlement y prête attention. Le dédaigner serait décourager une colonie que ses souffrances n'ont pas détachée de sa métropole, qui affirme vouloir rester française et qui fait d'intelligents efforts pour prospérer sous cette tutelle.

E. P.

## UNE COLONIE DE COLONIE

### LA NOUVELLE-GUINÉE ANGLAISE<sup>(1)</sup>

Dans la masse des terres qui parsèment l'Océan Pacifique, la Nouvelle-Guinée offre un sujet d'études intéressant à divers titres. Par sa superficie d'abord (2), qui en fait la plus grande île du globe — si l'on considère l'Australie comme un continent — ce que l'on trouve dans un pays aussi vaste, ce qui s'y passe ne saurait en effet être tout à fait indifférent; par sa situation géographique ensuite, qui en fait une zone de transition entre l'Insulinde et l'Australie, zone de transition par le climat, la végétation et la faune, Elle offre par là, pour le naturaliste, un attrait particulièrement séduisant. Enfin par ses habitants, chez lesquels le sociologue peut observer encore la vie primitive dans toute sa pureté — nous voulons dire dans toute son originalité, car il est peu de pays qui aient été aussi peu pénétrés et qui soient, sur d'aussi vastes espaces, à peu près inconnus. Comme le naturaliste, l'ethnologue a encore fort à faire en Nouvelle-Guinée, malgré les travaux déjà considérables qui y ont été entrepris dans cet ordre d'idées.

Les territoires de la Nouvelle-Guinée et les îles avoisinantes sont, comme l'on sait, soumis à trois dominations différentes. La portion située à

(1) Nous avons pu utiliser, pour cette étude, indépendamment des ouvrages généraux sur la Nouvelle-Guinée anglaise, le dernier rapport officiel présenté au Parlement australien; ce document s'arrête malheureusement au 30 juin 1908, — ainsi qu'un livre du colonel Kenneth Mackay, qui fut chef de la Commission royale d'enquête de 1906, publié tout récemment à Londres sous le titre : *Across Papua*.

(2) Superficie de la Nouvelle-Guinée : 805.541 kilomètres carrés avec les îles, d'après Demangeon; 785.362 sans les îles, d'après Vivien de Saint-Martin.



l'Ouest du 141° longitude Greenwich appartient aux Pays-Bas, qui occupent 390.000 kilomètres carrés environ — c'est à peu près la moitié de la superficie totale; — l'Allemagne et l'Angleterre se partagent le reste en portions presque égales. Cette dernière puissance ayant dans son lot la partie sud-orientale qui regarde l'Australie; la frontière anglo-allemande rejoignant le littoral nord-est de l'île à la hauteur de 8° latitude sud, la Grande-Bretagne dispose ainsi des deux rivages de la presqu'île qui termine la Nouvelle-Guinée au Sud-Est, avec l'archipel de la Louisiade. C'est de la colonie anglaise seulement que nous avons l'intention de nous occuper aujourd'hui (1).

\*  
\* \*

C'est entre 1880 ou 1882 que, à la suite des voyages effectués par Stanley, Yule, Blackwood, Moresby, l'on commence à se préoccuper, à Sydney et à Brisbane, des conséquences que pourrait avoir, pour l'avenir du continent austral, l'établissement en Nouvelle-Guinée d'une puissance étrangère quelconque. Pour devancer l'Allemagne, qu'on disait avoir jeté les yeux sur la région avoisinant le golfe de Papouasie, la colonie de Queensland prit l'initiative, en 1883, d'annexer le pays au nom de l'Angleterre. Mais dans la métropole, on ne partageait pas les appréhensions des coloniaux et peut-être avait-on éprouvé quelque mécontentement à voir des personnalités sans mandat engager l'empire dans cette aventure. Toujours est-il que Londres refusa son assentiment. Les effets de cette politique des yeux fermés ne se firent pas attendre; dès 1884, l'Allemagne hissait son pavillon sur la côte nord de l'île. Le péril sembla alors imminent et la même année, officiellement cette fois, le commodore Erskine prenait possession de tout le littoral sud, à l'Est du 141° méridien est de Greenwich. Quelques mois plus tard, un accord intervenait entre l'Angleterre et l'Allemagne pour fixer les limites entre les deux colonies. Elles donnaient à la Grande-Bretagne environ 235.404 kilomètres carrés, îles comprises, et elles n'ont pas changé depuis. Pendant près de vingt années colonie de la Couronne, bien que rattachée par certains liens au Queensland, à Victoria et à la Nouvelle-Galles du Sud, la Nouvelle-Guinée anglaise a été transférée par une proclamation du 1<sup>er</sup> septembre 1906, au Commonwealth, qui a désormais la charge exclusive de l'administrer et dont elle est ainsi la première colonie.

La Papouasie — c'est le nom que lui donnent les documents officiels anglais ou australiens — a, dans sa plus grande longueur, près de 1.300 kilomètres. Sa largeur atteint, mesurée du Sud au Nord, 300 kilomètres vers l'extrémité, mais dans la portion orientale elle est sensiblement moins grande. Très accidentée, comme au reste l'ensemble de la Nouvelle-Guinée, elle est traversée, à partir du Sud-Est, par plusieurs chaînes

de hautes montagnes, qui culminent aux alentours de 4.000 mètres. Dans la partie la plus occidentale du protectorat, on rencontre près du littoral, lui-même bas et marécageux, de très vastes plaines. Des forêts épaisses couvrent une bonne partie du territoire. Les rivières sont assez nombreuses, la plus importante, la Fly, coule en territoire anglais sur près de 1.000 kilomètres et est navigable aux chaloupes à vapeur sur 800 kilomètres. Mais les communications intérieures sont néanmoins très difficiles, la voie de Fly n'ayant guère été utilisée jusqu'à ce jour, et partout ailleurs, non pas seulement les routes, ce qui est fort naturel, mais même les simples pistes font défaut. L'exploration du pays a rencontré de ce chef des obstacles des plus sérieux.

Sur le nombre des habitants de la Papouasie, on ne possède aucune donnée offrant quelque garantie d'exactitude. N'ayant pas les moyens de discuter les chiffres indiqués par divers auteurs, nous adopterons celui que donnent les documents officiels australiens (*Official year Book of the Commonwealth of Australia*) qui l'évalue entre 400.000 et 500.000 individus.

Cette population appartient vraisemblablement à une race unique, mais qui ne paraît pas avoir jamais connu d'organisation politique, ni s'être partout élevée jusqu'à la conception de l'organisation du village, et les Européens n'ont que rarement trouvé dans les agglomérations de huttes qu'ils rencontraient de chef comme on en rencontre dans beaucoup de sociétés primitives. A cet émiettement social correspond au reste un émiettement linguistique dont les voyageurs citent à l'envi les exemples les plus curieux. Il n'est pas rare, paraît-il, de constater que les habitants de deux villages séparés par quelques milles à peine, quelquefois par quelques centaines de mètres parlent des idiomes différents et se comprennent à peine. L'action administrative des agents anglais n'en a pas été facilitée, mais elle a rencontré, du fait de l'humeur des habitants, d'autres obstacles. Les premiers voyageurs en contact avec les Papous se sont toujours complaisamment étalés dans la description du caractère farouche de ces indigènes.

Comme dans toutes les sociétés primitives, les actes de violence sont nombreux et beaucoup de meurtres ont pour cause le désir de se venger des maléfices des sorciers. Si l'on pouvait extirper de l'âme des indigènes la croyance à la sorcellerie, dit un rapport officiel récent, on ramènerait le nombre des crimes à un chiffre sans doute très faible, mais c'est un desideratum qui ne sera pas de longtemps atteint, cela va sans dire. Au reste, la crainte du sorcier qui hante l'esprit des Papous n'est peut-être pas aussi vaine qu'elle peut le paraître à nous autres Européens, car les empoisonnements sont fréquents et c'est sous cette forme que les tentatives des magiciens se présentent le plus fréquemment. Souvent aussi il semble bien que les meurtres soient le résultat d'une sorte de penchant à tuer et soient provoqués par ivresse du sang versé que l'on constate dans presque toutes

(1) Nous rappelons que, dans un article publié dans le numéro du Bulletin de décembre 1908, M. Camille Martin a étudié la situation de la Nouvelle-Guinée allemande.



les parties de la Papouasie. A la suite d'une de ces tueries, l'administrateur de la Division centrale avait à juger deux indigènes. Accusés d'avoir lancé des javelines contre des policemen, ils plaiderent coupable et l'administrateur leur fit expliquer par des interprètes qu'ils feraient bien de ne pas recommencer. Sur quoi ils demandèrent à être pendus préférant mourir sur le champ plutôt que de vivre en ayant à se priver d'une occupation qu'ils considéraient comme leur seul plaisir.

Mais cette race passionnée pour la bataille et pour le meurtre est susceptible d'éducation industrielle; ces guerriers sont, pour des Noirs s'entend, d'assez bons agriculteurs; ils sont relativement intelligents, apprennent vite certains métiers et font des ouvriers parfaitement utilisables. L'expérience est faite sous ce rapport: les tentatives des missionnaires, qui ont obtenu beaucoup des indigènes avec lesquels ils sont entrés en contact, le prouvent surabondamment. C'est une des grandes chances d'avenir de la Papouasie qu'on puisse trouver sur place la main-d'œuvre nécessaire à sa mise en valeur. Pour l'instant, n'étant pas poussés au travail, au sens où nous entendons ce mot, par la nécessité de gagner une vie que la richesse naturelle du pays fait facile, ils ne produisent que pour leur consommation personnelle et ne fournissent pour ainsi dire rien au commerce extérieur, pas plus qu'ils ne représentent pour l'administration de « possibilités fiscales » appréciables. Aussi le budget de la Papouasie est-il de proportions modestes. Les recettes durant l'exercice 1907-1908, le dernier dont on ait publié les résultats, n'ont pas dépassé 26.019 livres sterling; sur ce total les douanes, qui sont ici comme dans la plupart des pays primitifs la grande source des revenus publics, représentent 18.206 livres sterling. Onze ans plus tôt, en 1897-1898, la colonie n'avait réussi à ramasser que 10.281 livres sterling. La progression a été, depuis lors, à peu près régulière; elle prouve que le budget local se développe; mais il n'arrive tout de même pas encore à s'équilibrer: en 1907-1908, les dépenses avaient été supérieures de plus du double aux recettes, avec un total de 23.453 livres sterling. Pour le dernier exercice la proportion est un peu différente, mais l'écart est encore considérable puisque les dépenses ont atteint 48.825 livres sterling. Le déficit est comblé par une subvention de l'Australie.

On ne peut pas, avec si peu d'argent, se payer le luxe d'une administration compliquée et savante. Celle de la Papouasie n'est pas nombreuse: 78 personnes, pour administrer un pays grand comme la moitié de la France, sont réduites à n'exercer qu'une action très faible sur la population; aussi tout ou presque tout reste à faire pour l'organisation du pays où seuls quelques postes, de loin en loin, attestent la souveraineté britannique. Cherchant à suppléer à leur insuffisance numérique par la mobilité, ces fonctionnaires sont sans cesse en route et passent la majeure partie de leur temps en tournée.

Les personnes qui auront bien voulu suivre jusqu'ici cet exposé de la condition actuelle de la Papouasie ne seront pas étonnées d'apprendre que le mouvement commercial du territoire n'est pas très considérable: il n'atteint pas tout à fait 4 millions et demi de francs, importations et exportations réunies. Ici encore les progrès sont rapides, mais le résultat obtenu jusqu'ici est plutôt encourageant que vraiment satisfaisant. Les quelques chiffres qui suivent permettent de s'en rendre compte:

Années finissant au 30 juin	Importations Liv. st.	Exportations Liv. st.
—		
1900-1901.....	74.618	49.659
1903-1904.....	77.631	75.506
1906-1907.....	87.776	63.756
1907-1908.....	94.061	80.616

A l'importation les objets d'alimentation, la quincaillerie, les tissus, occupent les premières places. A l'exportation, c'est l'or qui vient en tête avec une valeur de 52.837 livres sterling en 1907-1908; viennent ensuite, pour cette même année — nous ne reproduisons ces chiffres que pour permettre d'affirmer à quel point la Papouasie est encore inexploitée — le coprah (7.515 liv. st.), le bois de santal (6.346 liv. st.), des objets de collections d'histoire naturelle (3.661 liv. st.), les perles (3.310 liv. st.), du minerai de cuivre (2.479 liv. st.), de la biche de mer (1.069 liv. st.).

Dans ce pays si peu « développé » au point de vue économique et qui se défend si bien contre la pénétration par les accidents de son sol, par sa végétation et aussi par le caractère de ses habitants, il n'est pas surprenant que l'on ne compte encore qu'un petit nombre d'Européens. D'après les statistiques les plus récentes, au 30 juin 1908, il y avait dans la Nouvelle-Guinée anglaise 711 « blancs », dont 511 hommes, 124 femmes et 76 enfants. Le tableau de la partie active de cette population permet de constater que dans ce total figuraient 78 fonctionnaires, 75 missionnaires, 41 planteurs, 64 commerçants, 137 mineurs, 27 marins, 5 commerçants en perles, 13 recruteurs d'ouvriers indigènes, 12 mécaniciens, 21 charpentiers, etc. C'est dans les divisions centrale et orientale qu'on trouve le plus d'Européens (262 et 305 respectivement).

Dans cette statistique, le nombre considérable, par rapport au total, des mineurs frappe à première vue. La recherche de l'or, qui fournit, nous l'avons vu, au commerce le principal article d'exportation et qui a attiré les premiers blancs en Papouasie, y est encore l'industrie dominante; quelque avenir que lui réserve la découverte toujours possible de gisements très riches ou l'ouverture probable de nouveaux districts à la prospection, on peut croire que l'agriculture offre aux Européens des occasions d'activité pour le moins aussi intéressantes. Et cela nous amène, après avoir tracé le tableau de ce qu'est la Papouasie d'aujourd'hui, tableau assez peu séduisant en somme, à supputer ses chances d'avenir. Sur la fertilité de la Papouasie, ou du moins de toute la



partie que l'on en connaît, les avis sont unanimes, et ici encore les missions ont donné l'impulsion et ont prouvé en agissant. Le cocotier, le sagoutier, le cotonnier, la canne à sucre sont indigènes; le caoutchouc, le tabac, le cacao, le sisal, paraissent devoir prospérer et donner de bons résultats. Au 30 juin 1908, on comptait soixante-seize plantations européennes (1), réunissant un total en culture de 4.955 acres, soit environ 4.682 hectares, non compris les plantations de bananiers ni les cultures vivrières entreprises pour la nourriture des travailleurs. A la même époque, 800 hectares avaient, en outre, été débroussés et étaient prêts à être mis en culture; enfin, durant ces dernières années, le nombre des demandes de concessions agricoles s'est accru sans cesse. Les colons ne bornent pas leurs essais aux plantes que nous avons énumérées ci-dessus; ils cultivent encore ou cherchent à cultiver la vanille, le kapok, le manioc, pour produire du tapioca, le thé. En un mot, parmi les cultures coloniales et industrielles, et parmi celles que l'on qualifie généralement de cultures riches, il n'en est presque aucune qui ne semble devoir trouver en Papouasie des conditions favorables de sol et de climat.

Il y a, au reste, en Nouvelle-Guinée britannique bien d'autres richesses à exploiter: les forêts, par exemple, où les prospections récentes d'un spécialiste venu du Queensland ont fait découvrir de nombreuses essences utilisables pour l'industrie du meuble, la charpente, etc.; puis les richesses de la mer, les huîtres perlières et les tortues que pêchent déjà les indigènes.

Mais toutes les tentatives faites par les Européens pour mettre ces ressources latentes en valeur ne se heurteront-elles pas à des difficultés trop grandes du fait du climat? On pourrait le redouter, si on jugeait de celui-ci par la réputation déplorable que lui ont valu les nombreux décès survenus parmi les premiers pionniers. Mais, à y regarder de près, il semble bien que si cruelles qu'aient pu être certaines expériences, cette réputation est un peu surfaite et que l'adaptation des Blancs à ce climat — qui, quoique équatorial, ne connaît guère les extrêmes de chaleur (2) — est très possible. Au reste, l'existence, parfois très près du littoral, de montagnes élevées permettrait d'atténuer les effets de la température par la création de stations d'altitude et de sanatoria. Cette question du peuplement européen, avec tous les problèmes accessoires qu'elle soulève (traitement des indigènes, régime des terres, main-d'œuvre, etc.) est pour l'instant la plus importante de celles qui s'imposent à la puissance suzeraine. Elle exigerait, pour être exposée avec toute l'ampleur qu'elle

(1) Il va sans dire que, par ce qualificatif d'européens, nous entendons désigner tous les gens de race blanche et non pas seulement les individus venus directement d'Europe.

(2) Les statistiques météorologiques, pour la dernière année, donnent les résultats ci-après (année 1907-1908):

	Température maxima moyenne	Température minima moyenne	Moyenne annuelle	Chute de pluie
Port-Moresby ....	28°89	24°5	26°4	4m15
Darou.....	29°39	21°84	25°5	3m40

comporte, une étude spéciale que nous entreprendrons peut-être un jour. La démocratie australienne est-elle en mesure de lui trouver une solution satisfaisante? Il serait intéressant de le rechercher et, pour nous autres Français, de suivre l'expérience qui se tentera d'ici peu vraisemblablement en ce coin du Pacifique. Il nous suffira pour aujourd'hui d'avoir essayé de donner un aperçu de ce qu'est actuellement la Papouasie et des conditions générales dans lesquelles se trouvent ceux qui y vont chercher fortune.

C. M.

## La Question de la Céramique

EN ANNAM

ET LES « BLEUS DE HUÉ »

Lorsque l'on examine les statistiques douanières, on est frappé de l'importance du tribut que le peuple annamite paie à la Chine pour l'importation de certains produits chinois, en particulier la poterie. Et si l'on songe que les Annamites ne sont pas riches, on se demande s'il ne serait pas possible qu'ils trouvent chez eux la matière première et des ouvriers leur permettant de garder dans leur pays l'argent qui s'en va en Chine en contre-partie à ces achats.

Cette espérance est encouragée, à première vue, par l'existence de ces porcelaines, à vrai dire assez rares aujourd'hui, connues sous le nom de « bleus de Hué ». Mais la première interrogation que l'on s'adresse devant ces porcelaines est: les « bleus de Hué » ont-ils réellement été fabriqués à Hué?

A cette question souvent posée, les Annamites répondent qu'il existait autrefois à proximité de Hué des usines où, sous la direction de contre-maitres chinois, on fabriquait une assez grande quantité de produits destinés à la décoration et aux usages domestiques, surtout du palais. Des émeutes, des guerres survinrent; les travaux furent interrompus et les Chinois regagnèrent leur pays sans avoir, selon leur habitude, livré les procédés de fabrication dans toute leur intégrité. L'industrie céramique tomba; il n'en reste plus aujourd'hui qu'un pauvre village, le Làng-thò (1), où des potiers fabriquent en petit nombre des pots à chaux et des tirelires qu'ils vont vendre au marché de Dông-ba.

A l'heure actuelle, des marchands de bric-à-brac vous offrent, sous le nom de « bleus de Hué », des bols et des soucoupes cerclés d'argent portant le chiffre de Minh Mang (2) et quelquefois celui de Khu'o'ng Hy (3). Nous avons pu voir quelques-unes de ces pièces, mises sans doute en vente par quelque mandarin dans la gêne. La matière

(1) Làng: village. Thò: terre.

(2) Minh Mang, empereur d'Annam (1820-1841).

(3) Khu'o'ng Hy ou Khang Hi, empereur de Chine (1662-1723).



est d'une grande finesse, transparente, légère, imperceptiblement azurée et décorée au pinceau, dans un style superbe, de grands dragons d'un pur bleu de cobalt. Il est impossible d'affirmer que ces porcelaines sont annamites, car là-bas personne n'ignore que d'importantes commandes étaient naguère faites à Canton par les souverains d'Annam et qu'autrefois, comme aujourd'hui, des quantités de poteries et d'émaux estampillés au chiffre de Minh Mang, Thiêu Tri ou Tu' Du'c, furent et sont d'origine chinoise (1).

Dans les nombreuses visites que nous avons faites aux tombeaux royaux et au palais de Hué, nous avons toujours demandé aux indigènes (2) qui nous accompagnaient la provenance des magnifiques vases à fleurs en porcelaine qui décorent les terrasses. La réponse, invariablement, fut celle-ci : « C'est chinois (cua tàu). » Il est utile, d'ailleurs, d'ajouter qu'il faut se méfier des renseignements donnés par les Annamites; outre qu'ils sont menteurs par principe, il est rare qu'ils aient des notions exactes et précises sur l'histoire de leur pays. Un sinologue qui obtiendrait l'autorisation de compulsier les archives du royaume conservées au Su-quan ferait sans doute d'intéressantes découvertes à ce sujet.

\* \* \*

A l'heure actuelle dans la province seule de Thua-thien plus de 340.000 Annamites se servent exclusivement de vaisselle vendue et fabriquée par les Chinois et cela pour la bonne raison qu'ils n'en fabriquent pas eux-mêmes. En supposant que chaque habitant consomme annuellement pour 0 p. 05 de bols ou d'assiettes, ce qui n'est certainement pas exagéré, on peut évaluer à 17.000 piastres (3) la somme qui passe ainsi entre les mains des Chinois. Le cas est analogue ailleurs car, à notre connaissance, on ne fabrique de faïence dans aucune province de l'Annam (4).

L'installation d'une faïencerie dans ce pays est donc une question qu'il serait fort intéressant d'étudier à fond et nous allons tâcher de donner idée de ce qu'on peut trouver sur place comme matière première et comme main-d'œuvre et de ce que devrait être la fabrication pour qu'elle trouve bon accueil auprès d'une clientèle indigène.

Nous avons remarqué depuis longtemps qu'il existait en abondance, aux environs de Hué, une « terre blanche » présentant tous les caractères des argiles plastiques employées en céramique. Nous avons vu employer cette terre par les fondeurs

de cuivre dans la fabrication des moules, par les sculpteurs dans les travaux de modelage et par les orfèvres qui en font des creusets où ils fondent l'or et l'argent. Dans les expériences malheureusement incomplètes tentées en 1907 à l'École professionnelle de Hué, il fut admis que la « terre blanche » (dénomination qui traduit littéralement le terme par lequel les Annamites la désignent), il fut admis, disons-nous, que la « terre blanche » pouvait servir à fabriquer de la faïence. Les essais portèrent sur une pâte constituée par de l'argile pure, préalablement lévignée, et qui provenait de sédiments situés non loin du Nam-giao.

Les pièces façonnées au tour, séchées à l'air ensuite aussi complètement que possible, furent soumises pendant une vingtaine d'heures à une température d'environ 700 degrés (1). Le four qui servit à l'opération avait été construit sur le modèle des fours annamites par un vieux potier du Lang-thà. C'était un simple carré de briques sans cheminée ni couverture et chauffé au bois. Les ouvriers y empilèrent les pièces de manière à laisser circuler la flamme, puis il les recouvrirent de tuiles. La cuisson jugée suffisante on laissa refroidir lentement et la journée fut passée à l'examen.

Au premier coup d'œil les pièces présentaient des défauts qui nous semblèrent causés par la mauvaise atmosphère du four plutôt que par une qualité défectueuse de la pâte. Un tiers des objets cuits étaient maculés de noir, coloration due sans doute à la fumée carbonneuse du combustible, car de petites pièces renfermées dans de plus grandes, comme dans des gazettes, n'avaient pas ce défaut; quelques-unes étaient brisées pour avoir chauffé trop vite; presque toutes avaient une teinte jaunâtre due à la présence d'oxydes de fer dans l'argile. Ce défaut ne nous parut pas devoir être un obstacle insurmontable pour la fabrication d'une faïence ordinaire. Enfin, d'une façon générale, les poteries ainsi obtenues nous ont semblé assez solides, sonores et d'une perméabilité qui n'excédait pas celle des gargoulettes chinoises.

On sait que le terme « faïence » désigne des poteries à pâte perméable blanche ou colorée toujours recouvertes d'une glaçure. Cette glaçure peut être posée sur des pâtes sèches ou sur des pâtes cuites. La fabrication des poteries en terre rouge (2) vernissée étant connue du Lanz Tho, il parut logique au directeur de l'École professionnelle de laisser agir à leur guise les ouvriers annamites pour une première série d'expériences, et de poser par arrosage la glaçure sur une pâte cuite qui serait soumise ensuite à une cuisson définitive.

Le vieux potier qui avait construit le four mélangea dans un creuset du quartz pulvérisé, de la calcine, du protoxyde de cuivre en proportion convenable et obtint des masses vitreuses, amor-

(1) « La fabrication de la porcelaine en Chine a toujours été presque exclusivement dans la province de Kiang-si et l'exportation s'en fait par le port de Canton. » (BOURAY, *Industries céramiques*.)

(2) Ces indigènes étaient : le mandarin délégué par le ministère des rites, les vieilles gardiennes des mausolées de Minh Mang et de Thiêu Tri et les Tôu Thát ou membres de familles royales.

(3) Environ 42.500 francs. M. Paul Lechesne évalue à 3 millions de francs l'importation annuelle de faïences chinoises en Indo-Chine (V. *Notations lointaines*, p. 239).

(4) On fabrique dans le Binh-dinh des hydrocérames et de la poterie vernissée, il existe de plus, un peu partout, des villages où l'on façonne et cuit les différentes jarres en usage dans le pays (Chum, Vai, Kong, etc.), mais la matière première n'est pas la « dat trang » et ce ne sont pas, à proprement parler, des pièces de vaisselle.

(1) Cette température fut évaluée d'après la coloration des poteries en expérience.

(2) Terre rouge (otát otát) par opposition à otát trang, terre blanche. Argile rouge assez grossière servant à la fabrication des écuelles, jarres, et tirelires.



phes, d'une coloration tantôt verte, tantôt rouge, qui se comportèrent aux essais comme les glaçures plombifères usitées en Europe. Avec un composé de silice, de calcine et de sel marin, il fit du blanc, en ajoutant à ce mélange de l'oxyde de plomb il eût une coloration jaune. Ces diverses compositions, nous dit-il, étaient les mêmes dont on se servit pour émailler les tuiles et les carreaux ajourés des édifices royaux.

La glaçure bleue employée presque exclusivement dans la décoration des vaisselles achetées aux Chinois par les Annamites est due à la présence d'une substance nommée « *thuộc xauh* » (1) par les potiers de Hué. Ce vocable, dont le sens n'apporte aucun renseignement sur la substance à laquelle il s'applique, est pourtant d'un usage courant et il est intéressant de faire remarquer que les Annamites se contentent en beaucoup de cas de termes à signification générale ou extrêmement vagues, ce qui montre à quel point leurs données théoriques sont parfois imprécises (2). Quoi qu'il en soit cette « *thuộc xauh* » paraît bien n'être autre chose que l'oxyde de cobalt dont les propriétés céramiques étaient connues des Chinois dès l'an 621 de notre ère.

Telles quelles, les expériences qui viennent d'être décrites sont évidemment loin de résoudre cette question de savoir si les argiles de Hué sont pratiquement utilisables pour la fabrication en grand des faïences. Leur composition exacte, les modifications qu'elles subissent à différentes températures employées pures ou mélangées, la meilleure façon de les choisir et de les préparer, restent encore à connaître. Nous nous proposons d'étudier dans un prochain article ces différents points, d'après l'avis de spécialistes expérimentés, sur divers échantillons qui seront soumis à un examen méthodique et approfondi.

Il paraît cependant établi d'ores et déjà que la « terre blanche » fournit à elle seule la matière d'excellentes briques réfractaires. Le retrait de la pâte après la cuisson est insignifiant et les briques soumises pendant plusieurs heures à une température de 1.300 degrés ne présentèrent aucune trace de fusion. Nous savions, d'autre part, que la terre blanche résistait à la température de fusion de l'argent (954°), de l'or (1.045°), du cuivre (1.054°) et de la fonte (1.130 à 1.220°). Nous avons pu constater en effet maintes fois que les cubilots construits avec cette argile et destinés à fondre la fonte se comportaient fort bien.

Toutes ces données permettent d'espérer que l'on pourra faire servir la terre blanche à doter l'Annam d'une industrie qui lui manque jusqu'ici.

Octobre 1909.

LOUIS CHOCHAD.

(1) Littéralement « drogue bleue ».

(2) Le dictionnaire français-tonkinois de P.-G. Vallot donne en *quốc ngữ* comme traduction du mot « cobalt » le terme *otông xu'ông*. Aucun des ouvriers interrogés par nous ne comprit ce terme. Cela ne paraît pas étonnant quand on saura qu'en sino-annamite il y a vingt caractères différents correspondant au mot *otông* et qui ont chacun un sens différent et cinq caractères différents ayant chacun leur sens et qui correspondent au mot *xu'ông*.

## ASIE FRANÇAISE

**La suppression des monopoles et les indigènes.** — Une motion a été déposée, en séance, sur le bureau de la Chambre de commerce de Hanoï, par les membres indigènes de cette assemblée, pour exprimer au gouvernement général l'expression de la reconnaissance des commerçants annamites du Tonkin pour la politique courageuse et probe du représentant actuel de la France en Indo-Chine.

Voici ce document :

A Monsieur le Président de la Chambre de Commerce

Hanoï, 2 novembre 1909.

Monsieur le Président,

Au nom de nos mandants, nous avons l'honneur de vous prier de bien vouloir transmettre à Monsieur le Gouverneur général l'expression de la reconnaissance de tous les commerçants annamites pour la mesure de haute politique et de haute équité que le gouvernement du protectorat vient de prendre en résiliant le contrat conférant à une société privée le monopole de la vente des alcools.

Nous vous serions également reconnaissants de vouloir bien transmettre à Monsieur le Gouverneur général nos vœux qui sont ceux de tous les commerçants annamites, que tous les monopoles soient abolis dans le plus bref délai possible.

Avec nos remerciements anticipés, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre considération distinguée.

TRAN VIET SOAN,

NGUYỄN KIM LAM.

Cette manifestation de l'opinion indigène ne nous étonne guère. Elle est conforme à tout ce que nous savons de l'Indo-Chine. Il a fallu croire vraiment un peu trop à la naïveté de l'opinion dans la métropole pour représenter les monopoles, et en particulier les colonies qui les exploitent, comme faisant le bonheur des indigènes.

**Finances indo-chinoises.** — Le budget de 1908 s'était clos par un excédent de 4.459.582 piastres, mais un arrêté en date du 9 octobre 1909 vient d'autoriser un prélèvement sur les ressources générales de l'exercice 1908 d'une somme de 4.246.498 piastres pour frais des négociations et perte au change, si bien que l'excédent réel de 1908 se trouve ainsi réduit à 213.164 piastres.

Ce prélèvement a été rendu nécessaire pour liquider la situation extraordinaire dans laquelle la colonie se trouvait depuis un certain temps à l'égard du trésor métropolitain. L'Indo-Chine doit, on le sait, verser chaque année des sommes importantes (de 25 à 30 millions) au trésor français, notamment pour l'intérêt des emprunts, pour la contribution militaire, la solde des fonctionnaires en congé, etc. Or, au mois de mars dernier, la dette de l'Indo-Chine envers la métropole, que l'on avait négligé de solder depuis un certain temps, s'élevait environ à 67 millions de francs qui figuraient dans les écritures du trésorier payeur général de la colonie en piastres, à des taux divers, dépassant 2 fr. 50, suivant les dates d'échéance.



La trésorerie de la colonie a eu en effet le grand tort de se borner, à diverses reprises, à passer en écritures les différentes sommes qu'elle devait à la métropole, les faisant figurer en piastres dans ses comptes, et sans transformer immédiatement par une opération de banque ces piastres en francs. Il en résultait que l'état apparent des finances de la colonie était différent de leur situation réelle, puisque le jour où il deviendrait absolument nécessaire de liquider la dette envers la métropole, il faudrait, pour acheter la quantité de francs nécessaire, sacrifier un nombre de piastres supérieur à celui qui avait été passé en écritures pour cette opération. C'est là une négligence ou une imprudence qui serait absolument inadmissible dans la comptabilité d'une entreprise particulière et qui ne saurait donc pas valoir mieux en matière de finances publiques.

Le trésor indo-chinois a en effet pour ainsi dire joué à la hausse de la piastre. Il comptait gagner à attendre, et espérait avoir un excédent en vendant ces piastres plus cher qu'il ne l'avait arrêté pour acheter les francs nécessaires à payer la métropole. C'est ainsi qu'il a attendu et que sa perte au change a fini par dépasser 4 millions de piastres. Il est vrai qu'il était encouragé à ce genre d'opérations par les souvenirs du passé. Autrefois il est arrivé que la hausse de la piastre ait permis aux finances de la colonie de masquer des déficits importants. C'est ainsi que pour les trois années 1904, 1905 et 1906, le déficit réel aurait été de 2.397.000 piastres, alors que le déficit apparent ne fut que de 809.000 piastres, grâce à la hausse du métal blanc. Mais il était extravagant de compter, comme on l'a fait, que ce passé se reproduirait de manière à permettre d'attendre avec avantage pour réaliser par une opération de banque, les transformant en francs, les piastres qui avaient été passées en écritures.

Cette manière d'agir, outre les dépenses inutiles qu'elle occasionne à la colonie, a l'immense inconvénient de masquer pendant un certain temps la situation réelle de ses finances, et de favoriser ainsi la politique de pures apparences et d'illusions avec laquelle son administration essaie souvent de jeter pour un temps de la poudre aux yeux de la métropole.

Quant à l'exercice 1909, il ne s'annonce pas comme devant être extrêmement brillant. Pour les neuf premiers mois, les recettes du budget général se sont élevées à 25.474.918 piastres, et si ce chiffre est légèrement supérieur aux prévisions (24.717.093 piastres), l'excédent n'est que de 757.824 piastres, tandis que pour la période correspondante de 1908, l'excédent avait été de 2.916.700 piastres. Et l'on doit faire remarquer que les recettes des derniers mois d'un exercice sont en général inférieures à celle du début de l'année, ce qui fait qu'il ne faut pas s'attendre à un relèvement sensible des résultats totaux par ceux du dernier trimestre.

**Les recettes de l'impôt sur les Asiatiques étrangers.** — Les recettes totales de l'impôt

sur les Asiatiques étrangers se sont élevées, au 30 juin 1909, à 1.300.000 piastres, soit une plus-value de 100.000 piastres sur les prévisions budgétaires. Cet excédent de recettes résulte de l'accroissement normal de la population asiatique, qui suit le développement économique de la colonie et, pour une moindre part, de l'élévation du prix de permis de séjour dans certaines localités.

L'impôt payé, à l'arrivée, par les immigrants et anciens résidents a produit 151.680 p. 34 en 1908, contre 123.584 p. 30 en 1907.

**Le concours des lettrés de Nam-dinh.** — Voici l'allocution prononcée par M. Simoni, résident supérieur p. i., à la séance d'ouverture du concours de Nam-dinh :

Je suis doublement heureux d'avoir à vous souhaiter aujourd'hui, au nom du Gouvernement, la bienvenue dans cette enceinte, où l'élite des jeunes générations tonkinoises va disputer le suffrage de maîtres éminents envoyés par la Cour, et de présider l'ouverture solennelle du premier concours triennal institué sur un programme moderne.

La préoccupation dominante du protectorat est de guider le peuple annamite vers les degrés supérieurs de la civilisation, aussi a-t-il constamment appliqué tous ses efforts au développement de l'instruction publique.

Le Conseil de perfectionnement de l'Enseignement indigène créé en 1906, a étudié les améliorations et les innovations à introduire dans le cycle des études, dans le régime des examens.

Vous assistez en ce moment, messieurs, à la mise en vigueur d'une des principales réformes préconisées par ce Conseil : je suis convaincu que cette date marquera le début d'une ère nouvelle de progrès pour le pays d'Annam.

Mais n'allez pas croire qu'en modifiant les épreuves de ce concours, vos gouvernants aient eu la pensée de porter atteinte aux principes de la morale que vous ont léguée vos ancêtres.

Respectueux de la tradition et des doctrines élevées qui sont la base de votre organisation sociale, ils ont voulu simplement qu'elles fussent mieux enseignées et partant mieux comprises.

Les compositions ont été affranchies de toute règle formelle inutile, et les vaines épreuves d'amplification et de versification supprimées, afin que votre pensée pût approfondir avec plus de liberté et de souple logique le sens caché des formules philosophiques.

Dégagées de tout appareil scholastique, les doctrines des anciens apparaîtront à vos esprits avec tout ce qu'elles renferment encore de vitalité compatible avec les réalités modernes.

Les préceptes de morale, à notre époque, ne sauraient plus être toute l'instruction : il est indispensable d'en compléter l'étude par celle des sciences exactes, qui, seules, fournissent des connaissances précises et utiles pour la vie pratique, arment les peuples et les individus pour les luttes pacifiques de l'existence moderne.

Recourir aux écrits en caractères chinois pour enseigner ces connaissances eût été une complication excessive. Aussi le Gouvernement a jugé préférable de vous apporter dans votre propre langue les résultats de la science européenne. Grâce au quôc-ngu, la pensée occidentale peut être rapidement diffusée au Tonkin dans toutes les classes de la population. Ce concours comprendra donc une épreuve de langue annamite.



Vous n'ignorez pas toutefois combien il importe, si l'on veut obtenir du quôc-ngu le meilleur rendement, que les futurs éducateurs soient rendus capables de puiser largement aux sources mêmes de la science en lisant les livres français.

Avant peu d'années, tous les Annamites cultivés auront à cœur de parler le langage de la nation qui les protège; c'est en vue de préparer cet avenir prochain qu'une épreuve de langue française facultative a été inscrite au nouveau programme.

Etudiants qui êtes accourus de toutes les provinces pour participer à cette lutte de l'esprit, je sais que vous avez travaillé avec une ardeur et une persévérance louables pour acquérir la connaissance des matières qui vous ont été imposées.

Le succès récompensera les efforts de la plupart d'entre vous.

Mais favorisés ou non par le sort, vous emporterez tous je l'espère, de ce concours, l'impression profonde que l'étude n'est pas seulement utile à celui qui s'y adonne, mais qu'elle est une des conditions de la prospérité du pays tout entier. C'est par la culture intellectuelle que l'homme peut se rapprocher de la perfection de sa nature et, comme il est dit dans la « Grande étude », le disciple de la sagesse, (entendez aujourd'hui le savant) a le devoir impérieux de faire profiter tous ses concitoyens de sa propre science.

La civilisation occidentale qui vous séduit n'a pas de facteur plus actif que l'accroissement de l'intellectualité générale.

En entrant dans ce camp des lettrés, où s'est assemblée pendant des siècles l'élite des générations successives qui vous ont précédés, prenez en quelque sorte l'engagement de contribuer autant qu'il sera en votre pouvoir à la prospérité de votre pays et d'appliquer cette devise inscrite sur vos livres classiques : — « Cung Kinh chi rung », se servir de ses connaissances dans l'intérêt général.

**Le régime des poivres en Indo-Chine.** — La Chambre des députés a, dans sa première séance du 24 décembre 1909, réglé à nouveau ce régime.

Le régime actuellement en vigueur est le suivant :

ARTICLE PREMIER. — Le tableau A annexé à la loi du 11 janvier 1892 est modifié comme il suit :

N° 90 du tarif. Poivre, les 100 kilogrammes :

Tarif général, 450 francs ;

Tarif minimum, 312 francs.

ART. 2. — Le tableau E annexé à la loi du 11 janvier 1896 est modifié comme suit :

Poivre : droit du tarif minimum métropolitain diminué de 104 francs.

ART. 3. — La loi du 12 juillet 1902 et l'article 34 de la loi du 30 mars 1902 sont abrogés.

A ce régime, la Chambre des députés a substitué le suivant :

ARTICLE PREMIER. — Le tableau E annexé à la loi du 11 janvier 1892, modifiée par la loi du 29 mars 1903, est complété comme suit :

Des décrets du président de la République, rendus sur le rapport des ministres des Colonies, des Finances et du Commerce et de l'Industrie, détermineront, tous les trois ans, d'après l'état des cultures et la situation des récoltes, les quantités de poivre d'Indo-Chine qui pourront être admises annuellement au bénéfice de la détaxe coloniale.

ART. 2. — Le service des douanes de l'Indo-Chine ne

pourra délivrer de certificats d'origine pour une quantité supérieure au montant de crédit d'importation ainsi fixé.

Ce projet a été critiqué par plusieurs orateurs. L'un d'eux, M. Tournade, a fait remarquer que, lorsqu'il s'agira de bénéficier de la demi-détaxe, ce sera à qui arrivera le premier; puis, quand, par le décret limitatif qui va être pris, la porte se trouvera fermée, il y aura des rivalités et des difficultés certaines.

## CHINE

**La question de l'emprunt pour les chemins de fer Hankéou-Canton et Hankéou-Seu-tchouan.** — D'après les informations que nous avons pu recueillir, les négociations en vue de la répartition entre les quatre puissances participantes, c'est-à-dire la France, l'Angleterre, les Etats-Unis et l'Allemagne, des sections des futurs chemins de fer Hankéou-Canton et Hankéou-Seu-tchouan qui seront construits sous la direction d'un ingénieur en chef de chacune des quatre nationalités, n'ont pas avancé depuis le mois dernier. Les Anglais continueraient à vouloir réserver entièrement à leur ingénieur la ligne Hankéou-Canton, permettant aux Allemands, et partiellement aux Américains, d'avoir leur section dans la partie de la ligne du Seu-tchouan à établir dans le Houpé, tandis que les Français devraient se contenter d'une section, sans doute inférieure, et qui leur serait accordée plus tard sur le prolongement éventuel vers le Seu-tchouan. Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous disions à ce sujet dans notre dernier Bulletin. Il est parfaitement évident que, puisque notre marché sera appelé à fournir la plus grosse partie de l'emprunt, comme le prouve le zèle avec lequel nos partenaires nous demandent de consentir à l'internationalisation de ce dernier, nous ne saurions admettre avoir à tous égards dans l'emploi de cet argent, qu'une situation rigoureusement égale à celle des trois autres nations participantes. Il n'y a aucune raison qui puisse nous permettre de renoncer à cette égalité, ce qui serait d'une humilité singulièrement injustifiée et gratuite et un précédent détestable pour toutes les affaires du même genre auxquelles nous aurons à prendre part en Chine. Si cette égalité nous est refusée, nous n'avons qu'à nous abstenir et refuser, avec l'internationalisation de l'emprunt et l'admission de ses titres à la cote, le concours de notre marché.

Du reste, comme nous le disions dans notre dernier numéro, il serait peut-être plus facile, pour arriver à un accord, de savoir exactement quelles sont les longueurs de chemins de fer que le gouvernement chinois est décidé à construire, c'est-à-dire de savoir exactement ce qui devrait être réparti entre les prêteurs et ingénieurs étrangers. Des négociations menant à cette précision permettraient de discuter plus posément la répartition; mais, quelle que soit la manière dont cette



dernière doit être négociée, elle ne saurait l'être pour nous que sur la base de l'égalité complète.

**L'Amérique et la Chine.** — Le Message que le président des États-Unis adresse tous les ans au Congrès à l'ouverture de la session d'automne a été lu au Capitole, le 6 décembre, et consacré en très grande partie à la politique extérieure; il affirmait les principes de la politique américaine de plus en plus nettement adoptée en ce qui concerne l'Extrême-Orient, sous le président Roosevelt et sous son successeur. M. Taft a renouvelé l'assurance que les États-Unis sont résolument partisans de l'égalité de traitement des puissances et du respect de l'intégrité de l'empire chinois. Il a fait une allusion satisfaite à la participation des banquiers américains au projet de chemins de fer entre Hankéou et Canton et Hankéou et le Seutchouan.

Le président a parlé également des bonnes relations entre les États-Unis et le Japon, et dit que les explications données par les Japonais au sujet de la convention du 4 septembre avec la Chine, relativement à la définition des droits des Japonais en Mandchourie, ont montré que cet arrangement ne contenait, en ce qui concerne les mines de cette partie du Céleste-Empire, aucun article qui soit incompatible avec la politique de l'égalité de traitement garantie aux Américains par leurs traités avec le gouvernement de Pékin.

Tout cela était déjà connu, mais il convient de signaler, à propos de ce Message, un passage de l'article du *Times* du 8 décembre qui confirme une nouvelle singulière, déjà signalée depuis quelque temps par certains journaux en ce qui concerne la concession d'un très grand chemin de fer en Mandchourie. « Aucune allusion n'est faite, dit le *Times*, au très important projet de chemin de fer en Mandchourie que des financiers américains seraient en train de négocier avec le gouvernement chinois, c'est-à-dire une ligne devant relier Tchén-tchéou, sur le golfe du Petchili et sur le chemin de fer actuel de Pékin à Moukden, avec Tsi-tsi-kar, sur le chemin de fer russe de la Mandchourie. Étant donné l'existence dans le Message d'un passage amical pour le Japon, nous aimons à croire que ce silence provient du désir de laisser aux Japonais l'occasion de définir spontanément leur situation en ce qui concerne la construction des chemins de fer en Mandchourie, et d'éviter ainsi toute espèce de heurt entre les aspirations légitimes du Japon et le fait accompli qui résulterait de la concession finale d'un chemin de fer si important aux Américains. Ces derniers sont, croyons nous, disposés à faire bon accueil à la coopération anglaise pour la construction de cette ligne, et nous avons toujours préconisé une coopération japonaise sous une forme quelconque en harmonie avec les intérêts spéciaux du Japon en Mandchourie. Nous aurions peine à ne pas croire que les Japonais eux-mêmes doivent se rendre compte de l'importance de déclarer la quantité et le genre des participations qu'ils désirent avant que les négociations qui se

poursuivent à Pékin aient atteint leur objet. »

Ainsi donc les Américains seraient sur le point d'obtenir un chemin de fer infiniment plus long que celui que la Chine voulait construire jadis de Hsinn-minn-ting à Fakoumen et qui doublerait le chemin de fer japonais du Sud et le chemin de fer russe de Kouang-tcheng-tsen à Kharbine sur toute la longueur qui sépare le golfe de Petchili de la Mandchourie du Nord. Il n'est pas certain que les Japonais soient aussi disposés que l'insinue le *Times* à participer à cette affaire, c'est-à-dire à s'en accommoder plutôt que d'y faire des objections du même genre que celles qu'ils opposèrent, en se basant sur leur arrangement de 1905 avec la Chine, à la construction de la voie ferrée de Hsinn-minn-ting à Fakoumen. Les Japonais ont payé assez cher la situation non seulement économique mais même politique qu'ils occupent en Mandchourie pour ne pas la sacrifier facilement, pour les bénéfices d'une participation industrielle et financière, à une grande entreprise faite par d'autres, et dont le résultat pourrait être de modifier complètement l'état de choses en Mandchourie. Peut-être le *Times* paraîtrait-il s'en préoccuper davantage si les groupes anglais qui étaient derrière le projet de Fakoumen à Hsin-minn-ting ne désiraient sans doute pas participer à la construction éventuelle par les Américains du chemin de fer de Tchén-tchéou à Tsi-tsi-kar. Quoi qu'il en soit, le journal anglais, qui est revenu le 27 décembre sur ce sujet, avec les mêmes invites à l'adresse du Japon, confirme l'existence d'un projet singulièrement intéressant en ce qu'il touche à des questions beaucoup plus étendues qu'on ne le croirait au premier abord et après un examen superficiel.

Nous avons raconté la mésaventure arrivée à M. Crane, rappelé à Washington au moment où, ayant été nommé ministre des États-Unis à Pékin, il allait s'embarquer à San-Francisco pour rejoindre son poste. Les indiscretions auxquelles certains disent qu'il avait été encouragé par le sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères lui-même rendirent son rappel nécessaire. Il sera remplacé à Pékin par M. William J. Calhoun, un des principaux avocats de Chicago. M. Calhoun n'a encore occupé aucun poste diplomatique régulier, mais il a joué un rôle important dans les difficiles négociations que le gouvernement des États-Unis dut, il y a quelque temps, mener avec le Vénézuéla.

**La délimitation de Macao.** — Nous avons, à plusieurs reprises, expliqué à nos lecteurs en quoi consistait la question de la délimitation de Macao. Le gouvernement portugais, il y a quelques années, au moment des « prises à bail » sur les côtes de Chine, avait fait des demandes singulièrement étendues pour obtenir pour Macao une extension analogue à celle que Hong-kong avait obtenue derrière Kaoloung. La Chine refusa, et depuis lors, passant de la défensive à l'offensive, elle s'est montrée opposée à reconnaître au Portugal les limites les plus légitimes auxquelles



il a le droit de prétendre autour de Macao. La Chine lui conteste la « Tige du Nénuphar », c'est-à-dire la langue de sable qui réunit la presqu'île de Macao à la terre ferme; elle ne veut même pas lui reconnaître la possession d'îles qui dominent complètement la ville, et qui d'ailleurs ont été à plusieurs reprises occupées et administrées par les Portugais. Depuis plusieurs mois des négociations sont engagées entre les deux gouvernements, mais en présence de l'opposition des Cantonais et spécialement de la « Société pour le gouvernement autonome » de Canton, qui a toujours manifesté des tendances violemment antiétrangères, il a été impossible de s'entendre. Le Portugal, en fin de compte, avait suggéré un recours à l'arbitrage que le gouvernement chinois a formellement refusé vers le milieu de décembre. Il y a là une situation irritante, et qui, sans risquer sans doute d'amener de la part des autorités chinoises des actes directs de malveillance contre les Portugais, rend la situation de Macao, et avec elle tous les intérêts étrangers existant dans cette ville, plutôt difficile.

**La réforme de la marine.** — Nous avons annoncé en son temps le départ de la mission du prince Tsai Hsün accompagné de l'amiral Sah, mission qui venait en Europe pour y chercher des exemples en vue de la réorganisation projetée de la marine chinoise. Le prince Tsai Hsün et l'amiral Sah viennent de parcourir les principaux chantiers navals de l'Angleterre, puis ils ont fait une visite du même genre dans nos propres chantiers et ateliers métallurgiques, et sont partis pour l'Italie. Ils iront ensuite en Autriche, en Allemagne, et rentreront en Chine pour le nouvel an chinois par le Transsibérien.

Il convient, à propos de cette mission, de donner un exemple de l'intérêt avec lequel certains des riches Chinois qui ont fait fortune dans les différents pays du Sud de l'Asie s'intéressent à la réorganisation de leur pays. On assure, en effet, que lorsque le prince Tsai Hsün était à Hong-kong, un de ces Chinois de Singapour lui a remis une somme de 200.000 taëls pour la réfection de la marine chinoise.

**La vice-royauté du Tcheli.** — Nous avons annoncé dans notre dernier Bulletin comment le vice-roi Touang Fang avait été obligé de donner sa démission parce que quelques-uns de ses subordonnés s'étaient permis l'inconvenance, grave en tout pays, mais scandaleuse en Chine, de prendre des vues cinématographiques des cérémonies qui ont eu lieu dans l'enclos des mausolées impériaux lors de l'enterrement de l'Impératrice douairière. Il est remplacé à Tien-tsin par Tchen Kouei Loung, protégé du prince Tchin et qui jouissait de la faveur de l'Impératrice douairière. Cette nomination est intéressante en ce qu'elle continue à montrer que l'influence de l'élément mandchou, et en particulier le clan des Yéhonala auquel appartient l'Impératrice douairière, veuve de Kouang Hsiu, prédomine absolu-

ment dans ce moment au gouvernement de Pékin.

**La première exposition internationale chinoise.** — La première exposition internationale chinoise aura lieu à Nankin en 1910. Ce projet, mis en avant par l'ancien vice-roi Toan Fang, transféré à Tien-tsin, a reçu l'approbation impériale. Le vice-roi Toan, malgré son déplacement, restera chargé de mener à bien cette entreprise, qui est à l'étude depuis plusieurs mois. Les travaux à exécuter seront considérables et couvriront un large espace situé au Nord de la ville et connu jusqu'à présent sous le nom de parc du vice-roi. Des quantités de brochures explicatives ont été répandues dans les provinces, invitant les négociants et industriels à envoyer des échantillons de leurs produits. Deux pavillons seront réservés aux exposants étrangers, mais, par une chinoiserie bien caractéristique, ceux-ci n'ont reçu aucune notification, et quoique le dernier délai pour les demandes de places soit fixé au 12 novembre, les consuls étrangers, par qui ces demandes doivent être transmises, n'ont pas encore été avisés officiellement du projet d'exposition. Il semblerait que les Chinois se soucient fort peu de la collaboration étrangère. Malgré cela le public étranger s'y intéresse vivement. Nankin, d'ailleurs, depuis quelque temps, attire l'attention, sa situation comme terminus de la ligne de chemin de fer déjà ouverte Nankin-Sanghaï, et de celle en construction Tien-tsin-Poukoou en fera sûrement une place de transit importante. Les globe-trotters en route pour Pékin, via Hankéou, se font un devoir de visiter les maigres souvenirs de l'ancienne capitale des Ming et spécialement les tombeaux de la dynastie, endommagés, quoi qu'en dise la circulaire de la Société des monuments en Chine, beaucoup plus par les Chinois que par les étrangers.

**Oueï-haï-oueï.** — On sait que l'Angleterre n'a jamais trop su que faire du port d'Oueï-haï-oueï qu'elle s'était fait concéder à bail au lendemain de l'installation des Russes à Port-Arthur. Plusieurs fois on avait parlé de la restitution de ce point à la Chine, mais les Anglais, qui n'aiment pas généralement à se dessaisir des valeurs qu'ils pourraient peut-être négocier un jour, ont toujours écarté cette solution, d'autant que l'amirauté britannique a déclaré avoir besoin, dans le Nord de la Chine, d'un port où les équipages, fatigués par un long séjour sous le climat de Hong-kong, pourraient aller se refaire, et où il leur serait possible de s'exercer à terre. On s'explique le peu d'enthousiasme des Anglais de Oueï-haï-oueï, au moment où les événements d'Extrême-Orient leur avaient fait renoncer à y établir une grosse base navale, puisque ce port en lui-même n'a pas grande valeur commerciale, et que le « territoire » a toujours été une charge appréciable pour le budget britannique. Le tableau suivant permettra de s'en rendre compte, en montrant l'écart très considérable qu'il y a entre



les recettes du territoire d'Oueï-haï-oueï et les dépenses que l'Angleterre doit y faire.

Exercices	Recettes	Dépenses
	Dollars	Dollars
1901-1902.....	22.220	121.877
1902-1903.....	35.456	102.044
1903-1904.....	58.586	165.873
1904-1905.....	90.355	162.282
1905-1906.....	105.934	146.120
1906-1907.....	76.777	160.973
1907-1908.....	80.331	173.340
1908-1909.....	89.277	168.740

Ces déficits ont dû être comblés à l'aide de subventions du budget impérial.

On constate cependant un progrès du commerce d'Oueï-haï-oueï. En 1907, ce port avait été visité par 515 vapeurs, jaugeant 372.441 tonnes et en 1908 par 599 jaugeant 488.511 tonnes. Ces chiffres ne comprennent ni les charbonniers de l'amirauté, ni les transports de l'Etat. Le commerce d'Oueï-haï-oueï consiste surtout en réexportations du sel, pris sur les différentes lagunes de la côte du Chan-tong, et qui est concentré par des jonques dans le port cédé à bail à l'Angleterre. En outre, les paysans de cette partie du Chan-tong se sont aperçus que le commerce des arachides leur était avantageux, et ils ont étendu beaucoup leurs cultures. Les semences d'arachides surtout, que le Chan-tong peut vendre avantageusement au dehors, ont donné lieu à des transactions beaucoup plus fortes, elles ont au moins triplé en trois ans et bien qu'Oueï-haï-oueï soit un port franc, et n'ait par conséquent pas de statistiques douanières, on a pu estimer approximativement à soixante mille piculs la quantité de semences d'arachides qui ont été exportées l'an dernier.

**Navigation allemande.** — L'importance commerciale du poste de Tsing-tao, concédé à bail à l'Allemagne et qui se trouve à l'entrée de la baie de Kiao-tcheou, augmente grâce au chemin de fer que les Allemands ont construit dans le Chan-tong jusqu'à Tsi-nan-fou. En raison de ce mouvement, la Compagnie Hamburg-Amerika a décidé de faire, à Tsing-tao, toucher ses courriers réguliers de l'Asie orientale qui n'y allaient jusqu'à présent que d'une manière occasionnelle. A l'avenir, une fois par mois, le courrier direct d'Allemagne touchera à Tsing-tao dans son voyage entre Chang-haï et le Japon.

## JAPON

**Le commerce avec l'Argentine.** — D'après des informations qui nous arrivent du Japon, le gouvernement japonais est décidé à subventionner la Compagnie de navigation Toyo-kisen-kaisha, en vue de l'établissement d'une ligne directe de vapeurs entre le Japon et l'Argentine par le cap de Bonne-Espérance. Ce serait pour les Japonais un moyen de s'assurer de la laine pour l'industrie drapière qu'ils voudraient développer chez

eux. En outre, le gouvernement japonais désirerait provoquer l'immigration de ses nationaux à la République Argentine, et un commissaire envoyé spécialement pour étudier cette question, voyage en ce moment dans la grande République du Sud de l'Amérique méridionale.

## ASIE RUSSE

**Les relations russo-japonaises.** — Le gouvernement russe a jugé bon, en présence des rumeurs qui circulent, en particulier parmi les Russes d'Extrême-Orient, au sujet des relations russo-japonaises, de publier un communiqué officiel dont voici la traduction :

Il s'est manifesté dernièrement, dans la presse, une nervosité particulière, suscitée par des bruits relatifs à un conflit qui serait imminent entre la Russie et le Japon. D'inquiétantes informations d'Extrême-Orient remplissent les journaux et cette nervosité se propage de façon regrettable dans d'autres milieux de la nation.

Selon les dernières informations, l'effet de ces bruits s'est fait spécialement sentir avec force sur nos frontières d'Extrême-Orient, où, sous l'influence de cette conviction qu'une guerre prochaine avec le Japon est inévitable, conviction profondément enracinée dans l'esprit même des fonctionnaires de l'administration, l'inquiétude prend un tel caractère d'acuité qu'elle touche directement les entreprises privées et réduit les négociants à demander aux organes du gouvernement jusqu'à quel point les bruits mis en circulation sont exacts et si les entreprises commerciales et industrielles d'Extrême-Orient peuvent compter sur le maintien de la paix.

L'intérêt de la nation oblige le gouvernement à déclarer catégoriquement que tous les bruits de complications entre la Russie et le Japon, à l'époque actuelle, sont absolument dénués de fondement.

Le gouvernement a employé les quatre années qui se sont écoulées depuis la dernière guerre à conclure toute une série d'accords internationaux destinés à effacer toute trace d'inimitié résultant de la dernière guerre et à aider au développement pacifique des relations politiques et économiques des deux pays.

A ce point de vue existe, outre les traités de commerce, la convention des pêcheries. Une importance spéciale s'attache à l'accord politique de 1907, par lequel les deux pays se garantissent mutuellement l'intégrité de leurs possessions territoriales et des droits à eux conférés par les traités en Extrême-Orient.

Ces actes contribuent indubitablement à la stabilité de la situation politique générale sur le littoral du Pacifique et spécialement des relations russo-japonaises, qui n'ont nullement le caractère dont certains journaux s'efforcent de les revêtir; il n'y a eu dans ces relations, depuis le traité de 1907, aucune tension de quelque sorte que ce fût, ni aucun malentendu.

Les communications parvenues directement au ministère des Affaires étrangères, aussi bien que les impressions rapportées par le ministre des Finances de son récent voyage en Extrême-Orient, ne contiennent rien d'inquiétant; au contraire, il se confirme que, dans nos relations avec le Japon, un bon vouloir mutuel complet se constate, ainsi qu'une disposition à régler de façon pacifique et amicale toutes les questions qui peuvent se présenter.

Nous ne nous étendrons pas sur un sujet qui a



été exposé à maintes reprises aux lecteurs de ce Bulletin. Ils trouveront d'ailleurs, dans la conférence que nous publions au commencement de ce numéro, un résumé des raisons pour lesquelles il semble absolument déraisonnable de croire actuellement à une nouvelle guerre russo-japonaise. Mais le communiqué du gouvernement russe montre à quel point reste peu consciente de ces raisons une opinion aussi nerveuse et imaginative maintenant qu'il n'y a plus de danger qu'elle fut indifférente, apathique et imprévoyante pendant toute l'année 1903 et jusqu'à la veille même du dernier conflit.

Loin de devenir moins bonnes, les relations entre Pétersbourg et Tokyo semblent devenir plus étroites. On annonce que le ministre du Commerce russe, M. Timirjasev, va se rendre prochainement au Japon.

**La population de l'Empire.** — L'empire russe, surtout en Asie et de plus en plus en allant vers l'Est, reste peu peuplé, mais la population y augmente très rapidement. Il résulte, en effet, des statistiques établies par les bureaux de l'inspection générale de médecine que la population de l'Empire russe a compté un accroissement de 2.695.142 âmes au cours de l'année 1907.

D'autre part la mortalité ne s'est élevée qu'à 27 0/00, chiffre qui est le plus bas parmi tous ceux obtenus jusqu'à ce jour. En ce qui a trait à la natalité, la moyenne s'est légèrement affaiblie au cours de la même année 1907, mais elle a néanmoins atteint 46,3 0/00, ce qui fournit une proportion de 16 0/00 dans l'accroissement général de la population.

A la date du 1<sup>er</sup> janvier 1908, les habitants de l'Empire étaient au nombre de 153.300.000, non compris la Finlande, qui renferme 3 millions d'habitants. En tenant compte de la proportion d'excédent des naissances sur les décès, on peut en déduire qu'à l'heure actuelle la Russie doit compter plus de 160 millions d'habitants, auxquels il faudrait encore ajouter la population du grand-duché de Finlande.

On voit que le peuple russe peut, sans dégarner la Russie d'Europe, fournir le flot grandissant des colons qui vont se fixer en Sibérie.

Il convient de citer, à propos de cette colonisation, que le tsar a décidé de nommer une commission spéciale chargée de diriger le peuplement des parties de l'Empire qui sont situées en Extrême-Orient. Cette commission devra spécialement arrêter un grand projet de colonisation des terres qui seront traversées par le futur chemin de fer de l'Amour. A divers indices il est visible qu'on se préoccupe, dans les cercles dirigeants russes, du progrès de la colonisation chinoise, spécialement dans la Mandchourie du Nord.

**La disette de papier à Vladivostok.** — Le papier de toutes sortes manque complètement à Vladivostok : c'est une des conséquences, sans doute temporaire, de la suppression de la zone

franche de la Sibérie Orientale. La maison Tchourgen et C<sup>o</sup> s'est chargée de la représentation des manufactures de papier finlandaises et a garanti la vente de 200 wagons, rien que de papier d'emballage. Jusqu'à présent, le papier de provenance étrangère avait complètement empêché la vente de notre papier. Il n'est pas sans intérêt de remarquer que les Japonais jetaient sur le marché russe du papier n<sup>o</sup> 6, portant une marque russe contrefaite, facilement reconnaissable aux fautes d'orthographe qu'elle contenait. Avant la fermeture du port franc, on vendait beaucoup de ce papier à Vladivostok.

Un assez grand nombre d'industries pourraient se créer à Vladivostok et aux environs, maintenant que cette région, trop éloignée pour pouvoir être approvisionnée, au moins en certains articles, par les usines russes, ne jouit plus de la franchise douanière qui l'ouvrait librement aux importations japonaises.

**La question du sucre en Extrême-Orient.** — Depuis quatre mois le manque de sucre se fait sentir dans tout l'Extrême-Orient russe, même dans les centres comme Vladivostok, Kharbine, Khabarovsk. C'est une véritable calamité quand les prix atteignent 16 et 18 roubles le poud. Cela se produit périodiquement plusieurs fois l'an et les habitants s'y sont tellement accoutumés, qu'ils trouvent tout naturel de payer 40 copeks une livre de sucre. Dans ces cas, les plus pauvres ont recours au sucre en poudre américain qui ne manque pas de faire son apparition sur le marché.

Le manque de sucre est un fait si coutumier que les commerçants ont imaginé un genre spécial de spéculation : ils ne vendent du sucre qu'aux clients achetant pour 2 ou 3 roubles d'autres produits.

Cet état de choses est certainement causé par ce fait que les fabricants de sucre ne tiennent aucun compte des besoins des consommateurs. Ils envoient leur sucre trop tard et en quantité insuffisante.

Il est curieux de signaler qu'il n'y a pas, dans toute la région de l'Amour, un seul dépôt d'une sucrerie importante.

Les relations ont lieu directement avec les commerçants. Ceux-ci ont intérêt à créer le manque de sucre, et ils en achètent trop peu, ce qui n'est guère profitable pour les fabricants.

L'organisation d'un dépôt à Khabarovsk ou à Nikolsk-Oussouri n'exigerait pas de bien grandes dépenses et elles ne tarderaient pas à rentrer, car dans l'état de choses actuel, l'Extrême-Orient consomme, pendant plusieurs mois de l'année du sucre américain importé du Japon.

Dans sa séance du 28 écoulé, le conseil des ministres a examiné et adopté les propositions du ministre des Finances concernant la quantité de sucre à faire mettre en circulation pendant la période 1909-1910, la réserve inviolable et les prix du sucre. La quantité de sucre à mettre en circulation sur le marché intérieur est fixée à



58 millions de pouds et la production normale de sucre est fixée à 74 millions de pouds. Les prix établis pour le sucre blanc cristallisé sont de 4 fr. 10 du 1<sup>er</sup> septembre 1909 au 1<sup>er</sup> janvier 1910 et de 4 fr. 20 du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> septembre 1910.

## TURQUIE

**Le chemin de fer de Bagdad.** — La nouvelle donnée dans notre dernier Bulletin de la constitution d'une société suisse de droit, et en majorité allemande de fait, pour construire les 800 kilomètres de chemin de fer séparant Boulgourlou de El-Elif, a été confirmée peu de jours après que nous la publions. La Société en question a été constituée dans le canton de Glaris, dont la législation a paru aux promoteurs de l'affaire particulièrement favorable à cette concentration d'intérêts étrangers sous le couvert de la neutralité helvétique. Nous n'ajouterons rien aux commentaires que nous a inspirés la situation qui sera évidemment faite à la France dans cette affaire destinée à faciliter la construction du Bagdad-Bahn. Nous nous contenterons de signaler qu'il semble que certains groupes anglais veulent maintenant entrer dans la combinaison. On annonce, en effet, que sir Ernest Cassel est allé à Berlin où il a eu de longues conversations avec M. de Gwinner, de la Deutsche Bank, et où il a même été reçu par l'empereur.

Il n'est pas le moins du monde certain, cependant, que la politique anglaise soit derrière cette démarche de sir Ernest Cassel qui, à plusieurs reprises a pris des initiatives qui semblaient peu en harmonie avec les tendances générales de la politique britannique, spécialement en ce qui concerne la France, dans quelques affaires d'Afrique et plus récemment, assure-t-on, à Constantinople. La presse anglaise commentant cette nouvelle, a déclaré que l'Angleterre ne pouvait prêter la main à la construction du chemin de fer de Bagdad que si ses financiers et ses techniciens contrôlaient la section à construire entre Bagdad et le golfe Persique.

Nous ne savons si une telle solution serait acceptable pour le gouvernement britannique et aussi pour la Turquie. Nous ne savons davantage si la France et l'Angleterre pourront intervenir dans cette affaire sans être absolument d'accord avec la Russie dont la politique et les droits acquis dans certaines régions de la Turquie peuvent être affectés par les modalités que prendra la construction du chemin de fer de Bagdad. Une seule chose est certaine, c'est que notre gouvernement ne saurait favoriser le moins du monde cette affaire que si nous y sommes mis sur le pied d'égalité avec les autres puissances à tous les points de vue. Il ne s'agit pas de donner au chemin de fer de Bagdad une internationalisation purement apparente dans laquelle l'argent de certains pays servirait à entretenir l'industrie locale et à propager d'une manière générale l'in-

fluence de certains autres. Nous aurons d'ailleurs à revenir sur cette question, dont un historique un peu complet serait sans doute très utile pour en éclairer l'état présent et aussi les développements probables dans l'avenir.

### La question de la Compagnie Lynch. —

Nous avons publié récemment un article sur la question de la Compagnie de navigation Lynch. Cette affaire a failli, le 11 décembre, causer la chute du cabinet turc. Le grand vizir avait passé avec la Compagnie Lynch un contrat aux termes duquel les trois vapeurs de cette entreprise, dont deux naviguaient sur le Tigre et l'Euphrate sous pavillon anglais au grand mécontentement des nationalistes turcs, seraient englobés dans une nouvelle compagnie qui absorberait également la Compagnie Hamidieh qui faisait aussi le service des deux fleuves mésopotamiens. L'entente prévoyait que la nouvelle compagnie sera ottomane, c'est-à-dire que le pavillon étranger disparaîtra des eaux intérieures de la Turquie, et que, seule, elle aura le droit d'établir sur le Tigre, entre Bassorah et Mossoul, et sur l'Euphrate, entre Bassorah et Miskeneh, un service de navigation pendant une durée de soixante-quinze ans. Cependant, après trente-sept ans et demi, cet exclusivisme pourra être aboli moyennant paiement d'une juste indemnité. La moitié du capital sera anglais et l'autre moitié appartiendra au gouvernement ottoman. Le conseil d'administration sera composé de huit membres, dont quatre anglais et quatre turcs avec un directeur anglais.

Cette combinaison rencontrait beaucoup d'ennemis en Turquie. Nous ne parlerons pas ici de ceux qui auraient bénéficié à voir aboutir quelque entreprise différente, mais bien des personnes qui sont ennemies du monopole de fait qui résultera pour la nouvelle compagnie de son contrat, et qui craignent de voir l'Angleterre profiter de son rôle, pendant une si longue période dans la direction d'une entreprise aussi importante pour la région mésopotamienne, pour se tailler une sorte de sphère d'influence économique dans cette partie de l'Empire ottoman. En outre, on assure que l'origine de cette affaire n'est pas pure, et que le gouvernement jeune turc aurait dû tenir compte des négociations dans lesquelles certains arguments jouèrent un rôle prépondérant et qui se seraient déroulées et auraient abouti avant la chute du régime hamidien. Pour toutes ces raisons, une très vive opposition a été soulevée, le 11 décembre, lorsque le cabinet a présenté le projet de fusion des Compagnies Lynch et Hamidieh. Bien qu'il ait fait observer qu'il s'agissait de faire disparaître des eaux du Tigre et de l'Euphrate le pavillon britannique, et que le gouvernement ottoman, héritier de l'entreprise privée d'Abdul Hamid, qui était le véritable propriétaire de la Compagnie Hamidieh, avait intérêt à une fusion qui assurerait les bénéfices de l'affaire, le cabinet a été mis en minorité. Il est vrai que quelques heures après, sur sa menace de se retirer, on a décidé de reprendre la discussion qui aboutira



sans doute, cette fois, à une ratification, mais l'incident n'en méritait pas moins d'être signalé à l'attention de nos lecteurs.

#### Les Arméniens et le nouveau régime. —

Un rapport consulaire de M. de Peretti de la Rocca, vice-consul de France à Van, signale que l'institution du nouveau régime en Turquie a décidé un certain nombre d'Arméniens qui avaient fui ce pays à rentrer dans leurs vilayets, espérant y trouver une sécurité et une protection dont ils étaient si absolument dépourvus sous le régime hamidien. Il est intéressant de signaler le retour dans le vilayet de Van de plusieurs milliers d'Arméniens qui avaient émigré en Russie et en Amérique après les massacres de 1896. Dans une seule caza les habitants de onze villages avaient émigré sans espoir de retour. Le régime libéral leur permettant d'espérer la justice et la sécurité de leurs biens et de leurs personnes les a fait revenir.

**La mésintelligence entre les Turcs et les Arabes.** — Au cours d'une étude sur Constantinople, commencée en octobre, une Revue du Caire, *El-Hilal*, a publié dans son numéro de décembre une courte note sur les rapports entre Turcs et Arabes, et sur le khalifat arabe.

« Nous ne parlerons que des Arabes, écrit l'auteur anonyme de l'article, sans nous occuper des autres nationalités vivant en territoire turc, parce que ceux-ci nous intéressent tout spécialement, et parce que le désaccord qui règne entre les Turcs et les Arabes est plus grave que celui qui existe entre les Turcs et les autres nationalités. Si les Turcs et les Arabes arrivaient à s'entendre et à se prêter une mutuelle assistance, ils n'auraient plus à se soucier des oppositions manifestées par les autres groupes : d'ailleurs, certains de l'entente turco-arabe, ces groupes n'oseraient plus jamais faire de l'opposition. Personne n'est d'accord au sujet des causes de cette mésintelligence, qui peut être si grave de conséquences pour le gouvernement ottoman.

« Les Turcs sont des hommes de pouvoir et de gouvernement depuis le temps du fondateur de leur empire, Osman ; et depuis des siècles ils sont les maîtres incontestés, craints par les Arabes, les Arméniens, les Grecs, les Albanais. Tous ces sujets tributaires n'obéissent à un gouverneur que s'il est Turc, à tel point que dans certaines contrées le mot « turc » est devenu synonyme de « gouverneur » : c'est ainsi que les Soudanais désignent sous le nom de « Turc » les gens qui chez eux détiennent l'autorité et le pouvoir. Quand les Anglais vinrent la première fois les attaquer, il les appelèrent Turcs.

« Il en fut toujours ainsi des rapports des Turcs avec les autres groupes, jusqu'au moment où la Porte établit l'égalité entre ses sujets dans le milieu du siècle dernier. Abd ul Medjid publiait son fameux Hatt-I-Chérif de Gul Hanéh, décrétant l'égalité entre les religions et les nationalités ; mais, en fait, les Turcs musulmans ne respec-

tèrent pas cette égalité, et les tributaires n'obtinrent pas la plénitude de leurs droits ; ils n'osèrent même pas les réclamer. C'est à cette époque que l'Orient commença à sortir de sa léthargie, et que, parmi les Turcs eux-mêmes, on compte de brillants hommes d'Etat et des littérateurs distingués. Nombre d'entre eux voyagèrent à travers les pays d'Europe et prirent leurs idées civilisatrices. Voyant la décadence de leur patrie, ils s'aperçurent qu'il en serait de plus en plus ainsi, tant que le gouvernement absolu n'aurait pas fait place à un pouvoir constitutionnel, établissant l'égalité de droits et de devoirs entre toutes les nationalités, groupées toutes sous l'égide ottomane. Ils firent donc de la propagande en faveur de cette idée, qui ne commença à germer que sous Abd ul Aziz, bien vite destitué et remplacé par un constitutionnel, Mourad. Celui-ci ne régna pas longtemps et Abd ul Hamid monta sur le trône, promettant de soutenir la Constitution : il n'en fit rien et poursuivit les libéraux par l'exil et le massacre.

« Sa colère était dirigée d'une façon particulière contre les Turcs et tous ses efforts furent tournés contre eux : il demanda l'appui des groupes arabes qui se constituèrent ainsi sur des bases solides. Son entourage immédiat était formé d'Arabes, à qui il avait donné tout pouvoir, ce qui exaspéra beaucoup les Turcs. Vint ensuite la campagne panislamique, dont les Arabes furent les premiers instruments : Abd ul Hamid fit tous ses efforts pour grouper sous son khalifat tous les musulmans, voire même ceux de l'Inde et de la Chine. Ce mouvement provoqua naturellement une haine violente entre musulmans et non-musulmans dans tout l'empire ottoman. Les libéraux turcs commencèrent alors leur propagande constitutionnelle, y dépensant leurs forces et leur fortune : ils furent soutenus dans cette lutte par tous les Arabes cultivés. Ayant obtenu gain de cause vers le milieu de l'année passée, ils établirent l'unité ottomane supprimant tous les privilèges : ils étaient convaincus que, sans ces mesures, le bonheur leur échapperait. Ils se tournèrent spécialement du côté des Arabes, car ils savaient qu'ils ne leur avaient pas beaucoup prêté assistance dans leur lutte contre le pouvoir absolu.

« La Constitution proclamée, les Arabes, les Turcs, les Arméniens, les Grecs échangèrent des poignées de main ; le cheikh musulman et le prêtre chrétien s'embrassent, la joie est générale, sauf pour les suppôts de l'ancien régime qui avaient perdu leurs moyens d'existence. Ce sont ces derniers qui ont voulu créer des scissions entre les diverses nationalités, en poussant chacune d'elles à former des comités nationaux. Les Arabes répondirent les premiers à cet appel et fondèrent bien vite le Comité de la Fraternité arabe : à Paris, une propagande active fut faite, invitant les Syriens à demander l'indépendance politique, sous l'instigation de Sabah ed Din. Un journal, *Nahdat-el-Arab* (la force des Arabes), paraît encore à Paris : il réclame les droits des Arabes à



l'indépendance et essaie de prouver la supériorité des Arabes sur les autres nationalités.

« Naturellement, de l'autre côté, cette propagande désagréable aux Turcs fut beaucoup exagérée, et ceux-ci commencèrent à détester les Arabes. Chacun des deux partis s'accusa réciproquement d'avoir de mauvaises intentions. Les Turcs surtout soupçonnèrent beaucoup les Arabes, qu'ils sentaient de plus en plus s'éloigner d'eux, et se mirent à les écarter systématiquement des fonctions publiques : un régime de délation et de dénonciation fut même organisé contre les Arabes, qui se fâchèrent. Leur attachement à la Constitution était sincère, mais ils voulaient en profiter de suite sans attendre.

« Quand la Chambre des députés se réunit l'année dernière, la mésintelligence était déjà complète entre les Turcs et les Arabes : ils se reprochaient mutuellement leurs différences d'opinions. Parmi les députés arabes, on distinguait trois groupes distincts : les uns accusaient les Turcs de demander extérieurement l'égalité complète tout en se réservant un pouvoir absolu et exclusif ; d'autres sentaient bien que les torts étaient réciproques, mais désiraient que les Turcs fissent les premiers pas vers l'entente ; enfin, un troisième groupe, très peu nombreux, donnait tous les torts aux Arabes et voulait tenter un rapprochement avec les Turcs ; ce dernier groupe aurait pu servir de trait d'union entre les deux autres.

« En fait, si les Arabes — et d'ailleurs, les autres nationalités en général — ne sont pas satisfaits des Turcs, c'est qu'ils soupçonnent encore ceux-ci de n'avoir pas des intentions pures sur la question de la suppression des privilèges. S'ils étaient assurés de leurs bonnes intentions, ils deviendraient plus constitutionnels que les Turcs eux-mêmes, parce qu'ils verraient que leurs personnes et leurs biens seraient dans une sécurité complète. Et si ce que nous supposons est impossible — au cas où les Turcs voudraient réellement s'attribuer des privilèges — il suffirait de sortir de l'oppression et d'aller vers l'équité.

« Les Turcs furent exaspérés de leur côté par cette idée que les Arabes avaient l'intention de fonder un khalifat arabe : c'est une vieille plaisanterie ressuscitée par certains espions d'Abd ul Hamid, qui espèrent y faire leur fortune. Ils fabriquèrent des circulaires secrètes sans signature, sous le couvert des libéraux ottomans ou du parti Jeune-Turc dans lesquelles le khalifat d'Osman était vivement pris à partie et où une propagande active était faite en faveur d'un khalifat arabe. Ces circulaires furent répandues à profusion dans tous les milieux arabes, et on prétend même qu'un comité secret a été fondé dans ce sens.

« Quand le pouvoir absolu fut supprimé, ce comité s'employa à attaquer les défenseurs de la Constitution. Ses membres créèrent des dissensions entre les Turcs et les Arabes, répandant dans la foule que leur gouverneur serait bien meilleur que celui des Jeunes-Turcs, ou tout au moins plus

fort que celui de ces jeunes audacieux. Dès ce moment, tous leurs efforts tendirent à la création d'un khalifat arabe et ils firent courir sur son compte les bruits les plus tendancieux. Un des plus curieux est celui que rapportait naguère toute la presse, à savoir qu'il était dans l'intention d'Ibn Sabah, prince de Kouweït, et d'Ibn Feïsal, l'émir des Ouahabites, et d'autres chefs arabes, de faire cette année le pèlerinage, en même temps que le khédive. Il y aurait donc à La Mecque une sorte de Congrès, où l'on s'occuperait d'enlever le khalifat aux Turcs et de le rendre aux Arabes.

« C'est tout d'abord une information mensongère, car, à supposer l'entente de ces émirs au sujet de la création d'un khalifat arabe, ils devraient se baser sur la parole du Prophète : « Le khalifat doit appartenir à la famille de Qoreïch » (famille de Mahomet). Quel est donc le descendant de Qoreïch à qui tous prêteraient serment ? (Il nous faut faire remarquer que cet argument n'a plus qu'une valeur théorique et qu'il ne saurait vraisemblablement en être question si le khalifat doit changer de mains.) On a prétendu aussi qu'ils prêteraient serment au khédive comme au souverain musulman le plus puissant d'entre eux ; mais il n'est pas arabe ! et surtout pas Qoreïchite ! nous ne prétendons pas à l'impossibilité d'un khalifat arabe néanmoins, mais nous sommes certains qu'il ne durerait pas longtemps.

« Par ces informations et d'autres semblables, les espions espèrent créer une scission complète entre les Turcs et les Arabes. Quand, par exemple, le gouvernement appela à Constantinople certains officiers arabes de Syrie et d'Irak, on a dit : le gouvernement agit ainsi par crainte des Arabes. Quand la Porte a envoyé un groupe d'étudiants faire leurs études en Europe, la majorité d'entre eux se trouvant être des Turcs, on a dit : le gouvernement estime que les Turcs sont supérieurs aux Arabes. Nous savons au contraire de source certaine que les Turcs ne désirent qu'une chose : l'entente des diverses nationalités, ils l'ont manifesté publiquement. S'ils ne donnent pas certaines fonctions à des Arabes, ce n'est pas parce qu'ils sont Arabes, mais pour d'autres motifs d'un intérêt général plus élevé.

« Les Turcs considèrent les Arabes comme leurs frères et comptent sur eux pour fortifier leur autorité. Notre mauvaise opinion des Turcs n'a donc pas de fondement... »

**Le pèlerinage à La Mecque.** — La presse musulmane et la presse européenne s'occupent beaucoup cette année de la question du pèlerinage. En effet, la pratique en est rehaussée par la participation du khédive, Abbas II Hilmi, qui a quitté le Caire le 12 décembre pour arriver le surlendemain dans le port de Djedda. Ce fait est interprété diversement par les Orientaux et les Européens : les premiers n'y voient bien entendu qu'un fait purement religieux. Le khédive profite de la première année du règne du nouveau souverain ottoman pour accomplir cette prescription de sa religion, ce qu'Abdul Hamid n'avait



jamais toléré. Cette idée enthousiasme peu la presse européenne, qui songe plutôt à des considérations politiques. Certains n'ont-ils pas dit que le khédivé allait entrer en pourparlers avec la Porte en vue de l'achat du chemin de fer du Hedjaz.

Mais, sans contredit, la grave question avec laquelle le pèlerinage d'Abbas Hilmi pourrait avoir un certain rapport est celle du khalifat arabe : « Depuis longtemps, nous dit le *Moayyad*, à la date du 13 octobre, le khédivé avait l'intention d'accomplir le pèlerinage, mais cela lui était impossible du temps d'Abdul Hamid, à cause du tempérament soupçonneux du Sultan. » Evidemment, Abdul Hamid craignait une propagande du khédivé, propagande d'autant plus facile que le Sultan devait bien se rendre compte de l'impopularité de son propre gouvernement. Après la Turquie, qui se trouve souveraine des deux villes saintes, La Mecque et Médine, depuis bientôt quatre cents ans, l'Égypte est, certes, de par l'histoire, le gouvernement qui a le plus de droits acquis à leur possession. Que les musulmans ne viennent pas nous dire qu'il ne peut pas en être ainsi, parce que le khédivé n'est pas un descendant du Prophète ! Cet argument, d'une valeur théorique incontestable, a bien de quoi nous faire sourire en fait. Si les dynasties égyptiennes du moyen âge ont sauvé les principes, en gardant auprès d'elles un descendant des khalifes abbasides de Bagdad, qu'ils affublaient d'un pouvoir spirituel à peu près nul, les Turcs ont été beaucoup plus nets. C'est le Sultan lui-même qui a pris le titre de protecteur des deux villes saintes sans se soucier de sa non-parenté avec les descendants du Prophète. Tel le fondateur de la dynastie fatimite au Caire, dont la descendance du Prophète paraît encore suspecte, le Sultan Sélim aurait pu dire, en 1517, en montrant son sabre : « Ma généalogie, la voilà ! » L'Égypte a d'ailleurs gardé un privilège, celui de revêtir la Kaaba, le temple de La Mecque, de son voile de soie noire et verte à inscriptions d'or ; la cérémonie sera cette fois imposante, dirigée qu'elle sera par le souverain même qui en fait don.

Les processions, dites du *Mahmal*, dans lesquelles on promène le voile sacré à travers le Caire, ont été particulièrement grandioses et l'affluence y fut considérable. Seules, d'ailleurs, les confréries religieuses ont pris une part effective aux fêtes ; la bourgeoisie s'était plutôt dérangée par curiosité. Au point de vue officiel, rien n'était changé ; les musiques militaires ouvraient le cortège et faisaient souvent entendre les airs les plus bizarres pour la circonstance, la *Matthische* notamment.

D'aucuns prétendent que c'est Mohammed V lui-même qui a invité le khédivé, lors du séjour que fit ce dernier dans la capitale ottomane cet été, à accomplir le pèlerinage. Mais cette supposition paraît peu vraisemblable, étant donné que le gouvernement ottoman, dont l'autorité est bien précaire dans le Hedjaz, n'aurait pas songé à y envoyer le khédivé dont le prestige se trouve

rehaussé par là même. D'autres disent qu'Abbas Hilmi, dont le découragement était manifeste depuis l'occupation anglaise, a voulu montrer à son peuple son dévouement à la cause de l'islam. Enfin, dans un certain milieu, on affirmerait que l'Angleterre ne serait pas étrangère au pèlerinage du khédivé, espérant qu'il ne pourrait en résulter qu'une diminution de l'autorité ottomane en Arabie, et qu'elle pourrait en tirer parti au point de vue économique. Mais nous ne devons pas oublier que cet amoindrissement du pouvoir turc au moyen du sentiment religieux peut avoir un côté dangereux : l'Angleterre sait bien que le mouvement islamique des Indes peut devenir un jour ou l'autre très inquiétant.

En tout cas, la chose fut jugée très importante, puisqu'on parla très vite d'une rencontre possible du khédivé avec les gros chefs de principautés et de tribus qui font tant parler d'eux depuis ces dernières années. N'a-t-on pas annoncé, en effet, que l'émir Abd el Aziz Ibn Feïsal, chef des Ouahabites d'Er-Riadh, l'émir Moubarek Ibn Sabah, cheikh de Koueit, que peut-être l'imam Yahya Ibn Hamid ed Din, allaient également accomplir cette année le pèlerinage ? Naturellement, on affirmait que ces rencontres n'étaient pas fortuites et que la question du khalifat arabe y ferait vraisemblablement l'objet de discussions. Mais la nouvelle a été démentie par la presse arabe ; ces chefs ne feront pas le pèlerinage. De plus, ce n'est pas ainsi que se règlera la question du khalifat : ces derniers ne parviendraient jamais à se mettre d'accord. Nous avons enregistré ici les bruits qui couraient, mais il ne faut pas leur attribuer trop d'importance ; le seul pèlerinage du khédivé est assez grave par lui-même. S'il n'a pas de conséquences en Arabie, il est certain que le khédivé en reviendra grandi au point de vue du monde islamique et peut-être, dans la suite, se sentirait-il plus fort pour tenter une vague opposition à l'Angleterre dans son propre pays.

Le khédivé est parti accompagné de sa mère ; il y eut une garde de 200 fonctionnaires, 40 cavaliers et quelques canons.

Le pèlerinage du khédivé s'est fait en très grande pompe. La famille régnante d'Égypte est d'ailleurs populaire à La Mecque où l'on n'a pas oublié que Ibrahim, fils de Mehemet Ali, a délivré les villes saintes de l'islam occupées par les Ouahabites qui rendirent impossible pendant huit années le pèlerinage des croyants. Le khédivé a été entouré d'une immense affluence de pèlerins, et on peut se demander si son pèlerinage est une des causes de l'augmentation du nombre des pèlerins cette année. C'est fort possible. Voici quelques chiffres : un bateau de troupes turques à destination de Hodeïda a débarqué 50 hommes à Djedda pour la garde des pèlerins ; un bateau de la Compagnie khédiviale, 70 pèlerins, syriens, marocains et turcs ; un bateau de Singapour, 250 pèlerins ; un bateau de Suez, 443 pèlerins, égyptiens, turcs, marocains ; le 29 novembre, débarquaient 945 pèlerins de la Circassie, du Daguestan, de la Perse ; un bateau de Djibouti,



52 soudanais, etc. — Bref, on estime que le nombre des pèlerins est d'environ 30.000 (*Moayyad* du 6 décembre : 29.093); de ceux-ci, les plus nombreux sont les Indiens et les Afghans, puis les Turcs, les Egyptiens, les Marocains et Algériens.

**La situation dans le Yémen.** — Après les chaudes alertes de l'été dernier, la province yéménite est revenue dans un état de calme assez inquiétant. D'une part, l'on sait qu'aucune soumission vraiment digne de ce nom ne s'est produite; et, d'un autre côté, l'inaction de l'armée a causé un certain malaise dans les milieux musulmans. Cette absence d'hostilités directes va continuer quelque temps encore, puisque le mois du pèlerinage a commencé le 14 décembre: il est vraisemblable que nous n'aurons pas à enregistrer de combat durant cette période. La Porte va-t-elle en profiter pour essayer de traiter avec ses sujets rebelles? Il faut avouer qu'elle est bien mal servie par ses représentants dans ce pays. Evidemment Qasim effendi, député de Djedda, interviewé par un rédacteur du *Lloyd Ottoman*, a exagéré, mais ses paroles sont néanmoins assez significatives: « Les habitants du Yémen n'aiment pas le gouvernement ottoman parce que celui-ci n'envoie dans la province que des fonctionnaires s'attirant des reproches. Sur cent fonctionnaires du Yémen, vous n'en trouverez pas dix intègres. »

D'après les renseignements transmis à Constantinople par Tahsin pacha, vali de la province, l'imam Yahya aurait manifesté l'intention de se soumettre. Il est bien évident que son propre intérêt le force à agir ainsi. Il a demandé l'indépendance: le gouvernement serait peu disposé à la lui accorder, s'il essayait encore de lutter. Quant au mahdi, lui aussi a voulu déposer les armes, mais il y a mis, nous disent les dépêches, des conditions inacceptables. A la suite de cela, le gouvernement aurait donné à ses troupes des ordres en vue d'une attaque sérieuse des positions de Mohammed el Idrisi. Le vali du Yémen voudrait aussi réduire par la force le rebelle, mais tel n'est pas l'avis du chef de l'armée d'occupation, Saïd pacha, qui voudrait traiter avec le mahdi; d'où l'hésitation du gouvernement.

Le député de Djedda, Qasim effendi, nous paraît avoir à ce sujet des idées injustes: « Le remède à la situation n'est ni la force, ni le bon conseil, car ces deux remèdes ne sont que provisoires. La guérison de cette maladie chronique de révoltes ne sera amenée que par la formation d'une société de gens compétents qui irait étudier sur place les besoins réels du Yémen, ferait régner la justice parmi le peuple. Ce serait long, mais le gouvernement aurait la joie de voir enfin régner la loi et la justice au milieu d'un peuple qui lui serait toujours soumis. »

**La question de la naturalisation des sujets ottomans aux Etats-Unis.** — Un petit fait qui a passé assez inaperçu en Europe, et qui montre l'idée nouvelle que la Turquie se

fait de sa situation dans le monde, a été la protestation de Rustein bey, chargé d'affaires de la Turquie à Washington, contre l'interprétation donnée par les autorités fédérales à la nouvelle loi sur la naturalisation. D'après cette interprétation, aucun Asiatique ne peut obtenir la nationalité américaine. Cette mesure est évidemment dirigée contre les hommes de race jaune qui viendraient si volontiers s'établir dans les Etats de l'Ouest, mais elle atteint également les Syriens, les Arméniens, qui sont venus en très grand nombre s'installer à New-York et dans l'Est, où ils ont d'ailleurs été accompagnés d'une certaine quantité d'Arabes et de Turcs proprement dits. Rustein bey déclarait que cette interprétation de la loi sur la naturalisation est inspirée par la théorie que quatre des principales races composant la « nation ottomane » — ce mot est nouveau — soit les Turcs, les Arméniens, les Syriens et les Arabes, sont des éléments indésirables et inférieurs, et il déclare que l'ambassade ottomane doit protester contre cette théorie. Une loi de cette nature est, dit-il, « un obstacle jeté par une des nations libérales les plus progressives, sur le chemin de ces races qui luttent héroïquement pour rattraper, sous les auspices de la liberté, le terrain perdu dans le domaine de la civilisation, en raison seulement des effets pernicieux d'une forme de gouvernement erronée ».

Cette manifestation est d'autant plus inattendue que, jusqu'à présent, la Turquie a refusé de conclure un arrangement avec les Etats-Unis, reconnaissant la nationalité américaine aux sujets ottomans qui ont été naturalisés citoyens américains. D'ailleurs, la question sera tranchée par les cours de justice auxquelles ne manqueront pas de s'adresser les sujets ottomans qui désirent obtenir la nationalité des Etats-Unis.

## PERSE

**La situation intérieure.** — Le Medjliss a inauguré ses travaux en approuvant — comme nous l'avions prévu — le refus du régent d'accepter la démission du cabinet aux destinées de qui président le sipahdar et le sadar-assad. Cela équivaut à un vote de confiance — de reconnaissance aussi — de la nouvelle Chambre au gouvernement qui l'a fait élire. Peu de changements ont été apportés dans la composition du cabinet: Muchir ed Daouleh a été nommé ministre de la Justice et Vosukh ed Daouleh a été appelé aux Finances.

C'est à l'heure actuelle le poste le plus embarrassant du ministère en raison de la pénurie des finances publiques. Et cependant il faut de l'argent pour rétablir dans le pays cette paix qu'il est nécessaire d'obtenir avant de tenter n'importe quelle réforme sérieuse. En cela le Medjliss a montré un réel désir de faire face aux réalités de la situation. Avant d'aborder toute discussion, il a sanctionné à l'unanimité la décision du cabi-



net au sujet de la conclusion d'un emprunt étranger de 500.000 livres sterling et les propositions du gouvernement en ce qui concerne l'emploi de spécialistes européens pour la réorganisation des finances. Comme nous l'écrivions le mois dernier, le gouvernement persan ne peut espérer rétablir l'ordre intérieur sans disposer de forces organisées, disciplinées, sûres. Pour les avoir, il faut de quoi les payer, c'est-à-dire un trésor garni de tomans. Celui-ci, étant vide depuis de longs mois, il est nécessaire que pour le remplir la Perse fasse appel aux finances étrangères. Celles de la Russie et de l'Angleterre semblent les premières indiquées. Mais, comme le dit le *Times*, « l'Angleterre et la Russie ont une profonde connaissance, fruit d'un long commerce, de la faiblesse des gouvernements orientaux ». Dans leurs propres intérêts, comme dans celui du gouvernement persan, elles ne veulent pas consentir un emprunt sans garanties. Ces garanties, les deux prêteuses les trouvent justement dans l'emploi d'Européens capables, qui se sont spécialisés dans l'étude des questions financières.

Le chauvinisme persan s'accommode mal de ces exigences qui portent ombrage à ses prétentions dangereuses. Il est à craindre que le Medjliss, retombant encore dans les mêmes errements que son prédécesseur, ne veuille par trop les encourager. Déjà on annonce qu'il aurait subordonné son approbation définitive à l'emprunt à l'examen préalable de ses conditions. Le parti nationaliste ne voudrait prendre pour réparer les rouages détraqués de son organisme intérieur que des gens de petits Etats européens qui ne sont pas impliqués dans des alliances politiques. Ils craignent peut-être que l'Angleterre ou la Russie n'aient directement recours aux compétences financières de leur amie et alliée. De ce côté-là, il n'est pas impossible d'arriver à un compromis.

Mais il y a une autre difficulté plus malaisée à vaincre. Pour l'organisation des forces de *gendarmérie*, à laquelle l'emprunt de 500.000 livres sterling doit être presque exclusivement consacré, la Russie réclame que, dans la zone soumise à son influence, les instructeurs de cette nouvelle police soient de nationalité russe. Etant donnés les préjudices causés à son commerce dans cette région voisine de son territoire et sujette à des troubles chroniques, cette exigence n'a rien d'excessif, semble-t-il. Les Persans seraient, au dire du correspondant du *Times*, « prêts à mourir plutôt que d'engager des officiers russes ». Il ne s'agit pas cependant de « mourir » mais de vivre au contraire et d'assurer cette vie matérielle au moyen d'un emprunt consenti comme le sont presque tous les emprunts à de légers sacrifices qui sont surtout ici d'ordre moral. Il est à souhaiter que le Medjliss s'inspire un peu des nécessités inéluctables de l'heure présente.

**Un incident russo-persan.** — Deux consuls généraux russes, MM. Passek et Kadlulowski, se rendaient dans les premiers jours de novem-

bre de Chiraz à Bouchir, à l'extrême-sud de la Perse. Sept cosaques russes et quelques soldats persans formaient leur escorte que suivaient également plusieurs commerçants. Sur la route, la petite caravane fut attaquée par deux cent cinquante brigands. Trop faible pour soutenir le feu nourri des assaillants qui tiraient abrités, elle opéra une prompte retraite. Le chef de la troupe persane fut tué ainsi que onze de ses soldats. Les Russes eurent un des leurs tué, quatre blessés et cinq chevaux abattus : ils se réfugièrent sur les bords d'une rivière voisine et sauvèrent une petite partie de leurs bagages. C'est avec peine que les deux consuls, tous deux sains et saufs, parvinrent à mettre en sûreté les archives et la caisse du consulat. Le reste tomba entre les mains des brigands. Le consul anglais de Chiraz et le docteur Woollat avec quelques « sowars » indiens arrivèrent au secours des blessés. Les assaillants appartiennent à la tribu sauvage des Kuhgelu, fraction de la grande famille kasghaï, dont le quartier principal est près de Bebehan, à cent milles environ du théâtre de l'attaque. Déjà en juin dernier un consul russe avait été attaqué par les gens de la même tribu et avait failli y perdre la vie.

Aussitôt qu'il fut mis au courant de l'incident, le ministre de Russie à Téhéran fit les plus vives représentations au gouvernement persan et exigea de lui qu'il prit immédiatement des mesures de répression contre les brigands. Il rendit en outre le gouvernement responsable de toutes les pertes, et il demanda un complet dédommagement. De leur côté, les drogman des légations russe et anglaise du Farsistan appelèrent l'attention des ministres des Affaires étrangères et de l'Intérieur sur les troubles continuels dans cette province. Pour y remédier, ils leur demandèrent de prendre en considération la requête du gouverneur de Chiraz, qui désirait que le corps kasghaï soit placé sous ses ordres et que la partie des impôts levés à Chiraz soit mise à sa disposition pour former un petit détachement de troupes. Le gouvernement persan répondit qu'il était tout disposé à examiner favorablement cette requête et informa officiellement la Russie qu'il avait exprimé à son représentant à Téhéran ses profonds regrets de l'attaque de l'escorte de ses deux consuls généraux près de Chiraz. Il lui annonça en même temps que 1.000 hommes étaient immédiatement dépêchés pour punir les brigands kasghaïs et que, sans délai, la somme d'argent nécessaire serait envoyée en compensation des dommages éprouvés.

La presse russe a jugé très sévèrement cet incident, et le *Novoié Vremia* a été jusqu'à attaquer le gouvernement persan, « qui sait composer des discours du trône offensants et qui est parfaitement impuissant à garantir non seulement l'ordre général, mais aussi la sécurité des représentants diplomatiques étrangers ». Et le journal reproche à la Russie d'avoir rappelé trop hâtivement ses troupes.

Fidèle cependant à la politique qu'il a adoptée, le gouvernement russe vient de décider l'éva-



evacuation partielle de la garnison d'Ardébil où les troupes persanes sont venues assurer l'ordre. Elle n'y laissera que cinq compagnies d'infanterie, une batterie d'artillerie de montagne, trois sotnias de cosaques et un détachement de génie.

**A la frontière turco-persane.** — Au mois d'août dernier, le gouvernement ottoman avait laissé entendre que, se ralliant à la thèse anglo-russe, il se déciderait à ne plus intervenir dans les affaires intérieures de la Perse. L'intention de la Porte était peut-être sincère, mais il faut ajouter que les nombreuses commissions envoyées pour délimiter la frontière, n'étant encore arrivées à aucun résultat pratique, la vieille Convention de 1869 ayant laissé indécise une bande de territoire, n'a pas été rapportée. Pareil état de choses est propice à de perpétuelles contestations. Dernièrement encore le gouverneur de la ville turque de Passovah, désirant construire une station télégraphique dans cette ville, voulut forcer le gouverneur de Soldouz, qui appartient sans conteste à la Perse, à lui donner 170 poteaux télégraphiques. Sur le refus du *hakim* du district de Soldouz, protestant contre l'établissement d'une ligne télégraphique au delà de la zone neutre sur le sol persan, le gouverneur de Passovah menaçait de le châtier. Quelques jours après, en effet, l'ambassade de Perse à Constantinople était officiellement informée que le village de Soldouz venait d'être occupé par un bataillon turc avec cinq pièces de canons et que les troupes turques avaient tué six villageois persans à Euher. Au reçu de cette nouvelle, elle fit parvenir à la Sublime-Porte un *ta-krir*, pour demander :

1° Le retrait des soldats turcs se trouvant à Pechvé et à Soldouz;

2° De soumettre à un arbitrage les territoires contestés entre les deux pays;

3° De faire rectifier la frontière par une commission qui aura à se conformer au plan précédemment approuvé par les gouvernements anglais et russe.

De son côté, l'ambassadeur, S. A. le prince Mirza Riza Khan, s'est rendu au ministère des Affaires étrangères et aurait dit à Rifaat pacha : « Si votre principe est que la force prime le droit, je télégraphierai ce soir à mon gouvernement, en lui présentant ma démission. » Il lui aurait ensuite fait part de sa surprise, à propos de l'affaire de Soldouz, de la seconde lettre que venait de lui adresser le grand-vizir, lui disant que, comme le gouvernement persan était en train de construire une ligne télégraphique de Miandoab à Saoudj-Boulaq, la Turquie construirait aussi des lignes partout où règne le régime du *statu quo*. Puis il aurait ajouté : « Après avoir écrit à mon gouvernement que tout était terminé, voilà de nouveau que cela recommence. Je suis même disposé, pour ma part à moi personnellement, de référer cette question de la frontière à l'arbitrage de la cour de la Haye. Je ne demande que ce qui est juste. Je suis sûr que le gouverneur de Passovah a agi de sa propre initiative. »

Devant ces énergiques protestations, Rifaat pacha a promis de faire une sérieuse enquête et, d'accord avec Talaat bey et Halil bey, a approuvé le principe de la formation d'une nouvelle commission mixte de délimitation, qui réglerait définitivement ces querelles de frontière. Le ministre des Affaires étrangères ottoman a fait à un rédacteur du *Tanine* les déclarations suivantes :

La Perse est une puissance musulmane, notre voisine, chez laquelle nous n'avons jamais eu l'intention de faire des conquêtes territoriales. Au contraire, nous voulons voir augmenter de plus en plus les relations amicales entre ces deux Etats musulmans. Malheureusement, ce différend de frontière avec la Perse dure depuis longtemps. Le gouvernement ottoman avait fait dresser une carte de la frontière par ses fonctionnaires civils et militaires. Naturellement le gouvernement persan y a fait des objections. Nous ne nions pas que certaines de ces objections peuvent être fondées. Aussi dans cette question, ne suivrai-je d'autre politique que la recherche de la vérité et l'application absolue de la justice. Il convient donc de former une commission mixte pour éclaircir le cas. Chacun des deux pays se soumettra à la décision quelle qu'elle soit... Nous désirons que cette commission soit constituée le plus tôt possible, mais nous avons peur d'être obligés d'attendre jusqu'à ce que la situation intérieure à la Perse soit plus favorable. Il est donc à souhaiter que le gouvernement persan soit le plus tôt possible en état de rétablir sur les points proches de notre frontière le calme et l'ordre.

La question de la frontière turco-persane ne cesse donc de renaître. Pour un peu, on se demanderait si la Turquie ne cherche pas du côté d'Ourmia quelques compensations aux pertes et aux ennuis qu'elle a subis du côté de l'Europe.

## ASIE ANGLAISE

**Le commerce des Etablissements des Détroits en 1908.** — Les statistiques du commerce de la colonie pour 1908, dont un résumé vient d'être publié, accusent sur les résultats de l'exercice précédent des moins-values de 10 0/0 à l'importation et de 8 0/0 à l'exportation. Le tableau ci-après, où se trouvent groupés les chiffres généraux afférents aux huit dernières années, permet de se rendre compte de la mesure dans laquelle la crise mondiale de 1907-1908 a pesé sur les transactions de Singapour et de ses dépendances immédiates.

### Marchandises.

	IMPORTATIONS EXPORTATIONS	
	En millions de dollars	
Moyenne 1901-1905.....	345,5	262,4
— 1906.....	317,8	281,3
— 1907.....	322,9	282,2
— 1908.....	296,6	262,5

### Monnaies.

Moyenne 1901-1905.....	35,1	35,3
— 1906.....	21,5	29,7
— 1907.....	27,7	23,1
— 1908.....	19,8	11,4

C'est toujours avec le Royaume-Uni que la colonie fait le plus d'affaires, mais la part proportion-



nelle de la métropole, aussi bien dans les importations que dans les exportations, a diminué très sensiblement depuis quelques années. Dans leurs relations avec les Etablissements des Détroits, les pays étrangers ont réussi à accroître la part qui leur revient, deux fois plus rapidement que l'Angleterre elle-même et ses autres colonies. C'est ce qui ressort de l'examen des chiffres qui suivent :

Moyenne	IMPORTATIONS		EXPORTATIONS	
	Du Royaume-Uni et de ses colonies	De l'étranger	Pour le Royaume-Uni et de ses colonies	Pour l'étranger
1902-1906.	230,6	125,2	150,1	155,2
1907.....	226,9	129,6	166,3	143,3
1908.....	187,8	128,5	151,0	122,5

**Les ports de Singapour, Penang, Malacca et Labouan en 1908.** — De ces quatre ports dont l'ensemble constitue les Etablissements des Détroits, Labouan a été rattaché récemment à la colonie qui porte ce nom. Singapour est de beaucoup, cela va sans dire, le plus important. En 1908, le tonnage des navires qu'y sont entrés et qui en sont sortis a été voisin de 14 millions de tonnes comme on le verra dans le tableau ci-après :

**Mouvement total.**

TONNAGE DES NAVIRES ENTRÉS ET DES NAVIRES SORTIS

	1907	1908
	Singapour.....	13.579.730
Penang.....	5.908.366	6.862.848
Malacca.....	567.778	661.882
Labouan.....	272.886	292.310

La part du pavillon français dans ces chiffres est malheureusement assez faible. En 1907, nous arrivons encore au quatrième rang au moins pour le port de Singapour avec 904.269 tonnes, mais en 1908 le Japon nous a dépassé même pour le seul port de Singapour, phénomène qui a été facilité par le fait que le tonnage des navires français ayant fréquenté ce port a décliné en une année de 81.000 tonnes. Quelques données numériques suffiront à mettre ce triste fait en évidence :

**Port de Singapour seul.**

	1907	1908
	Pavillon anglais.....	7.120.883 tonnes
— allemand.....	1.836.444	1.882.028
— hollandais.....	1.484.577	1.482.715
— français.....	904.268	822.907
— japonais.....	861.747	927.371

A Penang, la situation est encore plus lamentable. En 1907, nous occupions avec 24.278 tonnes le huitième rang, après les Autrichiens, les Norvégiens, les Italiens, mais en 1908 nous sommes tombés au dernier, après les Russes et même après les Danois, avec 6.884 tonnes.

**L'immigration chinoise dans les Etablissements des Détroits en 1908.** — Le nombre des Chinois entrés dans la colonie durant l'année

qui nous occupe est le plus faible que l'on ait constaté depuis 1900. Il n'est venu chercher fortune dans cette partie de la péninsule malaise que 153.452 Célestes, contre plus de 227.000 en 1907. Cette décroissance considérable est attribuée en partie, par le rapport officiel auquel nous empruntons ce renseignement, aux quarantaines dont il a fallu, dans les ports des Etablissements, frapper les navires en provenance de Hong-kong et de Souateou à la suite des diverses épidémies de peste ou de variole qui avaient éclaté dans ces localités. Il convient de faire observer que, du total que nous avons reproduit ci-dessus, il ne reste dans la colonie elle-même qu'un nombre infime d'immigrants : 441 hommes et 403 femmes seulement en 1908. Les autres ne font que passer, en route pour les pays voisins, la plupart pour les Etats fédérés malais où ils trouvent à s'employer facilement et où nous les retrouverons plus loin.

**Nombre de Chinois entrés dans la colonie.**

	Hommes	Totaux y compris
		les femmes et les enfants
1904.....	179.650	204.796
1905.....	148.869	173.131
1906.....	153.624	176.587
1907.....	197.284	227.342
1908.....	129.913	153.452

**Iles Hawaï.** — Le gouvernement des Etats-Unis a décidé d'établir une base navale formidablement fortifiée à Pearl-Harbour, dans l'île de Oahu, à une quinzaine de kilomètres, à l'Ouest de Honolulu. Pearl-Harbour est un port magnifique, capable d'abriter toute la flotte des Etats-Unis et dont les eaux profondes, absolument entourées de hauteurs, sont reliées à la mer par un chenal qui n'a pas moins de 15 kilomètres de long et 1 kilomètre de large au maximum. C'est une position qui peut être rendue extrêmement forte. Elle assurerait à la flotte américaine une base défensive et offensive avancée lui donnant une situation absolument prépondérante jusqu'au milieu des eaux qui séparent l'Amérique de l'Asie.

Aux Philippines on se contentera, pour le moment, d'une base secondaire et temporaire à Olongapo. Plus tard, on verra s'il convient d'y établir une situation de la même importance que celle qui va être créée à Pearl-Harbour.

## NOMINATIONS OFFICIELLES

### MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. F. Picot est nommé 1<sup>er</sup> secrétaire à la légation de Pékin ;  
 MM. Boissonnas et le vicomte de Martel sont nommés à l'administration centrale ;  
 M. Dejeande la Batie, consul général, est nommé à Shanghai ;  
 M. Gaussen, consul de 1<sup>re</sup> cl., est nommé à Yokohama ;  
 M. Charlat, vice-consul de 2<sup>e</sup> cl., est nommé à Siwas ;  
 M. Brouland, vice-consul, est nommé aux Dardanelles ;  
 M. Teyssier, est nommé vice-consul à Nanning ;  
 M. Ferté, consul, est nommé à Larnaca ;



M. Joussetin, consul, est nommé à Scutari d'Albanie;  
 M. Doyen, vice-consul, est nommé à Roustchouk;  
 M. Fargès, consul de 1<sup>re</sup> cl., est nommé à Bâle;  
 M. de Coppet est nommé consul général à Varsovie;  
 M. d'Autremont, consul de 1<sup>re</sup> cl., est nommé à Odessa;  
 M. Veroudart est nommé deuxième interprète, à Pékin;  
 M. Colomiès, consul général, est nommé à Smyrne;  
 M. Kahn, consul de 1<sup>re</sup> cl., est nommé à Tien-tsin;  
 M. des Longchamps Deville, consul de 2<sup>e</sup> cl., est nommé au  
 Caire;  
 M. de Rellie, consul, est nommé à Alexandrie;

## MINISTÈRE DE LA GUERRE

### Troupes métropolitaines.

#### GÉNIE

**Cochinchine.** — M. le *lieut.* Radel est désig. pour la compagnie indigène de Cochinchine.

### Troupes coloniales.

#### INFANTERIE

**Chine.** — M. le *lieut.* Hienne est désig. pour le 16<sup>e</sup> rég.

**Annam-Tonkin.** — MM. les *lieut.* Fournier et Bouvier sont désig. pour le Tonkin.

**Cochinchine.** — MM. les *lieut.* Portat et Cadence sont désig. pour la Cochinchine.

#### ARTILLERIE

#### Officiers d'administration.

**Annam-Tonkin.** — M. le *stagiaire* Le Huludut est désig. pour le Tonkin.

**Cochinchine.** — M. le *stagiaire* Bresson est désig. pour la Cochinchine.

#### CORPS DE L'INTENDANCE

**Annam-Tonkin.** — M. le *sous-intend.* de 3<sup>e</sup> cl. Delmas est désig. pour le Tonkin.

#### Officiers d'administration.

**Chine.** — M. l'*offic. d'admin.* de 2<sup>e</sup> cl. Delage est désig. pour le corps d'occupation.

#### CORPS DE SANTÉ

**Indo-Chine.** — M. le *méd.-inspecteur* Rangé est nommé directeur du service de santé du groupe de l'Indo-Chine à Hanoi.

**Annam-Tonkin.** — M. le *pharm.-major* de 2<sup>e</sup> cl. Massiou est désig. pour le Tonkin.

## MINISTÈRE DE LA MARINE

#### ÉTAT-MAJOR DE LA FLOTTE

**Extrême-Orient.** — M. le *capit. de frégate* Mac Guckin de Slane est désig. pour le *Montcalm* comme chef d'état-major du contre-amiral;

M. le *lieut. de vaiss.* Carrel est désig. pour le *Montcalm* en qualité d'aide de camp du contre-amiral;

M. le *lieut. de vaiss.* de Carné est désig. pour le *Montcalm*; M. le *mécanic. inspect.* de 2<sup>e</sup> cl. Le Lan est désig. pour le *Montcalm* en qualité de mécanic. de division;

M. le *lieut. de vaiss.* Lavissière est nommé au command. d'un groupe de torpilleurs à Saïgon;

M. le *lieut. de vaiss.* Dussoubs est nommé au command. de l'*Achéron*;

M. le *capit. de frég.* Borsat de Lapérouse est nommé au command. de la *Manche*;

M. le *capit. de frég.* Sérès est nommé au command. de la flotille de torpilleurs des mers de Chine.

M. le *lieut. de vaiss.* Petit est nommé au command. du *D'Iberville*;

M. le *lieut. de vaiss.* Foillard est nommé au command. du *Styx*;

M. le *lieut. de vaiss.* Jeanson est nommé au command. du *Doudart-de-Lagrée*;

M. l'*enseigne de vaiss.* Ziegler est désig. pour l'*Olry*;

M. l'*enseigne de vaiss.* Le Néanec est désig. pour le *Montcalm*;

M. le *lieut. de vaiss.* Martin d'Escienne est désig. pour le *Takou*.

#### CORPS DU COMMISSARIAT

**Extrême-Orient.** — M. le *commiss. en chef* de 2<sup>e</sup> cl. Ollivier est nommé commissaire de la division navale d'Extrême-Orient à bord du *Montcalm*.

M. le *commiss. de 2<sup>e</sup> cl.* Avenol est nommé commiss. de la direct. du port de Saïgon;

M. le *commiss. de 2<sup>e</sup> cl.* Laffont est désig. pour l'*Alger*.

#### CORPS DE SANTÉ

**Extrême-Orient.** — M. le *méd. en chef* de 2<sup>e</sup> cl. Kergrohen est désig. pour le *Montcalm* en qualité de médecin de division;

M. le *méd. ppal* Durand est nommé méd. de la division navale de l'Indo-Chine.

## MINISTÈRE DES COLONIES

M. A. Picquié, inspecteur général de 1<sup>re</sup> cl. des colonies, est chargé des fonctions de gouverneur général de l'Indo-Chine;

M. A.-L. Arnaud, inspecteur général de 2<sup>e</sup> cl. des colonies, est chargé des fonctions de directeur du contrôle au ministère des Colonies;

M. X. Loisy, inspecteur de 3<sup>e</sup> cl. des colonies, est placé en mission spéciale près de M. Picquié, comme chef de cabinet;

M. de Lavigne Sainte-Suzanne, sous-chef de bureau de 3<sup>e</sup> cl. au ministère, est mis à la disposit. du gouverneur général de l'Indo-Chine.

## Bibliographie

**Dai-phap Cong-than.** — Quelques anecdotes sur les gloires de la France, livre de lecture en quoc-ngu, à l'usage des Ecoles provinciales et cantonales de Cochinchine, par LE VAN THOM (avec sommaires en français et un lexique cochinchinois, tonkinois). Paris, librairie Ar. Colin, 5, rue de Mézières, 1909, in-8°, XII-172 p., 100 gravures, 2 cartes.

Ce petit livre représente une initiative intéressante de la part tant de l'auteur que des éditeurs.

« Les Français n'ont rien écrit pour se faire connaître des Annamites », dit l'introduction signée des éditeurs. Certains l'auraient pu faire qui ont consacré leur connaissance de la langue annamite à étudier pour nous nos protégés. Tels Luro, Landes, Janneau, Le Grand de la Liraye, Silvestre, Chéon, Nordemann et d'autres qui ont recueilli la législation, l'histoire, les poèmes, les contes, les instructions familiales, par lesquels ils contribuent à nous faire comprendre l'âme du peuple d'Annam. »

En effet, en vain cherchons-nous : rien en annamite, rien en caractères chinois. Dès lors nous comprenons ce qu'un jour nous disait un Tonkinois : « La France n'a pas à se plaindre de l'introduction récente de tant de livres chinois dans notre pays : ils ont servi à faire connaître la France. » C'est réel; exception faite pour les pamphlets spécialement anti-français, il se vend dans les librairies chinoises d'Indo-Chine, en provenance surtout de Shanghai, de nombreux ouvrages en caractères sur les puissances occidentales où des personnes compétentes n'ont relevé aucun parti pris contre notre pays et par lesquels, seuls, les lettrés annamites ignorant le français et même l'écriture latine de leur langue nationale, ont pu acquérir des notions sur la France.

M. Le Van Thom, télégraphiste principal à Vung-liem, a été frappé de cette extraordinaire lacune.

Son travail fait la contrepartie des Luro et autres métropolitains annamitisants. Aussi, avec raison, les éditeurs donnent-ils au livre cette épigraphe, *L'un vers l'autre*, qu'ils empruntent à l'ouvrage de l'arabe Ismaël Hamet, sur l'œuvre de la France dans l'Afrique du Nord; et qu'ils conseillent de méditer aux jeunes administrateurs, aux commerçants, aux industriels, aux colons français d'Indo-Chine, et d'un autre côté aux étudiants indo-chinois : « les uns et les autres, » pensent-ils, « y trouveront leur meilleure règle de conduite commune pour un proche avenir ». Il y a là en effet toute une politique heureusement susceptible de trouver un écho dans les esprits annamites si nous en jugeons par certaine lettre d'un correspondant cochinchinois de M. Le Myre de Vilers qui, lui,



disait : « A la rencontre l'un de l'autre en essayant de se comprendre réciproquement » (1).

M. Thom avait fait un premier essai en 1907 à Saïgon ; mais cette première édition n'avait que 70 pages. Telle, elle fut approuvée et recommandée aux administrateurs par le lieutenant gouverneur (M. E. Outrey). La nouvelle, considérablement augmentée, imprimée sur beau papier et abondamment illustrée, a été préparée à Paris par MM. Bui Quan Canh, étudiant en Sorbonne, et Phan Van Truong, répétiteur à l'École des Langues orientales, puis revue par MM. Nordemann et Lorin, les « lettrés ès langue annamite » bien connus.

L'histoire y est présentée à la manière extrême-orientale, par épisodes successifs, qui seront ainsi d'autant mieux retenus. Vercingétorix, Du Guesclin, Jeanne d'Arc, Jeanne Hachette, Bayard, ouvrent la série. L'histoire de Napoléon y occupe une grande place en plusieurs récits. Daguerre et Niepce, Gambetta, Mac-Mahon, Pasteur, forment les derniers chapitres.

Cependant l'enseignement de l'histoire de France peut-il conduire à cette rencontre au point que nous souhaitons ? Certains esprits pensent que non ; il y a des faits de notre histoire dont ils redoutent l'influence. Mais ils oublient que toutes les murailles sont tombées en Extrême-Orient ; nos philosophes et sociologues ont été traduits à Changhaï, ils circulent en caractères chinois parmi les lettrés annamites ; de même notre histoire (2). Alors ne vaut-il pas mieux montrer et expliquer celle-ci nous-mêmes ? Puis n'y a-t-il pas d'assez belles et nombreuses pages pour captiver l'attention de nos protégés et même les enthousiasmer ?

Tel M. Le Van Thom, dont les récits historiques ne peuvent donner lieu à aucune critique. « Il s'est épris de notre histoire, disent les éditeurs, il a vu que nos ancêtres ont fait de grandes et nobles choses ; il a compris le rôle de notre pays dans le monde et, plein de confiance dans l'avenir qui s'y annonce pour l'Annam sous la direction française, il veut répandre parmi ses compatriotes (expression de l'auteur) : « l'esprit de la France par les voies de l'admiration et du respect. »

La constatation d'une telle tendance chez l'auteur des *Quelques anecdotes sur les gloires de la France* n'éveille-t-elle pas le souvenir de cette phrase de Renan : « Un passé héroïque, des grands hommes, de la gloire (j'entends de la véritable), voilà le capital social sur lequel on assied une idée nationale » (3). Or, en enseignant aux Annamites, d'un côté leur histoire, avec la part que les Français y ont prise sous l'empereur Gialong et même plus tôt, par la participation prépondérante du P. Alexandre de Rhodes, d'Avignon, à l'invention du *quoc-ngu* considéré aujourd'hui comme un « trésor » ; en leur enseignant d'un autre côté notre histoire, en faisant leur tout notre patrimoine ancestral, ne préparons-nous pas pour l'avenir les chances de constitution d'un « capital social » franco-annamite ? (4). « Dans la faible mesure de mes moyens, écrivait M. Thom dans la préface française de l'édition de Saïgon, je m'efforce donc ainsi d'éveiller l'intérêt chez les jeunes esprits, heureux si je puis, de cet intérêt, faire dériver l'amour conscient et la fierté nationale pour notre seconde et grande Patrie : la France. »

Le petit livre de M. Le Van Thom est une première et heureuse contribution à cette œuvre de rapprochement.

(1) V. *Dépêche coloniale* du 24 août 1909.

(2) V. *Bulletin du Comité de l'Asie française*, 1906, p. 303.

(3) A remarquer qu'il y a coïncidence entre la publication à Paris, en annamite avec sommaires français, de cette petite histoire de France par M. Le Van Thom, — et la publication à Hanoi en français et en annamite, des *Notions d'histoire d'Annam*, par MM. Maybon et Russier, dont le Bulletin a rendu compte ci-dessus, p. 507.

(4) *Qu'est-ce qu'une nation?* p. 26.

Nous demandons à l'auteur et aux éditeurs de faire en sorte que ce ne soit pas la dernière (1).

#### LES GRANDS GÉNIES DE LA FRANCE

Dans la plus haute antiquité, quand s'érigèrent les dieux, quand s'ouvrirent les terres et qu'il commença d'y avoir des hommes, alors parurent de saints personnages, pour enseigner les peuples, transformer les choses et organiser toutes les contrées.

A peine sortis de la barbarie première, les hommes connurent les rivalités et les guerres. Faibles ou fortes, toujours les nations luttèrent entre elles.

Rapidement la France se civilisa.

C'est à ses nombreux hommes de talent et de génie qu'elle dut sa prospérité.

Construire des bateaux, fondre des canons, sans relâche exercer les armes, extraire la houille pour communiquer dans les mille directions, recueillir la foudre pour télégraphier dans les dix mille contrées, le fil de fer courant partout apportant les nouvelles du gain ou de la perte, les machines des navires pour parcourir tout le globe!...

Que de génies inventifs utiles à leur pays ! Que d'habiles hommes de guerre servant leur roi ! Si nous voulions examiner les plus méritants combien de héros, si nous voulions citer les plus fidèles combien de loyaux serviteurs !

Bonaparte, éclatant génie !

Jeanne d'Arc, sans seconde !

C'est par eux qu'à jamais s'est fondée la France. Qu'ils sont nombreux les noms inscrits au livre d'or de l'histoire !

A travers les siècles, des hommes valeureux réduisirent le Sud, pacifient le Nord, forcent les citadelles, établissent la paix.

Les bateaux à vapeur, les chemins de fer ingénieusement fournissent des voies rapides et commodes pour les armées.

Electricité, travaux hydrauliques extraordinaires, ballons, téléphones, inventions véritablement admirables et d'un profit sans limite pour l'humanité.

Canaux ouverts, routes construites dans tous les sens pour le bien du pays.

Par la géographie exposer, en en dessinant l'image, les cent mille contrées du monde, sans la moindre erreur.

Parcourir le globe, rechercher les endroits où il offre des régions favorisées, s'efforcer de répandre ses connaissances.

Très nombreux sont les grands savants utiles à leur patrie et léguant leur exemple à la postérité. Leurs œuvres instruisent l'humanité, de leur génie sortent la justice et la vérité.

En France, que de grands esprits ont réussi par leurs études à ajouter à la somme des connaissances humaines.

L'histoire de tous ces illustres doit nous faire réfléchir, ô mes compatriotes.

Ayons la ferme volonté de rivaliser, nous deviendrons intelligents et savants et nous ne le céderons en rien aux étrangers.

Je vous prie de méditer cette pensée : « Le talent et la science ont plus de valeur que l'or et la perle. »

Angleterre, Etats-Unis, Allemagne, Italie, Russie, Autriche, par des expédients de génies, par des ruses de diables, la terre entière rivalise !

La France abonde en héros de haute renommée dont la mémoire reste comme exemple pour la postérité.

Efforçons-nous de chercher à voir, inspirons-nous de l'esprit de ses héros bienfaiteurs de l'humanité.

Cette traduction en quoc ngu est due à Le. Le nom de sa famille se perpétuera par son savoir et son talent.

En l'année Ky Dau (1909), j'ai écrit cette pièce de vers en mon langage de campagnard. Je prie mes compatriotes, mes amis de daigner la lire dans leur cabinet de travail.

VINH LONG, H. C. Q.

(1) L'ouvrage se termine par une pièce de vers de M. H. C. Q., de Vinh-long, constituant la « Conclusion philosophique des Gloires historiques de la France ». Nous donnons la traduction de cette pièce, due à M. Lorin, inspecteur des services civils, professeur d'annamite à l'École coloniale, parce qu'il est utile de la placer à côté des pamphlets antifrançais dont le Bulletin a publié quelques-uns, et d'établir par là qu'il est possible d'opposer une propagande à une autre.

Le Gérant : A. MARTIAL.

PARIS. — IMPRIMERIE LEVÉ, RUE CASSETTE, 47.

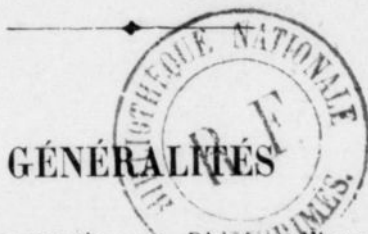


# TABLE DES MATIÈRES

PUBLIÉES DANS LE

## BULLETIN DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

ANNÉE 1909



**Comité de l'Asie Française.** — Listes des souscripteurs, 5, 49, 89, 145, 193, 277, 409, 469, 509. — Le Comité: réunions, 50, 470; constitution d'une section du Levant, 229. — Conférence de M. le lieutenant NOIRET sur la mission au Hou-nan et au Kouei-tchéou, 8. — Conférence de M. CL. MADROLLE sur l'île de Haïnan, 94. — Conférence de M. CH. PRÊTRE: Un essai d'éducation sociale au Tonkin, 147. — Conférence du commandant LUNET DE LA JONQUIÈRE sur l'évolution siamoise, 196. — Conférence de M. A. VON LE COQ sur sa mission archéologique au Turkestan chinois, 230. — Conférence du capitaine ANGINIEUR sur la Perse et la Mésopotamie, 278. — Conférence de M. ROBERT DE CAIX, sur l'Extrême-Orient en 1909, 514. — Déjeuner en l'honneur de M. BAPST, 50. — Déjeuner en l'honneur du Dr SVEN HEDIN, 90. — Déjeuner en l'honneur du Dr AUREL STEIN, 195. —

— Déjeuner en l'honneur de la mission PELLIOT et de M. ROBERT DE CAIX, 510. — La mission PELLIOT, 7. — Le voyage du commandant LUNET DE LA JONQUIÈRE, 7. — La mission d'OLLONE, 52. — Le retour de M. PAUL PELLIOT, 410.

**Nécrologie.** — M. GEORGES PICOT, 363. — M. ALBERT-AUGUSTE FAUVEL, 521.

**Divers.** — L'émigration asiatique au Mexique, 19.

**Variétés.** — Le corps diplomatique et les rites mortuaires au palais de Pékin, 28.

**Nominations officielles.** — 47, 88, 143, 191, 226, 276, 323, 364, 408, 467, 507, 545.

**Bibliographie.** — 48, 88, 144, 192, 227, 276, 324, 408, 468, 507, 547.

### ASIE FRANÇAISE

**Articles.** — Le protectorat de la France en Annam et au Tonkin, 56. — Le Dé Tham: l'affaire de la citadelle d'Hanoi; l'agitation indigène en Indo-Chine, 102. — Développement historique de la régie de l'opium, 110. — L'indigénat en Cochinchine, 123. — Une interpellation sur l'Indo-Chine, 151. — L'impôt sur le sel en Indo-Chine, par M. J. DECAMPS, 155. — La propriété annamite et le Crédit foncier indigène, 204. — Le chemin de fer du Yunnan, 211. — Développement historique de l'impôt sur l'alcool, 244. — Une excursion sur la ligne du Yunnan, par M. ROBERT DE CAIX, 282. — Les institutions traditionnelles et la justice indigène en Annam et au Tonkin, par M. CH. FOURNIER-WAILLY, 328. — La question forestière en Indo-Chine, par M. PAUL CHEMIN-DUPONTÈS, 340. — La justice annamite et le milieu social indigène en Annam et au Tonkin, par M. CH. FOURNIER-WAILLY, 375. — A propos d'un discours de M. Klobukowski, par M. ROBERT DE CAIX, 522. — La question de la Céramique

en Annam et les « bleus de Hué » par M. LOUIS CHOCHAD, 530.

**Chroniques.** — Au Conseil supérieur de l'Indo-Chine, 30. — La session de la commission consultative, 36 et 78. — La régie du sel, 39. — Le chemin de fer du Yunnan, 40, 172, 302. — La décentralisation en Indo-Chine, 125. — Les recettes du budget général en 1908, 127. — Les exportations de riz en 1908, 127. — La situation en Indo-Chine, 170. — Le budget général et les budgets locaux de l'Indo-Chine, 212. — Le nouveau procureur général et ses projets, 213. — Les relations postales entre la France et l'Indo-Chine, 258. — Les monopoles et le gouvernement, 259. — L'Indo-Chine et les réformes douanières chinoises, 301. — Une géographie élémentaire de l'Indo-Chine, 302. — Préparation des cahiers des charges, 394. — La crise du poivre en Indo-Chine, 395. — Les monopoles en Indo-Chine, 450. — La vente



et la détention des armes à feu, 452. — Le voyage du gouverneur général en France, 497. — La situation budgétaire au 30 juin 1909, 497. — Réglementation de la main-d'œuvre étrangère, 497. — La suppression des monopoles et les indigènes, 532. — Finances indo-chinoises, 532. — Les recettes de l'impôt sur les Asiatiques étrangers, 533. — Le régime des poivres en Indo-Chine, 534.

Institution de commissions régionales tonkinoises, 38. — A la Chambre de commerce de Hanoi, 38. — Le voyage du gouverneur général à Laokay, 39. — Les opérations contre le Dé Tham, 79, 125, 213, 332. — Le mouvement du port de Haiphong en 1908, 127. — Le mouvement de la population à Haiphong en 1908, 127. — Le chemin de fer du Yunnan, 173. — Un Français capturé par le Dé Tham, 301. — Un cyclone au Tonkin, 302. — Réforme des taxes locales au Laos, 394. — Soumission d'un fils

adoptif du Dé Tham, 450. — Le service Haiphong-Hong-kong, 452. — Institution d'une commission des valeurs en douane au Tonkin, 452. — Les concessions de terres aux indigènes du Tonkin, 497.

Un monument à Odend'hal, 257. — Un non-lieu, 259. — Les droits sanitaires dans les ports de l'Annam, 452. — Le concours des lettrés de Nam-dinh, 533.

Le cinquantenaire de la Cochinchine, 76. — L'immigration asiatique en Cochinchine en 1908, 127. — La fusion de Saïgon et de Cholon, 212. — Circulaire sur les associations indigènes en Cochinchine, 352. — Conseil colonial de Cochinchine, 450. — La colonisation européenne en Cochinchine, 497.

L'inauguration d'un monument commémoratif royal au Cambodge, 171. — Aux ruines d'Angkor, 394, 498.

## SIAM, CHINE. ET JAPON

**Siam.** — *Articles.* — Le traité anglo-siamois de 1909, 230. — Le Siam et les chemins de fer, par M. J. N., 318.

*Chroniques.* — Les chemins de fer, 40. — Le traité anglo-siamois, 128, 259, 303. — Les transformations du pays, 173. — Le commerce du port de Bangkok en 1908, 174.

**Chine.** — *Articles.* — L'impératrice Tseu Hi, 17. — Les finances chinoises, 69. — La crise commerciale en Chine : importation, 165. — La question de l'opium au Seu-tchouan, 242. — Un conflit sino-japonais, 325. — La question des emprunts chinois, par M. ROBERT DE CAIX, 365, 471. — La mort de Tchang Tche Tong, 414. — L'entente sino-japonaise en Mandchourie, par M. PÉRALDA, 424. — L'enseignement étranger en Chine : pas de méthode, pas de résultat, par X., 475. — Les assemblées provinciales chinoises : inquiétantes perspectives, 484. — Les Lolos, par M. A.-F. LEGENDRE, 487.

*Chroniques.* — Le retour de M. Bapst, 40. — La disgrâce de Yuan Chi Kai, 40. — La Chine et le Tibet, 41. — La disgrâce de Chen Si, 79. — Le successeur de Yuan Chi Kai, 79. — La souveraineté de la Chine en Mandchourie, 81. — L'administration de Kharbine, 129. — L'armée chinoise en 1908, 130. — Une loi chinoise sur la naturalisation, 176. — Le nouveau ministre de France à Pékin, 213. — Un Parlement chinois, 213. — Les croisières fluviales allemandes en Chine, 213. — L'arrangement russo-chinois à propos de la Mandchourie, 263. — Mort du vice-roi du Pe-tchi-li, 304. — Les réformes militaires et navales, 304. — Le retour de Tang Tchao Yi, 352. — Les projets navals de la Chine, 396. — Les assemblées provinciales, 453. — Les Etats-Unis, le Japon et la Chine, 454. — La reconstitution de la marine chinoise, 455, 501, 536. — Les colonies chinoises au dehors, 455. — La question des îles Pratas, 456. — Le manque de solidarité entre Européens, 457. — Les affaires de Mandchourie, 500. — La disgrâce du vice-roi du Tcheli Touan Fang, 501, 536. — L'Amérique et la Chine, 535. — Oueï-haï-oueï, 536.

La dette chinoise, 41. — Un service de voitures automobiles à Pékin, 43. — Conseils pour développer le commerce français en Chine, 80. — La commission de l'opium, 80, 128. — La réorganisation des postes chinoises, 81. — Le régime des télégraphes à Pékin, 81. —

Les lignes télégraphiques de Mandchourie, 81. — La Chine et les emprunts étrangers pour voies ferrées, 129. — La publicité et les réclames en Chine, 130. — Le chemin de fer de Hankéou-Canton et les concours étrangers, 175. — Les postes chinoises, 176. — Le commerce de la Chine avec l'Indo-Chine en 1907, 176. — La situation monétaire à Tien-tsin, 177. — Le marché du thé à Fou-tchéou pendant l'année 1908-1909, 178. — La zone du chemin de fer russe en Mandchourie, 214. — Le chemin de fer de Hankéou, 214, 262, 353, 534. — Le commerce français à Fou-tchéou, 260. — La Chine et Macao, 261, 535. — Les difficultés sino-japonaises, 262. — L'administration de la zone du chemin de fer en Mandchourie, 304. — Les chemins de fer chinois et les étrangers, 304. — L'immigration chinoise au Canada, 304. — Le mouvement commercial chinois durant les trois premiers mois de 1909, 305. — Le commerce des machines et appareils électriques, 305. — Les soies sauvages du Seu-tchouan et du Kouei-tcheou, 306. — Le commerce dans la région du Yalou, 353. — L'attitude des Chinois en matière de chemins de fer, 354. — La conservation des monuments chinois, 355. — Le commerce de Swatow avec la France, 396. — Un boycott anti-anglais dans la vallée du Yang-tseu, 456. — La colonisation dans la Mongolie, 456. — Un projet de chemin de fer au Turkestan chinois, 457. — La question de l'opium, 501. — La première exposition internationale chinoise, 536. — Navigation allemande, 537.

**Japon.** — *Articles.* — Les Japonais au Foukien, 53. — Le commerce extérieur au Japon en 1908, par M. LE B., 297. — Un conflit sino-japonais, 325. — Le prince Ito, par M. ROBERT DE CAIX, 411. — La colonie japonaise en Mandchourie, 423. — L'entente sino-japonaise en Mandchourie, par M. PÉRALDA, 424. — La marine de guerre japonaise, par M. A.-A. FAUVEL, 426.

*Chroniques.* — La politique extérieure, 81. — Le gouvernement de la Corée, 82, 214. — Le programme financier, 134. — La défense des côtes, 180. — Les dépenses navales, 181. — Armée : mutations dans le haut commandement, 181. — Le commerce extérieur en 1908, 181. — La production du riz, 182 et 459. — L'industrie minière, 182. — Une mission militaire en France, 264.



— Les grandes manœuvres japonaises en 1908, 264. — Un conservatoire à Tokyo, 267. — L'électricité, le gaz et les allumettes au Japon, 307. — Les Compagnies d'assurance, 307. — L'enseignement technique, 307. — Première fête russo-japonaise depuis la guerre, 308. — Un musée à Port-Arthur, 308. — Une exposition japonaise, 308. — La main-d'œuvre japonaise aux îles Hawaï, 308. — Correspondances entre la France et le Japon, 309. — Une nouvelle ligne transpacifique, 355. — Les catalogues destinés au Japon, 355. — L'industrie perlière et l'éle-

vage des tortues alimentaires, 356. — L'art japonais et la figure humaine, 356. — Les chemins de fer, 356. — L'entente sino-japonaise en Mandchourie, 397. — Le programme d'économie, 397. — La fabrication du papier, 398. — Insectes musiciens, 398. — Le commerce des engrais, 398. — Nouvelle convention nippon-coréenne, 458. — La marine marchande, 459. — Société franco-japonaise à Tokyo, 459. — L'industrie des crayons, 459. — Le budget, 501. — Le commerce avec l'Argentine, 537. — Les relations russo-japonaises, 537.

## ASIE RUSSE

*Chroniques.* — Les déserts de sable au Turkestan, 43. — L'industrie cotonnière russe en 1907, 82. — Récolte des céréales en 1907, 82. — Industrie du naphte, 82. — L'industrie de la réglisse au Caucase, 134. — Le commerce du poisson en Sibérie, 134. — Vladivostok, port franc, 135. — Mise en valeur de Sakhaline; difficultés de la tâche, 136. — La mission Schmidt dans les mers d'Extrême-Sibérie, 183. — Recherches hydrologiques dans la Caspienne, 183. — La seconde voie du chemin de fer de Transbaïkalie, 184. — Les usines de l'Oural, 184. — Kharbine depuis la guerre, 215. — L'exploitation des monts Ourals, 216. — Les fabriques de la Sibérie occidentale, 216. — Les charbonnages de Sibérie, 216. — La viande de Sibérie, 217. — Le coton au Turkestan, 217. — La foire d'Irbit en 1909, 217. — Le transmandchourien, 267. — Le sous-sol kirghize, 267. — Les brise-glaces *Baïkal* et *Angara*, 268. — Les avances en instruments aux émigrants, 268. — Les pêches aux tré-

pangs et aux choux de mer, 269. — Voies anciennes et voies nouvelles, 309. — La ligne du Tumène, 310. — Les lacs et marais de la Sibérie occidentale, 310. — L'émigration dans la région de l'Amour, 311. — Les règlements nouveaux dans la flotte volontaire, 312. — Le quatrième congrès extraordinaire de l'or et du platine, 312. — Les ports caucasiens, 357. — Le gros bétail au Turkestan, 357. — Etat des plantations de coton dans les provinces russes de l'Asie centrale, 357. — Commerce des produits alimentaires à Vladivostok, 358. — Exportation du beurre de Sibérie en 1908, 399. — Le voyage de M. Kokovtzev, 460. — L'émigration en Sibérie, 460. — Nouvelles des chemins de fer, 460. — Cultures coloniales en Transcaucasie, 461. — Le pétrole russe en Extrême-Orient, 461. — Les chemins de fer de Sibérie, 502. — Les relations russo-japonaises, 537. — La population de l'Empire russe, 538. — La question du sucre dans l'Extrême-Orient russe, 538.

## TURQUIE, ARABIE, PERSE ET AFGHANISTAN

**Turquie.** — *Articles.* — Lettres de Turquie : Les premiers jours de la Turquie libre, par M. CAMILLE FIDEL, 20. — Mésopotamie : Projets d'irrigation, par le capitaine ANGINIEUR, 168. — La chute d'Abdul Hamid, 200. — Force et faiblesse de la Jeune-Turquie, 239. — Turcs et Arabes : le khalifat orthodoxe, par M. H. MARCHAND, 416. — La navigation sur le Tigre et l'Euphrate, par M. H. MARCHAND, 481.

*Chroniques.* — Le chemin de fer de Bagdad, 44, 138, 502, 539. — Les premiers jours de la Turquie libre, 83. — La situation financière, 83, 137, 269, 313. — Le Parlement, 83. — Un rapport du ministère des Travaux publics, 137. — Le chemin de fer du Hedjaz, 138, 186, 402. — La situation en Arabie, 138. — Les irrigations de la Mésopotamie, 139, 503. — La déposition d'Abdul Hamid et la proclamation de Mahommed V, 185. — Le conflit de frontière turco-persan, 137, 260, 185, 313, 359. — Les troubles de la Mésopotamie et de l'Arabie centrale, 186, 464. — L'imam Yahya et la Porte, 186. — Les massacres en Asiemineure, 218, 270 et 313. — La situation dans le Hedjaz, 219. — Le nouveau gouverneur du Hedjaz, 220. — La situation du Yémen, 220, 272, 360, 400, 503, 543. — Les transports par automobiles en Asiemineure, 270. — Le mouvement autonomiste en Arabie, 271. — Les désordres dans la péninsule arabique, 272. — Les transports par automobiles dans le Hedjaz, 313. — La liberté des Dardanelles, 358. — Les massacres d'Adana, 358, 463. — La question du khalifat arabe, 359. — Une concession de chemin de fer en Asiemineure,

401. — Les révoltes de l'Arabie méridionale, 461. — Les révoltes en Anatolie et en Mésopotamie, 464. — Un projet de chemin de fer, 464. — Les postes étrangères dans le Levant, 464. — L'augmentation des tarifs douaniers; le nouvel emprunt, 464. — L'ouverture du Parlement, 502. — La question de la Compagnie Lynch, 539. — Les Arméniens et le nouveau régime, 540. — La mésintelligence entre les Turcs et les Arabes, 540. — Le pèlerinage à La Mecque, 541. — La question de la naturalisation des sujets ottomans aux Etats-Unis, 543.

**Arabie.** — *Articles.* — Les révoltes en Arabie, par M. G. WIET, 291. — Turcs et Arabes; le khalifat orthodoxe, par M. H. MARCHAND, 416.

*Chroniques.* — Le port de Makalla, sur l'océan Indien, 314.

**Perse.** — *Articles.* — Les événements de Tebriz, 11. — La situation en Perse, 66. — Chez les grands Mouchtèids de Nedjed et de Kerbéla, par M. le capitaine ANGINIEUR, 154. — L'abdication de Mohammed Ali, par M. S., 290. — La situation de la Perse à la fin de 1909, par M. M. SAUVÉ, 524.

*Chroniques.* — Le mouvement révolutionnaire, 44. — L'attitude du gouvernement. — Le conflit de frontière turco-persan, 45, 85, 141, 273, 320, 403, 466, 545. — Le mouvement nationaliste, 84, 139, 187. — Un grand tremblement de terre, 86. — Le Comité persan à Londres, 142. — L'attitude de l'Allemagne, 189. — Un rapport con-



sulaire, 190. — La situation intérieure, 220, 272, 361, 402, 465, 543. — Le rétablissement de la Constitution. Formation d'un nouveau ministère, 221. — La situation dans les provinces, 223. — Un *Livre Bleu* anglais, 223. — La victoire des nationalistes à Téhéran, 314. — L'abdication de Mohammed. Le nouveau Chah. La régence,

317. — Le nouveau gouvernement, 361. — L'Union franco-persane, 363. — Un *Livre Blanc* anglais, 403. — Déclarations du colonel Liakhof. Le rôle des cosaques persans, 405. — La situation générale, 504. — L'ouverture du Medjliss, 505. — L'affaire d'Ardébil, 506. — Un incident russo-persan, 544.

## ASIE ANGLAISE

*Articles.* — Les réformes administratives dans l'Inde, 16. — L'entrée de M. Sinha au conseil du vice-roi de l'Inde, par M. C. M., 153. — La situation actuelle de l'Etat de Kedah, par M. L. L., 387. — L'orientation nouvelle de la politique anglo-indienne, par M. CHARLES MOUREY, 472.

*Chronique.* — Le commerce et la situation économique de l'Inde, en 1907-1908, 46, 466. — Le mouvement anarchiste au Bengale, 87. — Le budget du gouvernement indien, 190. — Les réformes de l'Inde et le Parlement anglais, 224. — La culture du caoutchouc dans la Malaisie britannique, 225. — Situation industrielle et agricole

du Bengale oriental, 226. — La production du charbon dans l'Inde, 275. — La culture et le commerce du blé dans l'Inde, 275. — Le meurtre de sir Curzon Wyllie, 322. — La situation économique de Ceylan en 1908, 322. — Les Français aux Indes. Conférence de M. Müller-Desroches et allocution du général Beresford Lowett, 363. — Les « aspirations de l'Inde », 406. — La conférence impériale contre la malaria, 506. — Le commerce des Etablissements des Détroits en 1908, 545. — Les ports de Singapour, Pénang, Malacca et Labouan en 1908, 546. — L'immigration chinoise dans les Etablissements des Détroits en 1908, 546.

## AUSTRALASIE

*Articles.* — La Nouvelle-Calédonie et l'autonomie, par M. E. P., 526. — La Nouvelle-Guinée anglaise, par M. C. M., 527.

## CARTES, GRAPHIQUES ET GRAVURES

*Cartes.* — Itinéraire de la mission Bons d'Anty au Hounan, au Kouei-tcheou et au Seu-tchouan, 9. — Tebriz, 67. — L'île de Hainan, 116. — La Mésopotamie, 169. — La presqu'île malaise, 303. — L'Indo-Chine forestière,

342, 343, 344. — La forêt de Bien-hoa, 347. — Le Siam, 349. — Itinéraire du Dr A.-F. Legendre, au Kientchang et en Lolotie, 488.

## BIBLIOGRAPHIE

Autour de l'Afghanistan, par le commandant DE LACOSTE, 48. — Le consulat de France à Canton au XVIII<sup>e</sup> siècle, par M. HENRI CORDIER, 88. — Socialisme chinois. — Le philosophe Meh Ti et l'idée de solidarité, par M. DAVID ALEXANDRE, 144. — Les premiers jours de la Turquie libre, par M. CAMILLE FIDEL, 144. — The story of the Guides, par M. le colonel C.-G. YOUNG HUSBAND, 144. — Guide médical du missionnaire et de l'explorateur colonial, par M. le Dr DAUCHEZ, 144. — Le Japon moderne, son évolution, par M. LUDOVIC NAUDEAU, 122. — La Perse d'aujourd'hui : Iran, Mésopotamie, par M. EUGÈNE AUBIN, 227. — L'Europe et l'Empire ottoman. Les aspects actuels de la question d'Orient, par M. RENÉ PINON, 227.

Carte de la Commission de délimitation entre l'Indo-Chine et le Siam, par M. HENRY BARRÈRE, 228. — En face du Soleil Levant, par M. AVESNES, 228. — La Rénovation de l'Empire ottoman, par M. PAUL IMBERT, 276. — Une année de politique extérieure, par MM. RENÉ MOULIN et SERGE DE CHESSEIN, 324. — Les régions Moï du Sud indo-chinois. Le plateau de Darlac, par M. HENRI MAITRE, 468. — La Compagnie des Indes orientales et François Martin, par P. KÆPPELIN, 468. — Les institutions politiques de l'Europe contemporaine, par M. ETIENNE FLANDIN, 468. — Notions d'histoire d'Annam, par M. CHARLES B. MAYBON, 507. — Dai-phap Cong-tien, par M. VAN THOM, 547.





# COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Président : M. EMILE SENART, membre de l'Institut;

Vice-présidents : MM. EUG. ETIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre; GUILLAIN, député, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre; marquis DE MOUSTIER, député;

Trésorier : M. CHARLES PICOT, ancien inspecteur des finances;

Secrétaire général : Comte DE LABRY;

Membres :

MM.

Adam, député ;  
Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française ;  
Aymonier, ancien directeur de l'Ecole Coloniale ;  
Aynard, député, régent de la Banque de France ;  
Marquis de Barthélemy, explorateur ;  
Beau, gouverneur général de l'Indo-Chine ;  
Marc Bel, ingénieur civil des mines ;  
Bertin, membre de l'Institut ;  
Benoit-Oriol, ancien député ;  
Bons d'Anty, consul de France ;  
De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis ;  
Prince Roland Bonaparte ;  
Paul Bourde ;  
Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour ;  
Casenave, ministre plénipotentiaire ;  
Comte Jean de Castellane ;  
J. Chailley, député ;  
Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire ;  
Charles-Roux, ancien député ;  
Chastenet, député ;  
A. Chaumier, président du Comité du Commerce et de l'Industrie de l'Indo-Chine ;  
Baron Denys Cochin, député ;  
Henri Cordier, professeur à l'Ecole des Langues orientales ;  
Baron de Courcel, ambassadeur de France ;  
J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre ;  
G. Depincé ;  
Deschanel, de l'Académie Française, député ;  
J. Develle, ancien ministre, ancien député ;  
Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine, député ;  
Dubail, ministre plénipotentiaire.  
E. Duboc, lieutenant de vaisseau de réserve, administrateur de la Soc. centrale de sauvetage des naufragés ;  
Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes ;  
Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnière Coloniale ;  
Finot, ancien directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient ;  
Henri Froidevaux ;  
C. Gabiat, ancien député ;  
A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain ;  
Amiral Gervais ;

Comte J. de Gontaut-Biron, député ;  
Grandidier, de l'Institut ;  
Guieysse, député, ancien ministre ;  
Harmand, ambassadeur de France.  
J. Haussmann, receveur des finances ;  
Prince d'Hénin, député ;  
Lucien Hubert, député ;  
Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie ;  
Commandant Jouinot-Gambetta ;  
Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale ;  
Charles Lallemand, ingénieur en chef des mines, membre du bureau des longitudes ;  
Lavoignat, doyen des notaires de Paris ;  
Robert Lebaudy ;  
A. Lebon, ancien ministre ;  
Leclère, ingénieur en chef des mines ;  
Pierre Lefèvre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade ;  
Pierre Leroy-Beaulieu ;  
Lesueur, ancien sénateur ;  
Colonel Levé ;  
Raphaël Georges Lévy, professeur à l'Ecole des Sciences politiques ;  
M<sup>me</sup> Massieu, explorateur ;  
Claudius Madrolle, explorateur ;  
Marmottant, avoué ;  
Louis Marin, député.  
Mège, ancien député ;  
Mellier, président des Eaux et Électricité de l'Indo-Chine ;  
Marcel Monnier, explorateur ;  
Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial ;  
Baron Hély d'Oissel, ancien député ;  
Maurice Ordinaire, ancien député ;  
Colonel Vicomte de la Panouse, délégué général du Comité pour le littoral méditerranéen ;  
D. Pérouse, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite ;  
De Peyerimhoff de Fontenelle ;  
René Pinon ;  
Ch. Prévot, sénateur ;  
Raiberti, député ;  
Louis Raveneau, secrétaire de la rédaction des « Annales de Géographie » ;  
Marquis de Reverseaux, ambassadeur de France ;  
P. Ristelhueber, consul général de France en retraite ;  
Roume, gouverneur général des Colonies en retraite ;  
Albin Rozet, député ;  
Saint-Germain, sénateur ;  
Christian Schefer ;  
A. Salles, inspecteur des Colonies.  
Spronck, député ;  
Eugène Schneider, député, gérant des établissements Schneider et C<sup>o</sup> du Creusot ;  
Siegfried, sénateur, ancien ministre ;  
S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine ;  
Auguste Terrier ;  
J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque ;  
Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.



sulaire, 190. — La situation intérieure, 220, 272, 361, 402, 465, 543. — Le rétablissement de la Constitution. Formation d'un nouveau ministère, 221. — La situation dans les provinces, 223. — Un *Livre Bleu* anglais, 223. — La victoire des nationalistes à Téhéran, 314. — L'abdication de Mohammed. Le nouveau Chah. La régence,

317. — Le nouveau gouvernement, 361. — L'Union franco-persane, 363. — Un *Livre Blanc* anglais, 403. — Déclarations du colonel Liakhof. Le rôle des cosaques persans, 405. — La situation générale, 504. — L'ouverture du Medjliss, 505. — L'affaire d'Ardébil, 506. — Un incident russo-persan, 544.

## ASIE ANGLAISE

*Articles.* — Les réformes administratives dans l'Inde, 16. — L'entrée de M. Sinha au conseil du vice-roi de l'Inde, par M. C. M., 153. — La situation actuelle de l'Etat de Kedah, par M. L. L., 387. — L'orientation nouvelle de la politique anglo-indienne, par M. CHARLES MOUREY, 472.

*Chronique.* — Le commerce et la situation économique de l'Inde, en 1907-1908, 46, 466. — Le mouvement anarchiste au Bengale, 87. — Le budget du gouvernement indien, 190. — Les réformes de l'Inde et le Parlement anglais, 224. — La culture du caoutchouc dans la Malaisie britannique, 225. — Situation industrielle et agricole

du Bengale oriental, 226. — La production du charbon dans l'Inde, 275. — La culture et le commerce du blé dans l'Inde, 275. — Le meurtre de sir Curzon Wyllie, 322. — La situation économique de Ceylan en 1908, 322. — Les Français aux Indes. Conférence de M. Müller-Desroches et allocution du général Beresford Lowett, 363. — Les « aspirations de l'Inde », 406. — La conférence impériale contre la malaria, 506. — Le commerce des Etablissements des Détroits en 1908, 545. — Les ports de Singapour, Pénang, Malacca et Labouan en 1908, 546. — L'immigration chinoise dans les Etablissements des Détroits en 1908, 546.

## AUSTRALASIE

*Articles.* — La Nouvelle-Calédonie et l'autonomie, par M. E. P., 526. — La Nouvelle-Guinée anglaise, par M. C. M., 527.

## CARTES, GRAPHIQUES ET GRAVURES

*Cartes.* — Itinéraire de la mission Bons d'Anty au Hounan, au Kouei-tcheou et au Seu-tchouan, 9. — Tebriz, 67. — L'île de Hainan, 116. — La Mésopotamie, 169. — La presqu'île malaise, 303. — L'Indo-Chine forestière,

342, 343, 344. — La forêt de Bien-hoa, 347. — Le Siam, 349. — Itinéraire du Dr A.-F. Legendre, au Kientchang et en Lolotie, 488.

## BIBLIOGRAPHIE

Autour de l'Afghanistan, par le commandant DE LACOSTE, 48. — Le consulat de France à Canton au XVIII<sup>e</sup> siècle, par M. HENRI CORDIER, 88. — Socialisme chinois. — Le philosophe Meh Ti et l'idée de solidarité, par M. DAVID ALEXANDRE, 144. — Les premiers jours de la Turquie libre, par M. CAMILLE FIDEL, 144. — The story of the Guides, par M. le colonel C.-G. YOUNG HUSBAND, 144. — Guide médical du missionnaire et de l'explorateur colonial, par M. le Dr DAUCHEZ, 144. — Le Japon moderne, son évolution, par M. LUDOVIC NAUDEAU, 122. — La Perse d'aujourd'hui : Iran, Mésopotamie, par M. EUGÈNE AUBIN, 227. — L'Europe et l'Empire ottoman. Les aspects actuels de la question d'Orient, par M. RENÉ PINON, 227.

Carte de la Commission de délimitation entre l'Indo-Chine et le Siam, par M. HENRY BARRÈRE, 228. — En face du Soleil Levant, par M. AVESNES, 228. — La Rénovation de l'Empire ottoman, par M. PAUL IMBERT, 276. — Une année de politique extérieure, par MM. RENÉ MOULIN et SERGE DE CHESSEIN, 324. — Les régions Moï du Sud indo-chinois. Le plateau de Darlac, par M. HENRI MAÎTRE, 468. — La Compagnie des Indes orientales et François Martin, par P. KÆPPELIN, 468. — Les institutions politiques de l'Europe contemporaine, par M. ETIENNE FLANDIN, 468. — Notions d'histoire d'Annam, par M. CHARLES B. MAYBON, 507. — Dai-phap Cong-tien, par M. DE VAN THOM, 547.





## COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

**Président :** M. EMILE SENART, membre de l'Institut ;

**Vice-présidents :** MM. EUG. ETIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre ; GUILLAIN, député, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre ; marquis DE MOUSTIER, député ;

**Trésorier :** M. CHARLES PICOT, ancien inspecteur des finances ;

**Secrétaire général :** Comte DE LABRY ;

**Membres :**

MM.

Adam, député ;  
Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française ;  
Aymonier, ancien directeur de l'Ecole Coloniale ;  
Aynard, député, régent de la Banque de France ;  
Marquis de Barthélemy, explorateur ;  
Beau, gouverneur général de l'Indo-Chine ;  
Marc Bel, ingénieur civil des mines ;  
Bertin, membre de l'Institut ;  
Benoit-Oriol, ancien député ;  
Bons d'Anty, consul de France ;  
De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis ;  
Prince Roland Bonaparte ;  
Paul Bourde ;  
Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour ;  
Casenave, ministre plénipotentiaire ;  
Comte Jean de Castellane ;  
J. Challey, député ;  
Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire ;  
Charles-Roux, ancien député ;  
Chastenet, député ;  
A. Chaumier, président du Comité du Commerce et de l'Industrie de l'Indo-Chine ;  
Baron Denys Cochin, député ;  
Henri Cordier, professeur à l'Ecole des Langues orientales ;  
Baron de Courcel, ambassadeur de France ;  
J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre ;  
C. Depincé ;  
Deschanel, de l'Académie Française, député ;  
J. Develle, ancien ministre, ancien député ;  
Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine, député ;  
Dubail, ministre plénipotentiaire.  
E. Duboc, lieutenant de vaisseau de réserve, administrateur de la Soc. centrale de sauvetage des naufragés ;  
Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes ;  
Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnière Coloniale ;  
Finot, ancien directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient ;  
Henri Froidevaux ;  
C. Gabiat, ancien député ;  
A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain ;  
Amiral Gervais ;

Comte J. de Gontaut-Biron, député ;  
Grandidier, de l'Institut ;  
Guieysse, député, ancien ministre ;  
Harmand, ambassadeur de France.  
J. Haussmann, receveur des finances ;  
Prince d'Hénin, député ;  
Lucien Hubert, député ;  
Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie ;  
Commandant Jouinot-Gambetta ;  
Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale ;  
Charles Lallemand, ingénieur en chef des mines, membre du bureau des longitudes ;  
Lavoignat, doyen des notaires de Paris ;  
Robert Lebaudy ;  
A. Lebon, ancien ministre ;  
Leclère, ingénieur en chef des mines ;  
Pierre Lefèvre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade ;  
Pierre Leroy-Beaulieu ;  
Lesueur, ancien sénateur ;  
Colonel Levé ;  
Raphaël Georges Lévy, professeur à l'Ecole des Sciences politiques ;  
M<sup>me</sup> Massieu, explorateur ;  
Claudius Madrolle, explorateur ;  
Marmottant, avoué ;  
Louis Marin, député.  
Mège, ancien député ;  
Mellier, président des Eaux et Électricité de l'Indo-Chine ;  
Marcel Monnier, explorateur ;  
Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial ;  
Baron Hély d'Oissel, ancien député ;  
Maurice Ordinaire, ancien député ;  
Colonel Vicomte de la Panouse, délégué général du Comité pour le littoral méditerranéen ;  
D. Pérouse, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite ;  
De Peyerimhoff de Fontenelle ;  
René Pinon ;  
Ch. Prévot, sénateur ;  
Raiberti, député ;  
Louis Raveneau, secrétaire de la rédaction des « Annales de Géographie » ;  
Marquis de Reverseaux, ambassadeur de France ;  
P. Ristelhueber, consul général de France en retraite ;  
Roume, gouverneur général des Colonies en retraite ;  
Albin Rozet, député ;  
Saint-Germain, sénateur ;  
Christian Schefer ;  
A. Salles, inspecteur des Colonies.  
Spronck, député ;  
Eugène Schneider, député, gérant des établissements Schneider et C<sup>ie</sup> du Creusot ;  
Siegfried, sénateur, ancien ministre ;  
S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine ;  
Auguste Terrier ;  
J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque ;  
Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.



## L'ŒUVRE DU COMITÉ

Le Comité de l'Asie Française entre dans sa septième année.

Les événements qui se sont succédé depuis 1901 ont justifié sa création et son programme. Jamais depuis les temps modernes, les affaires d'Asie n'ont joué un rôle plus important dans la politique universelle. La dernière guerre d'Extrême-Orient a altéré, pour un temps tout au moins, jusqu'à l'équilibre européen. Dans le Levant, les rivalités d'influences s'accroissent; il conviendra, dès lors, que notre politique y soit plus que jamais vigilante et active. En même temps, dans toute l'Asie, de la Chine à la Perse, des tendances nouvelles qui s'imposent à l'attention et commandent l'attitude des Européens, dominateurs ou simples commerçants, tendent à modifier les situations anciennes.

C'est assez dire l'importance qu'il y a pour notre pays à être impartialement instruit des mouvements de ce monde qu'entraîne une évolution rapide. Le Comité de l'Asie Française s'est efforcé de répondre à ce besoin selon le programme que lui traçait son fondateur, M. Eugène Etienne, lorsqu'il disait que le Comité devait se proposer de devenir « le Centre réunissant les nombreux renseignements économiques, diplomatiques, ethniques, sociaux et religieux qu'exige une action raisonnée et suivie en présence des problèmes asiatiques ». Il a tendu sans cesse, comme l'annonçait cet exposé, à « réaliser, en ce qui concerne l'Asie, la nécessaire émancipation intellectuelle du pays », qui, trop longtemps, n'a été renseigné sur l'Asie que par des organisations inféodées à nos concurrents, à nos rivaux. Nous avons fait de notre mieux pour mettre des informations impartiales et continues à la disposition du public, soit directement, soit par l'intermédiaire de la grande presse quotidienne qui s'est inspirée à plusieurs reprises de notre *Bulletin* et de nos Conférences. Nous voudrions faire encore plus à l'avenir.

L'éveil d'aspirations et d'inquiétudes nouvelles en Asie confirme ce souci d'une politique éclairée, fondée sur une observation sympathique aux indigènes, qui s'affirmait dans notre programme et s'est affirmé de plus en plus dans notre *Bulletin*. Notre président le déclarait dès la première heure : « En Indo-Chine, nous avons à rendre inébranlable notre domination en assurant la prospérité économique du pays et surtout la collaboration consentie, bienveillante des indigènes avec leurs maîtres politiques français... L'Indo-Chine française ne saurait vivre que si elle devient une force vivante, autonome, capable de faire équilibre aux autres forces qui vont naître et grandir peu à peu dans la transformation de l'Extrême-Orient. » Ces paroles paraissent

presque prophétiques si l'on songe aux événements qui se sont succédé en Asie depuis 1901. Plus que jamais une bonne politique indigène, toujours profondément pénétrée de justice et de bienveillance, jamais suspecte d'hésitation ni de faiblesse, doit être au premier plan de nos préoccupations. Les efforts que nous ferons pour qu'elle soit de plus en plus appliquée ne seront pas rendus superflus par la sympathie, trop souvent verbale et superficielle, que rencontre partout en France ce principe politique. Souvent les bonnes intentions trop faibles se brisent aux difficultés pratiques : l'absence d'observation sérieuse et sincère, l'insuffisance, chez quelques agents, de la haute culture intellectuelle; surtout de la dignité et de l'énergie morales; la prédominance de préoccupations fiscales dont la sanction est moins grave, mais plus immédiate; parfois la résistance d'intérêts particuliers qui essaient de confondre leur satisfaction avec l'œuvre coloniale que doit accomplir cette personnalité durable qu'est la France. S'il est vrai que la période de la conquête est close, il reste assurément à faire à ceux qui veulent que notre domination s'inspire toujours du sentiment de nos responsabilités et du souci de l'avenir national.

Les mêmes scrupules, la même politique fondée sur une observation attentive et une sympathie véritable doivent nous guider dans notre effort pour développer notre influence et étendre des affaires dans les pays d'Asie dont nous ne détenons pas la domination. Ajoutons qu'ils servent l'intérêt du contribuable français; car seule la politique coloniale qui s'en inspire est à la fois aussi peu onéreuse et aussi féconde que possible.

Telles sont les idées qu'une œuvre d'information et de doctrine comme notre Comité doit s'efforcer de répandre dans le public. Il nous est permis de penser que ces renseignements et les conclusions qu'ils imposent auront leur prix même pour un personnel politique auquel son instabilité et la fascination des luttes intérieures rendent plus difficile une action extérieure systématique et suivie.

Cette œuvre désintéressée et patriotique, sous des formes variées — politique et économique ici, là plus purement scientifique — embrasse toute l'Asie. Ses exigences augmentent avec la complexité des circonstances : de précieux concours l'ont fait vivre et grandir pendant six années. Puissent-ils continuer à la développer, de plus en plus nombreux et efficaces, dans l'avenir!

Les vice-présidents,

EUG. ETIENNE.

GUILLAIN.

DE MOUSTIER.

Le président,

EMILE SENART.



Vient de paraître :

Le premier volume de

## L'HISTOIRE DES MISSIONS EN CHINE

# Mission du Kouy-Tcheou

Par l'abbé Adrien LAUNAY

L'ouvrage formera 3 volumes in-8° raisin de 350 pages. Il est fait : 1° sur les Archives du Ministère des Affaires Étrangères de **France**; 2° les Archives de la Propagande à **Rome**; 3° les Archives de la Légation de **France** à **Péking**; 4° les Archives de la Mission du **Kouy-Tcheou** à **Kouy-Yang**; 5° les Archives de la Société des Missions étrangères à **Paris**.

Presque tous les Documents cités sont **inédits**. Quoique cet ouvrage ne soit **pas mis dans le commerce**, nous offrons quelques exemplaires du 1<sup>er</sup> volume à **15 francs net**. Tirage à cent exemplaires. Les acheteurs du 1<sup>er</sup> volume pourront acquérir le 2<sup>e</sup> paraissant en juillet 1908 et le 3<sup>e</sup>, et dernier, lequel paraîtra en novembre 1908. Chaque volume de cet ouvrage portera sur la couverture la mention suivante : **Ne se trouve pas en librairie. Achat permanent de Livres et Bibliothèques en tous genres.**

Envoi franco du Catalogue de la Librairie paraissant mensuellement sur demande.

**VÉRITABLES**

**GRAINS DE SANTÉ**  
DU DOCTEUR

Purgatifs **FRANCK** Dépuratifs

**LE REMÈDE DE LA**

**CONSTIPATION**

**ENVOI GRATUIT**  
**d'Echantillon**

T. LEROY, 96, R. d'Amsterdam  
**PARIS**

En Vente dans toutes les Pharmacies.

## ARGUS DE LA PRESSE FONDÉ EN 1879

Le plus ancien bureau de coupures de journaux

« ..... lit, découpe et traduit les journaux du monde entier, et « en fournit les extraits sur n'importe quel sujet. »

(HECTOR MALOT.)

L'ARGUS DE LA PRESSE se charge de toutes les recherches étropectives et documentaires qu'on veut bien lui confier.

L'ARGUS dépouille plus de DIX MILLE journaux par jour.

L'ARGUS envoie, chaque année, plus de CINQ MILLIONS d'extraits de journaux.

L'ARGUS DE LA PRESSE seul a le droit de dire qu'il est un ARGUS ; ne pas le confondre avec des maisons similaires. Écrire 14, rue Drouot, PARIS-IX<sup>e</sup>.

Adresse Télégraphique : ACHAMBURE-PARIS

## PUBLICITÉ

Pour tout ce qui concerne la publicité dans le « Bulletin du Comité de l'Asie Française » s'adresser à M. PRUDHON, 50, rue Saint-Lambert (XV<sup>e</sup>).

Fabrique de PERLES et de VERROTÉRIES Coloniales

SPECIALITÉS POUR L'AFRIQUE

# A. D. SCHWENK

& Jacob H. Jeiteles Sohn

PARIS — 37-39, Rue Réaumur, 37-39 — PARIS

Fabrique à Gablonz (Bohême)

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION COLONIALE, BRUXELLES 1894

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION UNIVERSELLE, PARIS 1889

LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE, EXPOSITION UNIVERSELLE, CHICAGO 1893

Perles dorées inaltérables. — Corail imitation. — Ambre vrai et imitation

Perles argentées. — Cornaline imitation. — Oregos. — Pennés, etc.

Djigidas. — Baïaccas. — Rocailles. — Charlottes. — Anghésis. — Amulettes. — Bracelets

Bagues. — Colliers. — Chapelets musulmans. — Épingles à coiffures, etc.



Marque déposée



# CRÉSYL-JEYES

Marque déposée



## DESINFECTANT ANTISEPTIQUE

Ni toxique ni corrosif, — Le plus puissant  
Refuser tous PRODUITS dits similaires

ADOPTÉ PAR LE SERVICE DE SANTÉ DE L'ARMÉE. — LA PRÉFECTURE DE LA SEINE  
LA PLUPART DES SERVICES D'HYGIÈNE ET DE DÉSINFECTION. — HOPITAUX, LYCÉES, COLLÈGES, PENSIONNATS, ETC.

EXPOSITION UNIVERSELLE 1900

GRAND PRIX (Collectivité vétérinaire). — MÉDAILLE D'OR (la seule décernée aux Désinfectants)

Le CRÉSYL-JEYES est le plus efficace et le plus sûr des désinfectants antiseptiques. Employé en émulsions à 1 ou 2 p. 100, Deux à quatre cuillerées à café par litre d'eau, il détruit rapidement tous les microbes et les germes infectieux de toute nature, et fait disparaître immédiatement les miasmes et les mauvaises odeurs.

Le CRÉSYL-JEYES est le préventif le plus sûr contre Peste, Choléra, Typhus, Diphtérie, etc. Indispensable pour assainir les Habitations, Navires, Magasins, Entrepôts, Épiers, Puits, etc.

Le CRÉSYL-JEYES éloigne ou détruit Rats, Souris, Cancrelas, détruit les Larves de Moustiques.

ENVOI FRANCO sur demande d'une intéressante Brochure contenant des Rapports scientifiques, mode d'emploi et prix-courants.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS SANITAIRES ET ANTISEPTIQUES, 35, rue des Francs-Bourgeois, 35. — PARIS

Exiger sur tous les récipients : flacons, bidons, boîtes, les marques et cachets de la Société, ainsi que le nom exact :

### QUESTIONS

## Diplomatiques et Coloniales

REVUE BI-MENSUELLE DE POLITIQUE EXTÉRIEURE

19, RUE CASSETTE. — PARIS

Téléphone 732-84

### ABONNEMENTS

	UN AN	SIX MOIS
France, Algérie et Tunisie Colonies.	15 fr.	8 fr.
Étranger et Union postale.....	20 fr.	12 fr.

Envoi sur demande d'un numéro spécimen gratuit.

LE

## CODE TÉLÉGRAPHIQUE FRANÇAIS

A-Z

BOYVEAU ET CHEVILLET, 22, rue de la Banque  
PARIS

LE

## BULLETIN DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Est en vente à Londres

A LA LIBRAIRIE LUZAC ET C<sup>ie</sup>  
46, Great Russell Street W. C.

Pour toutes recherches dans les Bibliothèques et Archives, copies et classements de documents, revision de textes, mise au point, corrections d'épreuves, rédaction de comptes rendus-traductions, etc., s'adresser à l'Association des Secrétaires de rédaction, 46, rue Vivienne, Paris.

## Filtre Pasteurisateur Mallié

RECONNU SUPÉRIEUR A TOUS LES FILTRES

Le seul pouvant s'opposer à la transmission des maladies par les eaux, d'après les analyses officielles

Porcelaine d'amiante, Brevetée s.g.d.g. France et Etranger



ACADÉMIE DES SCIENCES :

1<sup>er</sup> PRIX MONTYON

HORS CONCOURS

Exposition Univers., Paris 1900

HORS CONCOURS MEMBRE DU JURY

Exposition coloniale de Marseille 1906

155, Faubourg Poissonnière  
PARIS



## COMPTOIR GÉOLOGIQUE, MINÉRALOGIQUE

ET SPÉCIAL DE

### PROSPECTION MINIÈRE

## Alexandre STUER

4, rue de Castellane

Petits FOURS PORTATIFS à coupeller et à fondre, de l'ingénieur Braly, pour la prospection de l'or, de l'argent, étain, plomb, antimoine, bismuth, molybdène, tungstène, etc., etc. (Prospectus spécial). — BALANCE de l'ingénieur Degoutin donnant le 1/15 et pouvant donner le 1/40 de milligramme, indérageable, indéréglable, de principe nouveau et du prix de 55 fr. — PORUNIA, BATEES Bois, tôle, cuivre. Batées centrifuges. — SLUCES (portatifs). RIFLES, BERCEAUX, LONG-TOMS, etc. (Prospectus spécial). — Collections géologiques et minéralogiques pour prospections de tous minerais en général et des pierres précieuses en particulier. — Nécessaires de minéralogie de toute importance. — Trousses d'explorateurs.

Demander la liste des Catalogues.

## CHEMINS DE FER DE L'OUEST

### Voyage circulaire en Bretagne.

La Compagnie des chemins de fer de l'Ouest fait délivrer toute l'année, par ses gares et bureaux de Ville de Paris, des billets d'excursion de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> classes, valables 30 jours, aux prix très réduits de :

65 francs en 1<sup>re</sup> classe et 50 francs en 2<sup>e</sup> classe permettant de faire le tour de la presqu'île bretonne.

Itinéraire : Rennes, Saint-Malo-Saint-Servan, Dinard-Saint-Enogat, Dinan, Saint-Brieuc, Guingamp, Lannion, Morlaix, Roscoff, Brest, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Concarneau, Lorient, Anray, Quiberon, Vannes, Savenay, Le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Pont-Château, Redon, Rennes.

Ces billets peuvent être prolongés trois fois d'une période de 10 jours moyennant le paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément de 10 0/0 du prix primitif.



## COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Président : M. EMILE SENART, membre de l'Institut ;

Vice-présidents : MM. EUG. ETIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre ; GUILLAIN, député, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre ; marquis DE MOUSTIER, député ;

Trésorier : M. CHARLES PICOT, ancien inspecteur des finances ;

Secrétaire général : Comte DE LABRY ;

Membres :

MM.

Adam, député ;  
Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française ;  
Aymonier, ancien directeur de l'Ecole Coloniale ;  
Aynard, député, régent de la Banque de France ;  
Marquis de Barthélemy, explorateur ;  
Beau, ministre plénipotentiaire ;  
Marc Bel, ingénieur civil des mines ;  
Bertin, membre de l'Institut ;  
Benoit-Oriol, ancien député ;  
Bons d'Anty, consul général de France ;  
De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis ;  
Prince Roland Bonaparte ;  
Paul Bourde ;  
Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour ;  
Casenave, ministre plénipotentiaire ;  
Comte Jean de Castellane ;  
J. Chailley, député ;  
Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire ;  
Charles-Roux, ancien député ;  
Chastenet, député ;  
A. Chaumier, président du Comité du Commerce et de l'Industrie de l'Indo-Chine ;  
Baron Denys Cochin, député ;  
Henri Cordier, de l'Institut ;  
Baron de Courcel, ambassadeur de France ;  
J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre ;  
C. Depincé ;  
Deschanel, de l'Académie Française, député ;  
J. Develle, ancien ministre, ancien député ;  
Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine, député ;  
Dubail, ministre plénipotentiaire.  
E. Duboc, administrateur de la Société de sauvetage des naufragés ;  
Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes ;  
Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnière Coloniale ;  
Finot, ancien directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient ;  
Henri Froidevaux ;  
C. Gabiat, ancien député ;  
A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain ;  
Amiral Gervais ;  
Comte J. de Gontaut-Biron, député ;

Grandidier, de l'Institut ;  
Guieysse, député, ancien ministre ;  
Harmand, ambassadeur de France ;  
J. Haussmann, receveur des finances ;  
Prince d'Hénin, sénateur ;  
Lucien Hubert, député ;  
Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie ;  
Commandant Jouinot-Gambetta ;  
Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale ;  
Charles Lallemand, ingénieur en chef des mines ;  
Lavoignat, doyen des notaires de Paris ;  
Robert Lebaudy ;  
A. Lebon, ancien ministre ;  
Général Lebon ;  
Leclère, ingénieur en chef des mines ;  
Pierre Lefèvre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade ;  
Pierre Leroy-Beaulieu, député ;  
Lesueur, ancien sénateur ;  
Colonel Levé ;  
Raphaël Georges Lévy, professeur à l'Ecole des Sciences politiques ;  
M<sup>me</sup> Massieu, explorateur ;  
Claudius Madrolle, explorateur ;  
Marmottant, avoué ;  
Louis Marin, député.  
Mège, ancien député ;  
Mellier, président des Eaux et Electricité de l'Indo-Chine ;  
Marcel Monnier, explorateur ;  
Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial ;  
Baron Hély d'Oissel, ancien député ;  
Maurice Ordinaire, ancien député ;  
Colonel Vicomte de la Panouse, délégué général du Comité pour le littoral méditerranéen ;  
Ed. Payen ;  
D. Pérouse, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite ;  
De Peyerimhoff de Fontenelle ;  
René Pinon ;  
Ch. Prévot, sénateur ;  
Raiberti, député ;  
L. Raveneau, sec. de la réd. des « Annales de Géographie » ;  
Marquis de Reverseaux, ambassadeur de France ;  
P. Ristelhueber, consul général de France en retraite ;  
Roume, gouverneur général honoraire des Colonies ;  
Albin Rozet, député ;  
Saint-Germain, sénateur ;  
Christian Schefer ;  
A. Salles, inspecteur des Colonies.  
Spronck, député ;  
Eugène Schneider, député, gérant des établissements Schneider et C<sup>ie</sup> du Creusot ;  
Siegfried, sénateur, ancien ministre ;  
S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine ;  
Auguste Terrier, secrét. général du Comité de l'Afrique Française ;  
J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque ;  
P. de Vauréal, administrateur des Phares de l'Empire ottoman.  
Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.



# L'ŒUVRE DU COMITÉ

Le Comité de l'Asie Française entre dans sa septième année.

Les événements qui se sont succédé depuis 1901 ont justifié sa création et son programme. Jamais depuis les temps modernes, les affaires d'Asie n'ont joué un rôle plus important dans la politique universelle. La dernière guerre d'Extrême-Orient a altéré, pour un temps tout au moins, jusqu'à l'équilibre européen. Dans le Levant, les rivalités d'influences s'accroissent; il conviendra, dès lors, que notre politique y soit plus que jamais vigilante et active. En même temps, dans toute l'Asie, de la Chine à la Perse, des tendances nouvelles qui s'imposent à l'attention et commandent l'attitude des Européens, dominateurs ou simples commerçants, tendent à modifier les situations anciennes.

C'est assez dire l'importance qu'il y a pour notre pays à être impartialement instruit des mouvements de ce monde qu'entraîne une évolution rapide. Le Comité de l'Asie Française s'est efforcé de répondre à ce besoin selon le programme que lui traçait son fondateur, M. Eugène Etienne, lorsqu'il disait que le Comité devait se proposer de devenir « le Centre réunissant les nombreux renseignements économiques, diplomatiques, ethniques, sociaux et religieux qu'exige une action raisonnée et suivie en présence des problèmes asiatiques ». Il a tendu sans cesse, comme l'annonçait cet exposé, à « réaliser, en ce qui concerne l'Asie, la nécessaire émancipation intellectuelle du pays », qui, trop longtemps, n'a été renseigné sur l'Asie que par des organisations inféodées à nos concurrents, à nos rivaux. Nous avons fait de notre mieux pour mettre des informations impartiales et continues à la disposition du public, soit directement, soit par l'intermédiaire de la grande presse quotidienne qui s'est inspirée à plusieurs reprises de notre *Bulletin* et de nos Conférences. Nous voudrions faire encore plus à l'avenir.

L'éveil d'aspirations et d'inquiétudes nouvelles en Asie confirme ce souci d'une politique éclairée, fondée sur une observation sympathique aux indigènes, qui s'affirmait dans notre programme et s'est affirmé de plus en plus dans notre *Bulletin*. Notre président le déclarait dès la première heure : « En Indo-Chine, nous avons à rendre inébranlable notre domination en assurant la prospérité économique du pays et surtout la collaboration consentie, bienveillante des indigènes avec leurs maîtres politiques français... L'Indo-Chine française ne saurait vivre que si elle devient une force vivante, autonome, capable de faire équilibre aux autres forces qui vont naître et grandir peu à peu dans la transformation de l'Extrême-Orient. » Ces paroles paraissent

presque prophétiques si l'on songe aux événements qui se sont succédé en Asie depuis 1901. Plus que jamais une bonne politique indigène, toujours profondément pénétrée de justice et de bienveillance, jamais suspecte d'hésitation ni de faiblesse, doit être au premier plan de nos préoccupations. Les efforts que nous ferons pour qu'elle soit de plus en plus appliquée ne seront pas rendus superflus par la sympathie, trop souvent verbale et superficielle, que rencontre partout en France ce principe politique. Souvent les bonnes intentions trop faibles se brisent aux difficultés pratiques : l'absence d'observation sérieuse et sincère, l'insuffisance, chez quelques agents, de la haute culture intellectuelle, surtout de la dignité et de l'énergie morales; la prédominance de préoccupations fiscales dont la sanction est moins grave, mais plus immédiate; parfois la résistance d'intérêts particuliers qui essaient de confondre leur satisfaction avec l'œuvre coloniale que doit accomplir cette personnalité durable qu'est la France. S'il est vrai que la période de la conquête est close, il reste assurément à faire à ceux qui veulent que notre domination s'inspire toujours du sentiment de nos responsabilités et du souci de l'avenir national.

Les mêmes scrupules, la même politique fondée sur une observation attentive et une sympathie véritable doivent nous guider dans notre effort pour développer notre influence et étendre des affaires dans les pays d'Asie dont nous ne détenons pas la domination. Ajoutons qu'ils servent l'intérêt du contribuable français; car seule la politique coloniale qui s'en inspire est à la fois aussi peu onéreuse et aussi, féconde que possible.

Telles sont les idées qu'une œuvre d'information et de doctrine comme notre Comité doit s'efforcer de répandre dans le public. Il nous est permis de penser que ces renseignements et les conclusions qu'ils imposent auront leur prix même pour un personnel politique auquel son instabilité et la fascination des luttes intérieures rendent plus difficile une action extérieure systématique et suivie.

Cette œuvre désintéressée et patriotique, sous des formes variées — politique et économique ici, là plus purement scientifique — embrasse toute l'Asie. Ses exigences augmentent avec la complexité des circonstances : de précieux concours l'ont fait vivre et grandir pendant six années. Puissent-ils continuer à la développer, de plus en plus nombreux et efficaces, dans l'avenir!

Les vice-présidents,

EUG. ETIENNE.

GUILLAIN.

DE MOUSTIER.

Le président,

EMILE SENART.



Vient de paraître :

Le premier volume de

## L'HISTOIRE DES MISSIONS EN CHINE

# Mission du Kouy-Tcheou

Par l'abbé Adrien LAUNAY

L'ouvrage formera 3 volumes in-8° raisin de 550 pages. Il est fait : 1° sur les Archives du Ministère des Affaires Étrangères de **France**; 2° les Archives de la Propagande à **Rome**; 3° les Archives de la Légation de **France** à **Péking**; 4° les Archives de la Mission du **Kouy-Tcheou** à **Kouy-Yang**; 5° les Archives de la Société des **Missions étrangères à Paris**.

Presque tous les Documents cités sont **inédits**. Quoique cet ouvrage ne soit **pas mis dans le commerce**, nous offrons quelques exemplaires du 1<sup>er</sup> volume à **15 francs net**. Tirage à cent exemplaires. Les acheteurs du 1<sup>er</sup> volume pourront acquérir le 2<sup>e</sup> paraissant en juillet 1908 et le 3<sup>e</sup>, et dernier, lequel paraîtra en novembre 1908. Chaque volume de cet ouvrage portera sur la couverture la mention suivante: **Ne se trouve pas en librairie. Achat permanent de Livres et Bibliothèques en tous genres.**

Envoi franco du Catalogue de la Librairie paraissant mensuellement sur demande.

**VÉRITABLES**

**GRAINS DE SANTÉ**  
DU DOCTEUR

Purgatifs **FRANCK** Dépuratifs

LE REMÈDE DE LA

**CONSTIPATION**

**ENVOI GRATUIT**  
d'Echantillon

T. LEROY, 96, R. d'Amsterdam  
**PARIS**

En Vente dans toutes les Pharmacies.



## ARGUS DE LA PRESSE FONDÉ EN 1879

Le plus ancien bureau de coupures de journaux

« ..... lit, découpe et traduit les journaux du monde entier, et « en fournit les extraits sur n'importe quel sujet. »

(HECTOR MALOT.)

L'ARGUS DE LA PRESSE se charge de toutes les recherches étrospectives et documentaires qu'on veut bien lui confier.

L'ARGUS dépouille plus de DIX MILLE journaux par jour.

L'ARGUS envoie, chaque année, plus de CINQ MILLIONS d'extraits de journaux.

L'ARGUS DE LA PRESSE seul a le droit de dire qu'il est un ARGUS ; ne pas le confondre avec des maisons similaires.

Écrire 14, rue Drouot, PARIS-IX<sup>e</sup>.

Adresse Télégraphique : ACHAMBURE-PARIS

## PUBLICITÉ

Pour tout ce qui concerne la publicité dans le « Bulletin du Comité de l'Asie Française » s'adresser à M. PRUDHON, 50, rue Saint-Lambert (XV<sup>e</sup>).

Fabrique de PERLES et de VERROTÉRIES Coloniales

SPECIALITÉS POUR L'AFRIQUE

**A. D. SCHWENK**

& Jacob H. Jeiteles Sohn

PARIS — 37-39, Rue Réaumur, 37-39 — PARIS

Fabrique à Gablonz (Bohême)

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION COLONIALE, BRUXELLES 1891

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION UNIVERSELLE, PARIS 1889

LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE, EXPOSITION UNIVERSELLE, CHICAGO 1893

Perles dorées inaltérables. — Corail imitation. — Ambre vrai et imitation

Perles argentées. — Cornaline imitation. — Oregos. — Pennés, etc.

Djigidas. — Baïaccas. — Rocaïlles. — Charlottes. — Anghésis. — Amulettes. — Bracelets

Bagues. — Colliers. — Chapelets musulmans. — Épingles à coiffures, etc.





Marque déposée

# CRÉSYL-JEYES

## DESINFECTANT ANTISEPTIQUE

Ni toxique ni corrosif, — Le plus puissant  
Refuser tous PRODUITS dits similaires



Marque déposée

ADOPTÉ PAR LE SERVICE DE SANTÉ DE L'ARMÉE. — LA PRÉFECTURE DE LA SEINE  
LA PLUPART DES SERVICES D'HYGIÈNE ET DE DÉSINFECTION. — HOPITAUX, LYCÉES, COLLÈGES, PENSIONNATS, ETC.  
EXPOSITION UNIVERSELLE 1900

GRAND PRIX (Collectivité vétérinaire). — MÉDAILLE D'OR (la seule décernée aux Désinfectants)

Le CRÉSYL-JEYES est le plus efficace et le plus sûr des désinfectants antiseptiques. Employé en émulsions à 1 ou 2 p. 100, Deux à quatre cuillerées à café par litre d'eau, il détruit rapidement tous les microbes et les germes infectieux de toute nature, et fait disparaître immédiatement les miasmes et les mauvaises odeurs.

Le CRÉSYL-JEYES est le préventif le plus sûr contre Peste, Choléra, Typhus, Diphtérie, etc. Indispensable pour assainir les Habitations, Navires, Magasins, Entrepôts, Éviers, Puisards, etc.

Le CRÉSYL-JEYES éloigne ou détruit Rats, Souris, Cancrelas, détruit les Larves de Moustiques.

ENVOI FRANCO sur demande d'une intéressante Brochure contenant des Rapports scientifiques, mode d'emploi et prix-courants.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS SANITAIRES ET ANTISEPTIQUES, 35, rue des Francs-Bourgeois, 35. — PARIS

Exiger sur tous les récipients : flacons, bidons, boîtes, les marques et cachets de la Société, ainsi que le nom "JEYES"

## GUIDES MADROLLE

21, Rue Cassette, PARIS (6<sup>e</sup> Arr<sup>t</sup>)

TÉLÉPHONE 732-84

Indochine.....	18 fr.
INDES. — SIAM.	
Chine du Nord.....	12 fr.
CORÉE. — LE TRANSSIBÉRIEN.	
Chine du Sud.....	12 fr.
PORTS DU JAPON.	
Tonkin du Sud.....	10 fr.
HANOÏ.	

## COMPTOIR GÉOLOGIQUE, MINÉRALOGIQUE ET SPÉCIAL DE PROSPECTION MINIÈRE Alexandre STUER

4, rue de Castellane

Petits FOURS PORTATIFS à coupeller et à fondre, de l'ingénieur Braly, pour la prospection de l'or, de l'argent, étain, plomb, antimoine, bismuth, molybdène, tungstène, etc. (Prospectus spécial). — BALANCE de l'ingénieur Degoutin donnant le 1/15 et pouvant donner le 1/40 de milligramme, indérangeable, indéréglable, de principe nouveau et du prix de 55 fr. — PORUNIA, BATEESBois, tôle, cuivre. Batées centrifuges. — SLUICES (portatifs). RIFLES, BERCEAUX, LONG-TOMS, etc. (Prospectus spécial). — Collections géologiques et minéralogiques pour prospections de tous minerais en général et des pierres précieuses en particulier. — Nécessaires de minéralogie de toute importance. — Trousses d'explorateurs.

Demander la liste des Catalogues.

# ANIODOL

## LE PLUS PUISSANT ANTISEPTIQUE DESINFECTANT

Demandez l'étude faite par M. E. FOUARD, Ch<sup>te</sup> à l'INSTITUT PASTEUR  
DÉSODORISANT UNIVERSEL

Sans Mercure, ni Cuivre — Ne tache pas — Ni Toxique, ni Caustique.  
ACCOUCHEMENTS - CHIRURGIE - MALADIES INFECTIEUSES

SOLUTION COMMERCIALE au 1/100<sup>e</sup>. (Une grande cuillerée dans 1 litre d'eau pour usage externe).

INDISPENSABLE contre les ÉPIDÉMIES

Utile dans PLAIES de toute nature. FIÈVRES,  
DIARRHÉES, GASTRO-ENTÉRITES, DYSENTERIES, PESTÉ, CHOLÉRA  
Se prend à l'intérieur à la dose de 1 cuillerée à café à une grande cuillerée dans un litre d'eau,  
en tisane, pour désinfecter le tube digestif dont il rétablit les fonctions.

PUISSANCES } BACTÉRICIDE 23.40 } sur le Bacille typhique  
                  } ANTISEPTIQUE 52.85 } (établies par M<sup>r</sup> FOUARD, Ch<sup>te</sup> à l'INSTITUT PASTEUR)  
Celle du Phénol étant : 1.85 et du Sublimé : 20.

SAVON BACTÉRICIDE A L'ANIODOL 2%

POUDRE D'ANIODOL INSOLUBLE  
remplace l'IODOFORME

Se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies. — SE MÉFIER des CONTREFAÇONS.



## COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Président : M. EMILE SENART, membre de l'Institut ;

Vice-présidents : MM. EUG. ETIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre ; GUILLAIN, député, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre ; marquis DE MOUSTIER, député ;

Trésorier : M. CHARLES PICOT, ancien inspecteur des finances ;

Secrétaire général : Comte DE LABRY ;

Membres :

MM.

Adam, député ;  
Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française ;  
Aymonier, ancien directeur de l'Ecole Coloniale ;  
Aynard, député, régent de la Banque de France ;  
Marquis de Barthélemy, explorateur ;  
Beau, ministre plénipotentiaire ;  
Marc Bel, ingénieur civil des mines ;  
Bertin, membre de l'Institut ;  
Benoit-Oriol, ancien député ;  
Bons d'Anty, consul général de France ;  
De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis ;  
Prince Roland Bonaparte ;  
Paul Bourde ;  
Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour ;  
Casenave, ministre plénipotentiaire ;  
Comte Jean de Castellane ;  
J. Chailley, député ;  
Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire ;  
Charles-Roux, ancien député ;  
Chastenot, député ;  
A. Chaumier, président du Comité du Commerce et de l'Industrie de l'Indo-Chine ;  
Baron Denys Cochin, député ;  
Henri Cordier, de l'Institut ;  
Baron de Courcel, ambassadeur de France ;  
J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre ;  
C. Depincé ;  
Deschanel, de l'Académie Française, député ;  
J. Develle, ancien ministre, ancien député ;  
Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine, député ;  
Dubail, ministre plénipotentiaire.  
E. Duboc, administrateur de la Société de sauvetage des naufragés ;  
Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes ;  
Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnière Coloniale ;  
Finot, ancien directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient ;  
Henri Froidevaux ;  
C. Gabiat, ancien député ;  
A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain ;  
Amiral Gervais ;  
Comte J. de Gontaut-Biron, député ;

Grandidier, de l'Institut ;  
Guieysse, député, ancien ministre ;  
Harmand, ambassadeur de France.  
J. Haussmann, receveur des finances ;  
Prince d'Hénin, sénateur ;  
Lucien Hubert, député ;  
Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie ;  
Commandant Jouinot-Gambetta ;  
Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale ;  
Charles Lallemand, ingénieur en chef des mines ;  
Lavoignat, doyen des notaires de Paris ;  
Robert Lebaudy ;  
A. Lebon, ancien ministre ;  
Général Lebon ;  
Leclère, ingénieur en chef des mines ;  
Pierre Lefèvre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade ;  
Pierre Leroy-Beaulieu, député ;  
Lesueur, ancien sénateur ;  
Colonel Levé ;  
Raphaël Georges Lévy, professeur à l'Ecole des Sciences politiques ;  
M<sup>me</sup> Massieu, explorateur ;  
Claudius Madrolle, explorateur ;  
Marmottant, avoué ;  
Louis Marin, député.  
Mège, ancien député ;  
Mellier, président des Eaux et Électricité de l'Indo-Chine ;  
Marcel Monnier, explorateur ;  
Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial ;  
Baron Hély d'Oissel, ancien député ;  
Maurice Ordinaire, ancien député ;  
Colonel Vicomte de la Panouse, délégué général du Comité pour le littoral méditerranéen ;  
Ed. Payen ;  
D. Pérouse, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite ;  
De Peyerimhoff de Fontenelle ;  
René Pinon ;  
Ch. Prévot, sénateur ;  
Raiberti, député ;  
L. Raveneau, sec. de la réd. des « Annales de Géographie » ;  
Marquis de Reverseaux, ambassadeur de France ;  
P. Ristelhueber, consul général de France en retraite ;  
Roume, gouverneur général honoraire des Colonies ;  
Albin Rozet, député ;  
Saint-Germain, sénateur ;  
Christian Schefer ;  
A. Salles, inspecteur des Colonies.  
Spronck, député ;  
Eugène Schneider, député, gérant des établissements Schneider et C<sup>ie</sup> du Creusot ;  
Siegfried, sénateur, ancien ministre ;  
S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine ;  
Auguste Terrier, secrét. général du Comité de l'Afrique Française ;  
J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque ;  
P. de Vauréal, administrateur des Phares de l'Empire ottoman.  
Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.



# L'ŒUVRE DU COMITÉ

Le Comité de l'Asie Française entre dans sa septième année.

Les événements qui se sont succédé depuis 1901 ont justifié sa création et son programme. Jamais depuis les temps modernes, les affaires d'Asie n'ont joué un rôle plus important dans la politique universelle. La dernière guerre d'Extrême-Orient a altéré, pour un temps tout au moins, jusqu'à l'équilibre européen. Dans le Levant, les rivalités d'influences s'accroissent; il conviendra, dès lors, que notre politique y soit plus que jamais vigilante et active. En même temps, dans toute l'Asie, de la Chine à la Perse, des tendances nouvelles qui s'imposent à l'attention et commandent l'attitude des Européens, dominateurs ou simples commerçants, tendent à modifier les situations anciennes.

C'est assez dire l'importance qu'il y a pour notre pays à être impartialement instruit des mouvements de ce monde qu'entraîne une évolution rapide. Le Comité de l'Asie Française s'est efforcé de répondre à ce besoin selon le programme que lui traçait son fondateur, M. Eugène Etienne, lorsqu'il disait que le Comité devait se proposer de devenir « le Centre réunissant les nombreux renseignements économiques, diplomatiques, ethniques, sociaux et religieux qu'exige une action raisonnée et suivie en présence des problèmes asiatiques ». Il a tendu sans cesse, comme l'annonçait cet exposé, à « réaliser, en ce qui concerne l'Asie, la nécessaire émancipation intellectuelle du pays », qui, trop longtemps, n'a été renseigné sur l'Asie que par des organisations inféodées à nos concurrents, à nos rivaux. Nous avons fait de notre mieux pour mettre des informations impartiales et continues à la disposition du public, soit directement, soit par l'intermédiaire de la grande presse quotidienne qui s'est inspirée à plusieurs reprises de notre *Bulletin* et de nos Conférences. Nous voudrions faire encore plus à l'avenir.

L'éveil d'aspirations et d'inquiétudes nouvelles en Asie confirme ce souci d'une politique éclairée, fondée sur une observation sympathique aux indigènes, qui s'affirmait dans notre programme et s'est affirmé de plus en plus dans notre *Bulletin*. Notre président le déclarait dès la première heure : « En Indo-Chine, nous avons à rendre inébranlable notre domination en assurant la prospérité économique du pays et surtout la collaboration consentie, bienveillante des indigènes avec leurs maîtres politiques français... L'Indo-Chine française ne saurait vivre que si elle devient une force vivante, autonome, capable de faire équilibre aux autres forces qui vont naître et grandir peu à peu dans la transformation de l'Extrême-Orient. » Ces paroles paraissent

presque prophétiques si l'on songe aux événements qui se sont succédé en Asie depuis 1901. Plus que jamais une bonne politique indigène, toujours profondément pénétrée de justice et de bienveillance, jamais suspecte d'hésitation ni de faiblesse, doit être au premier plan de nos préoccupations. Les efforts que nous ferons pour qu'elle soit de plus en plus appliquée ne seront pas rendus superflus par la sympathie, trop souvent verbale et superficielle, que rencontre partout en France ce principe politique. Souvent les bonnes intentions trop faibles se brisent aux difficultés pratiques : l'absence d'observation sérieuse et sincère, l'insuffisance, chez quelques agents, de la haute culture intellectuelle, surtout de la dignité et de l'énergie morales; la prédominance de préoccupations fiscales dont la sanction est moins grave, mais plus immédiate; parfois la résistance d'intérêts particuliers qui essaient de confondre leur satisfaction avec l'œuvre coloniale que doit accomplir cette personnalité durable qu'est la France. S'il est vrai que la période de la conquête est close, il reste assurément à faire à ceux qui veulent que notre domination s'inspire toujours du sentiment de nos responsabilités et du souci de l'avenir national.

Les mêmes scrupules, la même politique fondée sur une observation attentive et une sympathie véritable doivent nous guider dans notre effort pour développer notre influence et étendre des affaires dans les pays d'Asie dont nous ne détenons pas la domination. Ajoutons qu'ils servent l'intérêt du contribuable français; car seule la politique coloniale qui s'en inspire est à la fois aussi peu onéreuse et aussi féconde que possible.

Telles sont les idées qu'une œuvre d'information et de doctrine comme notre Comité doit s'efforcer de répandre dans le public. Il nous est permis de penser que ces renseignements et les conclusions qu'ils imposent auront leur prix même pour un personnel politique auquel son instabilité et la fascination des luttes intérieures rendent plus difficile une action extérieure systématique et suivie.

Cette œuvre désintéressée et patriotique, sous des formes variées — politique et économique ici, là plus purement scientifique — embrasse toute l'Asie. Ses exigences augmentent avec la complexité des circonstances : de précieux concours l'ont fait vivre et grandir pendant six années. Puissent-ils continuer à la développer, de plus en plus nombreux et efficaces, dans l'avenir!

Les vice-présidents,

EUG. ETIENNE.

GUILLAIN.

DE MOUSTIER.

Le président,

EMILE SENART.



Vient de paraître :

Le premier volume de

## L'HISTOIRE DES MISSIONS EN CHINE

# Mission du Kouy-Tcheou

Par l'abbé Adrien LAUNAY

L'ouvrage formera 3 volumes in-8° raisin de 550 pages. Il est fait : 1° sur les Archives du Ministère des Affaires Étrangères de France; 2° les Archives de la Propagande à Rome; 3° les Archives de la Légation de France à Péking; 4° les Archives de la Mission du Kouy-Tcheou à Kouy-Yang; 5° les Archives de la Société des Missions étrangères à Paris.

Presque tous les Documents cités sont inédits. Quoique cet ouvrage ne soit pas mis dans le commerce, nous offrons quelques exemplaires du 1<sup>er</sup> volume à 15 francs net. Tirage à cent exemplaires. Les acheteurs du 1<sup>er</sup> volume pourront acquérir le 2<sup>e</sup> paraissant en juillet 1908 et le 3<sup>e</sup>, et dernier, lequel paraîtra en novembre 1908. Chaque volume de cet ouvrage portera sur la couverture la mention suivante: Ne se trouve pas en librairie. Achat permanent de Livres et Bibliothèques en tous genres.

Envoi franco du Catalogue de la Librairie paraissant mensuellement sur demande.

**VÉRITABLES**  
**GRAINS DE SANTÉ**  
 DU DOCTEUR  
**FRANCK** Purgatifs Dépuratifs  
 LE REMÈDE DE LA  
**CONSTIPATION**  
 ENVOI GRATUIT  
 d'Echantillon  
 T. LEROY, 96, R. d'Amsterdam  
 PARIS  
 En Vente dans toutes les Pharmacies.



## ARGUS DE LA PRESSE FONDE EN 1879

Le plus ancien bureau de coupures de journaux

« ..... lit, découpe et traduit les journaux du monde entier, et « en fournit les extraits sur n'importe quel sujet. » (HECTOR MALOT.)

L'ARGUS DE LA PRESSE se charge de toutes les recherches étiologiques et documentaires qu'on veut bien lui confier. L'ARGUS dépouille plus de DIX MILLE journaux par jour. L'ARGUS envoie, chaque année, plus de CINQ MILLIONS d'extraits de journaux.

L'ARGUS DE LA PRESSE seul a le droit de dire qu'il est un ARGUS; ne pas le confondre avec des maisons similaires. Écrire 14, rue Drouot, PARIS-IX<sup>e</sup>. Adresse Télégraphique: ACHAMBURE-PARIS

## PUBLICITÉ

Pour tout ce qui concerne la publicité dans le « Bulletin du Comité de l'Asie Française » s'adresser à M. PRUDHON, 50, rue Saint-Lambert (XV<sup>e</sup>).

Fabrique de PERLES et de VERROTÉRIES Coloniales

SPECIALITÉS POUR L'AFRIQUE  
**A. D. SCHWENK**  
 & Jacob H. Jeiteles Sohn

PARIS — 37-39, Rue Réaumur, 37-39 — PARIS

Fabrique à Gablonz (Bohême)  
 MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION COLONIALE, BRUXELLES 1891  
 MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION UNIVERSELLE, PARIS 1889

LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE, EXPOSITION UNIVERSELLE, CHICAGO 1893  
 Perles dorées inaltérables. — Corail imitation. — Ambre vrai et imitation  
 Perles argentées. — Cornaline imitation. — Oregos. — Pennes, etc.  
 Djiguidas. — Balaccas — Rocailles. — Charlottes. — Anghésis. — Amulettes. — Bracclets  
 Bagues. — Colliers. — Chapelets musulmans. — Épingles à coiffures, etc.



RETRONews



Marque déposée.

# CRÉSYL-JEYES

## DESINFECTANT ANTISEPTIQUE

Ni toxique ni corrosif, — Le plus puissant  
Refuser tous PRODUITS dits similaires



Marque déposée

ADOPTÉ PAR LE SERVICE DE SANTÉ DE L'ARMÉE. — LA PRÉFECTURE DE LA SEINE  
LA PLUPART DES SERVICES D'HYGIÈNE ET DE DÉSINFECTION. — HOPITAUX, LYCÉES, COLLÈGES, PENSIONNATS, ETC.

EXPOSITION UNIVERSELLE 1900

GRAND PRIX (Collectivité vétérinaire). — MÉDAILLE D'OR (la seule décernée aux Désinfectants)

Le **CRÉSYL-JEYES** est le plus efficace et le plus sûr des désinfectants antiseptiques. Employé en émulsions à 1 ou 2 p. 100, Deux à quatre cuillerées à café par litre d'eau, il détruit rapidement tous les microbes et les germes infectieux de toute nature, et fait disparaître immédiatement les miasmes et les mauvaises odeurs.

Le **CRÉSYL-JEYES** est le préventif le plus sûr contre Peste, Choléra, Typhus, Diphtérie, etc. Indispensable pour assainir les Habitations, Navires, Magasins, Entrepôts, Étoiers, Puisards, etc.

Le **CRÉSYL-JEYES** éloigne ou détruit Rats, Souris, Cancrelas, détruit les Larves de Moustiques.

ENVOI FRANCO sur demande d'une intéressante Brochure contenant des Rapports scientifiques, mode d'emploi et prix-courants.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS SANITAIRES ET ANTISEPTIQUES, 35, rue des Francs-Bourgeois, 35. — PARIS

Exiger sur tous les récipients : flacons, bidons, boîtes, les marques et cachets de la Société, ainsi que le nom "JEYES"

## GUIDES MADROLLE

21, Rue Cassette, PARIS (6<sup>e</sup> Arr<sup>t</sup>)

TÉLÉPHONE 732-84

Indochine.....	18 fr.
INDES. — SIAM.	
Chine du Nord.....	12 fr.
CORÉE. — LE TRANSIBÉRIEN.	
Chine du Sud.....	12 fr.
PORTS DU JAPON.	
Tonkin du Sud.....	10 fr.
HANOI,	

## COMPTOIR GÉOLOGIQUE, MINÉRALOGIQUE ET SPÉCIAL DE PROSPECTION MINIÈRE Alexandre STUER

4, rue de Castellane

Petits **FOURS PORTATIFS** à coupeller et à fondre, de l'ingénieur Braly, pour la prospection de l'or, de l'argent, étain, plomb, antimoine, bismuth, molybdène, tungstène, etc., etc. (Prospectus spécial). — **BALANCE** de l'ingénieur Degoutin donnant le 1/15 et pouvant donner le 1/40 de milligramme, indérageable, de principe nouveau et du prix de 55 fr. — **PORUNIA**, **BATEES** Bois, tôle, cuivre. Bâtes centrifuges. — **SLUICLS** (portatifs). **RIFLES**, **BERCEAUX**, **LONG-TOMS**, etc. (Prospectus spécial). — Collections géologiques et minéralogiques pour prospections de tous minerais en général et des pierres précieuses en particulier. — Nécessaires de minéralogie de toute importance. — Trousses d'explorateurs.

Demander la liste des Catalogues.

# ANIODOL

**LE PLUS PUISSANT ANTISEPTIQUE DÉSINFECTANT**

Demandez l'étude faite par M. E. FOUARD, Ch<sup>te</sup> à l'INSTITUT PASTEUR

**DÉSODORISANT UNIVERSEL**

Sans Mercure, ni Cuivre — Ne tache pas — Ni Toxique, ni Caustique.  
**ACCOUCHEMENTS - CHIRURGIE - MALADIES INFECTIEUSES**

SOLUTION COMMERCIALE au 1/100<sup>e</sup>. (Une grande cuillerée dans 1 litre d'eau pour usage externe).

INDISPENSABLE contre les ÉPIDÉMIES

Utile dans **PLAIES** de toute nature. **FIÈVRES**,  
**DIARRHÉES**, **GASTRO-ENTÉRITES**, **DYSENTERIES**, **PESTE**, **CHOLÉRA**  
Se prend à l'intérieur à la dose de 1 cuillerée à café à une grande cuillerée dans un litre d'eau, en tisane, pour désinfecter le tube digestif dont il rétablit les fonctions.

PUISSANCES	}	<b>BACTÉRICIDE 23.40</b>	} sur le Bacille typhique (établies par M <sup>r</sup> FOUARD, Ch <sup>te</sup> à l'INSTITUT PASTEUR)
		<b>ANTISEPTIQUE 52.85</b>	
Celle du Phénol étant : 1.85 et du Sublimé : 20.			

**SAVON BACTÉRICIDE A L'ANIODOL 2%**

**POUDRE D'ANIODOL** **INSOLUBLE**  
remplace l'iodoforme

Se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies. — SE MÉFIER des CONTREFAÇONS.



## COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

**Président :** M. EMILE SENART, membre de l'Institut;

**Vice-présidents :** MM. EUG. ETIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre; GUILLAIN, député, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre; marquis DE MOUSTIER, député;

**Trésorier :** M. CHARLES PICOT, ancien inspecteur des finances;

**Secrétaire général :** Comte DE LABRY;

**Membres :**

MM.

Adam, député;

Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française;

Aymonier, ancien directeur de l'Ecole Coloniale;

Aynard, député, régent de la Banque de France;

Marquis de Barthélemy, explorateur;

Beau, ministre plénipotentiaire;

Marc Bel, ingénieur civil des mines;

Bertin, membre de l'Institut;

Benoit-Oriol, ancien député;

Bons d'Anty, consul général de France;

De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis;

Prince Roland Bonaparte;

Paul Bourde;

Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour;

Casenave, ministre plénipotentiaire;

Comte Jean de Castellane;

J. Chailley, député;

Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire;

Charles-Roux, ancien député;

Chastenet, député;

A. Chaumier, président du Comité du Commerce et de l'Industrie de l'Indo-Chine;

Baron Denys Cochin, député;

Henri Cordier, de l'Institut;

Baron de Courcel, ambassadeur de France;

J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre;

C. Depincé;

Deschanel, de l'Académie Française, député;

J. Develle, ancien ministre, ancien député;

Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine, député;

Dubail, ministre plénipotentiaire.

E. Duboc, administrateur de la Société de sauvetage des naufragés;

Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes;

Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnière Coloniale;

Finot, ancien directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient;

Henri Froidevaux;

C. Gabiat, ancien député;

A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain;

Amiral Gervais;

Comte J. de Gontaut-Biron, député;

Grandidier, de l'Institut;

Guieysse, député, ancien ministre;

Harmand, ambassadeur de France.

J. Haussmann, receveur des finances;

Prince d'Hénin, sénateur;

Lucien Hubert, député;

Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie;

Commandant Jouinot-Gambetta;

Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale;

Charles Lallemant, ingénieur en chef des mines;

Lavoignat, doyen des notaires de Paris;

Robert Lebaudy;

A. Lebon, ancien ministre;

Général Lebon;

Leclère, ingénieur en chef des mines;

Pierre Lefevre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade;

Pierre Leroy-Beaulieu, député;

Lesueur, ancien sénateur;

Colonel Levé;

Raphaël Georges Lévy, professeur à l'Ecole des Sciences politiques;

M<sup>me</sup> Massieu, explorateur;

Claudius Madrolle, explorateur;

Marmottant, avoué;

Louis Marin, député.

Mège, ancien député;

Mellier, président des Eaux et Electricité de l'Indo-Chine;

Marcel Monnier, explorateur;

Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial;

Baron Hély d'Oissel, ancien député;

Maurice Ordinaire, ancien député;

Colonel Vicomte de la Panouse, délégué général du Comité pour le littoral méditerranéen;

Ed. Payen;

D. Pérouse, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite;

De Peyerimhoff de Fontenelle;

René Pinon;

Ch. Prévot, sénateur;

Raiberti, député;

L. Raveneau, sec. de la réd. des «Annales de Géographie»;

Marquis de Reverseaux, ambassadeur de France;

P. Ristelhueber, consul général de France en retraite;

Roume, gouverneur général honoraire des Colonies;

Albin Rozet, député;

Saint-Germain, sénateur;

Christian Schefer;

A. Salles, inspecteur des Colonies.

Spronck, député;

Eugène Schneider, député, gérant des établissements Schneider et C<sup>ie</sup> du Creusot;

Siegfried, sénateur, ancien ministre;

S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine;

Auguste Terrier, secrét. général du Comité de l'Afrique Française;

J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque;

P. de Vaureal, administrateur des Phares de l'Empire ottoman.

Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.



## L'ŒUVRE DU COMITÉ

Le Comité de l'Asie Française entre dans sa septième année.

Les événements qui se sont succédé depuis 1901 ont justifié sa création et son programme. Jamais depuis les temps modernes, les affaires d'Asie n'ont joué un rôle plus important dans la politique universelle. La dernière guerre d'Extrême-Orient a altéré, pour un temps tout au moins, jusqu'à l'équilibre européen. Dans le Levant, les rivalités d'influences s'accroissent; il conviendra, dès lors, que notre politique y soit plus que jamais vigilante et active. En même temps, dans toute l'Asie, de la Chine à la Perse, des tendances nouvelles qui s'imposent à l'attention et commandent l'attitude des Européens, dominateurs ou simples commerçants, tendent à modifier les situations anciennes.

C'est assez dire l'importance qu'il y a pour notre pays à être impartialement instruit des mouvements de ce monde qu'entraîne une évolution rapide. Le Comité de l'Asie Française s'est efforcé de répondre à ce besoin selon le programme que lui traçait son fondateur, M. Eugène Etienne, lorsqu'il disait que le Comité devait se proposer de devenir « le Centre réunissant les nombreux renseignements économiques, diplomatiques, ethniques, sociaux et religieux qu'exige une action raisonnée et suivie en présence des problèmes asiatiques ». Il a tendu sans cesse, comme l'annonçait cet exposé, à « réaliser, en ce qui concerne l'Asie, la nécessaire émancipation intellectuelle du pays », qui, trop longtemps, n'a été renseigné sur l'Asie que par des organisations inféodées à nos concurrents, à nos rivaux. Nous avons fait de notre mieux pour mettre des informations impartiales et continues à la disposition du public, soit directement, soit par l'intermédiaire de la grande presse quotidienne qui s'est inspirée à plusieurs reprises de notre *Bulletin* et de nos Conférences. Nous voudrions faire encore plus à l'avenir.

L'éveil d'aspirations et d'inquiétudes nouvelles en Asie confirme ce souci d'une politique éclairée, fondée sur une observation sympathique aux indigènes, qui s'affirmait dans notre programme et s'est affirmé de plus en plus dans notre *Bulletin*. Notre président le déclarait dès la première heure : « En Indo-Chine, nous avons à rendre inébranlable notre domination en assurant la prospérité économique du pays et surtout la collaboration consentie, bienveillante des indigènes avec leurs maîtres politiques français... L'Indo-Chine française ne saurait vivre que si elle devient une force vivante, autonome, capable de faire équilibre aux autres forces qui vont naître et grandir peu à peu dans la transformation de l'Extrême-Orient. » Ces paroles paraissent

presque prophétiques si l'on songe aux événements qui se sont succédé en Asie depuis 1901. Plus que jamais une bonne politique indigène, toujours profondément pénétrée de justice et de bienveillance, jamais suspecte d'hésitation ni de faiblesse, doit être au premier plan de nos préoccupations. Les efforts que nous ferons pour qu'elle soit de plus en plus appliquée ne seront pas rendus superflus par la sympathie, trop souvent verbale et superficielle, que rencontre partout en France ce principe politique. Souvent les bonnes intentions trop faibles se brisent aux difficultés pratiques : l'absence d'observation sérieuse et sincère, l'insuffisance, chez quelques agents, de la haute culture intellectuelle, surtout de la dignité et de l'énergie morales; la prédominance de préoccupations fiscales dont la sanction est moins grave, mais plus immédiate; parfois la résistance d'intérêts particuliers qui essaient de confondre leur satisfaction avec l'œuvre coloniale que doit accomplir cette personnalité durable qu'est la France. S'il est vrai que la période de la conquête est close, il reste assurément à faire à ceux qui veulent que notre domination s'inspire toujours du sentiment de nos responsabilités et du souci de l'avenir national.

Les mêmes scrupules, la même politique fondée sur une observation attentive et une sympathie véritable doivent nous guider dans notre effort pour développer notre influence et étendre des affaires dans les pays d'Asie dont nous ne déteignons pas la domination. Ajoutons qu'ils servent l'intérêt du contribuable français; car seule la politique coloniale qui s'en inspire est à la fois aussi peu onéreuse et aussi féconde que possible.

Telles sont les idées qu'une œuvre d'information et de doctrine comme notre Comité doit s'efforcer de répandre dans le public. Il nous est permis de penser que ces renseignements et les conclusions qu'ils imposent auront leur prix même pour un personnel politique auquel son instabilité et la fascination des luttes intérieures rendent plus difficile une action extérieure systématique et suivie.

Cette œuvre désintéressée et patriotique, sous des formes variées — politique et économique ici, là plus purement scientifique — embrasse toute l'Asie. Ses exigences augmentent avec la complexité des circonstances : de précieux concours l'ont fait vivre et grandir pendant six années. Puissent-ils continuer à la développer, de plus en plus nombreux et efficaces, dans l'avenir!

Les vice-présidents,

EUG. ETIENNE.

GUILLAIN.

DE MOUSTIER.

Le président,

EMILE SENART.



Vient de paraître :

Le premier volume de

## L'HISTOIRE DES MISSIONS EN CHINE

# Mission du Kouy-Tcheou

Par l'abbé **Adrien LAUNAY**

L'ouvrage formera 3 volumes in-8° raisin de 550 pages. Il est fait : 1° sur les Archives du Ministère des Affaires Étrangères de **France**; 2° les Archives de la Propagande à **Rome**; 3° les Archives de la Légation de **France** à **Péking**; 4° les Archives de la Mission du **Kouy-Tcheou** à **Kouy-Yang**; 5° les Archives de la Société des **Missions étrangères à Paris**.

Presque tous les Documents cités sont **inédits**. Quoique cet ouvrage ne soit **pas mis dans le commerce**, nous offrons quelques exemplaires du 1<sup>er</sup> volume à **15 francs net**. Tirage à cent exemplaires. Les acheteurs du 1<sup>er</sup> volume pourront acquérir le 2<sup>e</sup> paraissant en juillet 1908 et le 3<sup>e</sup>, et dernier, lequel paraîtra en novembre 1908. Chaque volume de cet ouvrage portera sur la couverture la mention suivante : **Ne se trouve pas en librairie. Achat permanent de Livres et Bibliothèques en tous genres.**

Envoi franco du Catalogue de la Librairie paraissant mensuellement sur demande.

**VÉRITABLES**

**GRAINS DE SANTÉ**  
DU DOCTEUR

Purgatifs **FRANCK** Dépuratifs

LE REMÈDE DE LA

**CONSTIPATION**

**ENVOI GRATUIT**  
d'Echantillon

T. LEROY, 96, R. d'Amsterdam  
**PARIS**

En Vente dans toutes les Pharmacies.

## ARGUS DE LA PRESSE FONDÉ EN 1879

Le plus ancien bureau de coupures de journaux

« ..... lit, découpe et traduit les journaux du monde entier, et en fournit les extraits sur n'importe quel sujet. »

(HECTOR MALOT.)

L'ARGUS DE LA PRESSE se charge de toutes les recherches étrospectives et documentaires qu'on veut bien lui confier.

L'ARGUS dépouille plus de DIX MILLE journaux par jour. L'ARGUS envoie, chaque année, plus de CINQ MILLIONS d'extraits de journaux.

L'ARGUS DE LA PRESSE seul a le droit de dire qu'il est un ARGUS »; ne pas le confondre avec des maisons similaires. Écrire 14, rue Drouot, PARIS-IX<sup>e</sup>.

Adresse Télégraphique : ACHAMBURE-PARIS

## PUBLICITÉ

Pour tout ce qui concerne la publicité dans le « Bulletin du Comité de l'Asie Française » s'adresser à M. PRUDHON, 50, rue Saint-Lambert (XV<sup>e</sup>).

Fabrique de PERLES et de VERROTÉRIES Coloniales

SPECIALITÉS POUR L'AFRIQUE

**A. D. SCHWENK**  
& Jacob H. Jeiteles Sohn

PARIS — 37-39, Rue Réaumur, 37-39 — PARIS

Fabrique à Gablonz (Bohême)

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION COLONIALE, BRUXELLES 1891

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION UNIVERSELLE, PARIS 1889

LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE, EXPOSITION UNIVERSELLE, CHICAGO 1893

Perles dorées inaltérables. — Corail imitation. — Ambre vrai et imitation.

Perles argentées. — Cornaline imitation. — Oregos. — Pennés, etc.

Djigidas. — Baïaccas. — Rocailles. — Charlottes. — Anghésis. — Amulettes. — Bracelets

Bagues. — Colliers. — Chapelets musulmans. — Épingles à coiffures, etc.





Marque déposée

# CRÉSYL-JEYES

## DESINFECTANT ANTISEPTIQUE

Ni toxique ni corrosif. — Le plus puissant

Refuser tous PRODUITS dits similaires



Marque déposée

ADOPTÉ PAR LE SERVICE DE SANTÉ DE L'ARMÉE. — LA PRÉFECTURE DE LA SEINE  
LA PLUPART DES SERVICES D'HYGIÈNE ET DE DÉSINFECTION. — HOPITAUX, LYCÉES, COLLÈGES, PENSIONNATS, ETC.

EXPOSITION UNIVERSELLE 1900

GRAND PRIX (Collectivité vétérinaire). — MÉDAILLE D'OR (la seule décernée aux Désinfectants)

Le CRÉSYL-JEYES est le plus efficace et le plus sûr des désinfectants antiseptiques. Employé en émulsions à 1 ou 2 p. 100, Deux à quatre cuillerées à café par litre d'eau, il détruit rapidement tous les microbes et les germes infectieux de toute nature, et fait disparaître immédiatement les miasmes et les mauvaises odeurs.

Le CRÉSYL-JEYES est le préventif le plus sûr contre Peste, Choléra, Typhus, Diphtérie, etc. Indispensable pour assainir les Habitations, Navires, Magasins, Entrepôts, Épiers, Puits, etc.

Le CRÉSYL-JEYES éloigne ou détruit Rats, Souris, Cancrelas, détruit les Larves de Moustiques.

ENVOI FRANCO sur demande d'une intéressante Brochure contenant des Rapports scientifiques, mode d'emploi et prix-courants.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS SANITAIRES ET ANTISEPTIQUES, 35, rue des Francs-Bourgeois, 35. — PARIS

Exiger sur tous les récipients : flacons, bidons, boîtes, les marques et cachets de la Société, ainsi que le nom "JEYES"

## GUIDES MADROLLE

21, Rue Cassette, PARIS (6<sup>e</sup> Arr<sup>t</sup>)

TÉLÉPHONE 732-84

Indochine.....	18 fr.
INDES. — SIAM.	
Chine du Nord.....	12 fr.
CORÉE. — LE TRANSIBÉRIEN.	
Chine du Sud.....	12 fr.
PORTS DU JAPON.	
Tonkin du Sud.....	10 fr.
HANOÏ,	

## COMPTOIR GÉOLOGIQUE, MINÉRALOGIQUE ET SPÉCIAL DE PROSPECTION MINIÈRE Alexandre STUER

4, rue de Castellane

Petits FOURS PORTATIFS à coupeller et à fondre, de l'ingénieur Braly, pour la prospection de l'or, de l'argent, étain, plomb, antimoine, bismuth, molybdène, tungstène, etc., etc. (Prospectus spécial). — BALANCE de l'ingénieur Degoutin donnant le 1/15 et pouvant donner le 1/40 de milligramme, indérageable, de principe nouveau et du prix de 55 fr. — PORUNIA, BATEES Bois, tôle, cuivre. Batées centrifuges. — SLUICES (portatifs). RIFLES, BERCEAUX, LONG-TOMS, etc. (Prospectus spécial). — Collections géologiques et minéralogiques pour prospections de tous minerais en général et des pierres précieuses en particulier. — Nécessaires de minéralogie de toute importance. — Trousses d'explorateurs.

Demander la liste des Catalogues.

# ANIODOL

### LE PLUS PUISSANT ANTISEPTIQUE DÉSINFECTANT

Demandez l'étude faite par M. E. FOUARD, Ch<sup>te</sup> à l'INSTITUT PASTEUR

### DÉSODORISANT UNIVERSEL

Sans Mercure, ni Cuivre — Ne tache pas — Ni Toxique, ni Caustique.  
**ACCOUCHEMENTS - CHIRURGIE - MALADIES INFECTIEUSES**

SOLUTION COMMERCIALE au 1/100. (Une grande cuillerée dans 1 litre d'eau pour usage externe).

INDISPENSABLE contre les ÉPIDÉMIES

Utile dans PLAIES de toute nature. FIÈVRES,

DIARRHÉES, GASTRO-ENTÉRITES, DYSENTERIES, PESTÉ, CHOLÉRA

Se prend à l'intérieur à la dose de 1 cuillerée à café à une grande cuillerée dans un litre d'eau, en tisane, pour désinfecter le tube digestif dont il rétablit les fonctions.

PUISSANCES } BACTÉRICIDE 23.40 } sur le Bacille typhique  
                  } ANTISEPTIQUE 52.85 } (établies par M<sup>r</sup> FOUARD, Ch<sup>te</sup> à l'INSTITUT PASTEUR)  
Celle du Phénol étant : 1.85 et du Sublimé : 20.

## SAVON BACTÉRICIDE A L'ANIODOL 2%

## POUDRE D'ANIODOL INSOLUBLE

remplace l'iodoforme

Se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies. — SE MÉFIER des CONTREFAÇONS.



Détacher ce BULLETIN DE SOUSCRIPTION et l'adresser au Trésorier du Comité après l'avoir rempli.

# BULLETIN DE SOUSCRIPTION

AU

## COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

19-21, rue Cassette. — PARIS

Toute personne qui souscrit une somme de

}	25 à 300 francs	a la qualité d'Adhérent.
	300 à 1000	— a le titre de Donateur.
	1000 et au-dessus	— Bienfaiteur.

Je soussigné (Nom et qualité)

(adresse)

souscrits au COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE la somme de

que veuillez trouver inclus en { un mandat (1)  
un chèque

SIGNATURE :

que M. le Trésorier voudra bien faire encaisser à mon domicile<sup>(1)</sup>

On peut souscrire au Comité de l'Asie Française une somme quelconque, mais le Bulletin ne sera servi gratuitement pendant un an qu'aux personnes ayant versé au moins 20 fr.

Le minimum est seulement de 15 fr. pour les officiers et fonctionnaires.

N.-B. — Les souscripteurs inscrits avant 1907 jouissent du privilège de maintenir leur cotisation au chiffre antérieur.

(1) Effacer l'une ou l'autre formule.

Au COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE, 19-21, rue Cassette, PARIS

### Guides Madrolle

#### TONKIN DU SUD, HANOI. — 10 francs.

Un travail historique, anthropologique, et sociologique du peuple annamite précède les itinéraires. Le voyageur aura tous les renseignements pour visiter en détail la belle capitale moderne, HANOI, la ville industrielle de NAMDINH, les cités anciennes de KO-LOA, de THANG-LONG, de HOA-LU, et excursionner dans les jolis sites de DA-PHUK, de BAVI, de CHINÉ, de la RIVIÈRE NOIRE et du THANH-HOA.

#### CHINE DU SUD, PORTS DU JAPON. — 12 francs

Le Touriste trouvera les indications nécessaires pour visiter les pays de l'EXTRÊME ORIENT, et pour pénétrer en Chine par le SI-KIANG, ou par le FLEUVE BLEU. — HONG-KONG, CANTON, MACAO, CHANG-HAI, HAN-KÉOU.

#### CHINE DU NORD, CORÉE, LE TRANSSIBÉRIEN. — 12 francs

Le Guide prend le voyageur à CHANG-HAI et lui fait parcourir toutes les excursions autour de PÉKIN et celles de la CHINE SEPTENTRIONALE et OCCIDENTALE; il le conduit jusqu'en Europe, à travers la MANDCHOURIE, la SIBÉRIE, la RUSSIE et l'ALLEMAGNE. — TIEN-TSIN, PÉKIN, SÉOUL, MOSCOU, VARSOVIE, BERLIN.

#### INDO-CHINE, HARAR, INDES, CEYLAN, SAM, CHINE MÉRIDIONALE 18 francs

Le Guide décrit chaque escale de l'itinéraire MARSEILLE à CANTON; le passager désireux d'étendre le cercle de ses excursions pourra gravir les hauteurs de l'ÉTHIOPIE, visiter les temples somptueux de l'INDE MÉRIDIONALE, aller dans les sanatoria de CEYLAN, parcourir les villes mortes du SIAM, étudier les ruines grandioses laissées par la civilisation khmer, remonter le FLEUVE ROUGE jusqu'en CHINE et séjourner à CANTON.

MONOGRAPHIES : Rudiments de la langue Chinoise, 2 fr. 50. — La Corée, 3 fr. — Les voyageurs Chinois, 1 fr. — L'Art chez les Chinois, 1 fr. — L'Histoire de la Chine, 1 fr. — Sud de la Chine, 3 fr. — Nord de la Chine, 3 fr. — Le Sud du Yun-nan, 2 fr.



## QUESTIONS

### Diplomatiques et Coloniales

REVUE BI-MENSUELLE DE POLITIQUE EXTÉRIEURE

19, RUE CASSETTE. — PARIS

Téléphone 732-84

#### ABONNEMENTS

	UN AN	SIX MOIS
France, Algérie et Tunisie Colonies.	15 fr.	8 fr.
Étranger et Union postale.....	20 fr.	12 fr.

Envoi sur demande d'un numéro spécimen gratuit.

LE

## CODE TÉLÉGRAPHIQUE FRANÇAIS

A-Z

BOYVEAU ET CHEVILLET, 22, rue de la Banque  
PARIS

LE

## BULLETIN DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Est en vente à Londres

A LA LIBRAIRIE LUZAC ET C<sup>ie</sup>  
46, Great Russell Street W. C.

Pour toutes recherches dans les Bibliothèques et Archives, copies et classements de documents, révision de textes, mise au point, corrections d'épreuves, rédaction de comptes rendus-traductions, etc., s'adresser à l'Association des Secrétaires de rédaction, 46, rue Vivienne. Paris.

## Filtre Pasteurisateur Mallié

RECONNU SUPÉRIEUR A TOUS LES FILTRES

Le seul pouvant s'opposer à la transmission des maladies par les eaux, d'après les analyses officielles

Porcelaine d'amiante, Brevetée S.G.D.G. France et Etranger



ACADÉMIE DES SCIENCES  
1<sup>er</sup> PRIX MONTYON  
HORS CONCOURS  
Exposition Univers., Paris 1900  
HORS CONCOURS MEMBRE DU JURY  
Exposition coloniale de Marseille 1906

455, Faubourg Poissonnière  
PARIS



## CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

### Fête de l'Ascension,

A l'occasion de la fête de l'Ascension, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir du 18 mai 1909, seront valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 26 mai, étant entendu que les billets qui auront normalement une validité plus longue conserveront cette validité.

La même mesure s'étend aux billets d'aller et retour collectifs aux familles d'au moins quatre personnes.

### Stations thermales desservies par le réseau P.-L.-M.

Aix-les-Bains, Chatelgnyon (Riom), Evian-les-Bains, Genève, Menthon (Lac d'Annecy), Uriage (Grenoble), Royat (Clermont-Fd), Thonon-les-Bains, Vichy, etc...

Billets d'aller et retour collectifs (de famille), 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, valables 33 jours avec faculté de prolongation, délivrés du 1<sup>er</sup> mai au 15 octobre, dans toutes les gares du réseau P.-L.-M. aux familles d'au moins trois personnes voyageant ensemble.

Minimum de parcours simple : 150 kilomètres.

Prix ; Les deux premières paient le tarif général, la 3<sup>e</sup> personne bénéficie d'une réduction de 50 %, la 4<sup>e</sup> et les suivantes d'une réduction de 75 %.

Arrêts facultatifs aux gares de l'itinéraire.

Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

Nota : Il peut être délivré à un ou plusieurs des voyageurs inscrits sur un billet collectif de stations thermales et en même temps que ce billet une carte d'identité sur la présentation de laquelle le titulaire sera admis à voyager isolément (sans arrêt) à moitié prix du tarif général, pendant la durée de la villégiature de la famille, entre le point de départ et le lieu de destination mentionné sur le billet collectif.

La Compagnie organise, avec le concours de l'Agence Lubin, les excursions suivantes :

#### 1<sup>o</sup> Tunisie-Algérie.

Du 28 mars au 3 mai 1909.

Prix (tous frais compris) — 1<sup>re</sup> classe : 1.200 fr. —  
2<sup>e</sup> classe : 1.090 fr.

#### 2<sup>o</sup> La Corse.

Départs de Nice, les 28 mars, 18 avril et 9 mai.

Durée de l'excursion : 15 jours.

Prix (tous frais compris) — 1<sup>re</sup> classe : 425 fr.

#### 3<sup>o</sup> Bords de la Méditerranée.

Du 2 au 17 avril 1909.

Prix (tous frais compris) — 1<sup>re</sup> classe : 510 fr. —  
2<sup>e</sup> classe : 460 fr.

#### 4<sup>o</sup> Italie. — Lacs Italiens (Semaine Sainte à Rome).

Du 5 avril au 6 mai 1909.

Prix (tous frais compris) — 1<sup>re</sup> classe : 1.090 fr. —  
2<sup>e</sup> classe : 990 fr.

#### 5<sup>o</sup> De Paris à Constantinople.

Du 23 avril au 3 juin 1909.

Prix (tous frais compris) — 1<sup>re</sup> classe : 2.300 fr.

#### 6<sup>o</sup> Italie. — Lacs Italiens.

Du 28 avril au 8 juin 1909.

Prix (tous frais compris) — 1<sup>re</sup> classe : 1.450 fr. —  
2<sup>e</sup> classe : 1.330 fr.

#### 7<sup>o</sup> Dalmatie, Monténégro, Albanie, Herzégovine, Bosnie et Croatie.

Du 13 mai au 21 juin 1909.

Prix (tous frais compris) — 1<sup>re</sup> classe : 1.800 fr.

S'adresser, pour renseignements et billets, aux bureaux de l'Agence Lubin, 38, boulevard Haussmann, à Paris.



## CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

**Facultés données aux voyageurs pour se rendre sur l'une des plages de Bretagne desservies par le réseau d'Orléans.**

1° *Billets d'aller et retour individuels.* Ces billets de toutes classes, valables 33 jours, avec faculté de prolongation moyennant supplément, sont délivrés du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 31 octobre à toutes les stations du réseau d'Orléans pour les stations suivantes :

Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Quiberon, Saint-Pierre-Quiberon, Plouharnel-Carnac, Vannes, Lorient, Quimperlé, Concarneau, Quimper, Pont-l'Abbé, Douarnenez et Châteaulin.

Réduction de 20 à 40 % suivant la classe et le parcours.

2° *Billets d'aller et retour collectifs de famille, en 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes,* délivrés, aux familles d'au moins trois personnes, de toute station du réseau à toute station du réseau située à 60 kilomètres au moins du point de départ.

### a) SAISON DE PRINTEMPS

Du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 25 juin. — Validité : 33 jours, 2 prolongations facultatives de 15 jours moyennant supplément.

### b) SAISON D'ÉTÉ

Du 25 juin au 1<sup>er</sup> octobre. — Validité : jusqu'au 5 novembre.

Réduction des aller et retour pour les trois premières personnes, de 50 % pour la quatrième et 75 % pour la cinquième et les suivantes.

Arrêts facultatifs à toutes les gares situées sur l'itinéraire.

Faculté pour le chef de famille de rentrer isolément à son point de départ. Délivrance à un ou plusieurs membres de la famille de cartes d'identité permettant au titulaire de voyager isolément à demi-tarif entre le point de départ et le lieu de destination mentionnées sur le billet.

En outre, pour les billets de saison d'été, les membres de la famille au-dessus de trois personnes ont la faculté d'effectuer isolément leur voyage à l'aller et retour en acquittant au guichet le prix d'un billet militaire.

### Abonnements individuels et de famille pour les Côtes Nord et Sud de Bretagne.

Afin de permettre aux touristes ainsi qu'aux familles de s'installer sur une des plages de Bretagne et de rayonner de là sur les autres localités de cette région si variée et si intéressante, la C<sup>ie</sup> d'Orléans d'accord avec les Chemins de fer de l'Etat (ancien réseau de l'Ouest, délivre du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 31 octobre inclus au départ de toute gare, station ou halte des deux réseaux (Lignes de banlieue du réseau de l'Etat, anciennes lignes de banlieue de la Compagnie de l'Ouest exceptées) des abonnements individuels et de famille de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes pour les côtes Sud et Nord de Bretagne (Gares des lignes du Croisic et de Guérande à Brest et de Brest à Granville par Lamballe, Dol et Folligny et des lignes d'embranchement vers la mer).

Ces abonnements comportent, en outre du trajet d'aller et retour à ces côtes avec arrêts intermédiaires facultatifs, la faculté de circuler à volonté sur les lignes des Côtes Sud et Nord de Bretagne, ils sont valables 33 jours avec faculté de prolongation d'une ou deux fois d'un mois moyennant supplément de 25 % du prix initial pour chaque période sans que la validité puisse en aucun cas dépasser le 15 novembre.

Le prix des cartes d'abonnement est de 95 francs en 2<sup>e</sup> et de 130 francs en 1<sup>re</sup> classe, lorsque la distance pour les parcours (aller et retour) n'excède pas 1.000 kilomètres en dehors des points de libre circulation. Au delà de 1.000 kilomètres le prix est augmenté de 0 fr. 045 et de 0 fr. 065 (en 2<sup>e</sup> et 1<sup>re</sup> classes) par kilomètre en sus.

Des réductions allant jusqu'à 50 % sont consenties en faveur des membres d'une même famille.

### Relations avec l'Espagne et le Portugal.

Il est délivré au départ de Paris (Quai d'Orsay) :

1° Pour Madrid, Valladolid, Saragosse et Saint-Sébastien, *via* Bordeaux-Irun :

a) Des billets directs simples; b) des billets d'aller et retour valables 30 jours, avec faculté de prolongation; c) des billets d'aller et retour collectifs de famille valables 45 jours, avec faculté de prolongation : réductions variant de 20 à 40 0/0 suivant le nombre de personnes.

Enregistrement direct des bagages.

Faculté d'arrêt, tant en France qu'en Espagne, à un certain nombre de points.

2° Du 27 mars au 15 mai 1909, des billets d'aller et retour individuels à prix exceptionnellement réduits pour Madrid et pour Séville, savoir :

Pour Madrid : de 167 fr. en 1<sup>re</sup> classe, de 119 fr. en 2<sup>e</sup> classe;

Pour Séville : de 222 fr. en 1<sup>re</sup> classe, de 164 fr. en 2<sup>e</sup> classe.

Validité pour le retour jusqu'au 15 juin inclus, dernière date pour l'arrivée du voyageur au point de départ.

3° Des billets aller et retour directs pour Port-Bou (avec retour au départ de Cerbère) *via* Tours, Bordeaux, Narbonne à l'aller et *via* Narbonne, Montauban, Limoges au retour ou inversement, validité 13 jours.

4° Des billets demi-circulaires espagnols (6 itinéraires), conjointement avec des billets français dont l'itinéraire comporte la sortie de France par Port-Bou et la rentrée en France par Hendaye ou réciproquement.

5° Des billets circulaires espagnols à itinéraire facultatif du tarif X. 5, conjointement avec des billets français comportant soit la sortie et l'entrée par le même point frontière, soit l'entrée en Espagne par Irun et la sortie par Port-Bou ou inversement.

6° Des billets directs pour Barcelone et réciproquement, enregistrement direct des bagages.

7° Des billets d'aller et retour valables 30 jours pour Lisbonne et Porto.

## CHEMIN DE FER DU NORD

### Stations balnéaires et thermales.

Du jeudi précédent les Rameaux au 31 octobre, toutes les gares de chemin de fer du Nord délivrent des billets à prix réduits, à destination des stations balnéaires et thermales du réseau, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 100 kilomètres aller et retour :

*Billets collectifs de famille*, valables 33 jours, prolongeables pendant une ou plusieurs périodes de 15 jours (réduction de 50 % à partir de la quatrième personne) ;

*Billets hebdomadaires et carnets d'aller et retour individuels*, valables 5 jours du vendredi au mardi et de l'avant-veille au surlendemain des fêtes légales (réduction de 20 à 44 %).

Les carnets contiennent 5 billets d'aller et retour qui peuvent être utilisés à une date quelconque dans le délai de 33 jours.

*Cartes d'abonnement* valables 33 jours (réduction de 20 % sur le prix des abonnements ordinaires d'un mois) à toute personne prenant deux billets ordinaires au moins ou un billet de saison pour les membres de sa famille.

Pour les stations balnéaires seulement :

*Billets d'excursion individuels ou de famille*, de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, des dimanches et jours de fêtes légales, valables une journée dans des trains désignés (réduction de 20 à 70 %).

Pour tous renseignements consulter le livret-guide Nord ou s'adresser dans les gares et bureaux de ville de la Compagnie.



# COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 45.000.000 DE FRANCS

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

## DÉPARTS DE MARSEILLE

Du 26 Avril 1909 aux dates suivantes :

Egypte et Syrie	Jeudi 29 Avril midi.	Pour Alexandrie, Port-Saïd, et pour passagers seulement Jaffa et Beyrouth (retour par les mêmes escales, sauf Jaffa) (1).	ORÉNOQUE C. Raï.
Angleterre (Pour marchandises seulement)	Vendredi 30 — midi.	Pour le Havre et Londres (prenant des liquides en fûts).	MÉDOC C. Mercier.
Grèce, Turquie et Mer Noire	Samedi 1 <sup>er</sup> Mai 4 h. s.	Pour Calamata, Le Pirée, Smyrne, Dardanelles, Constantinople, Samsoun, Trébizonde et Batoum (1) (retour par Moudania et les mêmes escales, sauf Dardanelles et Calamata).	DANUBE C. Magès.
(1) Sauf changements nécessités par les mesures sanitaires.			
Indes, Ceylan, Australie, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides	<b>Le Mercredi 5 Mai 1909, à 11 heures du matin</b>		VILLE-DE-LA-CIOTAT C. Barillon.
Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Bombay, Colombo, Fremantle, Adélaïde, Melbourne, Sydney et Nouméa. (Service annexe de Nouméa aux Nouvelles-Hébrides.)			
Ceylan, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon et pour Passagers seulement, Australie, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides	<b>Le Dimanche 9 Mai 1909, à 11 heures du matin</b>		TOURANE C. Lancelin, l. de v.
Pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama.			
Correspondances : à Colombo avec le Ville-de-la-Ciotat pour les passagers à destination de l'Australie, de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides ; à Singapore pour Batavia ; à Saïgon : 1 <sup>o</sup> pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong ; 2 <sup>o</sup> pour Bangkok.			
Ceylan, Indes, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon	<b>Le Dimanche 23 Mai 1909, à 11 heures du matin</b>		ARMAND-BÉHIC C. X.
Pour Port-Saïd, Aden, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama.			
Correspondances : à Colombo pour Pondichéry et Calcutta ; à Singapore pour Batavia ; à Saïgon : 1 <sup>o</sup> pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong ; 2 <sup>o</sup> pour Bangkok.			
Djibouti, Madagascar, La Réunion, Maurice	Via Zanzibar	<b>Le Lundi 10 Mai 1909, à 11 heures du matin</b>	ADOUR C. Aillaud.
Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Mombasa, Zanzibar, Mutsamudu, Mayotte, Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suarez, Tamatave, La Réunion et Maurice.			
	Via Mahé	<b>Le Mardi 25 Mai 1909, à 11 heures du matin</b>	OXUS C. Protet.
Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Aden, Mahé (Seychelles), Diégo-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice.			
Correspondance à Diégo-Suarez : Côte Ouest de Madagascar pour : 1 <sup>o</sup> Analave, Naméla, Morundava, et Tuléar (marchandises et passagers) ; 2 <sup>o</sup> pour passagers seulement : Nossi-Bé, Majunga et Ambohibé.			

## LIGNES COMMERCIALES D'INDO-CHINE ET D'EXTRÊME-ORIENT

DÉPARTS A DATES FIXES

	D'ANVERS	DE DUNKERQUE	DU HAVRE	DE MARSEILLE	
Colombo, Singapore, Hong-Kong, Japon, Changhaï.	1 <sup>er</sup> Mai 1909	—	—	14 <sup>o</sup> Mai 1909	KOUANG-SI C. Imbert, MEINAM C. Dorise.
	1 <sup>er</sup> Juillet 1909	—	—	14 <sup>o</sup> Juillet 1909	
Colombo, Saïgon, Tourane, Haïphong.	—	13 <sup>o</sup> Avril	17 <sup>o</sup> Avril	30 <sup>o</sup> Avril	SONTAY C. Ristorcelli.
	—	13 <sup>o</sup> Mai	17 <sup>o</sup> Mai	30 <sup>o</sup> Mai	LOUQSOR C. Mouton.
DÉPARTS du Havre pour Marseille (pour marchandises seulement)	<b>Mardi 27 Avril 1909</b>				MATAPAN C. Gos.
	<b>Mardi 4 Mai 1909</b>				CORDOUAN C. Penon.

## DÉPARTS DE BORDEAUX

Espagne, Portugal, Sénégal, Brésil et La Plata.	<b>Le Vendredi 7 Mai 1909</b>	ATLANTIQUE C. Le Troadec, l. de v.
	<b>Le Jeudi 20 Mai 1909</b>	CAMBODGE C. Vidal
	<b>Le Vendredi 21<sup>o</sup> Mai 1909</b>	AMAZONE C. Lidin, l. de v.
Pour Lisbonne, Dakar, Pernambuco, Bahia, Rio-Janeiro (1), Montévidéo et Buenos-Ayres.		
Pour Pasages, Vigo, Lisbonne, Rio-Janeiro (1), Montévidéo et Buenos-Ayres.		
Pour Lisbonne, Dakar, Rio-Janeiro (1), Santos, Montévidéo et Buenos-Ayres.		
(1) Par transbordement à Rio-Janeiro pour Paranaïta, Antonina, Santa-Catharina, Rio-Grande do Sul, Pelotas et Porto-Alègre, pour marchandises seulement.		



## COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Président : M. EMILE SENART, membre de l'Institut;

Vice-présidents : MM. EUG. ETIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre; GUILLAIN, député, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre; marquis DE MOUSTIER, député;

Trésorier : M. CHARLES PICOT, ancien inspecteur des finances;

Secrétaire général : Comte DE LABRY;

Membres :

MM.

Adam, député ;  
Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française ;  
Aymonier, ancien directeur de l'École Coloniale ;  
Aynard, député, régent de la Banque de France ;  
Marquis de Barthélemy, explorateur ;  
Beau, ministre plénipotentiaire ;  
Marc Bel, ingénieur civil des mines ;  
Bertin, membre de l'Institut ;  
Benoît-Oriol, ancien député ;  
Bons d'Anty, consul général de France ;  
De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis ;  
Prince Roland Bonaparte ;  
Paul Bourde ;  
Vicbme Robert de Caix de Saint-Aymour ;  
Casenave, ministre plénipotentiaire ;  
Comte Jean de Castellane ;  
J. Chailley, député ;  
Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire ;  
Charles-Roux, ancien député ;  
Chastenet, député ;  
A. Chaumier, président du Comité du Commerce et de l'Industrie de l'Indo-Chine ;  
Baron Denys Cochin, député ;  
Henri Cordier, de l'Institut ;  
Baron de Courcel, ambassadeur de France ;  
J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre ;  
C. Depincé ;  
Deschanel, de l'Académie Française, député ;  
J. Develle, ancien ministre, ancien député ;  
Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine, député ;  
Dubail, ministre plénipotentiaire.  
E. Duboc, administrateur de la Société de sauvetage des naufragés ;  
Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes ;  
Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnière Coloniale ;  
Finot, ancien directeur de l'École Française d'Extrême-Orient ;  
Henri Froidevaux ;  
C. Gabiat, ancien député ;  
A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain ;  
Amiral Gervais ;  
Comte J. de Gontaut-Biron, député ;

Grandidier, de l'Institut ;  
Guleysse, député, ancien ministre ;  
Harmand, ambassadeur de France.  
J. Haussmann, receveur des finances ;  
Prince d'Hénin, sénateur ;  
Lucien Hubert, député ;  
Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie ;  
Commandant Jouinot-Gambetta ;  
Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale ;  
Charles Lallemand, ingénieur en chef des mines ;  
Lavoignat, doyen des notaires de Paris ;  
Robert Lebaudy ;  
A. Lebon, ancien ministre ;  
Général Lebon ;  
Leclère, ingénieur en chef des mines ;  
Pierre Lefèvre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade ;  
Pierre Leroy-Beaulieu, député ;  
Lesueur, ancien sénateur ;  
Colonel Levé ;  
Raphaël Georges Lévy, professeur à l'École des Sciences politiques ;  
M<sup>me</sup> Massieu, explorateur ;  
Claudius Madrolle, explorateur ;  
Marmottant, avoué ;  
Louis Marin, député.  
Mège, ancien député ;  
Mellier, président des Eaux et Électricité de l'Indo-Chine ;  
Marcel Monnier, explorateur ;  
Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial ;  
Baron Hély d'Oissel, ancien député ;  
Maurice Ordinaire, ancien député ;  
Colonel Vicomte de la Panouse, délégué général du Comité pour le littoral méditerranéen ;  
Ed. Payen ;  
D. Pérouse, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite ;  
De Peyerimhoff de Fontenelle ;  
René Pinon ;  
Ch. Prévot, sénateur ;  
Raiberti, député ;  
L. Raveneau, sec. de la réd. des « Annales de Géographie » ;  
Marquis de Reverseaux, ambassadeur de France ;  
P. Ristelhueber, consul général de France en retraite ;  
Roume, gouverneur général honoraire des Colonies ;  
Albin Rozet, député ;  
Saint-Germain, sénateur ;  
Christian Schefer ;  
A. Salles, inspecteur des Colonies.  
Spronck, député ;  
Eugène Schneider, député, gérant des établissements Schneider et C<sup>ie</sup> du Creusot ;  
Siegfried, sénateur, ancien ministre ;  
S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine ;  
Auguste Terrier, secrét. général du Comité de l'Afrique Française ;  
J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque ;  
P. de Vauréal, administrateur des Phares de l'Empire ottoman.  
Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.



# L'ŒUVRE DU COMITÉ

Le Comité de l'Asie Française entre dans sa septième année.

Les événements qui se sont succédé depuis 1901 ont justifié sa création et son programme. Jamais depuis les temps modernes, les affaires d'Asie n'ont joué un rôle plus important dans la politique universelle. La dernière guerre d'Extrême-Orient a altéré, pour un temps tout au moins, jusqu'à l'équilibre européen. Dans le Levant, les rivalités d'influences s'accroissent; il conviendra, dès lors, que notre politique y soit plus que jamais vigilante et active. En même temps, dans toute l'Asie, de la Chine à la Perse, des tendances nouvelles qui s'imposent à l'attention et commandent l'attitude des Européens, dominateurs ou simples commerçants, tendent à modifier les situations anciennes.

C'est assez dire l'importance qu'il y a pour notre pays à être impartialement instruit des mouvements de ce monde qu'entraîne une évolution rapide. Le Comité de l'Asie Française s'est efforcé de répondre à ce besoin selon le programme que lui traçait son fondateur, M. Eugène Etienne, lorsqu'il disait que le Comité devait se proposer de devenir « le Centre réunissant les nombreux renseignements économiques, diplomatiques, ethniques, sociaux et religieux qu'exige une action raisonnée et suivie en présence des problèmes asiatiques ». Il a tendu sans cesse, comme l'annonçait cet exposé, à « réaliser, en ce qui concerne l'Asie, la nécessaire émancipation intellectuelle du pays », qui, trop longtemps, n'a été renseigné sur l'Asie que par des organisations inféodées à nos concurrents, à nos rivaux. Nous avons fait de notre mieux pour mettre des informations impartiales et continues à la disposition du public, soit directement, soit par l'intermédiaire de la grande presse quotidienne qui s'est inspirée à plusieurs reprises de notre *Bulletin* et de nos Conférences. Nous voudrions faire encore plus à l'avenir.

L'éveil d'aspirations et d'inquiétudes nouvelles en Asie confirme ce souci d'une politique éclairée, fondée sur une observation sympathique aux indigènes, qui s'affirmait dans notre programme et s'est affirmé de plus en plus dans notre *Bulletin*. Notre président le déclarait dès la première heure : « En Indo-Chine, nous avons à rendre inébranlable notre domination en assurant la prospérité économique du pays et surtout la collaboration consentie, bienveillante des indigènes avec leurs maîtres politiques français... L'Indo-Chine française ne saurait vivre que si elle devient une force vivante, autonome, capable de faire équilibre aux autres forces qui vont naître et grandir peu à peu dans la transformation de l'Extrême-Orient. » Ces paroles paraissent

presque prophétiques si l'on songe aux événements qui se sont succédé en Asie depuis 1901. Plus que jamais une bonne politique indigène, toujours profondément pénétrée de justice et de bienveillance, jamais suspecte d'hésitation ni de faiblesse, doit être au premier plan de nos préoccupations. Les efforts que nous ferons pour qu'elle soit de plus en plus appliquée ne seront pas rendus superflus par la sympathie, trop souvent verbale et superficielle, que rencontre partout en France ce principe politique. Souvent les bonnes intentions trop faibles se brisent aux difficultés pratiques : l'absence d'observation sérieuse et sincère, l'insuffisance, chez quelques agents, de la haute culture intellectuelle, surtout de la dignité et de l'énergie morales; la prédominance de préoccupations fiscales dont la sanction est moins grave, mais plus immédiate; parfois la résistance d'intérêts particuliers qui essaient de confondre leur satisfaction avec l'œuvre coloniale que doit accomplir cette personnalité durable qu'est la France. S'il est vrai que la période de la conquête est close, il reste assurément à faire à ceux qui veulent que notre domination s'inspire toujours du sentiment de nos responsabilités et du souci de l'avenir national.

Les mêmes scrupules, la même politique fondée sur une observation attentive et une sympathie véritable doivent nous guider dans notre effort pour développer notre influence et étendre des affaires dans les pays d'Asie dont nous ne détenons pas la domination. Ajoutons qu'ils servent l'intérêt du contribuable français; car seule la politique coloniale qui s'en inspire est à la fois aussi peu onéreuse et aussi féconde que possible.

Telles sont les idées qu'une œuvre d'information et de doctrine comme notre Comité doit s'efforcer de répandre dans le public. Il nous est permis de penser que ces renseignements et les conclusions qu'ils imposent auront leur prix même pour un personnel politique auquel son instabilité et la fascination des luttes intérieures rendent plus difficile une action extérieure systématique et suivie.

Cette œuvre désintéressée et patriotique, sous des formes variées — politique et économique ici, là plus purement scientifique — embrasse toute l'Asie. Ses exigences augmentent avec la complexité des circonstances : de précieux concours l'ont fait vivre et grandir pendant six années. Puissent-ils continuer à la développer, de plus en plus nombreux et efficaces, dans l'avenir!

Les vice-présidents,

EUG. ETIENNE.

GUILLAIN.

DE MOUSTIER.

Le président,

EMILE SENART.



Vient de paraître :

Le premier volume de  
**L'HISTOIRE DES MISSIONS EN CHINE**

# Mission du Kouy-Tcheou

Par l'abbé **Adrien LAUNAY**

L'ouvrage formera 3 volumes in-8° raisin de 550 pages. Il est fait : 1° sur les Archives du Ministère des Affaires Étrangères de **France**; 2° les Archives de la Propagande à **Rome**; 3° les Archives de la Légation de **France** à **Péking**; 4° les Archives de la Mission du **Kouy-Tcheou** à **Kouy-Yang**; 5° les Archives de la Société des **Missions étrangères à Paris**.

Presque tous les Documents cités sont **inédits**. Quoique cet ouvrage ne soit **pas mis dans le commerce**, nous offrons quelques exemplaires du 1<sup>er</sup> volume à **15 francs net**. Tirage à cent exemplaires. Les acheteurs du 1<sup>er</sup> volume pourront acquérir le 2<sup>e</sup> paraissant en juillet 1908 et le 3<sup>e</sup>, et dernier, lequel paraîtra en novembre 1908. **Chaque volume de cet ouvrage portera sur la couverture la mention suivante : Ne se trouve pas en librairie. Achat permanent de Livres et Bibliothèques en tous genres.**

Envoi franco du Catalogue de la Librairie paraissant mensuellement sur demande.

**VÉRITABLES**  
**GRAINS DE SANTÉ**  
 DU DOCTEUR  
**FRANCK** Purgatifs Dépuratifs  
 LE REMÈDE DE LA  
**CONSTIPATION**  
 ENVOI GRATUIT  
 d'Echantillon  
 T. LEROY, 96, R. d'Amsterdam  
 PARIS  
 En Vente dans toutes les Pharmacies.



## ARGUS DE LA PRESSE FONDE EN 1879

Le plus ancien bureau de coupures de journaux

« ..... lit, découpe et traduit les journaux du monde entier, et « en fournit les extraits sur n'importe quel sujet. »

(HECTOR MALOT.)

L'ARGUS DE LA PRESSE se charge de toutes les recherches étrospectives et documentaires qu'on veut bien lui confier. L'ARGUS dépouille plus de DIX MILLE journaux par jour. L'ARGUS envoie, chaque année, plus de CINQ MILLIONS d'extraits de journaux.

L'ARGUS DE LA PRESSE seul a le droit de dire qu'il est un ARGUS »; ne pas le confondre avec des maisons similaires. Écrire 14, rue Drouot, PARIS-IX<sup>e</sup>.

Adresse Télégraphique : ACHAMBURE-PARIS

## PUBLICITÉ

Pour tout ce qui concerne la publicité dans le « Bulletin du Comité de l'Asie Française » s'adresser à M. PRUDHON, 50, rue Saint-Lambert (XV<sup>e</sup>).

Fabrique de PERLES et de VERROTERIES Coloniales

SPECIALITÉS POUR L'AFRIQUE

**A. D. SCHWENK**  
& Jacob H. Jeiteles Sohn

PARIS — 37-39, Rue Réaumur, 37-39 — PARIS

Fabrique à Gablonz (Bohême)

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION COLONIALE, BRUXELLES 1891

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION UNIVERSELLE, PARIS 1889

LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE, EXPOSITION UNIVERSELLE, CHICAGO 1893

Perles dorées inaltérables. — Corail imitation. — Ambre vrai et imitation.  
 Perles argentées. — Cornaline imitation. — Oregos. — Pennés, etc.  
 Djigidas. — Baïaccas. — Rocaïlles. — Charlottes. — Anghésis. — Amulettes. — Bracelets  
 Bagues. — Colliers. — Chapelets musulmans. — Épingles à coiffures, etc.





Marque déposée

# CRÉSYL-JEYES

## DESINFECTANT ANTISEPTIQUE

Ni toxique ni corrosif. — Le plus puissant  
Refuser tous PRODUITS dits similaires



Marque déposée

ADOPTÉ PAR LE SERVICE DE SANTÉ DE L'ARMÉE. — LA PRÉFECTURE DE LA SEINE  
LA PLUPART DES SERVICES D'HYGIÈNE ET DE DÉSINFECTION. — HOPITAUX, LYCÉES, COLLÈGES, PENSIONNATS, ETC.

EXPOSITION UNIVERSELLE 1900

GRAND PRIX (Collectivité vétérinaire). — MÉDAILLE D'OR (la seule décernée aux Désinfectants)

Le CRÉSYL-JEYES est le plus efficace et le plus sûr des désinfectants antiseptiques. Employé en émulsions à 1 ou 2 p. 100, Deux à quatre cuillerées à café par litre d'eau, il détruit rapidement tous les microbes et les germes infectieux de toute nature, et fait disparaître immédiatement les miasmes et les mauvaises odeurs.

Le CRÉSYL-JEYES est le préventif le plus sûr contre Peste, Choléra, Typhus, Diphtérie, etc. Indispensable pour assainir les Habitations, Navires, Magasins, Entrepôts, Éoliers, Puits, etc.

Le CRÉSYL-JEYES éloigne ou détruit Rats, Souris, Canceclas, détruit les Larves de Moustiques.

ENVOI FRANCO sur demande d'une intéressante Brochure contenant des Rapports scientifiques, mode d'emploi et prix-courants.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS SANITAIRES ET ANTISEPTIQUES, 35, rue des Francs-Bourgeois, 35. — PARIS

Exiger sur tous les récipients : flacons, bidons, boîtes, les marques et cachets de la Société, ainsi que le nom "JEYES"

## GUIDES MADROLLE

21, Rue Cassette, PARIS (6<sup>e</sup> Arr<sup>t</sup>)

TÉLÉPHONE 732-84

Indochine.....	18 fr.
INDES. — SIAM.	
Chine du Nord.....	12 fr.
CORÉE. — LE TRANSSIBÉRIEN.	
Chine du Sud.....	12 fr.
PORTS DU JAPON.	
Tonkin du Sud.....	10 fr.
HANOÏ.	

## COMPTOIR GÉOLOGIQUE, MINÉRALOGIQUE ET SPÉCIAL DE PROSPECTION MINIÈRE Alexandre STUER

4, rue de Castellane

Petits FOURS PORTATIFS à coupeller et à fondre, de l'ingénieur Braly, pour la prospection de l'or, de l'argent, étain, plomb, antimoine, bismuth, molybdène, tungstène, etc., etc. (Prospectus spécial). — BALANCE de l'ingénieur Degoutin donnant le 1/15 et pouvant donner le 1/40 de milligramme, indérangeable, indérivable, de principe nouveau et du prix de 55 fr. — PORUNIA, BATEESBOIS, tôle, cuivre. Batées centrifuges. — SLUICES (portatifs). RIFLES, BERCEAUX, LONG-TOMS, etc. (Prospectus spécial). — Collections géologiques et minéralogiques pour prospections de tous minerais en général et des pierres précieuses en particulier. — Nécessaires de minéralogie de toute importance. — Trousses d'explorateurs.

Demander la liste des Catalogues.

# ANIODOL

LE PLUS PUISSANT ANTISEPTIQUE DESINFECTANT

Demandez l'étude faite par M. E. FOUARD, Ch<sup>te</sup> à l'INSTITUT PASTEUR

DÉSODORISANT UNIVERSEL

Sans Mercure, ni Cuivre — Ne tache pas — Ni Toxique, ni Caustique.  
ACCOUCHEMENTS - CHIRURGIE - MALADIES INFECTIEUSES

SOLUTION COMMERCIALE au 1/100<sup>e</sup>. (Une grande cuillerée dans 1 litre d'eau pour usage externe).

INDISPENSABLE contre les ÉPIDÉMIES

Utile dans PLAIES de toute nature, FIÈVRES,  
DIARRHÉES, GASTRO-ENTÉRITES, DYSENTÉRIES, PESTE, CHOLÉRA  
Se prend à l'intérieur à la dose de 1 cuillerée à café à une grande cuillerée dans un litre d'eau,  
en tisane, pour désinfecter le tube digestif dont il rétablit les fonctions.

PUISSANCES } BACTÉRICIDE 23.40 } sur le Bacille typhique  
                  } ANTISEPTIQUE 52.85 } (établies par M<sup>r</sup> FOUARD, Ch<sup>te</sup> à l'INSTITUT PASTEUR)  
Celle du Phénol étant : 1.85 et du Sublimé : 20.

SAVON BACTÉRICIDE A L'ANIODOL 2%

POUDRE D'ANIODOL **INSOLUBLE**  
remplace l'iodoforme

Se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies. — SE MÉFIER des CONTREFAÇONS.

Détacher ce BULLETIN DE SOUSCRIPTION et l'adresser au Trésorier



Détacher ce BULLETIN DE SOUSCRIPTION et l'adresser au Trésorier du Comité après l'avoir rempli.

# BULLETIN DE SOUSCRIPTION

AU

## COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

19-21, rue Cassette. — PARIS

Toute personne qui souscrit une somme de

}	25 à 300 francs a la qualité d'Adhérent.
	300 à 1000 — a le titre de Donateur.
	1000 et au-dessus — Bienfaiteur.

Je soussigné (Nom et qualité)

(adresse)

souscris au COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE la somme de

que veuillez trouver inclus en { un mandat (1)  
un chèque

SIGNATURE :

que M. le Trésorier voudra bien faire encaisser à mon domicile<sup>(1)</sup>

On peut souscrire au Comité de l'Asie Française une somme quelconque, mais le Bulletin ne sera servi gratuitement pendant un an qu'aux personnes ayant versé au moins 20 fr.

Le minimum est seulement de 15 fr. pour les officiers et fonctionnaires.

N.-B. — Les souscripteurs inscrits avant 1907 jouissent du privilège de maintenir leur cotisation au chiffre antérieur.

(1) Effacer l'une ou l'autre formule.

Au COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE, 19-21, rue Cassette, PARIS

### Guides Madrolle

#### TONKIN DU SUD, HANOI. — 10 francs.

Un travail historique, anthropologique, et sociologique du peuple annamite précède les itinéraires. Le voyageur aura tous les renseignements pour visiter en détail la belle capitale moderne, HANOI, la ville industrielle de NAMDINH, les cités anciennes de KO-LOA, de THANG-LONG, de HOA-LU, et excursionner dans les jolis sites de DA-PHUK, de BAVI, de CHINÉ, de la RIVIÈRE NOIRE et du THANH-HOA.

#### CHINE DU SUD, PORTS DU JAPON. — 12 francs

Le Touriste trouvera les indications nécessaires pour visiter les pays de l'EXTRÊME ORIENT, et pour pénétrer en Chine par le SI-KIANG, ou par le FLEUVE BLEU. — HONG-KONG, CANTON, MACAO, CHANG-HAI, HAN-KÉOU.

#### CHINE DU NORD, CORÉE, LE TRANSSIBÉRIEN. — 12 francs

Le Guide prend le voyageur à CHANG-HAI et lui fait parcourir toutes les excursions autour de PÉKIN et celles de la CHINE SEPTENTRIONALE et OCCIDENTALE; il le conduit jusqu'en Europe, à travers la MANDCHOURIE, la SIBÉRIE, la RUSSIE et l'ALLEMAGNE. — TIEN-TSIN, PÉKIN, SÉOUL, MOSCOU, VARSOVIE, BERLIN.

#### INDO-CHINE, HARAR, INDES, CEYLAN, SAM, CHINE MÉRIDIONALE 18 francs

Le Guide décrit chaque escale de l'itinéraire MARSEILLE à CANTON; le passager désireux d'étendre le cercle de ses excursions pourra gravir les hauteurs de l'ÉTHIOPIE, visiter les temples somptueux de l'INDE MÉRIDIONALE, aller dans les sanatoria de CEYLAN, parcourir les villes mortes du SIAM, étudier les ruines grandioses laissées par la civilisation khmer, remonter le FLEUVE ROUGE jusqu'en CHINE et séjourner à CANTON.

MONOGRAPHIES : Rudiments de la langue Chinoise, 2 fr. 50. — La Corée, 3 fr. — Les voyageurs Chinois, 1 fr. — L'Art chez les Chinois, 1 fr. — L'Histoire de la Chine, 1 fr. — Sud de la Chine, 3 fr. — Nord de la Chine, 3 fr. — Le Sud du Yun-nan, 2 fr.



## QUESTIONS

### Diplomatiques et Coloniales

REVUE BI-MENSUELLE DE POLITIQUE EXTÉRIEURE

19, RUE CASSETTE. — PARIS

Téléphone 732-84

#### ABONNEMENTS

	UN AN	SIX MOIS
France, Algérie et Tunisie Colonies.	15 fr.	8 fr.
Étranger et Union postale.....	20 fr.	12 fr.

Envoi sur demande d'un numéro spécimen gratuit.

LE

## CODE TÉLÉGRAPHIQUE FRANÇAIS

A-Z

BOYVEAU ET CHEVILLET, 22, rue de la Banque  
PARIS

LE

## BULLETIN DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Est en vente à Londres

A LA LIBRAIRIE LUZAC ET C<sup>ie</sup>  
46, Great Russell Street W. C.

Pour toutes recherches dans les Bibliothèques et Archives, copies et classements de documents, revision de textes, mise au point, corrections d'épreuves, rédaction de comptes rendus-traductions, etc., s'adresser à l'Association des Secrétaires de rédaction, 46, rue Vivienne. Paris.

## Filtre Pasteurisateur Mallié

RECONNU SUPÉRIEUR A TOUS LES FILTRES

Le seul pouvant s'opposer à la transmission des maladies par les eaux, d'après les analyses officielles

Porcelaine d'amiante, Brevetée s.g.d.g. France et Etranger



ACADÉMIE DES SCIENCES  
1<sup>er</sup> PRIX MONTYON  
HORS CONCOURS  
Exposition Univers., Paris 1900  
HORS CONCOURS MEMBRE DU JURY  
Exposition coloniale de Marseille 1906  
155, Faubourg Poissonnière  
PARIS



## CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

### Stations thermales desservies par le réseau P.-L.-M.

Aix-les-Bains, Chatelgnyon (Riom), Evian-les-Bains, Genève, Menthon (Lac d'Annecy), Uriage (Grenoble), Royat (Clermont-Fd), Thonon-les-Bains, Vichy, etc...

Billets d'aller et retour collectifs (de famille), 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, valables 33 jours avec faculté de prolongation, délivrés du 1<sup>er</sup> mai au 15 octobre, dans toutes les gares du réseau P.-L.-M. aux familles d'au moins trois personnes voyageant ensemble.

Minimum de parcours simple : 150 kilomètres.

Prix : Les deux premières paient le tarif général, la 3<sup>e</sup> personne bénéficie d'une réduction de 50 %, la 4<sup>e</sup> et les suivantes d'une réduction de 75 %.

Arrêts facultatifs aux gares de l'itinéraire.

Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

Nota : Il peut être délivré à un ou plusieurs des voyageurs inscrits sur un billet collectif de stations thermales et en même temps que ce billet une carte d'identité sur la présentation de laquelle le titulaire sera admis à voyager isolément (sans arrêt) à moitié prix du tarif général, pendant la durée de la villégiature de la famille, entre le point de départ et le lieu de destination mentionné sur le billet collectif.

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

### Billets de libre circulation pour les plages des Côtes Sud de Bretagne.

Pour répondre au désir des touristes qui se proposent, soit de faire un voyage d'excursion sur les Côtes Sud de Bretagne sans programme arrêté d'avance, soit de s'installer sur une des plages de la côte et de rayonner de là sur les autres localités de cette région si variée et si intéressante, la Compagnie d'Orléans délivre chaque année, du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 31 octobre inclusivement au départ de toute gare du réseau, des billets d'abonnement pour baignades et excursions sur les Côtes Sud de Bretagne, dont les prix sont fixés ainsi qu'il suit :

1<sup>o</sup> Au départ de Paris et de toute gare du réseau située à 500 kilomètres au plus de Savenay : en 1<sup>re</sup> classe, 100 francs ; en 2<sup>e</sup> classe, 75 francs.

2<sup>o</sup> Au départ de toute gare du réseau située à 500 kilomètres de Savenay, les prix ci-dessus augmentés, par chaque kilomètre de distance en plus de 500 kilomètres : en 1<sup>re</sup> classe, de 0 fr. 1344 ; en 2<sup>e</sup> classe, 0 fr. 090072.

Billets. — Les billets d'abonnement pour baignades et excursions aux plages des Côtes Sud de Bretagne se composent de trois coupons donnant droit :

Le premier, à un voyage aller, avec arrêts facultatifs aux gares intermédiaires entre le point de départ et l'une quelconque des gares de la ligne du Croisic et de Guérande à Châteaulin et des lignes d'embranchement vers la mer (Quiberon, Concarneau, Pont-l'Abbé, Douarnenez) ;

Le deuxième, à la libre circulation sur cette ligne et ses embranchements vers la mer, avec arrêts facultatifs à toutes les gares ;

Le troisième, à un voyage retour, avec arrêts facultatifs aux gares intermédiaires entre l'une quelconque des mêmes gares et le point de départ primitif.

Validité. — La durée de validité des billets d'abonnement pour baignades et excursions aux Côtes Sud de Bretagne est de 33 jours ; cette durée peut être prolongée une ou deux fois d'un mois, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 25 0/0 du prix initial, sans que la validité puisse, en aucun cas, dépasser le 15 novembre.

La demande pour billets d'abonnement doit être accompagnée d'un portrait photographié d'environ 0,04 X 0,03 sur éprouve non collée. Ce portrait sera collé par les soins de la Compagnie sur le billet d'abonnement.



## CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

### Facultés données aux voyageurs pour se rendre sur l'une des plages de Bretagne desservies par le réseau d'Orléans.

1° *Billets d'aller et retour individuels.* Ces billets de toutes classes, valables 33 jours, avec faculté de prolongation moyennant supplément, sont délivrés du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 31 octobre à toutes les stations du réseau d'Orléans pour les stations suivantes :

Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Baule, Le Poulignen, Batz, Le Croisic, Guérande, Quiberon, Saint-Pierre-Quiberon, Plouharnel-Carnac, Vannes, Lorient, Quimperlé, Concarneau, Quimper, Pont-l'Abbé, Douarnenez et Châteaulin.

Réduction de 20 à 40 % suivant la classe et le parcours.

2° *Billets d'aller et retour collectifs de famille, en 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes,* délivrés, aux familles d'au moins trois personnes, de toute station du réseau à toute station du réseau située à 60 kilomètres au moins du point de départ.

#### a) SAISON DE PRINTEMPS

Du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 25 juin. — Validité : 33 jours, 2 prolongations facultatives de 15 jours moyennant supplément.

#### b) SAISON D'ÉTÉ

Du 25 juin au 1<sup>er</sup> octobre. — Validité : jusqu'au 5 novembre.

Réduction des aller et retour pour les trois premières personnes, de 50 % pour la quatrième et 75 % pour la cinquième et les suivantes.

Arrêts facultatifs à toutes les gares situées sur l'itinéraire.

Faculté pour le chef de famille de rentrer isolément à son point de départ. Délivrance à un ou plusieurs membres de la famille de cartes d'identité permettant au titulaire de voyager isolément à demi-tarif entre le point de départ et le lieu de destination mentionnées sur le billet.

En outre, pour les billets de saison d'été, les membres de la famille au-dessus de trois personnes ont la faculté d'effectuer isolément leur voyage à l'aller et retour en acquittant au guichet le prix d'un billet militaire.

### Abonnements individuels et de famille pour les Côtes Nord et Sud de Bretagne.

Afin de permettre aux touristes ainsi qu'aux familles de s'installer sur une des plages de Bretagne et de rayonner de là sur les autres localités de cette région si variée et si intéressante, la C<sup>ie</sup> d'Orléans d'accord avec les Chemins de fer de l'Etat (ancien réseau de l'Ouest; délivre du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 31 octobre inclus au départ de toute gare, station ou halte des deux réseaux (Lignes de banlieue du réseau de l'Etat, anciennes lignes de banlieue de la Compagnie de l'Ouest exceptées) des abonnements individuels et de famille de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes pour les côtes Sud et Nord de Bretagne (Gares des lignes du Croisic et de Guérande à Brest et de Brest à Granville par Lamballe, Dol et Folligny et des lignes d'embranchement vers la mer).

Ces abonnements comportent, en outre du trajet d'aller et retour à ces côtes avec arrêts intermédiaires facultatifs, la faculté de circuler à volonté sur les lignes des Côtes Sud et Nord de Bretagne, ils sont valables 33 jours avec faculté de prolongation d'une ou deux fois d'un mois moyennant supplément de 25 % du prix initial pour chaque période sans que la validité puisse en aucun cas dépasser le 15 novembre.

Le prix des cartes d'abonnement est de 95 francs en 2<sup>e</sup> et de 130 francs en 1<sup>re</sup> classe, lorsque la distance pour les parcours (aller et retour) n'excède pas 1.000 kilomètres en dehors des points de libre circulation. Au delà de 1.000 kilomètres le prix est augmenté de 0 fr. 045 et de 0 fr. 065 (en 2<sup>e</sup> et 1<sup>re</sup> classes) par kilomètre en sus.

Des réductions allant jusqu'à 50 % sont consenties en faveur des membres d'une même famille.

### Relations avec l'Espagne et le Portugal.

Il est délivré au départ de Paris (Quai d'Orsay) :

1° Pour Madrid, Valladolid, Saragosse et Saint-Sébastien, *via* Bordeaux-Irun :

a) Des billets directs simples; b) des billets d'aller et retour valables 30 jours, avec faculté de prolongation; c) des billets d'aller et retour collectifs de famille valables 45 jours, avec faculté de prolongation : réductions variant de 20 à 40 0/0 suivant le nombre de personnes.

Enregistrement direct des bagages.

Faculté d'arrêt, tant en France qu'en Espagne, à un certain nombre de points.

2° Du 27 mars au 15 mai 1909, des billets d'aller et retour individuels à prix exceptionnellement réduits pour Madrid et pour Séville, savoir :

Pour Madrid : de 167 fr. en 1<sup>re</sup> classe, de 119 fr. en 2<sup>e</sup> classe;

Pour Séville : de 222 fr. en 1<sup>re</sup> classe, de 164 fr. en 2<sup>e</sup> classe.

Validité pour le retour jusqu'au 15 juin inclus, dernière date pour l'arrivée du voyageur au point de départ.

3° Des billets aller et retour directs pour Port-Bou (avec retour au départ de Cerbère) *via* Tours, Bordeaux, Narbonne à l'aller et *via* Narbonne, Montauban, Limoges au retour ou inversement, validité 13 jours.

4° Des billets demi-circulaires espagnols (6 itinéraires), conjointement avec des billets français dont l'itinéraire comporte la sortie de France par Port-Bou et la rentrée en France par Hendaye ou réciproquement.

5° Des billets circulaires espagnols à itinéraire facultatif du tarif X. 5, conjointement avec des billets français comportant soit la sortie et l'entrée par le même point frontière, soit l'entrée en Espagne par Irun et la sortie par Port-Bou ou inversement.

6° Des billets directs pour Barcelone et réciproquement, enregistrement direct des bagages.

7° Des billets d'aller et retour valables 30 jours pour Lisbonne et Porto.

Dans le but de faciliter aux malades peu fortunés le séjour dans les stations thermales de La Bourboule, du Mont-Dore, de Nérès et de Cransac au début et à la fin de la saison, alors que les traitements peuvent être suivis dans des conditions moins onéreuses, la Compagnie vient de prendre, à titre d'essai, pour l'année 1909, les dispositions ci-après :

Les billets individuels d'aller et retour délivrés du 1<sup>er</sup> au 15 juin et du 15 août au 30 septembre à toute gare du réseau d'Orléans pour les gares desservant les stations ci-dessus seront exceptionnellement valables 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée; ces billets ne sont pas susceptibles de prolongation.

### AVIS

Le Comité a été saisi de demandes de livres par certains groupements français d'Extrême-Orient, dont le budget ne permet pas la création rapide de bibliothèques suffisant aux besoins de leurs membres. Nous serions reconnaissants à ceux de nos adhérents qui pourraient disposer d'un certain nombre de livres de bons auteurs, faisant honneur à notre littérature, et pouvant servir à la diffusion de notre influence morale. Les classiques, en particulier, les mémoires et les ouvrages historiques seraient utiles à nos compatriotes d'Extrême-Orient, à qui nous nous empresserons de faire parvenir les livres que nos adhérents pourraient distraire pour eux de leurs bibliothèques.



# COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 45.000.000 DE FRANCS

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

## DÉPARTS DE MARSEILLE

Du 31 Mai 1909 aux dates suivantes :

Égypte et Syrie	Jeudi	3 Juin midi.	Pour Alexandrie, Port-Saïd, et pour passagers seulement Beyrouth (retour par les mêmes escales et Jaffa) (1).....	CONGO C. X.
Naples, Grèce, Turquie, Syrie.....	Jeudi	3 — 4 h. s.	Pour Naples, Le Pirée, Smyrne, Dardanelles, Constantinople, Smyrne, Rhodes, Beyrouth, Lattaquié, Alexandrette, Mersina, Larnaca, Tripoli, Beyrouth, Jaffa, Caïffa et Beyrouth (1).	SAGHALIEN C. Hénon.
Angleterre (Pour marchandises seulement).....	Jeudi	3 — 5 h. s.	Pour le Havre, Dunkerque et Londres (prenant des liquides en fûts).....	MÉDOC C. Mercier.
Grèce, Turquie et Mer Noire .....	Samedi	5 — 4 h. s.	Pour Patras, Syra, Salonique, Constantinople et Odessa (retour par les mêmes escales, Dardanelles et La Canée) (1).....	SIDON C. Dubettier.

(1) Sauf changements nécessités par les mesures sanitaires.

Indes, Ceylan, Australie, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides	Le Mercredi 2 Juin 1909, à 11 heures du matin		Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Bombay, Colombo, Fremantle, Adélaïde, Melbourne, Sydney et Nouméa. (Service annexe de Nouméa aux Nouvelles-Hébrides.)	NÉRA C. X.
--	---	--	---	---------------

Ceylan, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon et pour Passagers seulement Australie, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides	Le Dimanche 6 Juin 1909, à 11 heures du matin		Pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama. Correspondances : à Colombo avec le Néra pour les passagers à destination de l'Australie, de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides ; à Singapore pour Batavia ; à Saïgon : 1 <sup>o</sup> pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong ; 2 <sup>o</sup> pour Bangkok.	CALÉDONIEN C. Bruno.
---	---	--	--	-------------------------

Ceylan, Indes, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon	Le Dimanche 20 Juin 1909, à 11 heures du matin		Pour Port-Saïd, Aden, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama. Correspondances : à Colombo pour Pondichéry et Calcutta ; à Singapore pour Batavia ; à Saïgon : 1 <sup>o</sup> pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong ; 2 <sup>o</sup> pour Bangkok.	ERNEST-SIMONS C. Girard. l. de v.
--	--	--	---	---

Djibouti Madagascar La Réunion Maurice	Via Zanzibar	Le Jeudi 10 Juin 1909, à 11 heures du matin	Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Mombasa, Zanzibar, Moroni, Mayotte, Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suarez, Tamatave, La Réunion et Maurice.	MELBOURNE C. X.
	Via Mahé	Le Vendredi 25 Juin 1909, à 11 heures du matin	Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Aden, Mahé (Seychelles), Diégo-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice. Correspondance à Diégo-Suarez : pour : Nossi-Bé, Analalave, Majunga, Mayotte, Mutsamudu, Mohély, Moroni, Zanzibar.	NATAL C. Eschenauer.

## LIGNES COMMERCIALES D'INDO-CHINE ET D'EXTRÊME-ORIENT

	D'ANVERS	DE DUNKERQUE	DU HAVRE	DE MARSEILLE	
Colombo, Singapore, Hong-Kong, Japon, Changhaï.	1 <sup>er</sup> Juillet 1909	—	—	14 Juillet 1909	MEINAM C. Dorise. PEI-HO C. Cazal.
	1 <sup>er</sup> Septembre	—	—	14 Septembre	
Colombo, Saïgon, Tourane, Haïphong.	—	13 Juin	17 Juin	30 Juin	EL-KANTARA C. Lassince.
	—	13 Juillet	17 Juillet	30 Juillet	EUPHRATE C. Liparelli.
DÉPARTS du Havre pour Marseille (pour marchandises seulement)	Mardi 1 <sup>er</sup> Juin 1909				MATAPAN C. Gos.
	Mardi 8 Juin 1909				CORDOUAN C. Penon.

## DÉPARTS DE BORDEAUX

Espagne, Portugal, Sénégal, Brésil et La Plata.	Le Vendredi 4 Juin 1909	Pour Lisbonne, Dakar, Pernambuco, Bahia, Rio-Janeiro (1), Montévidéo et Buenos-Ayres.	CHILI C. Olivter.
	Le Vendredi 18 Juin 1909	Pour Lisbonne, Dakar, Rio-Janeiro (1), Santos, Montévidéo et Buenos-Ayres.	MAGELLAN C. Dupuy-Fromy l. de v.
	Le Dimanche 20 Juin 1909	Pour Pasages, Vigo, Lisbonne, Rio-Janeiro (1), Montévidéo et Buenos-Ayres. (1) Par transbordement à Rio-Janeiro pour Paranagua, Antonina, Santa-Catharina, Rio-Grande do Sul, Pelotas et Porto-Alègre, pour marchandises seulement.	SINAI C. Tivolle.



## COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Président : M. EMILE SENART, membre de l'Institut;

Vice-présidents : MM. EUG. ETIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre; GUILLAIN, député, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre; marquis DE MOUSTIER, député;

Trésorier : M. CHARLES PICOT, ancien inspecteur des finances;

Secrétaire général : Comte DE LABRY;

Membres :

MM.

Adam, député ;  
Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française ;  
Aymonier, ancien directeur de l'Ecole Coloniale ;  
Aynard, député, régent de la Banque de France ;  
Marquis de Barthélemy, explorateur ;  
Beau, ministre plénipotentiaire ;  
Marc Bel, ingénieur civil des mines ;  
Bertin, membre de l'Institut ;  
Benoit-Oriol, ancien député ;  
Bons d'Anty, consul général de France ;  
De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis ;  
Prince Roland Bonaparte ;  
Paul Bourde ;  
Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour ;  
Casenave, ministre plénipotentiaire ;  
Comte Jean de Castellane ;  
J. Chailley, député ;  
Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire ;  
Charles-Roux, ancien député ;  
Chastenet, député ;  
A. Chaumier, président du Comité du Commerce et de l'Industrie de l'Indo-Chine ;  
Baron Denys Cochin, député ;  
Henri Cordier, de l'Institut ;  
Baron de Courcel, ambassadeur de France ;  
J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre ;  
C. Depincé ;  
Deschanel, de l'Académie Française, député ;  
J. Develle, ancien ministre, ancien député ;  
Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine, député ;  
Dubail, ministre plénipotentiaire ;  
E. Duboc, administrateur de la Société de sauvetage des naufragés ;  
Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes ;  
Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnière Coloniale ;  
Finot, ancien directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient ;  
Henri Froidevaux ;  
C. Gabiat, ancien député ;  
A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain ;  
Amiral Gervais ;  
Comte J. de Gontaut-Biron, député ;

Grandidier, de l'Institut ;  
Guiéysse, député, ancien ministre ;  
Harmand, ambassadeur de France ;  
J. Haussmann, receveur des finances ;  
Prince d'Hénin, sénateur ;  
Lucien Hubert, député ;  
Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie ;  
Commandant Jouinot-Gambetta ;  
Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale ;  
Charles Lallemand, ingénieur en chef des mines ;  
Lavoignat, doyen des notaires de Paris ;  
Robert Lebaudy ;  
A. Lebon, ancien ministre ;  
Général Lebon ;  
Leclère, ingénieur en chef des mines ;  
Pierre Lefèvre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade ;  
Pierre Leroy-Beaulieu, député ;  
Lesueur, ancien sénateur ;  
Colonel Levé ;  
Raphaël Georges Lévy, professeur à l'Ecole des Sciences politiques ;  
M<sup>me</sup> Massieu, explorateur ;  
Claudius Madrolle, explorateur ;  
Marmottant, avoué ;  
Louis Marin, député ;  
Mège, ancien député ;  
Mellier, président des Eaux et Électricité de l'Indo-Chine ;  
Marcel Monnier, explorateur ;  
Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial ;  
Baron Hély d'Oissel, ancien député ;  
Maurice Ordinaire, ancien député ;  
Colonel Vicomte de la Panouse, délégué général du Comité pour le littoral méditerranéen ;  
Ed. Payen ;  
D. Pérouse, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite ;  
De Peyerimhoff de Fontenelle ;  
René Pinon ;  
Ch. Prévot, sénateur ;  
Raiberti, député ;  
L. Raveneau, sec. de la réd. des « Annales de Géographie » ;  
Marquis de Reverseaux, ambassadeur de France ;  
P. Ristelhueber, consul général de France en retraite ;  
Roume, gouverneur général honoraire des Colonies ;  
Albin Rozet, député ;  
Saint-Germain, sénateur ;  
Christian Schefer ;  
A. Salles, inspecteur des Colonies ;  
Spronck, député ;  
Eugène Schneider, député, gérant des établissements Schneider et C<sup>o</sup> du Creusot ;  
Siegfried, sénateur, ancien ministre ;  
S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine ;  
Auguste Terrier, secrét. général du Comité de l'Afrique Française ;  
J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque ;  
P. de Vaureal, administrateur des Phares de l'Empire ottoman ;  
Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.



# COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 45.000.000 DE FRANCS

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

## DÉPARTS DE MARSEILLE

Du 31 Mai 1909 aux dates suivantes :

Égypte et Syrie	Jeu	3 Juin midi.	Pour Alexandrie, Port-Saïd, et pour passagers seulement Beyrouth (retour par les mêmes escales et Jaffa) (1).....	CONGO C. X.
Naples, Grèce, Turquie, Syrie.....	Jeu	3 — 4 h. s.	Pour Naples, Le Pirée, Smyrne, Dardanelles, Constantinople, Smyrne, Rhodes, Beyrouth, Lattaquié, Alexandrette, Mersina, Larnaca, Tripoli, Beyrouth, Jaffa, Caïffa et Beyrouth (1).	SAGHALIEN C. Hénon.
Angleterre (Pour marchandises seulement.....)	Jeu	3 — 5 h. s.	Pour le Havre, Dunkerque et Londres (prenant des liquides en fûts).....	MÉDOC C. Mercier.
Grèce, Turquie et Mer Noire .....	Samedi	5 — 4 h. s.	Pour Patras, Syra, Salonique, Constantinople et Odessa (retour par les mêmes escales, Dardanelles et La Canée) (1).....	SIDON C. Dubettier.
(1) Sauf changements nécessités par les mesures sanitaires.				
Indes, Ceylan, Australie, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides	<b>Le Mercredi 2 Juin 1909, à 11 heures du matin</b>			NÉRA C. X.
	Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Bombay, Colombo, Fremantle, Adélaïde, Melbourne, Sydney et Nouméa. (Service annexe de Nouméa aux Nouvelles-Hébrides.)			
Ceylan, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon et pour Passagers seulement	<b>Le Dimanche 6 Juin 1909, à 11 heures du matin</b>			CALÉDONIEN C. Bruno.
Australie, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides	Pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama. <i>Correspondances : à Colombo avec le Néra pour les passagers à destination de l'Australie, de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides ; à Singapore pour Batavia ; à Saïgon : 1° pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong ; 2° pour Bangkok.</i>			
Ceylan, Indes, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon	<b>Le Dimanche 20 Juin 1909, à 11 heures du matin</b>			ERNEST-SIMONS C. Girard. l. de v.
	Pour Port-Saïd, Aden, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama. <i>Correspondances : à Colombo pour Pondichéry et Calcutta ; à Singapore pour Batavia ; à Saïgon : 1° pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong ; 2° pour Bangkok.</i>			
Djibouti, Madagascar, La Réunion, Maurice	<b>Le Jeudi 10 Juin 1909, à 11 heures du matin</b>			MELBOURNE C. X.
	Via Zanzibar Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Mombasa, Zanzibar, Moroni, Mayotte, Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suarez, Tamatave, La Réunion et Maurice.			
	<b>Le Vendredi 25 Juin 1909, à 11 heures du matin</b>			NATAL C. Eschenauer.
	Via Mahé Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Aden, Mahé (Seychelles), Diégo-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice. <i>Correspondance à Diégo-Suarez : pour : Nossi-Bé, Analalave, Majunga, Mayotte, Mutsumudu, Mohély, Moroni, Zanzibar.</i>			

## LIGNES COMMERCIALES D'INDO-CHINE ET D'EXTRÊME-ORIENT

DÉPARTS A DATES FIXES

	D'ANVERS	DE DUNKERQUE	DU HAVRE	DE MARSEILLE	
Colombo, Singapore, Hong-Kong, Japon, Changhaï.	—	—	—	—	
	1 <sup>er</sup> Juillet 1909	—	—	14 Juillet 1909	MEINAM C. Dorise.
	1 <sup>er</sup> Septembre	—	—	14 Septembre	PEI-HO C. Cazal.
Colombo, Saïgon, Tourane, Haïphong.	—	13 Juin	17 Juin	30 Juin	EL-KANTARA C. Lassince.
	—	13 Juillet	17 Juillet	30 Juillet	EUPHRATE C. Liparelli.
DÉPARTS du Havre pour Marseille (pour marchandises seulement)	<b>Mardi 1<sup>er</sup> Juin 1909</b>			MATAPAN C. Gos.	
	<b>Mardi 8 Juin 1909</b>			CORDOUAN C. Penon.	

## DÉPARTS DE BORDEAUX

Espagne, Portugal, Sénégal, Brésil et La Plata.	<b>Le Vendredi 4 Juin 1909</b>			CHILI C. Olivier.
	Pour Lisbonne, Dakar, Pernambuco, Bahia, Rio-Janeiro (1), Montévidéo et Buenos-Ayres.			
	<b>Le Vendredi 18 Juin 1909</b>			MAGELLAN C. Dupuy-Fromy l. de v.
	Pour Lisbonne, Dakar, Rio-Janeiro (1), Santos, Montévidéo et Buenos-Ayres.			
	<b>Le Dimanche 20 Juin 1909</b>			SINAI C. Tivollet.
	Pour Pasages, Vigo, Lisbonne, Rio-Janeiro (1), Montévidéo et Buenos-Ayres. <i>(1) Par transbordement à Rio-Janeiro pour Paranagua, Antonina, Santa-Catharina, Rio-Grande do Sul, Pelotas et Porto-Alègre, pour marchandises seulement.</i>			

RETRO NEWS



## COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

**Président :** M. EMILE SENART, membre de l'Institut;

**Vice-présidents :** MM. EUG. ETIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre; GUILLAIN, député, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre; marquis DE MOUSTIER, député;

**Trésorier :** M. CHARLES PICOT, ancien inspecteur des finances;

**Secrétaire général :** Comte DE LABRY;

**Membres :**

MM.

Adam, député ;  
Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française ;  
Aymonier, ancien directeur de l'École Coloniale ;  
Aynard, député, régent de la Banque de France ;  
Marquis de Barthélemy, explorateur ;  
Beau, ministre plénipotentiaire ;  
Marc Bel, ingénieur civil des mines ;  
Bertin, membre de l'Institut ;  
Benoit-Oriol, ancien député ;  
Bons d'Anty, consul général de France ;  
De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis ;  
Prince Roland Bonaparte ;  
Paul Bourde ;  
Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour ;  
Casenave, ministre plénipotentiaire ;  
Comte Jean de Castellane ;  
J. Chailley, député ;  
Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire ;  
Charles-Roux, ancien député ;  
Chastenet, député ;  
A. Chaumier, président du Comité du Commerce et de l'Industrie de l'Indo-Chine ;  
Baron Denys Cochin, député ;  
Henri Cordier, de l'Institut ;  
Baron de Courcel, ambassadeur de France ;  
J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre ;  
C. Depincé ;  
Deschanel, de l'Académie Française, député ;  
J. Develle, ancien ministre, ancien député ;  
Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine, député ;  
Dubail, ministre plénipotentiaire.  
E. Duboc, administrateur de la Société de sauvetage des naufragés ;  
Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes ;  
Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnière Coloniale ;  
Finot, ancien directeur de l'École Française d'Extrême-Orient ;  
Henri Froidevaux ;  
O. Gabiat, ancien député ;  
A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain ;  
Amiral Gervais ;  
Comte J. de Gontaut-Biron, député ;

Grandidier, de l'Institut ;  
Guieysse, député, ancien ministre ;  
Harmand, ambassadeur de France.  
J. Haussmann, receveur des finances ;  
Prince d'Hénin, sénateur ;  
Lucien Hubert, député ;  
Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie ;  
Commandant Jouinot-Gambetta ;  
Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale ;  
Charles Lallemand, ingénieur en chef des mines ;  
Lavoignat, doyen des notaires de Paris ;  
Robert Lebaudy ;  
A. Lebon, ancien ministre ;  
Général Lebon ;  
Leclère, ingénieur en chef des mines ;  
Pierre Lefèvre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade ;  
Pierre Leroy-Beaulieu, député ;  
Lesueur, ancien sénateur ;  
Colonel Levé ;  
Raphaël Georges Lévy, professeur à l'École des Sciences politiques ;  
M<sup>me</sup> Massieu, explorateur ;  
Claudius Madrolle, explorateur ;  
Marmottant, avoué ;  
Louis Marin, député.  
Mège, ancien député ;  
Mellier, président des Eaux et Electricité de l'Indo-Chine ;  
Marcel Monnier, explorateur ;  
Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial ;  
Baron Hély d'Oissel, ancien député ;  
Maurice Ordinaire, ancien député ;  
Colonel Vicomte de la Panouse, délégué général du Comité pour le littoral méditerranéen ;  
Ed. Payen ;  
D. Pérouse, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite ;  
De Peyerimhoff de Fontenelle ;  
René Pinon ;  
Ch. Prévot, sénateur ;  
Raiberti, député ;  
L. Raveneau, sec. de la réd. des « Annales de Géographie » ;  
Marquis de Reverseaux, ambassadeur de France ;  
P. Ristelhueber, consul général de France en retraite ;  
Roume, gouverneur général honoraire des Colonies ;  
Albin Rozet, député ;  
Saint-Germain, sénateur ;  
Christian Schefer ;  
A. Salles, inspecteur des Colonies.  
Spronck, député ;  
Eugène Schneider, député, gérant des établissements Schneider et C<sup>ie</sup> du Creusot ;  
Siegfried, sénateur, ancien ministre ;  
S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine ;  
Auguste Terrier, secrét. général du Comité de l'Afrique Française ;  
J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque ;  
P. de Vauréal, administrateur des Phares de l'Empire ottoman.  
Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.



## L'ŒUVRE DU COMITÉ

Le Comité de l'Asie Française entre dans sa septième année.

Les événements qui se sont succédé depuis 1901 ont justifié sa création et son programme. Jamais depuis les temps modernes, les affaires d'Asie n'ont joué un rôle plus important dans la politique universelle. La dernière guerre d'Extrême-Orient a altéré, pour un temps tout au moins, jusqu'à l'équilibre européen. Dans le Levant, les rivalités d'influences s'accroissent; il conviendra, dès lors, que notre politique y soit plus que jamais vigilante et active. En même temps, dans toute l'Asie, de la Chine à la Perse, des tendances nouvelles qui s'imposent à l'attention et commandent l'attitude des Européens, dominateurs ou simples commerçants, tendent à modifier les situations anciennes.

C'est assez dire l'importance qu'il y a pour notre pays à être impartialement instruit des mouvements de ce monde qu'entraîne une évolution rapide. Le Comité de l'Asie Française s'est efforcé de répondre à ce besoin selon le programme que lui traçait son fondateur, M. Eugène Etienne, lorsqu'il disait que le Comité devait se proposer de devenir « le Centre réunissant les nombreux renseignements économiques, diplomatiques, ethniques, sociaux et religieux qu'exige une action raisonnée et suivie en présence des problèmes asiatiques ». Il a tendu sans cesse, comme l'annonçait cet exposé, à « réaliser, en ce qui concerne l'Asie, la nécessaire émancipation intellectuelle du pays », qui, trop longtemps, n'a été renseigné sur l'Asie que par des organisations inféodées à nos concurrents, à nos rivaux. Nous avons fait de notre mieux pour mettre des informations impartiales et continues à la disposition du public, soit directement, soit par l'intermédiaire de la grande presse quotidienne qui s'est inspirée à plusieurs reprises de notre *Bulletin* et de nos Conférences. Nous voudrions faire encore plus à l'avenir.

L'éveil d'aspirations et d'inquiétudes nouvelles en Asie confirme ce souci d'une politique éclairée, fondée sur une observation sympathique aux indigènes, qui s'affirmait dans notre programme et s'est affirmé de plus en plus dans notre *Bulletin*. Notre président le déclarait dès la première heure : « En Indo-Chine, nous avons à rendre inébranlable notre domination en assurant la prospérité économique du pays et surtout la collaboration consentie, bienveillante des indigènes avec leurs maîtres politiques français... L'Indo-Chine française ne saurait vivre que si elle devient une force vivante, autonome, capable de faire équilibre aux autres forces qui vont naître et grandir peu à peu dans la transformation de l'Extrême-Orient. » Ces paroles paraissent

presque prophétiques si l'on songe aux événements qui se sont succédé en Asie depuis 1901. Plus que jamais une bonne politique indigène, toujours profondément pénétrée de justice et de bienveillance, jamais suspecte d'hésitation ni de faiblesse, doit être au premier plan de nos préoccupations. Les efforts que nous ferons pour qu'elle soit de plus en plus appliquée ne seront pas rendus superflus par la sympathie, trop souvent verbale et superficielle, que rencontre partout en France ce principe politique. Souvent les bonnes intentions trop faibles se brisent aux difficultés pratiques : l'absence d'observation sérieuse et sincère, l'insuffisance, chez quelques agents, de la haute culture intellectuelle, surtout de la dignité et de l'énergie morales; la prédominance de préoccupations fiscales dont la sanction est moins grave, mais plus immédiate; parfois la résistance d'intérêts particuliers qui essaient de confondre leur satisfaction avec l'œuvre coloniale que doit accomplir cette personnalité durable qu'est la France. S'il est vrai que la période de la conquête est close, il reste assurément à faire à ceux qui veulent que notre domination s'inspire toujours du sentiment de nos responsabilités et du souci de l'avenir national.

Les mêmes scrupules, la même politique fondée sur une observation attentive et une sympathie véritable doivent nous guider dans notre effort pour développer notre influence et étendre des affaires dans les pays d'Asie dont nous ne détenons pas la domination. Ajoutons qu'ils servent l'intérêt du contribuable français; car seule la politique coloniale qui s'en inspire est à la fois aussi peu onéreuse et aussi féconde que possible.

Telles sont les idées qu'une œuvre d'information et de doctrine comme notre Comité doit s'efforcer de répandre dans le public. Il nous est permis de penser que ces renseignements et les conclusions qu'ils imposent auront leur prix même pour un personnel politique auquel son instabilité et la fascination des luttes intérieures rendent plus difficile une action extérieure systématique et suivie.

Cette œuvre désintéressée et patriotique, sous des formes variées — politique et économique ici, là plus purement scientifique — embrasse toute l'Asie. Ses exigences augmentent avec la complexité des circonstances : de précieux concours l'ont fait vivre et grandir pendant six années. Puissent-ils continuer à la développer, de plus en plus nombreux et efficaces, dans l'avenir!

Les vice-présidents,

EUG. ETIENNE.

GUILLAIN.

DE MOUSTIER.

Le président,

EMILE SENART.



Librairie R. CHAMONAL, rue de Varennes, 20-22, Paris.

Vient de paraître :

Le premier volume de

## L'HISTOIRE DES MISSIONS EN CHINE

# Mission du Kouy-Tcheou

Par l'abbé Adrien LAUNAY

L'ouvrage formera 3 volumes in-8° raisin de 550 pages. Il est fait : 1° sur les Archives du Ministère des Affaires Étrangères de **France**; 2° les Archives de la Propagande à **Rome**; 3° les Archives de la Légation de **France** à **Péking**; 4° les Archives de la Mission du **Kouy-Tcheou** à **Kouy-Yang**; 5° les Archives de la Société des Missions étrangères à **Paris**.

Presque tous les Documents cités sont inédits. Quoique cet ouvrage ne soit pas mis dans le commerce, nous offrons quelques exemplaires du 1<sup>er</sup> volume à **15 francs net**. Tirage à cent exemplaires. Les acheteurs du 1<sup>er</sup> volume pourront acquérir le 2<sup>e</sup> paraissant en juillet 1908 et le 3<sup>e</sup>, et dernier, lequel paraîtra en novembre 1908. Chaque volume de cet ouvrage portera sur la couverture la mention suivante : Ne se trouve pas en librairie. Achat permanent de Livres et Bibliothèques en tous genres.

Envoi franco du Catalogue de la Librairie paraissant mensuellement sur demande.

**VÉRITABLES**  
**GRAINS DE SANTÉ**  
DU DOCTEUR  
Purgatifs **FRANCK** Dépuratifs  
LE REMÈDE DE LA  
**CONSTIPATION**  
ENVOI GRATUIT  
d'Echantillon  
T. LEROY, 96, R. d'Amsterdam  
PARIS  
En Vente dans toutes les Pharmacies.

**ARGUS DE LA PRESSE** FONDE EN 1879

Le plus ancien bureau de coupures de journaux

« ..... lit, découpe et traduit les journaux du monde entier, et « en fournit les extraits sur n'importe quel sujet. »

(HECTOR MALOT.)

L'ARGUS DE LA PRESSE se charge de toutes les recherches érospectives et documentaires qu'on veut bien lui confier.

L'ARGUS dépouille plus de DIX MILLE journaux par jour.

L'ARGUS envoie, chaque année, plus de CINQ MILLIONS d'extraits de journaux.

L'ARGUS DE LA PRESSE seul a le droit de dire qu'il est un ARGUS ; ne pas le confondre avec des maisons similaires.

Écrire 14, rue Drouot, PARIS-IX<sup>e</sup>.

Adresse Télégraphique : ACHAMBURE-PARIS

## PUBLICITÉ

Pour tout ce qui concerne la publicité dans le « Bulletin du Comité de l'Asie Française » s'adresser à M. PRUDHON, 50, rue Saint-Lambert (XV<sup>e</sup>).

Fabrique de PERLES et de VERROTÉRIES Coloniales

SPECIALITÉS POUR L'AFRIQUE

**A. D. SCHWENK**

& Jacob H. Jeiteles Sohn

PARIS - 37-39, Rue Réaumur, 37-39 - PARIS

Fabrique à Gablons (Bohême)

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION COLONIALE, BRUXELLES 1891

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION UNIVERSELLE, PARIS 1889

LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE, EXPOSITION UNIVERSELLE, CHICAGO 1893

Perles dorées inaltérables. — Corail imitation. — Ambre vrai et imitation.  
Perles argentées. — Cornaline imitation. — Oregos. — Pennés, etc.  
Djigidas. — Baïaccas. — Rocailles. — Charlottes. — Anghésis. — Amulettes. — Bracelets  
Bagues. — Colliers. — Chapelets musulmans. — Épingles à coiffures, etc.





Marque déposée

# CRÉSYL-JEYES

## DESINFECTANT ANTISEPTIQUE

Ni toxique ni corrosif, — Le plus puissant  
Refuser tous PRODUITS dits similaires



Marque déposée

ADOPTÉ PAR LE SERVICE DE SANTÉ DE L'ARMÉE. — LA PRÉFECTURE DE LA SEINE  
LA PLUPART DES SERVICES D'HYGIÈNE ET DE DÉSINFECTION. — HOPITAUX, LYCÉES, COLLÈGES, PENSIONNATS, ETC.

EXPOSITION UNIVERSELLE 1900

GRAND PRIX (Collectivité vétérinaire). — MÉDAILLE D'OR (la seule décernée aux Désinfectants)

Le CRÉSYL-JEYES est le plus efficace et le plus sûr des désinfectants antiseptiques. Employé en émulsions à 1 ou 2 p. 100, Deux à quatre cuillerées à café par litre d'eau, il détruit rapidement tous les microbes et les germes infectieux de toute nature, et fait disparaître immédiatement les miasmes et les maubaises odeurs.

Le CRÉSYL-JEYES est le préventif le plus sûr contre Peste, Choléra, Typhus, Diphtérie, etc. Indispensable pour assainir les Habitations, Navires, Magasins, Entrepôts, Épiers, Puisards, etc.

Le CRÉSYL-JEYES éloigne ou détruit Rats, Souris, Cancrelas, détruit les Larves de Moustiques.

ENVOI FRANCO sur demande d'une intéressante Brochure contenant des Rapports scientifiques, mode d'emploi et prix-courants.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS SANITAIRES ET ANTISEPTIQUES, 35, rue des Francs-Bourgeois, 35. — PARIS

Exiger sur tous les récipients : flacons, bidons, boîtes, les marques et cachets de la Société, ainsi que le nom "JEYES"

## GUIDES MADROLLE

21, Rue Cassette, PARIS (6<sup>e</sup> Arr<sup>t</sup>)

TÉLÉPHONE 732-84

Indochine.....	18 fr.
INDES. — SIAM.	
Chine du Nord.....	12 fr.
CORÉE. — LE TRANSIBÉRIEN.	
Chine du Sud.....	12 fr.
PORTS DU JAPON.	
Tonkin du Sud.....	10 fr.
HANOI,	

## COMPTOIR GÉOLOGIQUE, MINÉRALOGIQUE ET SPÉCIAL DE PROSPECTION MINIERE Alexandre STUER

4, rue de Castellane

Petits FOURS PORTATIFS à coupeller et à fondre, de l'ingénieur Braly, pour la prospection de l'or, de l'argent, étain, plomb, antimoine, bismuth, molybdène, tungstène, etc., etc. (Prospectus spécial). — BALANCE de l'ingénieur Degoutin donnant le 1/15 et pouvant donner le 1/40 de milligramme, indérangeable, indérageable, de principe nouveau et du prix de 55 fr. — PORUNIA, BATEESBOIS, tôle, cuivre. Batées centrifuges. — SLUICES (portatifs). RIFLES, BERCEAUX, LONG-TOMS, etc. (Prospectus spécial). — Collections géologiques et minéralogiques pour prospections de tous minerais en général et des pierres précieuses en particulier. — Nécessaires de minéralogie de toute importance. — Trousses d'explorateurs.

Demander la liste des Catalogues.

# ANIODOL

LE PLUS PUISSANT ANTISEPTIQUE DESINFECTANT

Demandez l'étude faite par M. E. FOUARD, Ch<sup>te</sup> à l'INSTITUT PASTEUR

DÉSODORISANT UNIVERSEL

Sans Mercure, ni Cuivre — Ne tache pas — Ni Toxique, ni Caustique.  
ACCOUCHEMENTS - CHIRURGIE - MALADIES INFECTIEUSES

SOLUTION COMMERCIALE au 1/100<sup>e</sup>. (Une grande cuillerée dans 1 litre d'eau pour usage externe).

INDISPENSABLE contre les ÉPIDÉMIES

Utile dans PLAIES de toute nature, FIÈVRES,  
DIARRHÉES, GASTRO-ENTÉRITES, DYSENTÉRIES, PESTE, CHOLÉRA  
Se prend à l'intérieur à la dose de 1 cuillerée à café à une grande cuillerée dans un litre d'eau,  
en tisane, pour désinfecter le tube digestif dont il rétablit les fonctions.

PUISSANCES } BACTÉRICIDE 23.40 } sur le Bacille typhique  
                  } ANTISEPTIQUE 52.85 } (établies par M<sup>r</sup> FOUARD, Ch<sup>te</sup> à l'INSTITUT PASTEUR)  
Celle du Phénol étant : 1.85 et du Sublimé : 20.

SAVON BACTÉRICIDE A L'ANIODOL 2%

POUDRE D'ANIODOL INSOLUBLE  
remplace l'IODOFORME

Se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies. — SE MÉFIER des CONTREFAÇONS.



Détacher ce BULLETIN DE SOUSCRIPTION et l'adresser au Trésorier du Comité après l'avoir rempli.

# BULLETIN DE SOUSCRIPTION

AU

## COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

19-21, rue Cassette. — PARIS

Toute personne qui souscrit une somme de

}	25 à 300 francs a la qualité d'Adhérent.
	300 à 1000 — a le titre de Donateur.
	1000 et au-dessus — Bienfaiteur.

Je soussigné (Nom et qualité) \_\_\_\_\_

(adresse) \_\_\_\_\_

souscris au COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE la somme de \_\_\_\_\_

que veuillez trouver inclus en { un mandat (1)  
un chèque

SIGNATURE :

que M. le Trésorier voudra bien faire encaisser à mon domicile<sup>(1)</sup>

On peut souscrire au Comité de l'Asie Française une somme quelconque, mais le Bulletin ne sera servi gratuitement pendant un an qu'aux personnes ayant versé au moins 20 fr.

Le minimum est seulement de 15 fr. pour les officiers et fonctionnaires.

N.-B. — Les souscripteurs inscrits avant 1907 jouissent du privilège de maintenir leur cotisation au chiffre antérieur.

(1) Effacer l'une ou l'autre formule.

### CASE A LOUER



## QUESTIONS

### Diplomatiques et Coloniales

REVUE BI-MENSUELLE DE POLITIQUE EXTÉRIEURE

19, RUE CASSETTE. — PARIS

Téléphone 732-84

#### ABONNEMENTS

	UN AN	SIX MOIS
France, Algérie et Tunisie Colonies.	15 fr.	8 fr.
Étranger et Union postale.....	20 fr.	12 fr.

Envoi sur demande d'un numéro spécimen gratuit.

LE

## CODE TÉLÉGRAPHIQUE FRANÇAIS

A-Z

BOYVEAU ET CHEVILLET, 22, rue de la Banque  
PARIS

LE

## BULLETIN DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Est en vente à Londres

A LA LIBRAIRIE LUZAC ET C<sup>e</sup>  
46, Great Russell Street W. C.

Pour toutes recherches dans les Bibliothèques et Archives, copies et classements de documents, revision de textes, mise au point, corrections d'épreuves, rédaction de comptes rendus-traductions, etc., s'adresser à l'Association des Secrétaires de rédaction, 46, rue Vivienne. Paris.

## Filtre Pasteurisateur Mallié

RECONNU SUPÉRIEUR A TOUS LES FILTRES

Le seul pouvant s'opposer à la transmission des maladies par les eaux, d'après les analyses officielles

Porcelaine d'amiante, Brevetée s.g.d.g. France et Etranger



ACADÉMIE DES SCIENCES  
1<sup>er</sup> PRIX MONTYON  
HORS CONCOURS  
Exposition Univers., Paris 1900  
HORS CONCOURS MEMBRE DU JURY  
Exposition coloniale de Marseille 1906

155, Faubourg Poissonnière  
PARIS



## CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

### Stations thermales desservies par le réseau P.-L.-M.

Aix-les-Bains, Chatelgnyon (Riom), Evian-les-Bains, Genève, Menthon (Lac d'Annecy), Uriage (Grenoble), Royat (Clermont-Fd), Thonon-les-Bains, Vichy, etc...

Billets d'aller et retour collectifs (de famille), 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, valables 33 jours avec faculté de prolongation, délivrés du 1<sup>er</sup> mai au 15 octobre, dans toutes les gares du réseau P.-L.-M. aux familles d'au moins trois personnes voyageant ensemble.

Minimum de parcours simple : 150 kilomètres.

Prix ; Les deux premières paient le tarif général, la 3<sup>e</sup> personne bénéficie d'une réduction de 50 %, la 4<sup>e</sup> et les suivantes d'une réduction de 75 %.

Arrêts facultatifs aux gares de l'itinéraire.

Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

Nota : Il peut être délivré à un ou plusieurs des voyageurs inscrits sur un billet collectif de stations thermales et en même temps que ce billet une carte d'identité sur la présentation de laquelle le titulaire sera admis à voyager isolément (sans arrêt) à moitié prix du tarif général, pendant la durée de la villégiature de la famille, entre le point de départ et le lieu de destination mentionné sur le billet collectif.

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

### Billets de libre circulation pour les plages des Côtes Sud de Bretagne.

Pour répondre au désir des touristes qui se proposent, soit de faire un voyage d'excursion sur les Côtes Sud de Bretagne sans programme arrêté d'avance, soit de s'installer sur une des plages de la côte et de rayonner de là sur les autres localités de cette région si variée et si intéressante, la Compagnie d'Orléans délivre chaque année, du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 31 octobre inclusivement au départ de toute gare du réseau, des billets d'abonnement pour baignades et excursions sur les Côtes Sud de Bretagne, dont les prix sont fixés ainsi qu'il suit :

1<sup>o</sup> Au départ de Paris et de toute gare du réseau située à 500 kilomètres au plus de Savenay : en 1<sup>re</sup> classe, 100 francs ; en 2<sup>e</sup> classe, 75 francs.

2<sup>o</sup> Au départ de toute gare du réseau située à 500 kilomètres de Savenay, les prix ci-dessus augmentés, par chaque kilomètre de distance en plus de 500 kilomètres : en 1<sup>re</sup> classe, de 0 fr. 1344 ; en 2<sup>e</sup> classe, 0 fr. 090072.

Billets. — Les billets d'abonnement pour baignades et excursions aux plages des Côtes Sud de Bretagne se composent de trois coupons donnant droit :

Le premier, à un voyage aller, avec arrêts facultatifs aux gares intermédiaires entre le point de départ et l'une quelconque des gares de la ligne du Croisic et de Guérande à Châteaulin et des lignes d'embranchement vers la mer (Quiberon, Concarneau, Pont-l'Abbé, Douarnenez) ;

Le deuxième, à la libre circulation sur cette ligne et ses embranchements vers la mer, avec arrêts facultatifs à toutes les gares ;

Le troisième, à un voyage retour, avec arrêts facultatifs aux gares intermédiaires entre l'une quelconque des mêmes gares et le point de départ primitif.

Validité. — La durée de validité des billets d'abonnement pour baignades et excursions aux Côtes Sud de Bretagne est de 33 jours ; cette durée peut être prolongée une ou deux fois d'un mois, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 25 0/0 du prix initial, sans que la validité puisse, en aucun cas, dépasser le 15 novembre.

La demande pour billets d'abonnement doit être accompagnée d'un portrait photographié d'environ 0,04 x 0,03 sur épreuve non collée. Ce portrait sera collé par les soins de la Compagnie sur le billet d'abonnement.



## CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

### Facultés données aux voyageurs pour se rendre sur l'une des plages de Bretagne desservies par le réseau d'Orléans.

1° *Billets d'aller et retour individuels.* Ces billets de toutes classes, valables 33 jours, avec faculté de prolongation moyennant supplément, sont délivrés du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 31 octobre à toutes les stations du réseau d'Orléans pour les stations suivantes :

Saint-Nazaire, Pornichet, Escoubiac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Quiberon, Saint-Pierre-Quiberon, Plouharnel-Carnac, Vannes, Lorient, Quimperlé, Concarneau, Quimper, Pont-l'Abbé, Douarnenez et Châteaulin.

Réduction de 20 à 40 % suivant la classe et le parcours.

2° *Billets d'aller et retour collectifs de famille, en 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes,* délivrés, aux familles d'au moins trois personnes, de toute station du réseau à toute station du réseau située à 60 kilomètres au moins du point de départ.

#### a) SAISON DE PRINTEMPS

Du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 25 juin. — Validité : 33 jours, 2 prolongations facultatives de 15 jours moyennant supplément.

#### b) SAISON D'ÉTÉ

Du 25 juin au 1<sup>er</sup> octobre. — Validité : jusqu'au 5 novembre.

Réduction des aller et retour pour les trois premières personnes, de 50 % pour la quatrième et 75 % pour la cinquième et les suivantes.

Arrêts facultatifs à toutes les gares situées sur l'itinéraire.

Faculté pour le chef de famille de rentrer isolément à son point de départ. Délivrance à un ou plusieurs membres de la famille de cartes d'identité permettant au titulaire de voyager isolément à demi-tarif entre le point de départ et le lieu de destination mentionnées sur le billet.

En outre, pour les billets de saison d'été, les membres de la famille au-dessus de trois personnes ont la faculté d'effectuer isolément leur voyage à l'aller et retour en acquittant au guichet le prix d'un billet militaire.

### Abonnements individuels et de famille pour les Côtes Nord et Sud de Bretagne.

Afin de permettre aux touristes ainsi qu'aux familles de s'installer sur une des plages de Bretagne et de rayonner de là sur les autres localités de cette région si variée et si intéressante, la C<sup>ie</sup> d'Orléans d'accord avec les Chemins de fer de l'Etat (ancien réseau de l'Ouest, délivre du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 31 octobre inclus au départ de toute gare, station ou halte des deux réseaux (Lignes de banlieue du réseau de l'Etat, anciennes lignes de banlieue de la Compagnie de l'Ouest exceptées) des abonnements individuels et de famille de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes pour les côtes Sud et Nord de Bretagne (Gares des lignes du Croisic et de Guérande à Brest et de Brest à Granville par Lamballe, Dol et Folligny et des lignes d'embranchement vers la mer).

Ces abonnements comportent, en outre du trajet d'aller et retour à ces côtes avec arrêts intermédiaires facultatifs, la faculté de circuler à volonté sur les lignes des Côtes Sud et Nord de Bretagne, ils sont valables 33 jours avec faculté de prolongation d'une ou deux fois d'un mois moyennant supplément de 25 % du prix initial pour chaque période sans que la validité puisse en aucun cas dépasser le 15 novembre.

Le prix des cartes d'abonnement est de 95 francs en 2<sup>e</sup> et de 130 francs en 1<sup>re</sup> classe, lorsque la distance pour les parcours (aller et retour) n'excède pas 1.000 kilomètres en dehors des points de libre circulation. Au delà de 1.000 kilomètres le prix est augmenté de 0 fr. 045 et de 0 fr. 065 (en 2<sup>e</sup> et 1<sup>re</sup> classes) par kilomètre en sus.

Des réductions allant jusqu'à 50 % sont consenties en faveur des membres d'une même famille.

### Relations avec l'Espagne et le Portugal.

Il est délivré au départ de Paris (Quai d'Orsay) :

1° Pour Madrid, Valladolid, Saragosse et Saint-Sébastien, *via* Bordeaux-Irun :

a) Des billets directs simples ; b) des billets d'aller et retour valables 30 jours, avec faculté de prolongation ; c) des billets d'aller et retour collectifs de famille valables 45 jours, avec faculté de prolongation ; réductions variant de 20 à 40 0/0 suivant le nombre de personnes.

Enregistrement direct des bagages.

Faculté d'arrêt, tant en France qu'en Espagne, à un certain nombre de points.

2° Du 27 mars au 15 mai 1909, des billets d'aller et retour individuels à prix exceptionnellement réduits pour Madrid et pour Séville, savoir :

Pour Madrid : de 167 fr. en 1<sup>re</sup> classe, de 119 fr. en 2<sup>e</sup> classe ;

Pour Séville : de 222 fr. en 1<sup>re</sup> classe, de 164 fr. en 2<sup>e</sup> classe.

Validité pour le retour jusqu'au 15 juin inclus, dernière date pour l'arrivée du voyageur au point de départ.

3° Des billets aller et retour directs pour Port-Bou (avec retour au départ de Cerbère) *via* Tours, Bordeaux, Narbonne à l'aller et *via* Narbonne, Montauban, Limoges au retour ou inversement, validité 13 jours.

4° Des billets demi-circulaires espagnols (6 itinéraires), conjointement avec des billets français dont l'itinéraire comporte la sortie de France par Port-Bou et la rentrée en France par Hendaye ou réciproquement.

5° Des billets circulaires espagnols à itinéraire facultatif du tarif X. 5, conjointement avec des billets français comportant soit la sortie et l'entrée par le même point frontière, soit l'entrée en Espagne par Irun et la sortie par Port-Bou ou inversement.

6° Des billets directs pour Barcelone et réciproquement, enregistrement direct des bagages.

7° Des billets d'aller et retour valables 30 jours pour Lisbonne et Porto.

Dans le but de faciliter aux malades peu fortunés le séjour dans les stations thermales de La Bourboule, du Mont-Dore, de Nérès et de Cransac au début et à la fin de la saison, alors que les traitements peuvent être suivis dans des conditions moins onéreuses, la Compagnie vient de prendre, à titre d'essai, pour l'année 1909, les dispositions ci-après :

Les billets individuels d'aller et retour délivrés du 1<sup>er</sup> au 15 juin et du 15 août au 30 septembre à toute gare du réseau d'Orléans pour les gares desservant les stations ci-dessus seront exceptionnellement valables 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée ; ces billets ne sont pas susceptibles de prolongation.

### AVIS

Le Comité a été saisi de demandes de livres par certains groupements français d'Extrême-Orient, dont le budget ne permet pas la création rapide de bibliothèques suffisant aux besoins de leurs membres. Nous serions reconnaissants à ceux de nos adhérents qui pourraient disposer d'un certain nombre de livres de bons auteurs, faisant honneur à notre littérature, et pouvant servir à la diffusion de notre influence morale. Les classiques, en particulier, les mémoires et les ouvrages historiques seraient utiles à nos compatriotes d'Extrême-Orient, à qui nous nous empresserons de faire parvenir les livres que nos adhérents pourraient distraire pour eux de leurs bibliothèques.



# COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 45.000.000 DE FRANCS

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

## DÉPARTS DE MARSEILLE

Du 5 Juillet 1909 aux dates suivantes :

Égypte et Syrie	Jeudi 8 Juillet midi.	Pour Alexandrie, Port-Saïd, et pour passagers seulement Jaffa et Beyrouth (retour par les mêmes escales, sauf Jaffa) (1).....	CONGO C. Mercier.
Angleterre (Pour marchandises seulement).....	Jeudi 8 — midi.	Pour le Havre, Dunkerque et Londres (prenant des liquides en fûts).....	MATAPAN C. Gos.
Grèce, Turquie et Mer Noire .....	Samedi 10 — 4 h. s.	Pour La Canée, Le Pirée, Smyrne, Dardanelles, Constantinople, Samsoun, Trébizonde, et Batoum (1) (retour par Moudania et les mêmes escales, sauf Dardanelles et La Canée).....	DANUBE C. Mages.
(1) Sauf changements nécessités par les mesures sanitaires.			
Ceylan, Indes, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon	<b>Le Dimanche 18 Juillet 1909, à 11 heures du matin</b> Pour Port-Saïd, Aden, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama. <i>Correspondances : à Colombo pour Pondichéry et Calcutta; à Singapore pour Batavia; à Saïgon; 1<sup>o</sup> pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2<sup>o</sup> pour Bangkok.</i>		AUSTRALIEN C. Riquier, l. de v.
Indes, Ceylan, Australie, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides	<b>Le Mercredi 28 Juillet 1909, à 11 heures du matin</b> Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Bombay, Colombo, Fremantle, Adélaïde, Melbourne, Sydney et Nouméa. (Service annexe de Nouméa aux Nouvelles-Hébrides.)		DUMBÉA C. Bruno.
Ceylan, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon et pour Passagers seulement Australie, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides	<b>Le Dimanche 1<sup>er</sup> Août 1909, à 11 heures du matin</b> Pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama. <i>Correspondances : à Colombo avec le Dumbéa pour les passagers à destination de l'Australie, de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides; à Singapore pour Batavia; à Saïgon: 1<sup>o</sup> pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2<sup>o</sup> pour Bangkok.</i>		POLYNÉSIE C. Broc, l. de v.
Djibouti Madagascar La Réunion Maurice	Via Zanzibar	<b>Le Samedi 10 Juillet 1909, à 11 heures du matin</b> Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Mombasa, Zanzibar, Mutsamudu, Mayotte, Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suarez, Tamatave, La Réunion et Maurice. <i>Correspondance à Majunga pour: Naméla, Morundava, Ambohibé, Tuléar, Lourenço-Marquez, Durban.</i>	YARRA C. X.
	Via Mahé	<b>Le Dimanche 25 Juillet 1909, à 11 heures du matin</b> Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Aden, Mahé (Seychelles), Diégo-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice. <i>Correspondance à Diégo-Suarez: pour: Nossi-Bé, Analalave, Majunga, Mayotte, Mutsamudu, Mohély, Moroni, Zanzibar.</i>	ADOUR C. Aillaud.

## LIGNES COMMERCIALES D'INDO-CHINE ET D'EXTRÊME-ORIENT

DÉPARTS A DATES FIXES

	D'ANVERS	DE DUNKERQUE	DU HAVRE	DE MARSEILLE	
Colombo, Singapore, Hong-Kong, Japon, Changhaï.	—	—	—	—	
	1 <sup>er</sup> Juillet 1909	—	—	14 Juillet 1909	MEINAM C. Dorise.
	1 <sup>er</sup> Septembre	—	—	14 Septembre	PEI-HO C. Cazal.
Colombo, Saïgon, Tourane, Haïphong.	—	13 Juillet	17 Juillet	30 Juillet	EUPHRATE C. Liparelli.
	—	13 Août	17 Août	30 Août	GANGE C. Froment.
DÉPARTS du Havre pour Marseille (pour marchandises seulement)	Mardi 6 Juillet 1909				X. C. X.
	Mardi 13 Juillet 1909				X. C. X.

## DÉPARTS DE BORDEAUX

Espagne, Portugal, Sénégal, Brésil et La Plata.	<b>Le Vendredi 16 Juillet 1909</b> Pour Lisbonne, Dakar, Rio-Janeiro (1), Santos, Montevideo et Buenos-Ayres.	CORDILLÈRE C. Richard.
	<b>Le Dimanche 20 Juillet 1909</b> Pour Pasages, Vigo, Leixoes, Lisbonne, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres.	YANG-TSÉ C. Séjourné.
	<b>Le Vendredi 30 Juillet 1909</b> Pour Lisbonne, Dakar, Pernambuco, Bahia, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres. <i>(1) Par transbordement à Rio-Janeiro pour Paranagua, Antonina, Santa-Catharina, Rio-Grande do Sul, Pelotas et Porto-Alègre, pour marchandises seulement.</i>	AMAZONE C. Lidin, l. de v.



# COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Président : M. EMILE SENART, membre de l'Institut;

Vice-présidents : MM. EUG. ETIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre; GUILLAIN, député, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre; marquis DE MOUSTIER, député; marquis DE REVERSEAUX, ambassadeur de France;

Trésorier : M. CHARLES PICOT, ancien inspecteur des finances;

Secrétaire général : Comte DE LABRY;

Membres :

MM.

Adam, député ;  
Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française ;  
Aymonier, ancien directeur de l'Ecole Coloniale ;  
Aynard, député, régent de la Banque de France ;  
Marquis de Barthélemy, explorateur ;  
Beau, ministre plénipotentiaire ;  
Marc Bel, ingénieur civil des mines ;  
Bertin, membre de l'Institut ;  
Benoit-Oriol, ancien député ;  
Bons d'Anty, consul général de France ;  
De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis ;  
Prince Roland Bonaparte ;  
Paul Bourde ;  
Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour ;  
Casenave, ministre plénipotentiaire ;  
Comte Jean de Castellane ;  
J. Chailley, député ;  
Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire ;  
Charles-Roux, ancien député ;  
Chastenet, député ;  
A. Chaumier, président du Comité du Commerce et de l'Industrie de l'Indo-Chine ;  
Baron Denys Cochin, député ;  
Henri Cordier, de l'Institut ;  
Baron de Courcel, ambassadeur de France ;  
J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre ;  
C. Depincé ;  
Deschanel, de l'Académie Française, député ;  
J. Develle, ancien ministre, ancien député ;  
Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine, député ;  
Dubail, ministre plénipotentiaire.  
E. Duboc, administrateur de la Société de sauvetage des naufragés ;  
Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes ;  
Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnière Coloniale ;  
Finot, ancien directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient ;  
Henri Froidevaux ;  
C. Gabiat, ancien député ;  
A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain ;  
Amiral Gervais ;

Comte J. de Gontaut-Biron, député ;  
Grandidier, de l'Institut ;  
Guieysse, député, ancien ministre ;  
Harmand, ambassadeur de France.  
J. Haussmann, receveur des finances ;  
Prince d'Hénin, sénateur ;  
Lucien Hubert, député ;  
Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie ;  
Commandant Jouinot-Gambetta ;  
Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale ;  
Charles Lallemand, ingénieur en chef des mines ;  
Lavoignat, doyen des notaires de Paris ;  
Robert Lebandy ;  
A. Lebon, ancien ministre ;  
Général Lebon ;  
Leclère, ingénieur en chef des mines ;  
Pierre Lefèvre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade ;  
Pierre Leroy-Beaulieu, député ;  
Lesueur, ancien sénateur ;  
Colonei Levé ;  
Raphaël Georges Lévy, professeur à l'Ecole des Sciences politiques ;  
M<sup>me</sup> Massien, explorateur ;  
Claudius Madrolle, explorateur ;  
Marmottant, avoué ;  
Louis Marin, député.  
Mège, ancien député ;  
Mellier, président des Eaux et Électricité de l'Indo-Chine ;  
Marcel Monnier, explorateur ;  
Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial ;  
Baron Hély d'Oissel, ancien député ;  
Maurice Ordinaire, ancien député ;  
Colonel Vicomte de la Panouse, délégué général du Comité pour le littoral méditerranéen ;  
Ed. Payen ;  
D. Pérout, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite ;  
De Peyerimhoff de Fontenelle ;  
René Pinon ;  
Ch. Prévot, sénateur ;  
Raiberti, député ;  
L. Raveneau, sec. de la réd. des «Annales de Géographie» ;  
P. Ristelhueber, consul général de France en retraite ;  
Roume, gouverneur général honoraire des Colonies ;  
Albin Rozet, député ;  
Saint-Germain, sénateur ;  
Christian Schefer ;  
A. Salles, inspecteur des Colonies.  
Spronck, député ;  
Eugène Schneider, député, gérant des établissements Schneider et C<sup>ie</sup> du Creusot ;  
Stiefried, sénateur, ancien ministre ;  
S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine ;  
Auguste Terrier, secrét. général du Comité de l'Afrique Française ;  
J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque ;  
P. de Vauréal, administrateur des Phares de l'Empire ottoman.  
Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.



## L'ŒUVRE DU COMITÉ

Le Comité de l'Asie Française entre dans sa septième année.

Les événements qui se sont succédé depuis 1901 ont justifié sa création et son programme. Jamais depuis les temps modernes, les affaires d'Asie n'ont joué un rôle plus important dans la politique universelle. La dernière guerre d'Extrême-Orient a altéré, pour un temps tout au moins, jusqu'à l'équilibre européen. Dans le Levant, les rivalités d'influences s'accroissent; il conviendra, dès lors, que notre politique y soit plus que jamais vigilante et active. En même temps, dans toute l'Asie, de la Chine à la Perse, des tendances nouvelles qui s'imposent à l'attention et commandent l'attitude des Européens, dominateurs ou simples commerçants, tendent à modifier les situations anciennes.

C'est assez dire l'importance qu'il y a pour notre pays à être impartialement instruit des mouvements de ce monde qu'entraîne une évolution rapide. Le Comité de l'Asie Française s'est efforcé de répondre à ce besoin selon le programme que lui traçait son fondateur, M. Eugène Etienne, lorsqu'il disait que le Comité devait se proposer de devenir « le Centre réunissant les nombreux renseignements économiques, diplomatiques, ethniques, sociaux et religieux qu'exige une action raisonnée et suivie en présence des problèmes asiatiques ». Il a tendu sans cesse, comme l'annonçait cet exposé, à « réaliser, en ce qui concerne l'Asie, la nécessaire émancipation intellectuelle du pays », qui, trop longtemps, n'a été renseigné sur l'Asie que par des organisations inféodées à nos concurrents, à nos rivaux. Nous avons fait de notre mieux pour mettre des informations impartiales et continues à la disposition du public, soit directement, soit par l'intermédiaire de la grande presse quotidienne qui s'est inspirée à plusieurs reprises de notre *Bulletin* et de nos Conférences. Nous voudrions faire encore plus à l'avenir.

L'éveil d'aspirations et d'inquiétudes nouvelles en Asie confirme ce souci d'une politique éclairée, fondée sur une observation sympathique aux indigènes, qui s'affirmait dans notre programme et s'est affirmé de plus en plus dans notre *Bulletin*. Notre président le déclarait dès la première heure : « En Indo-Chine, nous avons à rendre inébranlable notre domination en assurant la prospérité économique du pays et surtout la collaboration consentie, bienveillante des indigènes avec leurs maîtres politiques français... L'Indo-Chine française ne saurait vivre que si elle devient une force vivante, autonome, capable de faire équilibre aux autres forces qui vont naître et grandir peu à peu dans la transformation de l'Extrême-Orient. » Ces paroles paraissent

presque prophétiques si l'on songe aux événements qui se sont succédé en Asie depuis 1901. Plus que jamais une bonne politique indigène, toujours profondément pénétrée de justice et de bienveillance, jamais suspecte d'hésitation ni de faiblesse, doit être au premier plan de nos préoccupations. Les efforts que nous ferons pour qu'elle soit de plus en plus appliquée ne seront pas rendus superflus par la sympathie, trop souvent verbale et superficielle, que rencontre partout en France ce principe politique. Souvent les bonnes intentions trop faibles se brisent aux difficultés pratiques : l'absence d'observation sérieuse et sincère, l'insuffisance, chez quelques agents, de la haute culture intellectuelle, surtout de la dignité et de l'énergie morales; la prédominance de préoccupations fiscales dont la sanction est moins grave, mais plus immédiate; parfois la résistance d'intérêts particuliers qui essaient de confondre leur satisfaction avec l'œuvre coloniale que doit accomplir cette personnalité durable qu'est la France. S'il est vrai que la période de la conquête est close, il reste assurément à faire à ceux qui veulent que notre domination s'inspire toujours du sentiment de nos responsabilités et du souci de l'avenir national.

Les mêmes scrupules, la même politique fondée sur une observation attentive et une sympathie véritable doivent nous guider dans notre effort pour développer notre influence et étendre des affaires dans les pays d'Asie dont nous ne détenons pas la domination. Ajoutons qu'ils servent l'intérêt du contribuable français; car seule la politique coloniale qui s'en inspire est à la fois aussi peu onéreuse et aussi féconde que possible.

Telles sont les idées qu'une œuvre d'information et de doctrine comme notre Comité doit s'efforcer de répandre dans le public. Il nous est permis de penser que ces renseignements et les conclusions qu'ils imposent auront leur prix même pour un personnel politique auquel son instabilité et la fascination des luttes intérieures rendent plus difficile une action extérieure systématique et suivie.

Cette œuvre désintéressée et patriotique, sous des formes variées — politique et économique ici, là plus purement scientifique — embrasse toute l'Asie. Ses exigences augmentent avec la complexité des circonstances : de précieux concours l'ont fait vivre et grandir pendant six années. Puissent-ils continuer à la développer, de plus en plus nombreux et efficaces, dans l'avenir!

Les vice-présidents,

EUG. ETIENNE.

GUILLAIN.

DE MOUSTIER.

DE REVERSEAUX.

Le président,

EMILE SENART.



Vient de paraître :

Le premier volume de  
L'HISTOIRE DES MISSIONS EN CHINE

# Mission du Kouy-Tcheou

Par l'abbé Adrien LAUNAY

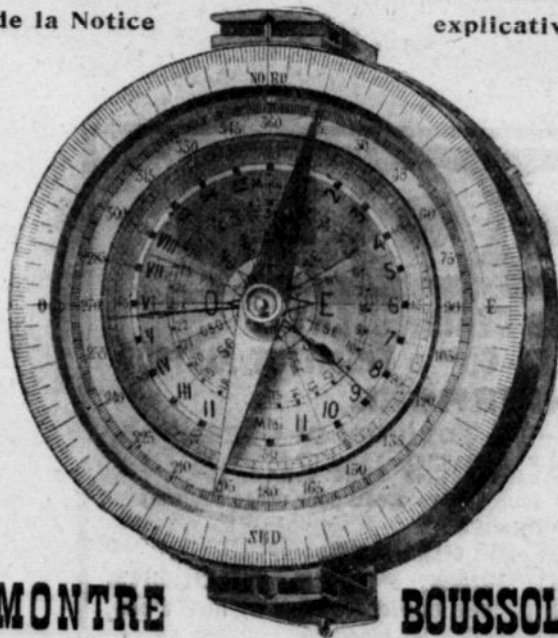
L'ouvrage formera 3 volumes in-8° raisin de 550 pages. Il est fait : 1° sur les Archives du Ministère des Affaires Étrangères de **France**; 2° les Archives de la Propagande à **Rome**; 3° les Archives de la Légation de **France** à **Péking**; 4° les Archives de la Mission du **Kouy-Tcheou** à **Kouy-Yang**; 5° les Archives de la Société des **Missions étrangères à Paris**.

Presque tous les Documents cités sont **inédits**. Quoique cet ouvrage ne soit **pas mis dans le commerce**, nous offrons quelques exemplaires du 1<sup>er</sup> volume à **15 francs net**. Tirage à cent exemplaires. Les acheteurs du 1<sup>er</sup> volume pourront acquérir le 2<sup>e</sup> paraissant en juillet 1908 et le 3<sup>e</sup>, et dernier, lequel paraîtra en novembre 1908. **Chaque volume de cet ouvrage portera sur la couverture la mention suivante : Ne se trouve pas en librairie. Achat permanent de Livres et Bibliothèques en tous genres.**

Envoi franco du Catalogue de la Librairie paraissant mensuellement sur demande.

ENVOI FRANCO  
de la Notice

SUR DEMANDE  
explicative



MONTRE

BOUSSOLE

Du Cap<sup>me</sup> VINCENT

Brevetée en France et à l'Étranger

CHRONOMÈTRE. Montre astronomique.

Calendrier, Cadran Solaire. Boussole de déclinaison, Boussole d'orientation. Boussole de direction. Boussole marine, Théodolite et Goniomètre. Livrée en étui pour être portée à la ceinture ou en sautoir.

Prix : 100 fr.

En vente chez M. Louis GRUET, Jeune  
Cessionnaire et Fabricant.

73, Grande-Rue, à BESANÇON (Doubs) France.

## PUBLICITÉ

Pour tout ce qui concerne la publicité dans le  
« Bulletin du Comité de l'Asie Française » s'adresser  
à M. PRUDHON, 50, rue Saint-Lambert (XV<sup>e</sup>).

Fabrique de PERLES et de VERROTERIES Coloniales

SPECIALITÉS POUR L'AFRIQUE

**A. D. SCHWENK**

& Jacob H. Jeiteles Sohn

PARIS — 37-39, Rue Réaumur, 37-39 — PARIS

Fabrique à Gablonz (Bohême)

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION COLONIALE, BRUXELLES 1891

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION UNIVERSELLE, PARIS 1889

LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE, EXPOSITION UNIVERSELLE, CHICAGO 1893

Perles dorées inaltérables. — Corail imitation. — Ambre vrai et imitation  
Perles argentées. — Cornaline imitation. — Oregos. — Pennes, etc.  
Djiguidas. — Balaccas — Rocailles. — Charlottes. — Anghésis. — Amulettes. — Bracelets  
Bagues. — Colliers. — Chapelets musulmans. — Épingles à coiffures, etc.





Marque déposée

# CRÉSYL-JEYES

## DESINFECTANT ANTISEPTIQUE

Ni toxique ni corrosif. — Le plus puissant  
Refuser tous PRODUITS dits similaires



Marque déposée

ADOPTÉ PAR LE SERVICE DE SANTÉ DE L'ARMÉE. — LA PRÉFECTURE DE LA SEINE  
LA PLUPART DES SERVICES D'HYGIÈNE ET DE DÉSINFECTION. — HOPITAUX, LYCÉES, COLLÈGES, PENSIONNATS, ETC.

EXPOSITION UNIVERSELLE 1900

GRAND PRIX (Collectivité vétérinaire). — MÉDAILLE D'OR (la seule décernée aux Désinfectants)

Le CRÉSYL-JEYES est le plus efficace et le plus sûr des désinfectants antiseptiques. Employé en émulsions à 1 ou 2 p. 100, Deux à quatre cuillerées à café par litre d'eau, il détruit rapidement tous les microbes et les germes infectieux de toute nature, et fait disparaître immédiatement les miasmes et les mauvaises odeurs.

Le CRÉSYL-JEYES est le préventif le plus sûr contre Peste, Choléra, Typhus, Diphtérie, etc. Indispensable pour assainir les Habitations, Navires, Magasins, Entrepôts, Éviers, Puisards, etc.

Le CRÉSYL-JEYES éloigne ou détruit Rats, Souris, Cancrelas, détruit les Larves de Moustiques.

ENVOI FRANCO sur demande d'une intéressante Brochure contenant des Rapports scientifiques, mode d'emploi et prix-courants.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS SANITAIRES ET ANTISEPTIQUES, 35, rue des Francs-Bourgeois, 35. — PARIS

Exiger sur tous les récipients : flacons, bidons, boîtes, les marques et cachets de la Société, ainsi que le nom "JEYES"

## GUIDES MADROLLE

21, Rue Cassette, PARIS (6<sup>e</sup> Arr<sup>t</sup>)

TÉLÉPHONE 732-84

Indochine.....	18 fr.
INDES. — SIAM.	
Chine du Nord.....	12 fr.
CORÉE. — LE TRANSSIBÉRIEN.	
Chine du Sud.....	12 fr.
PORTS DU JAPON.	
Tonkin du Sud.....	10 fr.
HANOÏ,	

## COMPTOIR GEOLOGIQUE, MINÉRALOGIQUE ET SPÉCIAL DE PROSPECTION MINIÈRE Alexandre STUER

4, rue de Castellane

Petits FOURS PORTATIFS à coupeller et à fondre, de l'ingénieur Braly, pour la prospection de l'or, de l'argent, étain, plomb, antimoine, bismuth, molybdène, tungstène, etc., etc. (Prospectus spécial). — BALANCE de l'ingénieur Degoutin donnant le 1/15 et pouvant donner le 1/40 de milligramme, indérageable, indérageable, de principe nouveau et du prix de 55 fr. — PORUNIA, BATEES Bois, tôle, cuivre. Batées centrifuges. — SLUIC: S (portatifs). RIFLES, BERCEAUX LONG-TOMS, etc. (Prospectus spécial). — Collections géologiques et minéralogiques pour prospections de tous minerais en général et des pierres précieuses en particulier. — Nécessaires de minéralogie de toute importance. — Trousses d'explorateurs.

Demander la liste des Catalogues.

# ANIODOL

### LE PLUS PUISSANT ANTISEPTIQUE DÉSINFECTANT

Demandez l'étude faite par M. E. FOUARD, Ch<sup>te</sup> à l'INSTITUT PASTEUR  
DÉSODORISANT UNIVERSEL

Sans Mercure, ni Cuivre — Ne tache pas — Ni Toxique, ni Caustique.  
ACCOUCHEMENTS - CHIRURGIE - MALADIES INFECTIEUSES  
SOLUTION COMMERCIALE au 1/100<sup>e</sup>, (Une grande cuillerée dans 1 litre d'eau pour usage externe).

INDISPENSABLE contre les ÉPIDÉMIES

Utile dans PLAIES de toute nature, FIÈVRES,  
DIARRHÉES, GASTRO-ENTÉRITES, DYSENTERIES, PESTE, CHOLÉRA  
Se prend à l'intérieur à la dose de 1 cuillerée à café à une grande cuillerée dans un litre d'eau,  
en tisane, pour désinfecter le tube digestif dont il rétablit les fonctions.

PUISSANCES } BACTÉRICIDE 23.40 } sur le Bacille typhique  
ANTISEPTIQUE 52.85 } (établies par M<sup>r</sup> FOUARD, Ch<sup>te</sup> à l'INSTITUT PASTEUR)  
Celle du Phénol étant : 1.85 et du Sublimé : 20.

### SAVON BACTÉRICIDE A L'ANIODOL 2%

### POUDRE D'ANIODOL INSOLUBLE

remplace l'ODOFORME

Se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies. — SE MÉFIER des CONTREFAÇONS.



# BULLETIN DE SOUSCRIPTION

AU

## COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

19-21, rue Cassette. — PARIS

Toute personne qui souscrit une somme de

25 à 300 francs	a la qualité d'Adhérent.
300 à 1000	— a le titre de Donateur.
1000 et au-dessus	— Bienfaiteur.

Je soussigné (Nom et qualité)

(adresse)

souscris au COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE la somme de

que veuillez trouver inclus en { un mandat (1)  
un chèque

SIGNATURE :

que M. le Trésorier voudra bien faire encaisser à mon domicile<sup>(1)</sup>

On peut souscrire au Comité de l'Asie Française une somme quelconque, mais le Bulletin ne sera servi gratuitement pendant un an qu'aux personnes ayant versé au moins 20 fr.

Le minimum est seulement de 15 fr. pour les officiers et fonctionnaires.

N.-B. — Les souscripteurs inscrits avant 1907 jouissent du privilège de maintenir leur cotisation au chiffre antérieur.

(1) Effacer l'une ou l'autre formule.

### CASE A LOUER

Détacher ce BULLETIN DE SOUSCRIPTION et l'adresser au Trésorier du Comité après l'avoir rempli.

RETRON  
NEWS



**VÉRITABLES**

**GRAINS DE SANTÉ**  
DU DOCTEUR

Purgatifs **FRANCK** Dépuratifs

**LE REMÈDE DE LA**

**CONSTIPATION**

**ENVOI GRATUIT**  
**d'Echantillon**

**T. LEROY, 96, R. d'Amsterdam**  
**PARIS**

En Vente dans toutes les Pharmacies.

LE

**CODE TÉLÉGRAPHIQUE FRANÇAIS**

**A-Z**

BOYVEAU ET CHEVILLET, 22, rue de la Banque  
**PARIS**

LE

**BULLETIN DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE**

Est en vente à Londres

A LA LIBRAIRIE LUZAC ET C<sup>ie</sup>  
**46, Great Russell Street W. C.**

Pour toutes recherches dans les Bibliothèques et Archives, copies et classements de documents, revision de textes, mise au point, corrections d'épreuves, rédaction de comptes rendus-traductions, etc., s'adresser à l'Association des Secrétaires de rédaction, 46, rue Vivienne. Paris.

**Filtre Pasteurisateur Mallié**  
**RECONNU SUPÉRIEUR A TOUS LES FILTRES**

Le seul pouvant s'opposer à la transmission des maladies par les eaux, d'après les analyses officielles

**Porcelaine d'amiante, Breveté s. g. d. g. France et Etranger**





ACADÉMIE DES SCIENCES  
**1<sup>er</sup> PRIX MONTYON**  
**HORS CONCOURS**  
Exposition Univers., Paris 1900  
**HORS CONCOURS MEMBRE DU JURY**  
Exposition coloniale de Marseille 1906

**155, Faubourg Poissonnière**  
**PARIS**

**CHEMINS DE FER DE**  
**PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE**

**Stations thermales**  
**desservies par le réseau P.-L.-M.**

Aix-les-Bains, Chatelguyon (Riom), Evian-les-Bains, Genève, Menthon (Lac d'Annecy), Uriage (Grenoble), Royat (Clermont-Fd), Thonon les-Bains, Vichy, etc...

*Billets d'aller et retour collectifs (de famille)*, 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, valables 33 jours avec faculté de prolongation, délivrés du 1<sup>er</sup> mai au 15 octobre, dans toutes les gares du réseau P.-L.-M. aux familles d'au moins trois personnes voyageant ensemble.

Minimum de parcours simple : 150 kilomètres.

Prix : Les deux premières paient le tarif général, la 3<sup>e</sup> personne bénéficie d'une réduction de 50 %, la 4<sup>e</sup> et les suivantes d'une réduction de 75 %.

Arrêts facultatifs aux gares de l'itinéraire.

Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

Nota : Il peut être délivré à un ou plusieurs des voyageurs inscrits sur un billet collectif de stations thermales et en même temps que ce billet une carte d'identité sur la présentation de laquelle le titulaire sera admis à voyager isolément (sans arrêt) à moitié-prix du tarif général, pendant la durée de la villégiature de la famille, entre le point de départ et le lieu de destination mentionné sur le billet collectif.

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**

**Billets de libre circulation pour les plages**  
**des Côtes Sud de Bretagne.**

Pour répondre au désir des touristes qui se proposent, soit de faire un voyage d'excursion sur les Côtes Sud de Bretagne sans programme arrêté d'avance, soit de s'installer sur une des plages de la côte et de rayonner de là sur les autres localités de cette région si variée et si intéressante, la Compagnie d'Orléans délivre chaque année, du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 31 octobre inclusivement au départ de toute gare du réseau, des billets d'abonnement pour baignades et excursions sur les Côtes Sud de Bretagne, dont les prix sont fixés ainsi qu'il suit :

1<sup>o</sup> Au départ de Paris et de toute gare du réseau située à 500 kilomètres au plus de Savenay : en 1<sup>re</sup> classe, 100 francs; en 2<sup>e</sup> classe, 75 francs.

2<sup>o</sup> Au départ de toute gare du réseau située à 500 kilomètres de Savenay, les prix ci-dessus augmentés, par chaque kilomètre de distance en plus de 500 kilomètres : en 1<sup>re</sup> classe, de 0 fr. 1344; en 2<sup>e</sup> classe, 0 fr. 090072.

*Billets.* — Les billets d'abonnement pour baignades et excursions aux plages des Côtes Sud de Bretagne se composent de trois coupons donnant droit :

Le premier, à un voyage aller, avec arrêts facultatifs aux gares intermédiaires entre le point de départ et l'une quelconque des gares de la ligne du Croisic et de Guérande à Châteaulin et des lignes d'embranchement vers la mer (Quiberon, Concarneau, Pont-l'Abbé, Douarnenez);

Le deuxième, à la libre circulation sur cette ligne et ses embranchements vers la mer, avec arrêts facultatifs à toutes les gares;

Le troisième, à un voyage retour, avec arrêts facultatifs aux gares intermédiaires entre l'une quelconque des mêmes gares et le point de départ primitif.

*Validité.* — La durée de validité des billets d'abonnement pour baignades et excursions aux Côtes Sud de Bretagne est de 33 jours; cette durée peut être prolongée une ou deux fois d'un mois, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 25 0/0 du prix initial, sans que la validité puisse, en aucun cas, dépasser le 15 novembre.

La demande pour billets d'abonnement doit être accompagnée d'un portrait photographié d'environ 0 04 x 0,03 sur épreuve non collée. Ce portrait sera collé par les soins de la Compagnie sur le billet d'abonnement.



## CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

### Facultés données aux voyageurs pour se rendre sur l'une des plages de Bretagne desservies par le réseau d'Orléans.

1<sup>o</sup> *Billets d'aller et retour individuels.* Ces billets de toutes classes, valables 33 jours, avec faculté de prolongation moyennant supplément, sont délivrés du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 31 octobre à toutes les stations du réseau d'Orléans pour les stations suivantes :

Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Quiberon, Saint-Pierre-Quiberon, Plouharnel-Carnac, Vannes, Lorient, Quimperlé, Concarneau, Quimper, Pont-l'Abbé, Douarnenez et Châteaulin.

Réduction de 20 à 40 % suivant la classe et le parcours.

2<sup>o</sup> *Billets d'aller et retour collectifs de famille, en 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes,* délivrés, aux familles d'au moins trois personnes, de toute station du réseau à toute station du réseau située à 60 kilomètres au moins du point de départ.

#### a) SAISON DE PRINTEMPS

Du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 25 juin. — Validité : 33 jours, 2 prolongations facultatives de 15 jours moyennant supplément.

#### b) SAISON D'ÉTÉ

Du 25 juin au 1<sup>er</sup> octobre. — Validité : jusqu'au 5 novembre.

Réduction des aller et retour pour les trois premières personnes, de 50 % pour la quatrième et 75 % pour la cinquième et les suivantes.

Arrêts facultatifs à toutes les gares situées sur l'itinéraire.

Faculté pour le chef de famille de rentrer isolément à son point de départ. Délivrance à un ou plusieurs membres de la famille de cartes d'identité permettant au titulaire de voyager isolément à demi-tarif entre le point de départ et le lieu de destination mentionnées sur le billet.

En outre, pour les billets de saison d'été, les membres de la famille au-dessus de trois personnes ont la faculté d'effectuer isolément leur voyage à l'aller et retour en acquittant au guichet le prix d'un billet militaire.

### Abonnements individuels et de famille pour les Côtes Nord et Sud de Bretagne.

Afin de permettre aux touristes ainsi qu'aux familles de s'installer sur une des plages de Bretagne et de rayonner de là sur les autres localités de cette région si variée et si intéressante, la C<sup>ie</sup> d'Orléans d'accord avec les Chemins de fer de l'Etat (ancien réseau de l'Ouest, délivre du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 31 octobre inclus au départ de toute gare, station ou halte des deux réseaux (Lignes de banlieue du réseau de l'Etat, anciennes lignes de banlieue de la Compagnie de l'Ouest exceptées) des abonnements individuels et de famille de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes pour les côtes Sud et Nord de Bretagne (Gares des lignes du Croisic et de Guérande à Brest et de Brest à Granville par Lamballe, Dol et Folligny et des lignes d'embranchement vers la mer).

Ces abonnements comportent, en outre du trajet d'aller et retour à ces côtes avec arrêts intermédiaires facultatifs, la faculté de circuler à volonté sur les lignes des Côtes Sud et Nord de Bretagne, ils sont valables 33 jours avec faculté de prolongation d'une ou deux fois d'un mois moyennant supplément de 25 % du prix initial pour chaque période sans que la validité puisse en aucun cas dépasser le 15 novembre.

Le prix des cartes d'abonnement est de 95 francs en 2<sup>e</sup> et de 130 francs en 1<sup>re</sup> classe, lorsque la distance pour les parcours (aller et retour) n'excède pas 1.000 kilomètres en dehors des points de libre circulation. Au delà de 1.000 kilomètres le prix est augmenté de 0 fr. 045 et de 0 fr. 065 (en 2<sup>e</sup> et 1<sup>re</sup> classes) par kilomètre en sus.

Des réductions allant jusqu'à 50 % sont consenties en faveur des membres d'une même famille.

### Relations avec l'Espagne et le Portugal.

Il est délivré au départ de Paris (Quai d'Orsay) :

1<sup>o</sup> Pour Madrid, Valladolid, Saragosse et Saint-Sébastien, *via* Bordeaux-Irun :

a) Des billets directs simples ; b) des billets d'aller et retour valables 30 jours, avec faculté de prolongation ; c) des billets d'aller et retour collectifs de famille valables 45 jours, avec faculté de prolongation : réductions variant de 20 à 40 0/0 suivant le nombre de personnes.

Enregistrement direct des bagages.

Faculté d'arrêt, tant en France qu'en Espagne, à un certain nombre de points.

2<sup>o</sup> Du 27 mars au 15 mai 1909, des billets d'aller et retour individuels à prix exceptionnellement réduits pour Madrid et pour Seville, savoir :

Pour Madrid : de 167 fr. en 1<sup>re</sup> classe, de 119 fr. en 2<sup>e</sup> classe ;

Pour Séville : de 222 fr. en 1<sup>re</sup> classe, de 164 fr. en 2<sup>e</sup> classe.

Validité pour le retour jusqu'au 15 juin inclus, dernière date pour l'arrivée du voyageur au point de départ.

3<sup>o</sup> Des billets aller et retour directs pour Port-Bou (avec retour au départ de Cerbère) *via* Tours, Bordeaux, Narbonne à l'aller et *via* Narbonne, Montauban, Limoges au retour ou inversement, validité 13 jours.

4<sup>o</sup> Des billets demi-circulaires espagnols (6 itinéraires), conjointement avec des billets français dont l'itinéraire comporte la sortie de France par Port-Bou et la rentrée en France par Hendaye ou réciproquement.

5<sup>o</sup> Des billets circulaires espagnols à itinéraire facultatif du tarif X. 5, conjointement avec des billets français comportant soit la sortie et l'entrée par le même point frontière, soit l'entrée en Espagne par Irun et la sortie par Port-Bou ou inversement.

6<sup>o</sup> Des billets directs pour Barcelone et réciproquement, enregistrement direct des bagages.

7<sup>o</sup> Des billets d'aller et retour valables 30 jours pour Lisbonne et Porto.

Dans le but de faciliter aux malades peu fortunés le séjour dans les stations thermales de La Bourboule, du Mont-Dore, de Nérès et de Cransac au début et à la fin de la saison, alors que les traitements peuvent être suivis dans des conditions moins onéreuses, la Compagnie vient de prendre, à titre d'essai, pour l'année 1909, les dispositions ci-après :

Les billets individuels d'aller et retour délivrés du 1<sup>er</sup> au 15 juin et du 15 août au 30 septembre à toute gare du réseau d'Orléans pour les gares desservant les stations ci-dessus seront exceptionnellement valables 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée ; ces billets ne sont pas susceptibles de prolongation.

### AVIS

Le Comité a été saisi de demandes de livres par certains groupements français d'Extrême-Orient, dont le budget ne permet pas la création rapide de bibliothèques suffisant aux besoins de leurs membres. Nous serions reconnaissants à ceux de nos adhérents qui pourraient disposer d'un certain nombre de livres de bons auteurs, faisant honneur à notre littérature, et pouvant servir à la diffusion de notre influence morale. Les classiques, en particulier, les mémoires et les ouvrages historiques seraient utiles à nos compatriotes d'Extrême-Orient, à qui nous nous empresserons de faire parvenir les livres que nos adhérents pourraient distraire pour eux de leurs bibliothèques.



# COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 45.000.000 DE FRANCS

## PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

### DÉPARTS DE MARSEILLE

Du 2 Août 1909 aux dates suivantes :

Égypte et Syrie	Jeudi 5 Août midi.	Pour Alexandrie, Port-Saïd, et pour passagers seulement Jaffa et Beyrouth (retour par les mêmes escales, sauf Jaffa) (1).....	CONGO C. Bourge.
Angleterre (Pour marchandises seulement).....	Vendredi 6 — midi.	Pour le Havre, et Londres (prenant des liquides en fûts).....	DORDOGNE C. X.
Grèce, Turquie et Mer Noire .....	Samedi 7 — 4 h. s.	Pour La Canée, Le Firée, Smyrne, Dardanelles, Constantinople, Samsoun, Trébizonde, et Batoum (1) (retour par Moudania et les mêmes escales, sauf Dardanelles et La Canée).....	CRIMÉE C. Bocognani.
<b>Le Dimanche 15 Août 1909, à 11 heures du matin</b>			
Ceylan, Indes, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon	Pour Port-Saïd, Aden, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama. Correspondances : à Colombo pour Pondichéry et Calcutta; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1 <sup>o</sup> pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2 <sup>o</sup> pour Bangkok.		Océanien C. Sellier, cap. de frégate.
<b>Le Mercredi 25 Août 1909, à 11 heures du matin</b>			
Indes, Ceylan, Australie, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides	Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Bombay, Colombo, Fremantle, Adélaïde, Melbourne, Sydney et Nouméa. (Service annexe de Nouméa aux Nouvelles-Hébrides.)		SALAZIE C. Magnen.
<b>Le Dimanche 29 Août 1909, à 11 heures du matin</b>			
Ceylan, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon et pour Passagers seulement Australie, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides	Pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama. Correspondances : à Colombo avec le Salazie pour les passagers à destination de l'Australie, de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1 <sup>o</sup> pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2 <sup>o</sup> pour Bangkok.		SYDNEY C. X.
<b>Le Mardi 10 Août 1909, à 11 heures du matin</b>			
Djibouti Madagascar La Réunion Maurice	Via Zanzibar	Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Mombasa, Zanzibar, Moroni, Mayotte, Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suarez, Tamatave, La Réunion et Maurice. Correspondance à Majunga pour : Naméla, Moroundava, Ambohibé, Tuléar, Lourenço-Marquez, Durban.	DJEMNAH C. Durande, cap. de frégate.
	Via Mahé	Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Aden, Mahé (Seychelles), Diégo-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice. Correspondance à Diégo-Suarez pour : Nossi-Bé, Analalave, Majunga, Mayotte, Mutsamudu, Mohély, Moroni, Zanzibar.	OXUS C. Protet.

### LIGNES COMMERCIALES D'INDO-CHINE ET D'EXTRÊME-ORIENT

DÉPARTS A DATES FIXES

	D'ANVERS	DE DUNKERQUE	DU HAVRE	DE MARSEILLE	
Colombo, Singapore, Hong-Kong, Japon, Changhaï.	— 1 <sup>er</sup> Septembre 1909 1 <sup>er</sup> Novembre	— — —	— — —	— 14 Septembre 1909 14 Novembre	PEI-HO C. Casal. YUNNAN C. Léréquier.
Colombo, Saïgon, Tourane, Haïphong.	— —	13 Août 13 Septembre	17 Août 17 Septembre	30 Août 30 Septembre	GANGE C. Froment. SONTAY C. Ristorcelli.
DÉPARTS du Havre pour Marseille (pour marchandises seulement)	Mardi 3 Août 1909 Mardi 10 Août 1909				CORDOUAN C. Penon. CHARENTE C. Aubouy.

### DÉPARTS DE BORDEAUX

Espagne, Portugal, Sénégal, Brésil et La Plata.	<b>Le Vendredi 13 Août 1909</b>				CHILI C. Oliver.
	Pour Lisbonne, Dakar, Rio-Janeiro (1), Santos, Montevideo et Buenos-Ayres.				
	<b>Le Vendredi 20 Août 1909</b>				CAMBODGE C. Guignon.
Pour Pasages, Vigo, Lisbonne, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres.					
<b>Le Vendredi 27 Août 1909</b>				MAGELLAN C. Dupuy-Fromy, 1. de v.	
Pour Lisbonne, Dakar, Pernambuco, Bahia, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres. (1) Par transbordement à Rio-Janeiro pour Paranagua, Antonina, Santa-Catharina, Rio-Grande do Sul, Pelotas et Porto-Alègre, pour marchandises seulement.					



## COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Président : M. EMILE SENART, membre de l'Institut;

Vice-présidents : MM. EUG. ETIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre; GUILLAIN, député, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre; marquis DE MOUSTIER, député; marquis DE REVERSEAUX, ambassadeur de France;

Trésorier : M. CHARLES PICOT, ancien inspecteur des finances;

Secrétaire général : Comte DE LABRY;

Membres :

MM.

Adam, député ;  
Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française ;  
Aymonier, ancien directeur de l'Ecole Coloniale ;  
Aynard, député, régent de la Banque de France ;  
Marquis de Barthélemy, explorateur ;  
Beau, ministre plénipotentiaire ;  
Marc Bel, ingénieur civil des mines ;  
Bertin, membre de l'Institut ;  
Benoit-Oriol, ancien député ;  
Bons d'Anty, consul général de France ;  
De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis ;  
Prince Roland Bonaparte ;  
Paul Bourde ;  
Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour ;  
Casenave, ministre plénipotentiaire ;  
Comte Jean de Castellane ;  
J. Chailley, député ;  
Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire ;  
Charles-Roux, ancien député ;  
Chastenet, député ;  
A. Chaumier, président du Comité du Commerce et de l'Industrie de l'Indo-Chine ;  
Baron Denys Cochin, député ;  
Henri Cordier, de l'Institut ;  
Baron de Courcel, ambassadeur de France ;  
J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre ;  
C. Depincé ;  
Deschanel, de l'Académie Française, député ;  
J. Develle, ancien ministre, ancien député ;  
Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine, député ;  
Dubail, ministre plénipotentiaire.  
E. Duboc, administrateur de la Société de sauvetage des naufragés ;  
Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes ;  
Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnière Coloniale ;  
Finot, ancien directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient ;  
Henri Froidevaux ;  
C. Gabiat, ancien député ;  
A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain ;  
Amiral Gervais ;

Comte J. de Gontaut-Biron, député ;  
Grandidier, de l'Institut ;  
Guieysse, député, ancien ministre ;  
Harmand, ambassadeur de France.  
J. Haussmann, receveur des finances ;  
Prince d'Hénin, sénateur ;  
Lucien Hubert, député ;  
Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie ;  
Commandant Jouinot-Gambetta ;  
Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale ;  
Charles Lallemand, ingénieur en chef des mines ;  
Lavoignat, doyen des notaires de Paris ;  
Robert Lebaudy ;  
A. Lebon, ancien ministre ;  
Général Lebon ;  
Leclère, ingénieur en chef des mines ;  
Pierre Lefèvre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade ;  
Pierre Leroy-Beaulieu, député ;  
Lesueur, ancien sénateur ;  
Colonel Levé ;  
Raphaël Georges Lévy, professeur à l'Ecole des Sciences politiques ;  
M<sup>me</sup> Massieu, explorateur ;  
Claudius Madrolle, explorateur ;  
Marmottant, avoué ;  
Louis Marin, député.  
Mège, ancien député ;  
Mellier, président des Eaux et Electricité de l'Indo-Chine ;  
Marcel Monnier, explorateur ;  
Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial ;  
Baron Hély d'Oissel, ancien député ;  
Maurice Ordinaire, ancien député ;  
Colonel Vicomte de la Panouse, délégué général du Comité pour le littoral méditerranéen ;  
Ed. Payen ;  
D. Pérouse, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite ;  
De Peyerimhoff de Fontenelle ;  
René Pinon ;  
Ch. Prévot, sénateur ;  
Raiberti, député ;  
L. Raveneau, sec. de la réd. des « Annates de Géographie » ;  
P. Ristelhueber, consul général de France en retraite ;  
Roume, gouverneur général honoraire des Colonies ;  
Albin Rozet, député ;  
Saint-Germain, sénateur ;  
Christian Schefer ;  
A. Salles, inspecteur des Colonies.  
Spronck, député ;  
Eugène Schneider, député, gérant des établissements Schneider et C<sup>ie</sup> du Creusot ;  
Siegfried, sénateur, ancien ministre ;  
S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine ;  
Auguste Terrier, secrét. général du Comité de l'Afrique Française ;  
J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque ;  
P. de Vaureal, administrateur des Phares de l'Empire ottoman.  
Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.



## L'ŒUVRE DU COMITÉ

Le Comité de l'Asie Française entre dans sa septième année.

Les événements qui se sont succédé depuis 1901 ont justifié sa création et son programme. Jamais depuis les temps modernes, les affaires d'Asie n'ont joué un rôle plus important dans la politique universelle. La dernière guerre d'Extrême-Orient a altéré, pour un temps tout au moins, jusqu'à l'équilibre européen. Dans le Levant, les rivalités d'influences s'accroissent; il conviendra, dès lors, que notre politique y soit plus que jamais vigilante et active. En même temps, dans toute l'Asie, de la Chine à la Perse, des tendances nouvelles qui s'imposent à l'attention et commandent l'attitude des Européens, dominateurs ou simples commerçants, tendent à modifier les situations anciennes.

C'est assez dire l'importance qu'il y a pour notre pays à être impartialement instruit des mouvements de ce monde qu'entraîne une évolution rapide. Le Comité de l'Asie Française s'est efforcé de répondre à ce besoin selon le programme que lui traçait son fondateur, M. Eugène Etienne, lorsqu'il disait que le Comité devait se proposer de devenir « le Centre réunissant les nombreux renseignements économiques, diplomatiques, ethniques, sociaux et religieux qu'exige une action raisonnée et suivie en présence des problèmes asiatiques ». Il a tendu sans cesse, comme l'annonçait cet exposé, à « réaliser, en ce qui concerne l'Asie, la nécessaire émancipation intellectuelle du pays », qui, trop longtemps, n'a été renseigné sur l'Asie que par des organisations inféodées à nos concurrents, à nos rivaux. Nous avons fait de notre mieux pour mettre des informations impartiales et continues à la disposition du public, soit directement, soit par l'intermédiaire de la grande presse quotidienne qui s'est inspirée à plusieurs reprises de notre *Bulletin* et de nos Conférences. Nous voudrions faire encore plus à l'avenir.

L'éveil d'aspirations et d'inquiétudes nouvelles en Asie confirme ce souci d'une politique éclairée, fondée sur une observation sympathique aux indigènes, qui s'affirmait dans notre programme et s'est affirmé de plus en plus dans notre *Bulletin*. Notre président le déclarait dès la première heure : « En Indo-Chine, nous avons à rendre inébranlable notre domination en assurant la prospérité économique du pays et surtout la collaboration consentie, bienveillante des indigènes avec leurs maîtres politiques français... L'Indo-Chine française ne saurait vivre que si elle devient une force vivante, autonome, capable de faire équilibre aux autres forces qui vont naître et grandir peu à peu dans la transformation de l'Extrême-Orient. » Ces paroles paraissent

presque prophétiques si l'on songe aux événements qui se sont succédé en Asie depuis 1901. Plus que jamais une bonne politique indigène, toujours profondément pénétrée de justice et de bienveillance, jamais suspecte d'hésitation ni de faiblesse, doit être au premier plan de nos préoccupations. Les efforts que nous ferons pour qu'elle soit de plus en plus appliquée ne seront pas rendus superflus par la sympathie, trop souvent verbale et superficielle, que rencontre partout en France ce principe politique. Souvent les bonnes intentions trop faibles se brisent aux difficultés pratiques : l'absence d'observation sérieuse et sincère, l'insuffisance, chez quelques agents, de la haute culture intellectuelle, surtout de la dignité et de l'énergie morales; la prédominance de préoccupations fiscales dont la sanction est moins grave, mais plus immédiate; parfois la résistance d'intérêts particuliers qui essaient de confondre leur satisfaction avec l'œuvre coloniale que doit accomplir cette personnalité durable qu'est la France. S'il est vrai que la période de la conquête est close, il reste assurément à faire à ceux qui veulent que notre domination s'inspire toujours du sentiment de nos responsabilités et du souci de l'avenir national.

Les mêmes scrupules, la même politique fondée sur une observation attentive et une sympathie véritable doivent nous guider dans notre effort pour développer notre influence et étendre des affaires dans les pays d'Asie dont nous ne détenons pas la domination. Ajoutons qu'ils servent l'intérêt du contribuable français; car seule la politique coloniale qui s'en inspire est à la fois aussi peu onéreuse et aussi féconde que possible.

Telles sont les idées qu'une œuvre d'information et de doctrine comme notre Comité doit s'efforcer de répandre dans le public. Il nous est permis de penser que ces renseignements et les conclusions qu'ils imposent auront leur prix même pour un personnel politique auquel son instabilité et la fascination des luttes intérieures rendent plus difficile une action extérieure systématique et suivie.

Cette œuvre désintéressée et patriotique, sous des formes variées — politique et économique ici, là plus purement scientifique — embrasse toute l'Asie. Ses exigences augmentent avec la complexité des circonstances : de précieux concours l'ont fait vivre et grandir pendant six années. Puissent-ils continuer à la développer, de plus en plus nombreux et efficaces, dans l'avenir!

Les vice-présidents,  
EUG. ETIENNE.  
GUILLAIN.  
DE MOUSTIER.  
DE REVERSEAUX.

Le président,  
EMILE SENART.



Vient de paraître

Le premier volume de

# L'HISTOIRE DES MISSIONS EN CHINE

## Mission du Kouy-Tcheou

Par l'abbé Adrien LAUNAY

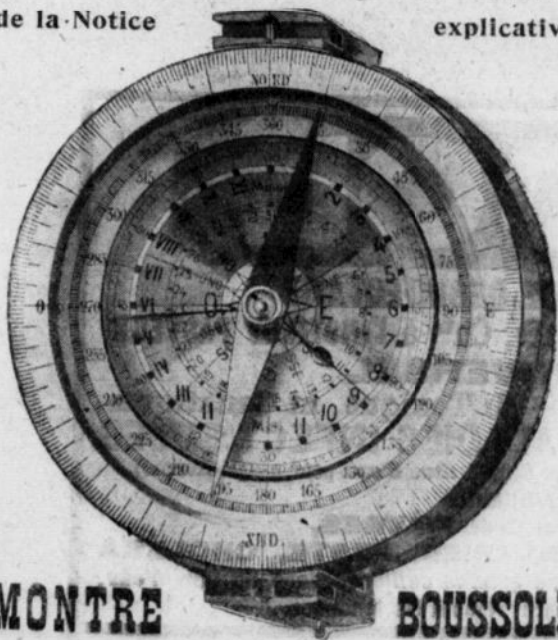
L'ouvrage formera 3 volumes in-8° raisin de 350 pages. Il est fait : 1° sur les Archives du Ministère des Affaires Étrangères de **France**; 2° les Archives de la Propagande à **Rome**; 3° les Archives de la Légation de **France** à **Péking**; 4° les Archives de la Mission du **Kouy-Tcheou**, à **Kouy-Yang**; 5° les Archives de la Société des **Missions étrangères à Paris**.

Presque tous les Documents cités sont **inédits**. Quoique cet ouvrage ne soit **pas mis dans le commerce**, nous offrons quelques exemplaires du 1<sup>er</sup> volume à **15 francs net**. Tirage à cent exemplaires. Les acheteurs du 1<sup>er</sup> volume pourront acquérir le 2<sup>e</sup> paraissant en juillet 1908 et le 3<sup>e</sup>, et dernier, lequel paraîtra en novembre 1908. Chaque volume de cet ouvrage portera sur la couverture la mention suivante : **Ne se trouve pas en librairie. Achat permanent de Livres et Bibliothèques en tous genres.**

Envoi franco du Catalogue de la Librairie paraissant mensuellement sur demande.

ENVOI FRANCO  
de la Notice

SUR DEMANDE  
explicative



**MONTRE BOUSSOLE**

**Du Cap<sup>m</sup> VINCENT**

*Breveté en France et à l'Étranger*

**CHRONOMÈTRE.** Montre astronomique.

Calendrier, Cadran Solaire, Boussole de déclinaison, Boussole d'orientation, Boussole de direction, Boussole marine, Théodolite et Goniomètre. Livrée en étui pour être portée à la ceinture ou en sautoir.

**Prix : 100 fr.**

En vente chez **M. Louis GRUET, Jeune**  
Cessionnaire et Fabricant.

**73, Grande-Rue, à BESANÇON (Doubs) France.**

### PUBLICITÉ

*Pour tout ce qui concerne la publicité dans le « Bulletin du Comité de l'Asie Française » s'adresser à M. PRUDHON, 50, rue Saint-Lambert (XV<sup>e</sup>).*

**Fabrique de PERLES et de VERROTÉRIES Coloniales**

SPECIALITÉS POUR L'AFRIQUE

**A. D. SCHWENK**

& Jacob H. Jeiteles Sohn

PARIS — 37-39, Rue Réaumur, 37-39 — PARIS

*Fabrique à Gablonz (Bohême)*

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION COLONIALE, BRUXELLES 1894

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION UNIVERSELLE, PARIS 1889

LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE, EXPOSITION UNIVERSELLE, CHICAGO 1893

Perles dorées inaltérables. — Corail imitation. — Ambre vrai et imitation.  
Perles argentées. — Cornaline imitation. — Oregos. — Pennés, etc.  
Djigidas. — Baïccas. — Rocailles. — Charlottes. — Anghésis. — Amulettes. — Bracelets  
Bagues. — Colliers. — Chapelets musulmans. — Épingles à coiffures, etc.





Marque déposée

# CRÉSYL-JEYES

## DESINFECTANT ANTISEPTIQUE

Ni toxique ni corrosif. — Le plus puissant  
Refuser tous PRODUITS dits similaires



Marque déposée

ADOPTÉ PAR LE SERVICE DE SANTÉ DE L'ARMÉE. — LA PRÉFECTURE DE LA SEINE  
LA PLUPART DES SERVICES D'HYGIÈNE ET DE DÉSINFECTION. — HOPITAUX, LYCÉES, COLLÈGES, PENSIONNATS, ETC.

EXPOSITION UNIVERSELLE 1900

GRAND PRIX (Collectivité vétérinaire). — MÉDAILLE D'OR (la seule décernée aux Désinfectants)

Le CRÉSYL-JEYES est le plus efficace et le plus sûr des désinfectants antiseptiques. Employé en émulsions à 1 ou 2 p. 100, Deux à quatre cuillerées à café par litre d'eau, il détruit rapidement tous les microbes et les germes infectieux de toute nature, et fait disparaître immédiatement les miasmes et les mauvaises odeurs.

Le CRÉSYL-JEYES est le préventif le plus sûr contre Peste, Choléra, Typhus, Diphtérie, etc. Indispensable pour assainir les Habitations, Navires, Magasins, Entrepôts, Épiers, Puits, etc.

Le CRÉSYL-JEYES éloigne ou détruit Rats, Souris, Cancrelas, détruit les Larves de Moustiques.

ENVOI FRANCO sur demande d'une intéressante Brochure contenant des Rapports scientifiques, mode d'emploi et prix-courants.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS SANITAIRES ET ANTISEPTIQUES, 35, rue des Francs-Bourgeois, 35. — PARIS

Exiger sur tous les récipients : flacons, bidons, boîtes, les marques et cachets de la Société, ainsi que le nom "JEYES"

## FUSILS GUINARD

EXCELLENTS

BON MARCHÉ

Voir les modèles nouveaux

— 1909 —

SPÉCIALITÉ D'ARMES

POUR

COLONS & EXPLORATEURS



Étab<sup>ts</sup> GUINARD & C<sup>ie</sup>, Armuriers brevetés

8. avenue de l'Opéra. — PARIS

## COMPTOIR GÉOLOGIQUE, MINÉRALOGIQUE ET SPÉCIAL DE PROSPECTION MINIÈRE

Alexandre STUER

4, rue de Castellane

Petits FOURS PORTATIFS à coupeller et à fondre, de l'ingénieur Braly, pour la prospection de l'or, de l'argent, étain, plomb, antimoine, bismuth, molybdène, tungstène, etc., etc. (Prospectus spécial). — BALANCE de l'ingénieur Degoutin donnant le 1/15 et pouvant donner le 1/40 de milligramme, indérageable, de principe nouveau et du prix de 55 fr. — PORUNIA, BATEES Bois, tôle, cuivre. Batées centrifuges. — SLUICIS (portatifs). RIFLES, BERCEAUX, LONG-TOMS, etc. (Prospectus spécial). — Collections géologiques et minéralogiques pour prospections de tous minerais en général et des pierres précieuses en particulier. — Nécessaires de minéralogie de toute importance. — Trousses d'explorateurs.

Demander la liste des Catalogues.

# ANIODOL

### LE PLUS PUISSANT ANTISEPTIQUE DÉSINFECTANT

Demandez l'étude faite par M. E. FOUARD, Ch<sup>te</sup> à l'INSTITUT PASTEUR

### DÉSODORISANT UNIVERSEL

Sans Mercure, ni Cuivre — Ne tache pas — Ni Toxique, ni Caustique.

### ACCOUCHEMENTS - CHIRURGIE - MALADIES INFECTIEUSES

SOLUTION COMMERCIALE AU 1/100<sup>e</sup>. (Une grande cuillerée dans 1 litre d'eau pour usage externe).

INDISPENSABLE contre les ÉPIDÉMIES

Utile dans PLAIES de toute nature. FIÈVRES,

DIARRHÉES, GASTRO-ENTÉRITES, DYSENTÉRIES, PESTE, CHOLÉRA

Se prend à l'intérieur à la dose de 1 cuillerée à café à une grande cuillerée dans un litre d'eau, en tisane, pour désinfecter le tube digestif dont il rétablit les fonctions.

PUISSANCES } BACTÉRICIDE 23.40 } sur le Bacille typhique  
                  } ANTISEPTIQUE 52.85 } (établies par M<sup>r</sup> FOUARD, Ch<sup>te</sup> à l'INSTITUT PASTEUR)  
Celle du Phénol étant : 1.85 et du Sublimé : 20.

### SAVON BACTÉRICIDE A L'ANIODOL 2%

### POUDRE D'ANIODOL

**INSOLUBLE**  
remplace l'iodoforme

Se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies. — SE MÉFIER des CONTREFAÇONS.



# BULLETIN DE SOUSCRIPTION

AU

## COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

19-21, rue Cassette. — PARIS

Toute personne qui souscrit une somme de

{	25 à 300 francs	a la qualité d'Adhérent.
	300 à 1000	— a le titre de Donateur.
	1000 et au-dessus	— Bienfaleur.

Je soussigné (Nom et qualité)

(adresse)

souscris au Comité de l'Asie Française la somme de

que veuillez trouver inclus en { un mandat (1)  
un chèque

SIGNATURE :

que M. le Trésorier voudra bien faire encaisser à mon domicile<sup>(1)</sup>

On peut souscrire au Comité de l'Asie Française une somme quelconque, mais le Bulletin ne sera servi gratuitement pendant un an qu'aux personnes ayant versé au moins 20 fr.

Le minimum est seulement de 15 fr. pour les officiers et fonctionnaires.

N.-B. — Les souscripteurs inscrits avant 1907 jouissent du privilège de maintenir leur cotisation au chiffre antérieur.

(1) Effacer l'une ou l'autre formule.

### CASE A LOUER

Détacher ce BULLETIN DE SOUSCRIPTION et l'adresser au Trésorier du Comité après l'avoir rempli.



**VÉRITABLES**

## GRAINS DE SANTÉ

DU DOCTEUR

Purgatifs **FRANCK** Dépuratifs

**LE REMÈDE DE LA**

## CONSTIPATION

**ENVOI GRATUIT**  
**d'Echantillon**

**T. LEROY, 96, R. d'Amsterdam**  
**PARIS**

En Vente dans toutes les Pharmacies.

LE

## CODE TÉLÉGRAPHIQUE FRANÇAIS

A-Z

BOYVEAU ET CHEVILLET, 22, rue de la Banque  
PARIS

LE

## BULLETIN DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Est en vente à Londres

A LA LIBRAIRIE LUZAC ET C<sup>e</sup>  
46, Great Russell Street W. C.

Pour toutes recherches dans les Bibliothèques et Archives, copies et classements de documents, révision de textes, mise au point, corrections d'épreuves, rédaction de comptes rendus-traductions, etc., s'adresser à l'Association des Secrétaires de rédaction, 46, rue Vivienne, Paris.

## Filtre Pasteurisateur Mallié

**RECONNU SUPÉRIEUR A TOUS LES FILTRES**

Le seul pouvant s'opposer à la transmission  
des maladies par les eaux, d'après les analyses officielles.

Porcelaine d'amiante, Breveté S. G. D. G. France et Etranger




ACADÉMIE DES SCIENCES  
1<sup>er</sup> PRIX MONTYON  
HORS CONCOURS  
Exposition Univers., Paris 1900  
HORS CONCOURS MEMBRE DU JURY  
Exposition coloniale de Marseille 1906

155, Faubourg Poissonnière  
PARIS

## CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

**Stations thermales  
desservies par le réseau P.-L.-M.**

Aix-les-Bains, Châtelgnyon (Riom), Evian-les-Bains, Genève, Menthon (Lac d'Annecy), Uriage (Grenoble), Royat (Clermont-Fd), Thonon-les-Bains, Vichy, etc...

*Billets d'aller et retour collectifs (de famille), 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, valables 33 jours avec faculté de prolongation, délivrés du 1<sup>er</sup> mai au 15 octobre, dans toutes les gares du réseau P.-L.-M. aux familles d'au moins trois personnes voyageant ensemble.*

Minimum de parcours simple : 150 kilomètres.

Prix : Les deux premières paient le tarif général, la 3<sup>e</sup> personne bénéficie d'une réduction de 50 %, la 4<sup>e</sup> et les suivantes d'une réduction de 75 %.

Arrêts facultatifs aux gares de l'itinéraire.

Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

Nota : Il peut être délivré à un ou plusieurs des voyageurs inscrits sur un billet collectif de stations thermales et en même temps que ce billet une carte d'identité sur la présentation de laquelle le titulaire sera admis à voyager isolément (sans arrêt) à moitié prix du tarif général, pendant la durée de la villégiature de la famille, entre le point de départ et le lieu de destination mentionné sur le billet collectif.

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

**Billets de libre circulation pour les plages  
des Côtes Sud de Bretagne.**

Pour répondre au désir des touristes qui se proposent, soit de faire un voyage d'excursion sur les Côtes Sud de Bretagne sans programme arrêté d'avance, soit de s'installer sur une des plages de la côte et de rayonner de là sur les autres localités de cette région si variée et si intéressante, la Compagnie d'Orléans délivre chaque année, du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 31 octobre inclusivement au départ de toute gare du réseau, des billets d'abonnement pour bains de mer et excursions sur les Côtes Sud de Bretagne, dont les prix sont fixés ainsi qu'il suit :

1<sup>o</sup> Au départ de Paris et de toute gare du réseau située à 500 kilomètres au plus de Savenay : en 1<sup>re</sup> classe, 100 francs ; en 2<sup>e</sup> classe, 75 francs.

2<sup>o</sup> Au départ de toute gare du réseau située à 500 kilomètres de Savenay, les prix ci-dessus augmentés, par chaque kilomètre de distance en plus de 500 kilomètres : en 1<sup>re</sup> classe, de 0 fr. 1344 ; en 2<sup>e</sup> classe, 0 fr. 090072.

*Billets.* — Les billets d'abonnement pour bains de mer et excursions aux plages des Côtes Sud de Bretagne se composent de trois coupons donnant droit :

Le premier, à un voyage aller, avec arrêts facultatifs aux gares intermédiaires entre le point de départ et l'une quelconque des gares de la ligne du Croisic et de Guérande à Châteaulin et des lignes d'embranchement vers la mer (Quiberon, Concarneau, Pont-l'Abbé, Douarnenez) ;

Le deuxième, à la libre circulation sur cette ligne et ses embranchements vers la mer, avec arrêts facultatifs à toutes les gares ;

Le troisième, à un voyage retour, avec arrêts facultatifs aux gares intermédiaires entre l'une quelconque des mêmes gares et le point de départ primitif.

*Validité.* — La durée de validité des billets d'abonnement pour bains de mer et excursions aux Côtes Sud de Bretagne est de 33 jours ; cette durée peut être prolongée une ou deux fois d'un mois, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 25 0/0 du prix initial, sans que la validité puisse, en aucun cas, dépasser le 15 novembre.

La demande pour billets d'abonnement doit être accompagnée d'un portrait photographié d'environ 0,04 x 0,03 sur épreuve non collée. Ce portrait sera collé par les soins de la Compagnie sur le billet d'abonnement.



## CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

**Facultés données aux voyageurs pour se rendre sur l'une des plages de Bretagne desservies par le réseau d'Orléans.**

1° *Billets d'aller et retour individuels.* Ces billets de toutes classes, valables 33 jours, avec faculté de prolongation moyennant supplément, sont délivrés du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 31 octobre à toutes les stations du réseau d'Orléans pour les stations suivantes :

Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Quiberon, Saint-Pierre-Quiberon, Plouharnel-Carnac, Vannes, Lorient, Quimperlé, Concarneau, Quimper, Pont-l'Abbé, Douarnenez et Châteaulin.

Réduction de 20 à 40 % suivant la classe et le parcours.

2° *Billets d'aller et retour collectifs de famille, en 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes,* délivrés, aux familles d'au moins trois personnes, de toute station du réseau à toute station du réseau située à 60 kilomètres au moins du point de départ.

### a) SAISON DE PRINTEMPS

Du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 25 juin. — Validité : 33 jours, 2 prolongations facultatives de 15 jours moyennant supplément.

### b) SAISON D'ÉTÉ

Du 25 juin au 1<sup>er</sup> octobre. — Validité : jusqu'au 5 novembre.

Réduction des aller et retour pour les trois premières personnes, de 50 % pour la quatrième et 75 % pour la cinquième et les suivantes.

Arrêts facultatifs à toutes les gares situées sur l'itinéraire.

Faculté pour le chef de famille de rentrer isolément à son point de départ. Délivrance à un ou plusieurs membres de la famille de cartes d'identité permettant au titulaire de voyager isolément à demi-tarif entre le point de départ et le lieu de destination mentionnées sur le billet.

En outre, pour les billets de saison d'été, les membres de la famille au-dessus de trois personnes ont la faculté d'effectuer isolément leur voyage à l'aller et retour en acquittant au guichet le prix d'un billet militaire.

### Abonnements individuels et de famille pour les Côtes Nord et Sud de Bretagne.

Afin de permettre aux touristes ainsi qu'aux familles de s'installer sur une des plages de Bretagne et de rayonner de là sur les autres localités de cette région si variée et si intéressante, la C<sup>ie</sup> d'Orléans d'accord avec les Chemins de fer de l'Etat (ancien réseau de l'Ouest, délivre du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 31 octobre inclus au départ de toute gare, station ou halte des deux réseaux (Lignes de banlieue du réseau de l'Etat, anciennes lignes de banlieue de la Compagnie de l'Ouest exceptées) des abonnements individuels et de famille de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes pour les côtes Sud et Nord de Bretagne (Gares des lignes du Croisic et de Guérande à Brest et de Brest à Granville par Lamballe, Dol et Folligny et des lignes d'embranchement vers la mer).

Ces abonnements comportent, en outre du trajet d'aller et retour à ces côtes avec arrêts intermédiaires facultatifs, la faculté de circuler à volonté sur les lignes des Côtes Sud et Nord de Bretagne, ils sont valables 33 jours avec faculté de prolongation d'une ou deux fois d'un mois moyennant supplément de 25 % du prix initial pour chaque période sans que la validité puisse en aucun cas dépasser le 15 novembre.

Le prix des cartes d'abonnement est de 95 francs en 2<sup>e</sup> et de 130 francs en 1<sup>re</sup> classe, lorsque la distance pour les parcours (aller et retour) n'excède pas 1.000 kilomètres en dehors des points de libre circulation. Au delà de 1.000 kilomètres le prix est augmenté de 0 fr. 045 et de 0 fr. 065 (en 2<sup>e</sup> et 1<sup>re</sup> classes) par kilomètre en sus.

Des réductions allant jusqu'à 50 % sont consenties en faveur des membres d'une même famille.

### Relations avec l'Espagne et le Portugal.

Il est délivré au départ de Paris (Quai d'Orsay) :

1° Pour Madrid, Valladolid, Saragosse et Saint-Sébastien, *via* Bordeaux-Irun :

a) Des billets directs simples ; b) des billets d'aller et retour valables 30 jours, avec faculté de prolongation ; c) des billets d'aller et retour collectifs de famille valables 45 jours, avec faculté de prolongation : réductions variant de 20 à 40 0/0 suivant le nombre de personnes.

Enregistrement direct des bagages.

Faculté d'arrêt, tant en France qu'en Espagne, à un certain nombre de points.

2° Du 27 mars au 15 mai 1909, des billets d'aller et retour individuels à prix exceptionnellement réduits pour Madrid et pour Séville, savoir :

Pour Madrid : de 167 fr. en 1<sup>re</sup> classe, de 119 fr. en 2<sup>e</sup> classe ;

Pour Séville : de 222 fr. en 1<sup>re</sup> classe, de 164 fr. en 2<sup>e</sup> classe.

Validité pour le retour jusqu'au 15 juin inclus, dernière date pour l'arrivée du voyageur au point de départ.

3° Des billets aller et retour directs pour Port-Bou (avec retour au départ de Cerbère) *via* Tours, Bordeaux, Narbonne à l'aller et *via* Narbonne, Montauban, Limoges au retour ou inversement, validité 43 jours.

4° Des billets demi-circulaires espagnols (6 itinéraires), conjointement avec des billets français dont l'itinéraire comporte la sortie de France par Port-Bou et la rentrée en France par Hendaye ou réciproquement.

5° Des billets circulaires espagnols à itinéraire facultatif du tarif X. 5, conjointement avec des billets français comportant soit la sortie et l'entrée par le même point frontière, soit l'entrée en Espagne par Irun et la sortie par Port-Bou ou inversement.

6° Des billets directs pour Barcelone et réciproquement, enregistrement direct des bagages.

7° Des billets d'aller et retour valables 30 jours pour Lisbonne et Porto.

Dans le but de faciliter aux malades peu fortunés le séjour dans les stations thermales de La Bourboule, du Mont-Dore, de Néris et de Cransac au début et à la fin de la saison, alors que les traitements peuvent être suivis dans des conditions moins onéreuses, la Compagnie vient de prendre, à titre d'essai, pour l'année 1909, les dispositions ci-après :

Les billets individuels d'aller et retour délivrés du 1<sup>er</sup> au 15 juin et du 15 août au 30 septembre à toute gare du réseau d'Orléans pour les gares desservant les stations ci-dessus seront exceptionnellement valables 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée ; ces billets ne sont pas susceptibles de prolongation.

### AVIS

Le Comité a été saisi de demandes de livres par certains groupements français d'Extrême-Orient, dont le budget ne permet pas la création rapide de bibliothèques suffisant aux besoins de leurs membres. Nous serions reconnaissants à ceux de nos adhérents qui pourraient disposer d'un certain nombre de livres de bons auteurs, faisant honneur à notre littérature, et pouvant servir à la diffusion de notre influence morale. Les classiques, en particulier, les mémoires et les ouvrages historiques seraient utiles à nos compatriotes d'Extrême-Orient, à qui nous nous empresserons de faire parvenir les livres que nos adhérents pourraient distraire pour eux de leurs bibliothèques.



# COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 45.000.000 DE FRANCS

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

## DÉPARTS DE MARSEILLE

Du 30 Août 1909 aux dates suivantes :

Égypte et Syrie	Jeu	2 Sept. midi.	Pour Alexandrie, Port-Saïd, et pour passagers seulement Jaffa et Beyrouth (retour par les mêmes escales, sauf Jaffa) (1).....	CONGO C. X.
Angleterre (Pour marchandises seulement.....)	Vend	3 — midi.	Pour le Havre et Londres (prenant des liquides en fûts).....	MÉDOC C. Matteï.
Grèce, Turquie et Mer Noire .....	Sam	4 — 4 h. s.	Pour La Canée, Le Pirée, Smyrne, Dardanelles, Constantinople, Samsoun, Trébizonde, et Batoum (1) (retour par Moudania et les mêmes escales, sauf Dardanelles et La Canée).....	BOSPHORE C. Mages.

(1) Sauf changements nécessités par les mesures sanitaires.

Ceylan, Indes, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon	<b>Le Dimanche 12 Septembre 1909, à 11 heures du matin</b> Pour Port-Saïd, Aden, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama. <i>Correspondances : à Colombo pour Pondichéry et Calcutta; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1<sup>o</sup> pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2<sup>o</sup> pour Bangkok.</i>			TOURANE C. Bourge.
Indes, Ceylan, Australie, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides	<b>Le Mercredi 22 Septembre 1909, à 11 heures du matin</b> Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Bombay, Colombo, Fremantle, Adélaïde, Melbourne, Sydney et Nouméa. (Service annexe de Nouméa aux Nouvelles-Hébrides.)			VILLE-de-la-CIOTAT C. Barillon.
Ceylan, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon et pour Passagers seulement Australie, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides	<b>Le Dimanche 26 Septembre 1909, à 11 heures du matin</b> Pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama. <i>Correspondances : à Colombo avec la Ville-de-la-Ciotat pour les passagers à destination de l'Australie, de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1<sup>o</sup> pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2<sup>o</sup> pour Bangkok.</i>			ARMAND-BÉHIC C. Guionnet.
Djibouti Madagascar La Réunion Maurice	Via Zanzibar	<b>Le Vendredi 10 Septembre 1909, à 11 heures du matin</b> Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Mombasa, Zanzibar, Mutsamudu, Mayotte, Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suarez, Tamatave, La Réunion et Maurice. <i>Correspondance à Majunga pour : Naméla, Morundava, Ambohibé, Tuléar, Lourenço-Marquez, Durban.</i>		MELBOURNE C. Combe.
	Via Mahé	<b>Le Samedi 25 Septembre 1909, à 11 heures du matin</b> Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Aden, Mahé (Seychelles), Diégo-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice. <i>Correspondance à Diégo-Suarez pour : Nossi-Bé, Analalave, Majunga, Mayotte, Mutsamudu, Mohély, Moroni, Zanzibar.</i>		NATAL C. Eschenauer.

### LIGNES COMMERCIALES D'INDO-CHINE ET D'EXTRÊME-ORIENT DÉPARTS A DATES FIXES

	D'ANVERS	DE DUNKERQUE	DU HAVRE	DE MARSEILLE	
Colombo, Singapore, Hong-Kong, Chinwantao, Changhaï, Hankow.	—	—	—	—	PEI-HO C. Casal.
Colombo, Singapore, Hong-Kong, Japon, Changhaï,	1 <sup>er</sup> Septembre 1909	—	—	14 Septembre 1909	YUNNAN C. Léréquier.
	1 <sup>er</sup> Novembre	—	—	14 Novembre	
Colombo, Saïgon, Tourane, Haïphong.	—	13 Août	17 Août	30 Août	GANGE C. Froment.
	—	13 Septembre	17 Septembre	30 Septembre	SONTAY C. Ristorcelli.

DÉPARTS du Havre pour Marseille (pour marchandises seulement)	Mardi 31 Août 1909	MATAPAN C. Gos.
	Mardi 7 Septembre 1909	CORDOUAN C. Penon.

### DÉPARTS DE BORDEAUX

Espagne, Portugal, Sénégal, Brésil et La Plata.	<b>Le Vendredi 10 Septembre 1909</b> Pour Lisbonne, Dakar, Rio-Janeiro (1), Santos, Montevideo et Buenos-Ayres.	ATLANTIQUE C. Lataste.
	<b>Le Lundi 20 Septembre 1909</b> Pour Pasages, Vigo, Lisbonne, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres.	SINAI C. Tivolle.
	<b>Le Vendredi 24 Septembre 1909</b> Pour Lisbonne, Dakar, Pernambuco, Bahia, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres. <i>(1) Par transbordement à Rio-Janeiro pour Paranaqua, Antonina, Santa-Catharina, Rio-Grande do Sul, Pelotas et Porto-Alègre, pour marchandises seulement.</i>	CORDILLÈRE C. Richard, l. de v.

RETRO NEWS



# COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Président : M. EMILE SENART, membre de l'Institut;

Vice-présidents : MM. EUG. ETIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre; GUILLAIN, député, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre; marquis DE MOUSTIER, député; marquis DE REVERSEAUX, ambassadeur de France;

Trésorier : M. CHARLES PICOT, ancien inspecteur des finances;

Secrétaire général : Comte DE LABRY;

Membres :

MM.

Adam, député ;  
Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française ;  
Aymonier, ancien directeur de l'Ecole Coloniale ;  
Aynard, député, régent de la Banque de France ;  
Marquis de Barthélemy, explorateur ;  
Beau, ministre plénipotentiaire ;  
Marc Bel, ingénieur civil des mines ;  
Bertin, membre de l'Institut ;  
Benoit-Oriol, ancien député ;  
Bons d'Anty, consul général de France ;  
De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis ;  
Prince Roland Bonaparte ;  
Paul Bourde ;  
Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour ;  
Casenave, ministre plénipotentiaire ;  
Comte Jean de Castellane ;  
J. Chailley, député ;  
Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire ;  
Charles-Roux, ancien député ;  
Chastenet, député ;  
A. Chaumier, président du Comité du Commerce et de l'Industrie de l'Indo-Chine ;  
Baron Denys Cochin, député ;  
Henri Cordier, de l'Institut ;  
Baron de Courcel, ambassadeur de France ;  
J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre ;  
C. Depincé ;  
Deschanel, de l'Académie Française, député ;  
J. Develle, ancien ministre, ancien député ;  
Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine, député ;  
Dubail, ministre plénipotentiaire.  
E. Duboc, administrateur de la Société de sauvetage des naufragés ;  
Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes ;  
Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnière Coloniale ;  
Finot, ancien directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient ;  
Henri Froidevaux ;  
C. Gabiat, ancien député ;  
A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain ;  
Amiral Gervais ;

Comte J. de Gontaut-Biron, député ;  
Grandidier, de l'Institut ;  
Guieysse, député, ancien ministre ;  
Harmand, ambassadeur de France.  
J. Haussmann, receveur des finances ;  
Prince d'Hénin, sénateur ;  
Lucien Hubert, député ;  
Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie ;  
Commandant Jouinot-Gambetta ;  
Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale ;  
Charles Lallemand, ingénieur en chef des mines ;  
Lavoignat, doyen des notaires de Paris ;  
Robert Lebaudy ;  
A. Lebon, ancien ministre ;  
Général Lebon ;  
Leclère, ingénieur en chef des mines ;  
Pierre Lefèvre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade ;  
Pierre Leroy-Beaulieu, député ;  
Lesueur, ancien sénateur ;  
Colonel Levé ;  
Raphaël Georges Lévy, professeur à l'Ecole des Sciences politiques ;  
M<sup>me</sup> Massieu, explorateur ;  
Claudius Madrolle, explorateur ;  
Marmottant, avoué ;  
Louis Marin, député.  
Mége, ancien député ;  
Mellier, président des Eaux et Électricité de l'Indo-Chine ;  
Marcel Monnier, explorateur ;  
Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial ;  
Baron Hély d'Oissel, ancien député ;  
Maurice Ordinaire, ancien député ;  
Colonel Vicomte de la Panouse, délégué général du Comité pour le littoral méditerranéen ;  
Ed. Payen ;  
D. Pérouse, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite ;  
De Peyerimhoff de Fontenelle ;  
René Pinon ;  
Ch. Prévot, sénateur ;  
Raiberti, député ;  
L. Raveneau, sec. de la réd. des «Annales de Géographie» ;  
P. Ristelhueber, consul général de France en retraite ;  
Roume, gouverneur général honoraire des Colonies ;  
Albin Rozet, député ;  
Saint-Germain, sénateur ;  
Christian Schefer ;  
A. Salles, inspecteur des Colonies.  
Spronok, député ;  
Eugène Schneider, député, gérant des établissements Schneider et C<sup>ie</sup> du Creusot ;  
Siegfried, sénateur, ancien ministre ;  
S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine ;  
Auguste Terrier, secrét. général du Comité de l'Afrique Française ;  
J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque ;  
P. de Vatréal, administrateur des Phares de l'Empire ottoman.  
Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.



## L'ŒUVRE DU COMITÉ

Le Comité de l'Asie Française entre dans sa septième année.

Les événements qui se sont succédé depuis 1901 ont justifié sa création et son programme. Jamais depuis les temps modernes, les affaires d'Asie n'ont joué un rôle plus important dans la politique universelle. La dernière guerre d'Extrême-Orient a altéré, pour un temps tout au moins, jusqu'à l'équilibre européen. Dans le Levant, les rivalités d'influences s'accroissent; il conviendra, dès lors, que notre politique y soit plus que jamais vigilante et active. En même temps, dans toute l'Asie, de la Chine à la Perse, des tendances nouvelles qui s'imposent à l'attention et commandent l'attitude des Européens, dominateurs ou simples commerçants, tendent à modifier les situations anciennes.

C'est assez dire l'importance qu'il y a pour notre pays à être impartialement instruit des mouvements de ce monde qu'entraîne une évolution rapide. Le Comité de l'Asie Française s'est efforcé de répondre à ce besoin selon le programme que lui traçait son fondateur, M. Eugène Etienne, lorsqu'il disait que le Comité devait se proposer de devenir « le Centre réunissant les nombreux renseignements économiques, diplomatiques, ethniques, sociaux et religieux qu'exige une action raisonnée et suivie en présence des problèmes asiatiques ». Il a tendu sans cesse, comme l'annonçait cet exposé, à « réaliser, en ce qui concerne l'Asie, la nécessaire émancipation intellectuelle du pays », qui, trop longtemps, n'a été renseigné sur l'Asie que par des organisations inféodées à nos concurrents, à nos rivaux. Nous avons fait de notre mieux pour mettre des informations impartiales et continues à la disposition du public, soit directement, soit par l'intermédiaire de la grande presse quotidienne qui s'est inspirée à plusieurs reprises de notre *Bulletin* et de nos Conférences. Nous voudrions faire encore plus à l'avenir.

L'éveil d'aspirations et d'inquiétudes nouvelles en Asie confirme ce souci d'une politique éclairée, fondée sur une observation sympathique aux indigènes, qui s'affirmait dans notre programme et s'est affirmé de plus en plus dans notre *Bulletin*. Notre président le déclarait dès la première heure : « En Indo-Chine, nous avons à rendre inébranlable notre domination en assurant la prospérité économique du pays et surtout la collaboration consentie, bienveillante des indigènes avec leurs maîtres politiques français... L'Indo-Chine française ne saurait vivre que si elle devient une force vivante, autonome, capable de faire équilibre aux autres forces qui vont naître et grandir peu à peu dans la transformation de l'Extrême-Orient. » Ces paroles paraissent

presque prophétiques si l'on songe aux événements qui se sont succédé en Asie depuis 1901. Plus que jamais une bonne politique indigène, toujours profondément pénétrée de justice et de bienveillance, jamais suspecte d'hésitation ni de faiblesse, doit être au premier plan de nos préoccupations. Les efforts que nous ferons pour qu'elle soit de plus en plus appliquée ne seront pas rendus superflus par la sympathie, trop souvent verbale et superficielle, que rencontre partout en France ce principe politique. Souvent les bonnes intentions trop faibles se brisent aux difficultés pratiques : l'absence d'observation sérieuse et sincère, l'insuffisance, chez quelques agents, de la haute culture intellectuelle, surtout de la dignité et de l'énergie morales; la prédominance de préoccupations fiscales dont la sanction est moins grave, mais plus immédiate; parfois la résistance d'intérêts particuliers qui essaient de confondre leur satisfaction avec l'œuvre coloniale que doit accomplir cette personnalité durable qu'est la France. S'il est vrai que la période de la conquête est close, il reste assurément à faire à ceux qui veulent que notre domination s'inspire toujours du sentiment de nos responsabilités et du souci de l'avenir national.

Les mêmes scrupules, la même politique fondée sur une observation attentive et une sympathie véritable doivent nous guider dans notre effort pour développer notre influence et étendre des affaires dans les pays d'Asie dont nous ne détenons pas la domination. Ajoutons qu'ils servent l'intérêt du contribuable français; car seule la politique coloniale qui s'en inspire est à la fois aussi peu onéreuse et aussi féconde que possible.

Telles sont les idées qu'une œuvre d'information et de doctrine comme notre Comité doit s'efforcer de répandre dans le public. Il nous est permis de penser que ces renseignements et les conclusions qu'ils imposent auront leur prix même pour un personnel politique auquel son instabilité et la fascination des luttes intérieures rendent plus difficile une action extérieure systématique et suivie.

Cette œuvre désintéressée et patriotique, sous des formes variées — politique et économique ici, là plus purement scientifique — embrasse toute l'Asie. Ses exigences augmentent avec la complexité des circonstances : de précieux concours l'ont fait vivre et grandir pendant six années. Puissent-ils continuer à la développer, de plus en plus nombreux et efficaces, dans l'avenir!

Les vice-présidents,

EUG. ETIENNE.

GUILLAIN.

DE MOUSTIER.

DE REVERSEAUX.

Le président,

EMILE SENART.



Vient de paraître :

Le premier volume de

## L'HISTOIRE DES MISSIONS EN CHINE

# Mission du Kouy-Tcheou

Par l'abbé **Adrien LAUNAY**

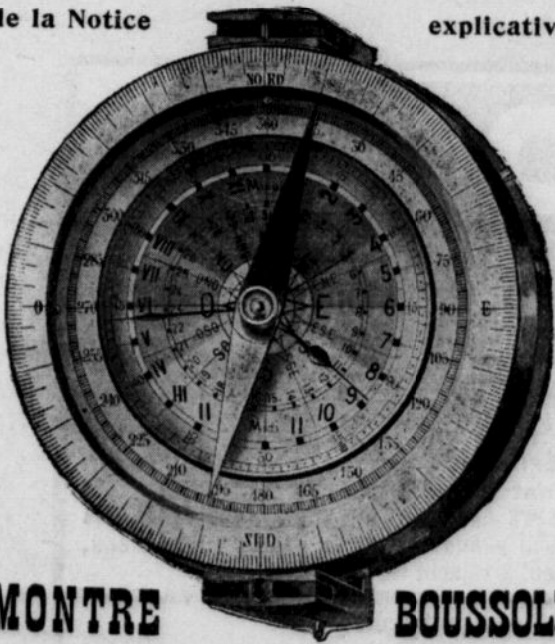
L'ouvrage formera 3 volumes in-8° raisin de 550 pages. Il est fait : 1° sur les Archives du Ministère des Affaires Étrangères de **France**; 2° les Archives de la Propagande à **Rome**; 3° les Archives de la Légation de **France** à **Péking**; 4° les Archives de la Mission du **Kouy-Tcheou** à **Kouy-Yang**; 5° les Archives de la Société des Missions étrangères à **Paris**.

Presque tous les Documents cités sont **inédits**. Quoique cet ouvrage ne soit **pas mis dans le commerce**, nous offrons quelques exemplaires du 1<sup>er</sup> volume à **15 francs net**. Tirage à cent exemplaires. Les acheteurs du 1<sup>er</sup> volume pourront acquérir le 2<sup>e</sup> paraissant en juillet 1908 et le 3<sup>e</sup>, et dernier, lequel paraîtra en novembre 1908. **Chaque volume de cet ouvrage portera sur la couverture la mention suivante : Ne se trouve pas en librairie. Achat permanent de Livres et Bibliothèques en tous genres.**

Envoi franco du Catalogue de la Librairie paraissant mensuellement sur demande.

ENVOI FRANCO  
de la Notice

SUR DEMANDE  
explicative



**MONTRE**

**BOUSSOLE**

**Du Cap<sup>me</sup> VINCENT**

Brevetée en France et à l'Étranger

**CHRONOMÈTRE.** Montre astronomique.

Calendrier, Cadran Solaire, Boussole de déclinaison, Boussole d'orientation, Boussole de direction, Boussole marine, Théodolite et Goniomètre. Livrée en étui pour être portée à la ceinture ou en sautoir.

**Prix : 100 fr.**

En vente chez **M. Louis GRUET, Jeune**  
Cessionnaire et Fabricant.

73, Grande-Rue, à **BESANÇON** (Doubs) France.

### PUBLICITÉ

*Pour tout ce qui concerne la publicité dans le  
« Bulletin du Comité de l'Asie Française » s'adresser  
à M. PRUDHON, 50, rue Saint-Lambert (XV<sup>e</sup>).*

**Fabrique de PERLES et de VERROTÉRIES Coloniales**

SPECIALITÉS POUR L'AFRIQUE

**A. D. SCHWENK**

& Jacob H. Jeiteles Sohn

**PARIS - 37-39, Rue Réaumur, 37-39 - PARIS**

*Fabrique à Gablonz (Bohême)*

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION COLONIALE, BRUXELLES 1891

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION UNIVERSELLE, PARIS 1889

LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE, EXPOSITION UNIVERSELLE, CHICAGO 1893

Perles dorées inaltérables. — Corail imitation. — Ambre vrai et imitation.  
Perles argentées. — Cornaline imitation. — Oregos. — Pennès, etc.  
Djigidas. — Baiaccas. — Rocailles. — Charlottes. — Anghésis. — Amulettes. — Bracelets  
Bagues. — Colliers. — Chapelets musulmans. — Épingles à coiffures, etc.





Marque déposée

# CRÉSYL-JEYES

## DESINFECTANT ANTISEPTIQUE

Ni toxique ni corrosif. — Le plus puissant  
Refuser tous PRODUITS dits similaires



Marque déposée

ADOPTÉ PAR LE SERVICE DE SANTÉ DE L'ARMÉE. — LA PRÉFECTURE DE LA SEINE  
LA PLUPART DES SERVICES D'HYGIÈNE ET DE DÉSINFECTION. — HOPITAUX, LYCÉES, COLLÈGES, PENSIONNATS, ETC.

EXPOSITION UNIVERSELLE 1900

GRAND PRIX (Collectivité vétérinaire). — MÉDAILLE D'OR (la seule décernée aux Désinfectants)

Le CRÉSYL-JEYES est le plus efficace et le plus sûr des désinfectants antiseptiques. Employé en émulsions à 1 ou 2 p. 100, Deux à quatre cuillerées à café par litre d'eau, il détruit rapidement tous les microbes et les germes infectieux de toute nature, et fait disparaître immédiatement les miasmes et les mauvaises odeurs.

Le CRÉSYL-JEYES est le préventif le plus sûr contre Peste, Choléra, Typhus, Diphtérie, etc. Indispensable pour assainir les Habitations, Navires, Magasins, Entrepôts, Éviers, Puisards, etc.

Le CRÉSYL-JEYES éloigne ou détruit Rats, Souris, Cancrelas, détruit les Larves de Moustiques.

ENVOI FRANCO sur demande d'une intéressante Brochure contenant des Rapports scientifiques, mode d'emploi et prix-courants.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS SANITAIRES ET ANTISEPTIQUES, 35, rue des Francs-Bourgeois, 35. — PARIS

Exiger sur tous les récipients : flacons, bidons, boîtes, les marques et cachets de la Société, ainsi que le nom " JEYES

## FUSILS GUINARD

EXCELLENTS

BON MARCHÉ

Voir les modèles nouveaux

— 1909 —

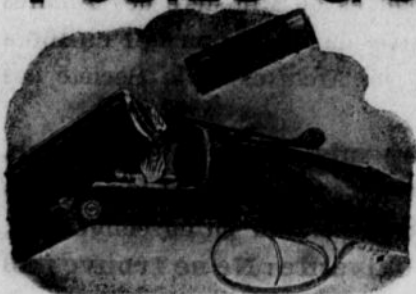
SPECIALITÉ D'ARMES

POUR

COLONS & EXPLORATEURS

Étab<sup>ts</sup> GUINARD & C<sup>ie</sup>, Armuriers brevetés

8, avenue de l'Opéra. — PARIS



## COMPTOIR GÉOLOGIQUE, MINÉRALOGIQUE ET SPÉCIAL DE PROSPECTION MINIÈRE

Alexandre STUER

4, rue de Castellane

Petits FOURS PORTATIFS à coupeller et à fondre, de l'ingénieur Braly, pour la prospection de l'or, de l'argent, étain, plomb, antimoine, bismuth, molybdène, tungstène, etc., etc. (Prospectus spécial). — BALANCE de l'ingénieur Degoutin donnant le 1/15 et pouvant donner le 1/40 de milligramme, indérangeable, indéréglable, de principe nouveau et du prix de 65 fr. — PORUNIA, BATEES Bois, tôle, cuivre. Bâtes centrifuges. — SLICES (portatifs). RIFLES, BERCEAUX, LONG-TOMS, etc. (Prospectus spécial). — Collections géologiques et minéralogiques pour prospections de tous minerais en général et des pierres précieuses en particulier. — Nécessaires de minéralogie de toute importance. — Trousses d'explorateurs.

Demander la liste des Catalogues.

# ANIODOL

LE PLUS PUISSANT ANTISEPTIQUE DESINFECTANT

Demandez l'étude faite par M. E. FOUARD, Ch<sup>te</sup> à l'INSTITUT PASTEUR

DÉSODORISANT UNIVERSEL

Sans Mercure, ni Cuivre — Ne tache pas — Ni Toxique, ni Caustique.

ACCOUCHEMENTS - CHIRURGIE - MALADIES INFECTIEUSES

SOLUTION COMMERCIALE au 1/100<sup>e</sup>. (Une grande cuillerée dans 1 litre d'eau pour usage externe).

INDISPENSABLE contre les ÉPIDÉMIES

Utile dans PLAIES de toute nature, FIÈVRES,

DIARRHÉES, GASTRO-ENTÉRITES, DYSENTÉRIES, PESTE, CHOLÉRA

Se prend à l'intérieur à la dose de 1 cuillerée à café à une grande cuillerée dans un litre d'eau, en tisane, pour désinfecter le tube digestif dont il rétablit les fonctions.

PUISSANCES } BACTÉRICIDE 23.40 } sur le Bacille typhique  
ANTISEPTIQUE 52.85 } (établies par M<sup>r</sup> FOUARD, Ch<sup>te</sup> à l'INSTITUT PASTEUR)  
Celle du Phénol étant : 1.85 et du Sublimé : 20.

SAVON BACTÉRICIDE A L'ANIODOL 2%

POUDRE D'ANIODOL INSOLUBLE  
remplace l'IODOFORME

Se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies. — SE MÉFIER des CONTREFAÇONS.



# BULLETIN DE SOUSCRIPTION

AU

## COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

19-21, rue Cassette. — PARIS

Toute personne qui souscrit une somme de

}	25 à 300 francs	a la qualité d'Adhérent,
	300 à 1000	— a le titre de Donateur,
	1000 et au-dessus	— Bienfaiteur.

Je soussigné (Nom et qualité) \_\_\_\_\_

(adresse) \_\_\_\_\_

souscris au Comité de l'Asie Française la somme de \_\_\_\_\_

que veuillez trouver inclus en { un mandat (1)  
un chèque

SIGNATURE :

que M. le Trésorier voudra bien faire encaisser à mon domicile<sup>(1)</sup>

On peut souscrire au Comité de l'Asie Française une somme quelconque, mais le Bulletin ne sera servi gratuitement pendant un an qu'aux personnes ayant versé au moins 20 fr.

Le minimum est seulement de 15 fr. pour les officiers et fonctionnaires.

N.-B. — Les souscripteurs inscrits avant 1907 jouissent du privilège de maintenir leur cotisation au chiffre antérieur.

(1) Effacer l'une ou l'autre formule.

### CASE A LOUER

Détacher ce BULLETIN DE SOUSCRIPTION et l'adresser au Trésorier du Comité après l'avoir rempli.



**VÉRITABLES**  
**GRAINS DE SANTÉ**  
 DU DOCTEUR  
 Purgatifs **FRANCK** Dépuratifs  
 LE REMÈDE DE LA  
**CONSTIPATION**  
 ENVOI GRATUIT  
 d'Echantillon  
 T. LEROY, 96, R. d'Amsterdam  
 PARIS  
 En Vente dans toutes les Pharmacies.



LE  
**CODE TÉLÉGRAPHIQUE FRANÇAIS**  
 A-Z

BOYVEAU ET CHEVILLET, 22, rue de la Banque  
 PARIS

LE  
**BULLETIN DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE**

Est en vente à Londres  
 A LA LIBRAIRIE LUZAC ET C<sup>o</sup>  
 46, Great Russell Street W. C.

Pour toutes recherches dans les Bibliothèques et Archives, copies et classements de documents, revision de textes, mise au point, corrections d'épreuves, rédaction de comptes rendus-traductions, etc., s'adresser à l'Association des Secrétaires de rédaction, 46, rue Vivienne. Paris.

**Filtre Pasteurisateur Mallié**  
 RECONNU SUPÉRIEUR A TOUS LES FILTRES

Le seul pouvant s'opposer à la transmission des maladies par les eaux, d'après les analyses officielles

Porcelaine d'amiante, Brevetée S.G.D.G. France et Etranger



ACADÉMIE DES SCIENCES  
 1<sup>er</sup> PRIX MONTYON  
 HORS CONCOURS  
 Exposition Univers., Paris 1900  
 HORS CONCOURS MEMBRE DU JURY  
 Exposition coloniale de Marseille 1906

455, Faubourg Poissonnière  
 PARIS



**CHEMINS DE FER DE  
 PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE**

**Stations thermales  
 desservies par le réseau P.-L.-M.**

Aix-les-Bains, Chatelgnyon (Riom), Evian-les-Bains, Genève, Menthon (Lac d'Annecy), Uriage (Grenoble), Royat (Clermont-Fd), Thonon-les-Bains, Vichy, etc...

Billets d'aller et retour collectifs (de famille), 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, valables 33 jours avec faculté de prolongation, délivrés du 1<sup>er</sup> mai au 15 octobre, dans toutes les gares du réseau P.-L.-M. aux familles d'au moins trois personnes voyageant ensemble.

Minimum de parcours simple : 150 kilomètres.

Prix ; Les deux premières paient le tarif général, la 3<sup>e</sup> personne bénéficie d'une réduction de 50 %, la 4<sup>e</sup> et les suivantes d'une réduction de 75 %.

Arrêts facultatifs aux gares de l'itinéraire.

Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

Nota : Il peut être délivré à un ou plusieurs des voyageurs inscrits sur un billet collectif de stations thermales et en même temps que ce billet une carte d'identité sur la présentation de laquelle le titulaire sera admis à voyager isolément (sans arrêt) à moitié prix du tarif général, pendant la durée de la villégiature de la famille, entre le point de départ et le lieu de destination mentionné sur le billet collectif.

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**

**Billets de libre circulation pour les plages  
 des Côtes Sud de Bretagne.**

Pour répondre au désir des touristes qui se proposent, soit de faire un voyage d'excursion sur les Côtes Sud de Bretagne sans programme arrêté d'avance, soit de s'installer sur une des plages de la côte et de rayonner de là sur les autres localités de cette région si variée et si intéressante, la Compagnie d'Orléans délivre chaque année, du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 31 octobre inclusivement au départ de toute gare du réseau, des billets d'abonnement pour baignades et excursions sur les Côtes Sud de Bretagne, dont les prix sont fixés ainsi qu'il suit :

1<sup>o</sup> Au départ de Paris et de toute gare du réseau située à 500 kilomètres au plus de Savenay : en 1<sup>re</sup> classe, 100 francs ; en 2<sup>e</sup> classe, 75 francs.

2<sup>o</sup> Au départ de toute gare du réseau située à 500 kilomètres de Savenay, les prix ci-dessus augmentés, par chaque kilomètre de distance en plus de 500 kilomètres : en 1<sup>re</sup> classe, de 0 fr. 1344 ; en 2<sup>e</sup> classe, 0 fr. 090072.

Billets. — Les billets d'abonnement pour baignades et excursions aux plages des Côtes Sud de Bretagne se composent de trois coupons donnant droit :

Le premier, à un voyage aller, avec arrêts facultatifs aux gares intermédiaires entre le point de départ et l'une quelconque des gares de la ligne du Croisic et de Guérande à Châteaulin et des lignes d'embranchement vers la mer (Quiberon, Concarneau, Pont-l'Abbé, Douarnenez) ;

Le deuxième, à la libre circulation sur cette ligne et ses embranchements vers la mer, avec arrêts facultatifs à toutes les gares ;

Le troisième, à un voyage retour, avec arrêts facultatifs aux gares intermédiaires entre l'une quelconque des mêmes gares et le point de départ primitif.

Validité. — La durée de validité des billets d'abonnement pour baignades et excursions aux Côtes Sud de Bretagne est de 33 jours ; cette durée peut être prolongée une ou deux fois d'un mois, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 25 0/0 du prix initial, sans que la validité puisse, en aucun cas, dépasser le 15 novembre.

La demande pour billets d'abonnement doit être accompagnée d'un portrait photographié d'environ 0,04 X 0,03 sur épreuve non collée. Ce portrait sera collé par les soins de la Compagnie sur le billet d'abonnement.



# CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

## Facultés données aux voyageurs pour se rendre sur l'une des plages de Bretagne desservies par le réseau d'Orléans.

1° *Billets d'aller et retour individuels.* Ces billets de toutes classes, valables 33 jours, avec faculté de prolongation moyennant supplément, sont délivrés du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 31 octobre à toutes les stations du réseau d'Orléans pour les stations suivantes :

Saint-Nazaire, Pornichet, Escoubac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Quiberon, Saint-Pierre-Quiberon, Plouharnel-Carnac, Vannes, Lorient, Quimperlé, Concarneau, Quimper, Pont-l'Abbé, Douarnenez et Châteaulin.

Réduction de 20 à 40 % suivant la classe et le parcours.

2° *Billets d'aller et retour collectifs de famille, en 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes,* délivrés, aux familles d'au moins trois personnes, de toute station du réseau à toute station du réseau située à 60 kilomètres au moins du point de départ.

### a) SAISON DE PRINTEMPS

Du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 25 juin. — Validité : 33 jours, 2 prolongations facultatives de 15 jours moyennent supplément.

### b) SAISON D'ÉTÉ

Du 25 juin au 1<sup>er</sup> octobre. — Validité : jusqu'au 5 novembre.

Réduction des aller et retour pour les trois premières personnes, de 50 % pour la quatrième et 75 % pour la cinquième et les suivantes.

Arrêts facultatifs à toutes les gares situées sur l'itinéraire.

Faculté pour le chef de famille de rentrer isolément à son point de départ. Délivrance à un ou plusieurs membres de la famille de cartes d'identité permettant au titulaire de voyager isolément à demi-tarif entre le point de départ et le lieu de destination mentionnées sur le billet.

En outre, pour les billets de saison d'été, les membres de la famille au-dessus de trois personnes ont la faculté d'effectuer isolément leur voyage à l'aller et retour en acquittant au guichet le prix d'un billet militaire.

## Abonnements individuels et de famille pour les Côtes Nord et Sud de Bretagne.

Afin de permettre aux touristes ainsi qu'aux familles de s'installer sur une des plages de Bretagne et de rayonner de là sur les autres localités de cette région si variée et si intéressante, la Cie d'Orléans d'accord avec les Chemins de fer de l'Etat (ancien réseau de l'Ouest, délivre du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 31 octobre inclus au départ de toute gare, station ou halte des deux réseaux (Lignes de banlieue du réseau de l'Etat, anciennes lignes de banlieue de la Compagnie de l'Ouest exceptées) des abonnements individuels et de famille de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes pour les côtes Sud et Nord de Bretagne (Gares des lignes du Croisic et de Guérande à Brest et de Brest à Granville par Lamballe, Dol et Folligny et des lignes d'embranchement vers la mer).

Ces abonnements comportent, en outre du trajet d'aller et retour à ces côtes avec arrêts intermédiaires facultatifs, la faculté de circuler à volonté sur les lignes des Côtes Sud et Nord de Bretagne, ils sont valables 33 jours avec faculté de prolongation d'une ou deux fois d'un mois moyennant supplément de 25 % du prix initial pour chaque période sans que la validité puisse en aucun cas dépasser le 15 novembre.

Le prix des cartes d'abonnement est de 95 francs en 2<sup>e</sup> et de 130 francs en 1<sup>re</sup> classe, lorsque la distance pour les parcours (aller et retour) n'excède pas 1.000 kilomètres en dehors des points de libre circulation. Au delà de 1.000 kilomètres le prix est augmenté de 0 fr. 045 et de 0 fr. 065 (en 2<sup>e</sup> et 1<sup>re</sup> classes) par kilomètre en sus.

Des réductions allant jusqu'à 50 % sont consenties en faveur des membres d'une même famille.

## Avis aux chasseurs.

### 1° PARIS-ORLÉANS-VIERZON.

Train 199. — Jusqu'au 14 octobre inclus, le train express partant de Paris à 7 h. 10 du soir et arrivant à Vierzon à 10 h. 27 qui n'était mis en marche que le samedi, les années précédentes, est rendu quotidien. A partir de la veille de l'ouverture de la chasse, ce train s'arrêtera le samedi à toutes les stations comprises entre Orléans et Vierzon. Après le 14 octobre il aura lieu tous les samedis ainsi que le 31 octobre, les 24 et 31 décembre et desservira les mêmes stations.

Train 114. — Pour le retour, le train express partant de Vierzon à 6 h. 59 du soir et arrivant à Paris à 10 h. 25 qui n'était mis en marche que le dimanche les années précédentes est maintenant quotidien et dessert toutes les stations comprises entre Vierzon et Orléans.

### 2° PARIS-ÉTAMPES-BEAUNE-LA-ROLANDE-ARGENT.

Train 306. — Le train 306 de la ligne d'Etampes à Beaune-la-Rolande s'arrêtera à la station d'Ascoux les dimanches et jours fériés pendant la durée de la chasse dans le Loiret.

Train 43-439. — Le train 43-439 de cette même ligne partant de Paris à 6 h. 30 du soir s'arrêtera à la station de Villemurlin les samedis et veilles de jours fériés.

Le train 43-409 comportera le samedi pendant toute la durée de la chasse ainsi que les 31 octobre, 24 et 31 décembre une voiture de 1<sup>re</sup> classe à couloir permettant d'effectuer sans transbordement le trajet de Paris à Argent.

Cette même voiture sera attelée pendant la durée de la chasse, au retour, les dimanches et jours fériés au train 306 qui circule entre Argent et Paris.

Wagon-restaurant.

Jusqu'à la fermeture de la chasse un wagon-restaurant circulera :

1° De Paris à Vierzon, tous les jours jusqu'au 14 octobre et à partir de cette date tous les samedis et les 31 octobre, 24 et 31 décembre dans le train 199.

2° De Vierzon à Paris tous les jours dans le train 114.

Dans le but de faciliter aux malades peu fortunés le séjour dans les stations thermales de La Bourboule, du Mont-Dore, de Nérès et de Cransac au début et à la fin de la saison, alors que les traitements peuvent être suivis dans des conditions moins onéreuses, la Compagnie vient de prendre, à titre d'essai, pour l'année 1909, les dispositions ci-après :

Les billets individuels d'aller et retour délivrés du 1<sup>er</sup> au 15 juin et du 15 août au 30 septembre à toute gare du réseau d'Orléans pour les gares desservant les stations ci-dessus seront exceptionnellement valables 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée; ces billets ne sont pas susceptibles de prolongation.

## AVIS

Le Comité a été saisi de demandes de livres par certains groupements français d'Extrême-Orient, dont le budget ne permet pas la création rapide de bibliothèques suffisant aux besoins de leurs membres. Nous serions reconnaissants à ceux de nos adhérents qui pourraient disposer d'un certain nombre de livres de bons auteurs, faisant honneur à notre littérature, et pouvant servir à la diffusion de notre influence morale. Les classiques, en particulier, les mémoires et les ouvrages historiques seraient utiles à nos compatriotes d'Extrême-Orient, à qui nous nous empresserons de faire parvenir les livres que nos adhérents pourraient distraire pour eux de leurs bibliothèques.



# COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 45.000.000 DE FRANCS

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

## DÉPARTS DE MARSEILLE

Du 27 Septembre 1909 aux dates suivantes :

Égypte et Syrie Angleterre { Pour marchandises seulement..... Grèce, Turquie et Mer Noire .....	Jeudi	30 Sept. midi.	Pour Alexandrie, Port-Saïd, et pour passagers seulement Jaffa et Beyrouth (retour par les mêmes escales, sauf Jaffa) (1).....	CONGO C. Marquis.
	Vendredi	1 <sup>er</sup> Oct. midi.	Pour le Havre et Londres (prenant des liquides en fûts).....	CHARENTE C. Aubouy.
	Samedi	2 — 4 h. s.	Pour La Canée, Le Pirée, Smyrne, Dardanelles, Constantinople, Samsoun, Trébizonde, et Batoum (1) (retour par Moudania et les mêmes escales, sauf Dardanelles et La Canée).....	DANUBE C. Aumèran.

(1) Sauf changements nécessités par les mesures sanitaires.

Ceylan, Indes, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon	Le Dimanche 10 Octobre 1909, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Aden, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama. Correspondances : à Colombo pour Pondichéry et Calcutta; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1 <sup>o</sup> pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2 <sup>o</sup> pour Bangkok.			ERNEST-SIMONS C. Girard, l. de v.
--	---	--	--	---

Indes, Ceylan, Australie, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides	Le Mercredi 20 Octobre 1909, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Bombay, Colombo, Fremantle, Adélaïde, Melbourne, Sydney et Nouméa. (Service annexe de Nouméa aux Nouvelles-Hébrides.)			AUSTRALIEN C. Riquier, l. de v.
--	--	--	--	---------------------------------------

Ceylan, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon et pour Passagers seulement Australie, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides	Le Dimanche 24 Octobre 1909, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama. Correspondances : à Colombo avec l'Australien pour les passagers à destination de l'Australie, de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1 <sup>o</sup> pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2 <sup>o</sup> pour Bangkok.			TONKIN C. Charbonnel, l. de v.
---	---	--	--	--------------------------------------

Djibouti Madagascar La Réunion Maurice	Via Zanzibar	Le Dimanche 10 Octobre 1909, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Mombasa, Zanzibar, Moroni, Mayotte, Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suarez, Tamatave, La Réunion et Maurice. Correspondance à Majunga pour : Naméla, Moroundava, Ambohibé, Tuléar, Lourenço-Marquez, Durban.			ADOUR C. Aillaud.
	Via Mahé	Le Lundi 25 Octobre 1909, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Aden, Mahé (Seychelles), Diégo-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice. Correspondance à Diégo-Suarez pour : Nossi-Bé, Analalave, Majunga, Mayotte, Mutsamudu, Mohély, Moroni, Zanzibar.			DJEMNAH C. Durrande, cap. de frégate.

## LIGNES COMMERCIALES D'INDO-CHINE ET D'EXTRÊME-ORIENT

	D'ANVERS	DE DUNKERQUE	DU HAVRE	DE MARSEILLE	
Colombo, Singapore, Hong-Kong, Japon, Changhaï.	—	—	—	14 Novembre 1909	YUNNAN C. Léréquier.
Colombo, Singapore, Hong-Kong, Japon, Changhaï.	1 <sup>er</sup> Novembre 1909	—	—	14 Janvier 1910	KOUANG-SI C. Imbert.
Colombo, Saïgon, Tourane, Haïphong.	—	13 Septembre	17 Septembre	30 Septembre	SONTAY G. Ristorcelli.
	—	13 Octobre	17 Octobre	30 Octobre	LOUQSOR C. Mouton.

DÉPARTS du Havre pour Marseille (pour marchandises seulement)	Lundi 27 Septembre 1909	MÉDOC C. Matteï.
	Lundi 4 Octobre 1909	MATAPAN C. Gos.

## DÉPARTS DE BORDEAUX

Espagne, Portugal, Sénégal, Brésil et La Plata.	Le Jeudi 30 Septembre 1909 Pour Pasages, Vigo, Lisbonne, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres.	ANNAM C. Mages.
	Le Vendredi 8 Octobre 1909 Pour Lisbonne, Dakar, Rio-Janeiro (1), Santos, Montevideo et Buenos-Ayres.	AMAZONÉ C. Lidin, l. de v.
	Le Vendredi 15 Octobre 1909 Pour Pasages, Vigo, Lisbonne, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres. (1) Par transbordement à Rio-Janeiro pour Paranagua, Antonina, Santa-Catharina, Rio-Grande do Sul, Pelotas et Porto-Alègre, pour marchandises seulement.	YANG-TSÉ C. Séjourné.



# COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Président : M. EMILE SENART, membre de l'Institut ;

Vice-présidents : MM. EUG. ETIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre ; GUILLAIN, député, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre ; marquis DE MOUSTIER, député ; marquis DE REVERSEAUX, ambassadeur de France ;

Trésorier : M. CHARLES PICOT, ancien inspecteur des finances ;

Secrétaire général : Comte DE LABRY ;

Membres :

MM.

Adam, député ;  
Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française ;  
Aymonier, ancien directeur de l'Ecole Coloniale ;  
Aynard, député, régent de la Banque de France ;  
Marquis de Barthélemy, explorateur ;  
Beau, ministre plénipotentiaire ;  
Marc Bel, ingénieur civil des mines ;  
Bertin, membre de l'Institut ;  
Benoit-Oriol, ancien député ;  
Bons d'Anty, consul général de France ;  
De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis ;  
Prince Roland Bonaparte ;  
Paul Bourde ;  
Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour ;  
Casenave, ministre plénipotentiaire ;  
Comte Jean de Castellane ;  
J. Challey, député ;  
Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire ;  
Charles-Roux, ancien député ;  
Chastenet, député ;  
A. Chaumier, président du Comité du Commerce et de l'Industrie de l'Indo-Chine ;  
Baron Denys Cochin, député ;  
Henri Cordier, de l'Institut ;  
Baron de Courcel, ambassadeur de France ;  
J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre ;  
G. Depincé ;  
Deschanel, de l'Académie Française, député ;  
J. Develle, ancien ministre, ancien député ;  
Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine, député ;  
Dubail, ministre plénipotentiaire ;  
E. Duboc, administrateur de la Société de sauvetage des naufragés ;  
Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes ;  
Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnière Coloniale ;  
Finot, ancien directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient ;  
Henri Froidevaux ;  
C. Gabiat, ancien député ;  
A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain ;  
Amiral Gervais ;

Comte J. de Gontaut-Biron, député ;  
Grandidier, de l'Institut ;  
Guieysse, député, ancien ministre ;  
Harmand, ambassadeur de France ;  
J. Haussmann, receveur des finances ;  
Prince d'Hénin, sénateur ;  
Lucien Hubert, député ;  
Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie ;  
Commandant Jouinot-Gambetta ;  
Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale ;  
Charles Lallemand, ingénieur en chef des mines ;  
Lavoignat, doyen des notaires de Paris ;  
Robert Lebaudy ;  
A. Lebon, ancien ministre ;  
Général Lebon ;  
Leclère, ingénieur en chef des mines ;  
Pierre Lefèvre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade ;  
Pierre Leroy-Beaulieu, député ;  
Lesueur, ancien sénateur ;  
Colonel Levé ;  
Raphaël Georges Lévy, professeur à l'Ecole des Sciences politiques ;  
M<sup>me</sup> Massieu, explorateur ;  
Claudius Madrolle, explorateur ;  
Marmottant, avoué ;  
Louis Marin, député ;  
Mége, ancien député ;  
Mellier, président des Eaux et Électricité de l'Indo-Chine ;  
Marcel Monnier, explorateur ;  
Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial ;  
Baron Hély d'Oissel, ancien député ;  
Maurice Ordinaire, ancien député ;  
Colonel Vicomte de la Panouse, délégué général du Comité pour le littoral méditerranéen ;  
Ed. Payen ;  
D. Pérouse, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite ;  
De Peyerimhoff de Fontenelle ;  
René Pinon ;  
Ch. Prévot, sénateur ;  
Raiberti, député ;  
L. Raveneau, sec. de la réd. des « Annales de Géographie » ;  
P. Ristelhueber, consul général de France en retraite ;  
Roume, gouverneur général honoraire des Colonies ;  
Albin Rozet, député ;  
Saint-Germain, sénateur ;  
Christian Schefer ;  
A. Salles, inspecteur des Colonies.  
Spronck, député ;  
Eugène Schneider, député, gérant des établissements Schneider et C<sup>ie</sup> du Creusot ;  
Siegfried, sénateur, ancien ministre ;  
S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine ;  
Auguste Terrier, secrét. général du Comité de l'Afrique Française ;  
J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque ;  
P. de Vauréal, administrateur des Phares de l'Empire ottoman.  
Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.



# COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 45.000.000 DE FRANCS

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

## DÉPARTS DE MARSEILLE

Du 27 Septembre 1909 aux dates suivantes :

Égypte et Syrie	Jeudi 30 Sept. midi.	Pour Alexandrie, Port-Saïd, et pour passagers seulement Jaffa et Beyrouth (retour par les mêmes escales, sauf Jaffa) (1).....	CONGO C. Marquis.
Angleterre Grèce, Turquie et Mer Noire	Vendredi 1 <sup>er</sup> Oct. midi.	Pour le Havre et Londres (prenant des liquides en fûts).....	CHARENTE C. Aubouy.
	Samedi 2 — 4 h. s.	Pour La Canée, Le Pirée, Smyrne, Dardanelles, Constantinople, Samsoun, Trébizonde, et Batoum (1) (retour par Moudania et les mêmes escales, sauf Dardanelles et La Canée).....	DANUBE C. Auméran.

(1) Sauf changements nécessités par les mesures sanitaires.

Ceylan, Indes, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon	Le Dimanche 10 Octobre 1909, à 11 heures du matin	Pour Port-Saïd, Aden, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama. Correspondances : à Colombo pour Pondichéry et Calcutta; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1 <sup>o</sup> pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2 <sup>o</sup> pour Bangkok.	ERNEST-SIMONS C. Girard, l. de v.
--	---	--	---

Indes, Ceylan, Australie, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides	Le Mercredi 20 Octobre 1909, à 11 heures du matin	Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Bombay, Colombo, Fremantle, Adélaïde, Melbourne, Sydney et Nouméa. (Service annexe de Nouméa aux Nouvelles-Hébrides.)	AUSTRALIEN C. Riquier, l. de v.
--	---	---	---------------------------------------

Ceylan, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon et pour Passagers seulement Australie, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides	Le Dimanche 24 Octobre 1909, à 11 heures du matin	Pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama. Correspondances : à Colombo avec l'Australien pour les passagers à destination de l'Australie, de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1 <sup>o</sup> pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2 <sup>o</sup> pour Bangkok.	TONKIN C. Charbonnel, l. de v.
---	---	--	--------------------------------------

Djibouti Madagascar La Réunion Maurice	Via Zanzibar	Le Dimanche 10 Octobre 1909, à 11 heures du matin	Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Mombasa, Zanzibar, Moroni, Mayotte, Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suarez, Tamatave, La Réunion et Maurice. Correspondance à Majunga pour : Naméla, Moroundava, Ambohibé, Tuléar, Lourenço-Marquez, Durban.	ADOUR C. Aillaud.
	Via Mahé	Le Lundi 25 Octobre 1909, à 11 heures du matin	Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Aden, Mahé (Seychelles), Diégo-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice. Correspondance à Diégo-Suarez pour : Nossi-Bé, Analalave, Majunga, Mayotte, Mutsamudu, Mohély, Moroni, Zanzibar.	DJEMNAH C. Durrande, cap. de frégate.

### LIGNES COMMERCIALES D'INDO-CHINE ET D'EXTRÊME-ORIENT

DÉPARTS A DATES FIXES

	D'ANVERS	DE DUNKERQUE	DU HAVRE	DE MARSEILLE	
Colombo, Singapore, Hong-Kong, Japon, Changhaï.	—	—	—	14 Novembre 1909	YUNNAN C. Léréquier. KOUANG-SI C. Imbert.
Colombo, Singapore, Hong-Kong, Japon, Changhaï.	1 <sup>er</sup> Novembre 1909	—	—	14 Janvier 1910	
Colombo, Saïgon, Tourane, Haïphong.	—	13 Septembre	17 Septembre	30 Septembre	SONTAY C. Ristorcelli.
	—	13 Octobre	17 Octobre	30 Octobre	LOUQSOR C. Mouton.

DÉPARTS du Havre pour Marseille (pour marchandises seulement)	Lundi 27 Septembre 1909	MEDOU C. Mattei.
	Lundi 4 Octobre 1909	MATAPAN C. Gos.

### DÉPARTS DE BORDEAUX

Espagne, Portugal, Sénégal, Brésil et La Plata.	Le Jeudi 30 Septembre 1909	Pour Pasages, Vigo, Lisbonne, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres.	ANNAM C. Mages.
	Le Vendredi 8 Octobre 1909	Pour Lisbonne, Dakar, Rio-Janeiro (1), Santos, Montevideo et Buenos-Ayres.	AMAZONE C. Lidin, l. de v.
	Le Vendredi 15 Octobre 1909	Pour Pasages, Vigo, Lisbonne, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres.	YANG-TSÉ C. Séjourné.

(1) Par transbordement à Rio-Janeiro pour Paranagua, Antonina, Santa-Catharina, Rio-Grande do Sul, Pelotas et Porto-Alègre, pour marchandises seulement.

RETRO NEWS



# COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

**Président :** M. EMILE SENART, membre de l'Institut;

**Vice-présidents :** MM. EUG. ETIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre; GUILLAIN, député, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre; marquis DE MOUSTIER, député; marquis DE REVERSEAUX, ambassadeur de France;

**Trésorier :** M. CHARLES PICOT, ancien inspecteur des finances;

**Secrétaire général :** Comte DE LABRY;

**Membres :**

MM.

Adam, député ;  
Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française ;  
Aymonier, ancien directeur de l'Ecole Coloniale ;  
Aynard, député, régent de la Banque de France ;  
Marquis de Barthélemy, explorateur ;  
Beau, ministre plénipotentiaire ;  
Marc Bel, ingénieur civil des mines ;  
Bertin, membre de l'Institut ;  
Benoit-Oriol, ancien député ;  
Bons d'Anty, consul général de France ;  
De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis ;  
Prince Roland Bonaparte ;  
Paul Bourde ;  
Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour ;  
Casenave, ministre plénipotentiaire ;  
Comte Jean de Castellane ;  
J. Chailley, député ;  
Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire ;  
Charles-Roux, ancien député ;  
Chastenet, député ;  
A. Chaumier, président du Comité du Commerce et de l'Industrie de l'Indo-Chine ;  
Baron Denys Cochin, député ;  
Henri Cordier, de l'Institut ;  
Baron de Courcel, ambassadeur de France ;  
J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre ;  
C. Depincé ;  
Deschanel, de l'Académie Française, député ;  
J. Develle, ancien ministre, ancien député ;  
Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine, député ;  
Dubail, ministre plénipotentiaire ;  
E. Duboc, administrateur de la Société de sauvetage des naufragés ;  
Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes ;  
Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnière Coloniale ;  
Finot, ancien directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient ;  
Henri Froidevaux ;  
C. Gabiat, ancien député ;  
A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain ;  
Amiral Gervais ;

Comte J. de Gontaut-Biron, député ;  
Grandidier, de l'Institut ;  
Guieysse, député, ancien ministre ;  
Harmand, ambassadeur de France ;  
J. Haussmann, receveur des finances ;  
Prince d'Hénin, sénateur ;  
Lucien Hubert, député ;  
Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie ;  
Commandant Jouinot-Gambetta ;  
Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale ;  
Charles Lallemand, ingénieur en chef des mines ;  
Lavoignat, doyen des notaires de Paris ;  
Robert Lebaudy ;  
A. Lebon, ancien ministre ;  
Général Lebon ;  
Leclère, ingénieur en chef des mines ;  
Pierre Lefèvre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade ;  
Pierre Leroy-Beaulieu, député ;  
Lesueur, ancien sénateur ;  
Colonel Levé ;  
Raphaël Georges Lévy, professeur à l'Ecole des Sciences politiques ;  
M<sup>me</sup> Massieu, explorateur ;  
Claudius Madrolle, explorateur ;  
Marmottant, avoué ;  
Louis Marin, député ;  
Mége, ancien député ;  
Mellier, président des Eaux et Électricité de l'Indo-Chine ;  
Marcel Monnier, explorateur ;  
Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial ;  
Baron Hély d'Oissel, ancien député ;  
Maurice Ordinaire, ancien député ;  
Colonel Vicomte de la Panouse, délégué général du Comité pour le littoral méditerranéen ;  
Ed. Payen ;  
D. Pérouse, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite ;  
De Peyerimhoff de Fontenelle ;  
René Pinon ;  
Ch. Prévot, sénateur ;  
Raiberti, député ;  
L. Raveneau, sec. de la réd. des « Annales de Géographie » ;  
P. Ristelhueber, consul général de France en retraite ;  
Roume, gouverneur général honoraire des Colonies ;  
Albin Rozet, député ;  
Saint-Germain, sénateur ;  
Christian Schefer ;  
A. Salles, inspecteur des Colonies ;  
Spronck, député ;  
Eugène Schneider, député, gérant des établissements Schneider et C<sup>ie</sup> du Creusot ;  
Siegfried, sénateur, ancien ministre ;  
S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine ;  
Auguste Terrier, secrét. général du Comité de l'Afrique Française ;  
J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque ;  
P. de Vauréal, administrateur des Phares de l'Empire ottoman ;  
Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.



## L'ŒUVRE DU COMITÉ

Le Comité de l'Asie Française entre dans sa septième année.

Les événements qui se sont succédé depuis 1901 ont justifié sa création et son programme. Jamais depuis les temps modernes, les affaires d'Asie n'ont joué un rôle plus important dans la politique universelle. La dernière guerre d'Extrême-Orient a altéré, pour un temps tout au moins, jusqu'à l'équilibre européen. Dans le Levant, les rivalités d'influences s'accroissent; il conviendra, dès lors, que notre politique y soit plus que jamais vigilante et active. En même temps, dans toute l'Asie, de la Chine à la Perse, des tendances nouvelles qui s'imposent à l'attention et commandent l'attitude des Européens, dominateurs ou simples commerçants, tendent à modifier les situations anciennes.

C'est assez dire l'importance qu'il y a pour notre pays à être impartialement instruit des mouvements de ce monde qu'entraîne une évolution rapide. Le Comité de l'Asie Française s'est efforcé de répondre à ce besoin selon le programme que lui traçait son fondateur, M. Eugène Etienne, lorsqu'il disait que le Comité devait se proposer de devenir « le Centre réunissant les nombreux renseignements économiques, diplomatiques, ethniques, sociaux et religieux qu'exige une action raisonnée et suivie en présence des problèmes asiatiques ». Il a tendu sans cesse, comme l'annonçait cet exposé, à « réaliser, en ce qui concerne l'Asie, la nécessaire émancipation intellectuelle du pays », qui, trop longtemps, n'a été renseigné sur l'Asie que par des organisations inféodées à nos concurrents, à nos rivaux. Nous avons fait de notre mieux pour mettre des informations impartiales et continues à la disposition du public, soit directement, soit par l'intermédiaire de la grande presse quotidienne qui s'est inspirée à plusieurs reprises de notre *Bulletin* et de nos Conférences. Nous voudrions faire encore plus à l'avenir.

L'éveil d'aspirations et d'inquiétudes nouvelles en Asie confirme ce souci d'une politique éclairée, fondée sur une observation sympathique aux indigènes, qui s'affirmait dans notre programme et s'est affirmé de plus en plus dans notre *Bulletin*. Notre président le déclarait dès la première heure : « En Indo-Chine, nous avons à rendre inébranlable notre domination en assurant la prospérité économique du pays et surtout la collaboration consentie, bienveillante des indigènes avec leurs maîtres politiques français... L'Indo-Chine française ne saurait vivre que si elle devient une force vivante, autonome, capable de faire équilibre aux autres forces qui vont naître et grandir peu à peu dans la transformation de l'Extrême-Orient. » Ces paroles paraissent

presque prophétiques si l'on songe aux événements qui se sont succédé en Asie depuis 1901. Plus que jamais une bonne politique indigène, toujours profondément pénétrée de justice et de bienveillance, jamais suspectée d'hésitation ni de faiblesse, doit être au premier plan de nos préoccupations. Les efforts que nous ferons pour qu'elle soit de plus en plus appliquée ne seront pas rendus superflus par la sympathie, trop souvent verbale et superficielle, que rencontre partout en France ce principe politique. Souvent les bonnes intentions trop faibles se brisent aux difficultés pratiques : l'absence d'observation sérieuse et sincère, l'insuffisance, chez quelques agents, de la haute culture intellectuelle, surtout de la dignité et de l'énergie morales; la prédominance de préoccupations fiscales dont la sanction est moins grave, mais plus immédiate; parfois la résistance d'intérêts particuliers qui essaient de confondre leur satisfaction avec l'œuvre coloniale que doit accomplir cette personnalité durable qu'est la France. S'il est vrai que la période de la conquête est close, il reste assurément à faire à ceux qui veulent que notre domination s'inspire toujours du sentiment de nos responsabilités et du souci de l'avenir national.

Les mêmes scrupules, la même politique fondée sur une observation attentive et une sympathie véritable doivent nous guider dans notre effort pour développer notre influence et étendre des affaires dans les pays d'Asie dont nous ne détenons pas la domination. Ajoutons qu'ils servent l'intérêt du contribuable français; car seule la politique coloniale qui s'en inspire est à la fois aussi peu onéreuse et aussi féconde que possible.

Telles sont les idées qu'une œuvre d'information et de doctrine comme notre Comité doit s'efforcer de répandre dans le public. Il nous est permis de penser que ces renseignements et les conclusions qu'ils imposent auront leur prix même pour un personnel politique auquel son instabilité et la fascination des luttes intérieures rendent plus difficile une action extérieure systématique et suivie.

Cette œuvre désintéressée et patriotique, sous des formes variées — politique et économique ici, là plus purement scientifique — embrasse toute l'Asie. Ses exigences augmentent avec la complexité des circonstances : de précieux concours l'ont fait vivre et grandir pendant six années. Puissent-ils continuer à la développer, de plus en plus nombreux et efficaces, dans l'avenir!

Les vice-présidents,  
EUG. ETIENNE.  
GUILLAIN.  
DE MOUSTIER.  
DE REVERSEAUX,

Le président,  
EMILE SENART.



Vient de paraître :

Le premier volume de

## L'HISTOIRE DES MISSIONS EN CHINE

# Mission du Kouy-Tcheou

Par l'abbé Adrien LAUNAY

L'ouvrage formera 3 volumes in-8° raisin de 550 pages. Il est fait : 1° sur les Archives du Ministère des Affaires Étrangères de France; 2° les Archives de la Propagande à Rome; 3° les Archives de la Légation de France à Péking; 4° les Archives de la Mission du Kouy-Tcheou à Kouy-Yang; 5° les Archives de la Société des Missions étrangères à Paris.

Presque tous les Documents cités sont inédits. Quoique cet ouvrage ne soit pas mis dans le commerce, nous offrons quelques exemplaires du 1<sup>er</sup> volume à 15 francs net. Tirage à cent exemplaires. Les acheteurs du 1<sup>er</sup> volume pourront acquérir le 2<sup>e</sup> paraissant en juillet 1908 et le 3<sup>e</sup>, et dernier, lequel paraîtra en novembre 1908. Chaque volume de cet ouvrage portera sur la couverture la mention suivante : Ne se trouve pas en librairie. Achat permanent de Livres et Bibliothèques en tous genres.

Envoi franco du Catalogue de la Librairie paraissant mensuellement sur demande.

ENVOI FRANCO  
de la Notice

SUR DEMANDE  
explicative



MONTRE

BOUSSOLE

Du Cap<sup>no</sup> VINCENT

Breveté en France et à l'Étranger

CHRONOMÈTRE. Montre astronomique.

Calendrier, Cadran Solaire, Boussole de déclinaison, Boussole d'orientation, Boussole de direction, Boussole marine, Théodolite et Goniomètre. Livrée en étui pour être portée à la ceinture ou en sautoir.

Prix : 100 fr.

En vente chez M. Louis GRUET, Jeune  
Cessionnaire et Fabricant.

73, Grande-Rue, à BESANÇON (Doubs) France.

### PUBLICITÉ

Pour tout ce qui concerne la publicité dans le  
« Bulletin du Comité de l'Asie Française » s'adresser  
à M. PRUDHON, 50, rue Saint-Lambert (XV<sup>e</sup>).

Fabrique de PERLES et de VERROTÉRIES Coloniales

SPECIALITÉS POUR L'AFRIQUE

**A. D. SCHWENK**  
& Jacob H. Jeiteles Sohn

PARIS - 57-59, Rue Réaumur, 57-59 - PARIS

Fabrique à Gabon: (Bohème)

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION COLONIALE, BRUXELLES 1891

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION UNIVERSELLE, PARIS 1889

LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE, EXPOSITION UNIVERSELLE, CHICAGO 1893

Perles dorées inaltérables. — Corail imitation. — Ambre vrai et imitation.  
Perles argentées. — Cornaline imitation. — Oregos. — Pennés, etc.  
Djigidas. — Baiaccas. — Rocailles. — Charlottes. — Anghésis. — Amulettes. — Bracelets  
Bagues. — Colliers. — Chapelets musulmans. — Épingles à coiffures, etc.





Marque déposée

# CRÉSYL-JEYES

## DESINFECTANT ANTISEPTIQUE

Ni toxique ni corrosif, — Le plus puissant  
Refuser tous PRODUITS dits similaires



Marque déposée

ADOPTÉ PAR LE SERVICE DE SANTÉ DE L'ARMÉE. — LA PRÉFECTURE DE LA SEINE  
LA PLUPART DES SERVICES D'HYGIÈNE ET DE DÉSINFECTION. — HOPITAUX, LYCÉES, COLLÈGES, PENSIONNATS, ETC.

### EXPOSITION UNIVERSELLE 1900

GRAND PRIX (Collectivité vétérinaire). — MÉDAILLE D'OR (la seule décernée aux Désinfectants)

Le CRÉSYL-JEYES est le plus efficace et le plus sûr des désinfectants antiseptiques. Employé en émulsions à 1 ou 2 p. 100, Deux à quatre cuillerées à café par litre d'eau, il détruit rapidement tous les microbes et les germes infectieux de toute nature, et fait disparaître immédiatement les miasmes et les mauvaises odeurs.

Le CRÉSYL-JEYES est le préventif le plus sûr contre Peste, Choléra, Typhus, Diphtérie, etc. Indispensable pour assainir les Habitations, Navires, Magasins, Entrepôts, Étoiers, Puits, etc.

Le CRÉSYL-JEYES éloigne ou détruit Rats, Souris, Cancrelas, détruit les Larves de Moustiques.

ENVOI FRANCO sur demande d'une intéressante Brochure contenant des Rapports scientifiques, mode d'emploi et prix-courants.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS SANITAIRES ET ANTISEPTIQUES, 35, rue des Francs-Bourgeois, 35. — PARIS

Exiger sur tous les récipients : flacons, bidons, boîtes, les marques et cachets de la Société, ainsi que le nom " JEYES

## FUSILS GUINARD

EXCELLENTS

BON MARCHÉ

Voir les modèles nouveaux

— 1909 —

SPECIALITÉ D'ARMES

POUR

COLONS & EXPLORATEURS

Étab<sup>ts</sup> GUINARD & C<sup>ie</sup>, Armuriers brevetés

8, avenue de l'Opéra. — PARIS



## COMPTOIR GÉOLOGIQUE, MINÉRALOGIQUE ET SPÉCIAL DE PROSPECTION MINIÈRE

Alexandre STUER

4, rue de Castellane

Petits FOURS PORTATIFS à coupeller et à fondre, de l'ingénieur Braly, pour la prospection de l'or, de l'argent, étain, plomb, antimoine, bismuth, molybdène, tungstène, etc., etc. (Prospectus spécial). — BALANCE de l'ingénieur Degoutin donnant le 1/15 et pouvant donner le 1/40 de milligramme, indérangeable, indéréglable, de principe nouveau et du prix de 65 fr. — PORUNIA, BATEES Bois, tôle, cuivre. Bâtes centrifuges. — SLUICES (portatifs). RIFLES, BERCEAUX, LONG-TOMS, etc. (Prospectus spécial). — Collections géologiques et minéralogiques pour prospections de tous minerais en général et des pierres précieuses en particulier. — Nécessaires de minéralogie de toute importance. — Trousses d'explorateurs.

Demander la liste des Catalogues.

# ANIODOL

LE PLUS PUISSANT ANTISEPTIQUE DÉSINFECTANT

Demandez l'étude faite par M. E. FOUARD, Ch<sup>te</sup> à l'INSTITUT PASTEUR

DÉSODORISANT UNIVERSEL

Sans Mercure, ni Cuivre — Ne tache pas — Ni Toxique, ni Caustique.

ACCOUCHEMENTS - CHIRURGIE - MALADIES INFECTIEUSES

SOLUTION COMMERCIALE au 1/100<sup>e</sup>. (Une grande cuillerée dans 1 litre d'eau pour usage externe).

INDISPENSABLE contre les ÉPIDÉMIES

Utile dans PLAIES de toute nature, FIÈVRES,

DIARRHÉES, GASTRO-ENTÉRITES, DYSENTÉRIES, PESTÉ, CHOLÉRA

Se prend à l'intérieur à la dose de 1 cuillerée à café à une grande cuillerée dans un litre d'eau, en tisane, pour désinfecter le tube digestif dont il rétablit les fonctions.

PUISSANCES } BACTÉRICIDE 23.40 } sur le Bacille typhique  
                  } ANTISEPTIQUE 52.85 } (établies par M<sup>r</sup> FOUARD, Ch<sup>te</sup> à l'INSTITUT PASTEUR)  
Celle du Phénol étant : 1.85 et du Sublimé : 20.

SAVON BACTÉRICIDE A L'ANIODOL 2%

POUDRE D'ANIODOL INSOLUBLE  
remplace l'iodoforme

Se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies. — SE MÉFIER des CONTREFAÇONS.



# BULLETIN DE SOUSCRIPTION

AU

## COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

19-21, rue Cassette. — PARIS

Toute personne qui souscrit une somme de

{	25 à 300 francs a la qualité d'Adhérent.
	300 à 1000 — a le titre de Donateur.
	1000 et au-dessus — Bienfaiteur.

Je soussigné (Nom et qualité)

(adresse)

souscris au COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE la somme de

que veuillez trouver inclus en { un mandat (1)  
un chèque

SIGNATURE :

que M. le Trésorier voudra bien faire encaisser à mon domicile<sup>(1)</sup>

On peut souscrire au Comité de l'Asie Française une somme quelconque, mais le Bulletin ne sera servi gratuitement pendant un an qu'aux personnes ayant versé au moins 20 fr.

Le minimum est seulement de 15 fr. pour les officiers et fonctionnaires.

N.-B. — Les souscripteurs inscrits avant 1907 jouissent du privilège de maintenir leur cotisation au chiffre antérieur.

(1) Effacer l'une ou l'autre formule.

### CASE A LOUER



**VÉRITABLES**  
**GRAINS DE SANTÉ**  
 DU DOCTEUR  
**Purgatifs FRANCK Dépuratifs**  
 LE REMÈDE DE LA  
**CONSTIPATION**  
**ENVOI GRATUIT**  
**d'Echantillon**  
**T. LEROY, 96, R. d'Amsterdam**  
**PARIS**  
 En Vente dans toutes les Pharmacies.

LE  
**CODE TÉLÉGRAPHIQUE FRANÇAIS**  
**A-Z**

BOYVEAU ET CHEVILLET, 22, rue de la Banque  
**PARIS**

LE  
**BULLETIN DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE**

Est en vente à Londres

A LA LIBRAIRIE LUZAC ET C<sup>ie</sup>  
 46, Great Russell Street W. C.

Pour toutes recherches dans les Bibliothèques et Archives, copies et classements de documents, revision de textes, mise au point, corrections d'épreuves, rédaction de comptes rendus-traductions, etc., s'adresser à l'Association des Secrétaires de rédaction, 46, rue Vivienne. Paris.

**Filtre Pasteurisateur Mallié**  
**RECONNU SUPÉRIEUR A TOUS LES FILTRES**  
 Le seul pouvant s'opposer à la transmission des maladies par les eaux, d'après les analyses officielles  
 Porcelaine d'amiante, Brevetée S.G.D.C. France et Etranger  
 ACADÉMIE DES SCIENCES  
 1<sup>er</sup> PRIX MONTYON  
**HORS CONCOURS**  
 Exposition Univers., Paris 1900  
**HORS CONCOURS MEMBRE DU JURY**  
 Exposition coloniale de Marseille 1906  
 155, Faubourg Poissonnière  
**PARIS**




**ARGUS DE LA PRESSE** FONDÉ EN 1879

Le plus ancien bureau de coupures de journaux

« .... lit, découpe et traduit les journaux du monde entier, et « en fournit les extraits sur n'importe quel sujet. »

(HECTOR MALOT.)

L'ARGUS DE LA PRESSE se charge de toutes les recherches étrospectives et documentaires qu'on veut bien lui confier.

L'ARGUS dépouille plus de DIX MILLE journaux par jour. L'ARGUS envoie, chaque année, plus de CINQ MILLIONS d'extraits de journaux.

L'ARGUS DE LA PRESSE seul a le droit de dire qu'il est un ARGUS ; ne pas le confondre avec des maisons similaires. Ecrire 14, rue Drouot, PARIS-IX<sup>e</sup>.

Adresse Télégraphique : ACHAMBURE-PARIS

**QUESTIONS**

**Diplomatiques et Coloniales**

REVUE BI-MENSUELLE DE POLITIQUE EXTÉRIEURE

19, RUE CASSETTE. — PARIS

Téléphone 732-84

**ABONNEMENTS**

	UN AN	SIX MOIS
France, Algérie et Tunisie Colonies.	15 fr.	8 fr.
Étranger et Union postale.....	20 fr.	12 fr.

Envoi sur demande d'un numéro spécimen gratuit.

**CHEMINS DE FER D'ORLÉANS**

Dans le but de faciliter aux malades peu fortunés le séjour dans les stations thermales de La Bourboule, du Mont-Dore, de Nérès et de Cransac au début et à la fin de la saison, alors que les traitements peuvent être suivis dans des conditions moins onéreuses, la Compagnie vient de prendre, à titre d'essai, pour l'année 1909, les dispositions ci-après :

Les billets individuels d'aller et retour délivrés du 1<sup>er</sup> au 15 juin et du 15 août au 30 septembre à toute gare du réseau d'Orléans pour les gares desservant les stations ci-dessus seront exceptionnellement valables 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée ; ces billets ne sont pas susceptibles de prolongation.

**AVIS**

Le Comité a été saisi de demandes de livres par certains groupements français d'Extrême-Orient, dont le budget ne permet pas la création rapide de bibliothèques suffisant aux besoins de leurs membres. Nous serions reconnaissants à ceux de nos adhérents qui pourraient disposer d'un certain nombre de livres de bons auteurs, faisant honneur à notre littérature, et pouvant servir à la diffusion de notre influence morale. Les classiques, en particulier, les mémoires et les ouvrages historiques seraient utiles à nos compatriotes d'Extrême-Orient, à qui nous nous empresserons de faire parvenir les livres que nos adhérents pourraient distraire pour eux de leurs bibliothèques.



## CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

### L'hiver à la Côte d'Azur.

Billets d'aller et retour collectifs de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes  
valables jusqu'au 15 mai 1910

Délivrés, du 1<sup>er</sup> octobre au 15 novembre, aux familles  
d'au moins trois personnes par les gares P.-L.-M. pour  
Cassis et toutes gares P. L.-M. situées au delà vers Men-  
ton. Parcours simple minimum : 400 kilomètres. (Le cou-  
pon d'aller n'est valable que du 1<sup>er</sup> octobre au 15 novembre  
1909.

Prix : Les deux premières personnes paient le plein  
tarif, la 3<sup>e</sup> personne bénéficie d'une réduction de 50 0/0,  
la 4<sup>e</sup> et chacune des suivantes, d'une réduction de 75 0/0.

Arrêts facultatifs.

Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare  
de départ.

Des trains rapides et de luxe composés de confortables  
voitures à bogies desservent pendant l'hiver les stations  
du littoral.

### Stations hivernales (Nice, Cannes, Menton, etc.)

Paris-La Côte d'Azur en 13 heures par train extra-rapide  
de nuit ou par le train « Côte d'Azur rapide » (1<sup>re</sup> classe).

Billets d'aller et retour collectifs de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes,  
valables 33 jours, délivrés, du 15 octobre au 15 mai, dans

toutes les gares P.-L.-M., aux familles d'au moins trois  
personnes pour : Cassis, La Ciotat, Saint-Cyr-la-Cadière,  
Bandol, Ollioules-Sanary, La Seyne-Tamaris-sur-Mer,  
Toulon, Hyères et toutes les gares situées entre Saint-  
Raphaël-Valescure, Grasse, Nice et Menton inclusivement.  
Minimum de parcours simple : 150 kilomètres.

Prix : Les deux premières personnes paient le plein  
tarif, la 3<sup>e</sup> personne bénéficie d'une réduction de 50 0/0,  
la 4<sup>e</sup> et chacune des suivantes d'une réduction de 75 0/0.

Faculté de prolongation de une ou plusieurs périodes  
de 15 jours, moyennant supplément de 10 0/0 pour chaque  
période.

Arrêts facultatifs.

Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare  
de départ.

Des trains rapides et de luxe composés de confortables  
voitures à bogies desservent pendant l'hiver les stations  
du littoral.

### Algérie-Tunisie.

Billets de voyages à itinéraires fixes, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes,  
délivrés à la gare de Paris-Lyon ainsi que dans les prin-  
cipales gares situées sur les itinéraires. Certaines combi-  
naisons de ces voyages permettent de visiter non seule-  
ment l'Algérie et la Tunisie, mais encore des parties plus  
ou moins étendues de l'Italie et de l'Espagne.

Voir la nomenclature complète de ces voyages dans le  
Livret-Guide-Horaire P.-L.-M., en vente dans les gares,  
bureaux de ville, bibliothèques : 0 fr. 50; envoi sur de-  
mande au Service Central de l'Exploitation, 20, boulevard  
Diderot, Paris, contre 0 fr. 70 en timbres-poste.

## CHEMINS DE FER DU NORD

### PARIS-NORD A LONDRES

Viâ Calais ou Boulogne

#### CINQ SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS DANS CHAQUE SENS

Voie la plus rapide. — Services officiels de la poste (Viâ Calais).

#### SERVICES RAPIDES ENTRE PARIS, LA BELGIQUE, LA HOLLANDE, L'ALLEMAGNE, LA RUSSIE, LE DANEMARK, LA SUÈDE ET LA NORVÈGE

#### TRAINS DE LUXE

Toute l'année.

**NORD-EXPRESS.** — Tous les jours entre Paris (1 h. 50 soir) et Berlin. (A l'aller, ce train est en correspondance  
à Liège avec l'Ostende-Vienne.)

Le train partant de Paris le lundi continue sur Varsovie, et ceux partant les mercredi et samedi sur Saint-  
Pétersbourg.

**PÉNINSULAIRE-EXPRESS.** — Départ de Londres le vendredi, et de Calais-Maritime le samedi à 1 h. 03 matin pour  
Turin, Alexandrie, Bologne, Brindisi, où il correspond avec le paquebot de la malle de l'Inde.

**GALAIS-MARSEILLE-BOMBAY-EXPRESS.** — Départ de Londres et Calais-Maritime (2 h. 55 soir) le jeudi pour Marseille, en  
correspondance avec les paquebots pour l'Égypte et les Indes.

**SIMPLON-EXPRESS.** — De Londres, Calais (3 h. soir) et Paris-Nord (6 h. 51 soir) pour Lausanne, Brigue et Milan.  
(3 fois par semaine en hiver, tous les jours en été).

L'hiver seulement.

**GALAIS-MÉDITERRANÉE-EXPRESS.** — De Londres, Calais (3 h. soir) et Paris-Nord (6 h. 51 soir) pour Nice et Vintimille.

**TRAIN RAPIDE QUOTIDIEN.** — De Paris-Nord (7 h. 32 soir) pour Nice et Vintimille composé de lits-salons et voitures  
de 1<sup>re</sup> classe.

#### VOYAGES CIRCULAIRES A PRIX RÉDUITS

en France et à l'étranger avec itinéraire tracé au gré des voyageurs.

Délivrance toute l'année de billets permettant d'effectuer un voyage empruntant les réseaux français, les lignes  
de chemins de fer et les voies navigables des pays européens. Le parcours ne peut être inférieur à 600 kilomètres.

La durée de validité est de 60 jours jusqu'à 2.000 kilomètres, 90 jours de 2.000 à 3.000 kilomètres, et de 120 jours  
au-dessus.



# COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 45.000.000 DE FRANCS

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

## DÉPARTS DE MARSEILLE

Du 1<sup>er</sup> Novembre 1909 aux dates suivantes :

Égypte et Syrie Naples, Grèce, Turquie, Syrie.....	Jeudi	4 Nov. midi.	Pour Alexandrie, Port-Saïd, et pour passagers seulement Beyrouth (retour par les mêmes escales et Jaffa) (1).....	ÉQUATEUR C. Martin.
	Jeudi	4 — 4 h. s.	Pour Naples, Le Pirée, Smyrne, Dardanelles, Constantinople, Smyrne, Vathy, Beyrouth, Larnaca, Mersina, Alexandrette, Lattaquié, Tripoli, Beyrouth, Jaffa, Caïffa et Beyrouth (1).....	NIGER C. Mouret.
	Vendredi	5 — midi.	Pour le Havre et Londres (prenant des liquides en fûts).....	CHARENTE C. Aubouy.
	Samedi	6 — 4 h. s.	Pour Patras, Syra, Salonique, Constantinople et Odessa (retour par les mêmes escales, Dardanelles et Calamatta) (1).....	SIDON C. Dubettier.

(1) Sauf changements nécessités par les mesures sanitaires.

Ceylan, Indes, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon	<b>Le Dimanche 7 Novembre 1909, à 11 heures du matin</b> Pour Port-Saïd, Aden, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama. Correspondances : à Colombo pour Pondichéry et Calcutta; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1 <sup>o</sup> pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2 <sup>o</sup> pour Bangkok.	POLYNÉSIEN C. Broc. I. de v.
--	--	------------------------------------

Indes, Ceylan, Australie, Nouvelle-Calédonie	<b>Le Mercredi 17 Novembre 1909, à 11 heures du matin</b> Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Bombay, Colombo, Fremantle, Adélaïde, Melbourne, Sydney et Nouméa.	CALÉDONIEN C. Lafont.
---	---	--------------------------

Ceylan, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon et pour Passagers seulement Australie, Nouvelle-Calédonie	<b>Le Dimanche 21 Novembre 1909, à 11 heures du matin</b> Pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama. Correspondances : à Colombo avec le Calédonien pour les passagers à destination de l'Australie, de la Nouvelle-Calédonie; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1 <sup>o</sup> pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2 <sup>o</sup> pour Bangkok.	Océanien C. Sellier, cap. de frégate.
--	--	---

Djibouti Madagascar La Réunion Maurice	Via Zanzibar	<b>Le Mercredi 10 Novembre 1909, à 11 heures du matin</b> Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Mombasa, Zanzibar, Mutsamudu, Mayotte, Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suarez, Tamatave, La Réunion et Maurice. Correspondance : 1 <sup>o</sup> à Diégo-Suarez pour Vohémar et Maroantsetra; 2 <sup>o</sup> à Majunga pour Naméla, Morundava, Ambohibé, Tuléar, Lourenço-Marquez, Durban.	YARRA C. Protet.
	Via Mahé	<b>Le Jeudi 25 Novembre 1909, à 11 heures du matin</b> Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Aden, Mahé (Seychelles), Diégo-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice. Correspondance à Diégo-Suarez pour : Nossi-Bé, Analalave, Majunga, Mayotte, Mutsamudu, Mohély, Moroni, Zanzibar; 2 <sup>o</sup> à Tamatave pour Vatomandry: Mahanoro, Mananjary, Farafangana, Fort-Dauphin, Tuléar, Durban.	MELBOURNE C. Combe.

### LIGNES COMMERCIALES D'INDO-CHINE ET D'EXTRÊME-ORIENT

	DÉPARTS A DATES FIXES				
	D'ANVERS	DE DUNKERQUE	DU HAVRE	DE MARSEILLE	
Port Soudan, Colombo, Singapore, Hong-Kong, Japon, Changhaï.	—	—	—	—	YUNNAN C. Léréquier. KOUANG-SI C. X.
Colombo, Singapore, Hong-Kong, Japon, Changhaï.	1 <sup>er</sup> Novembre 1909	—	—	14 Novembre 1909	
	—	—	—	—	EL-KANTARA C. Lassinca. EUPHRATE C. Hénon.
Colombo, Saïgon, Tourane, Haïphong.	—	13 Novembre 13 Décembre	17 Novembre 17 Décembre	30 Novembre 30 Décembre	

### DÉPARTS DE BORDEAUX

Espagne, Portugal, Sénégal, Brésil et La Plata.	<b>Le Vendredi 5 Novembre 1909</b> Pour Lisbonne, Dakar, Rio-Janeiro (1), Santos, Montevideo et Buenos-Ayres (2).	MAGELLAN C. Mouton.
	<b>Le Vendredi 19 Novembre 1909</b> Pour Lisbonne, Dakar, Pernambuco, Bahia, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres (2).	ATLANTIQUE C. Le Troadec. I. de v.
	<b>Le Samedi 20 Novembre 1909</b> Pour Pasages, Vigo, Lisbonne, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres (2). (1) Par transbordement à Rio-Janeiro pour Paranaguá, Antonina, Santa-Catharina, Rio-Grande do Sul, Pelotas et Porto-Alégre, pour marchandises seulement.	CAMBODGE C. Guignon.

(2) Et pour Santiago et Valparaiso (Chili), par transit à travers la Cordillère en service combiné avec la Compagnie Nationale de transports « Express Villalonga » (pour passagers seulement).

RETRO NEWS



# COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Président : M. EMILE SENART, membre de l'Institut ;

Vice-présidents : MM. EUG. ETIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre ; GUILLAIN, député, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre ; marquis DE MOUSTIER, député ; marquis DE REVERSEAUX, ambassadeur de France ;

Trésorier : M. CHARLES PICOT, ancien inspecteur des finances ;

Secrétaire général : Comte DE LABRY ;

Membres :

MM.

Adam, député ;  
Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française ;  
Aymonier, ancien directeur de l'Ecole Coloniale ;  
Aynard, député, régent de la Banque de France ;  
Marquis de Barthélemy, explorateur ;  
Bapst ;  
Beau, ministre plénipotentiaire ;  
Marc Bel, ingénieur civil des mines ;  
Bertin, membre de l'Institut ;  
Benoit-Oriol, ancien député ;  
Bons d'Anty, consul général de France ;  
De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis ;  
Prince Roland Bonaparte ;  
De la Boulinière ;  
Paul Bourde ;  
Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour ;  
Casenave, ministre plénipotentiaire ;  
Comte Jean de Castellane ;  
J. Chailley, député ;  
Chavannes, membre de l'Institut ;  
Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire ;  
Charles-Roux, ancien député ;  
Chastenot, député ;  
A. Chaumier, président du Comité du Commerce et de l'Industrie de l'Indo-Chine ;  
Baron Denys Cochin, député ;  
Henri Cordier, de l'Institut ;  
Baron de Courcel, ambassadeur de France ;  
J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre ;  
Delafosse, député ;  
C. Depincé ;  
Deschanel, de l'Académie Française, député ;  
Descos, ministre de France à Belgrade ;  
J. Develle, ancien ministre, ancien député ;  
Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine, député ;  
Dubail, ministre plénipotentiaire ;  
E. Duboc, administrateur de la Société de sauvetage des naufragés ;  
Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes ;  
Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnière Coloniale ;  
Finot, ancien directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient ;  
Henri Froidevaux ;  
C. Gabiat, ancien député ;  
A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain ;  
Amiral Gervais ;  
Comte J. de Gontaut-Biron, député ;  
Gout ;  
Grandidier, de l'Institut ;  
Guieysse, député, ancien ministre ;

Harmand, ambassadeur de France.

J. Haussmann, receveur des finances ;

Prince d'Hénin, sénateur ;

Henry ;

Lucien Hubert, député ;

Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie ;

Commandant Jouinot-Gambetta ;

Raymond Kœchlin ;

Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale ;

Charles Lallemand, ingénieur en chef des mines ;

Lavoignat, doyen des notaires de Paris ;

Robert Lebaudy ;

A. Lebon, ancien ministre ;

Général Lebon ;

Leclère, ingénieur en chef des mines ;

Pierre Lefèvre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade ;

Anatole Leroy-Beaulieu ;

Paul Leroy-Beaulieu ;

Pierre Leroy-Beaulieu, député ;

Lesueur, ancien sénateur ;

Colonel Levé ;

Raphaël Georges Lévy, professeur à l'Ecole des Sciences politiques ;

M<sup>me</sup> Massieu, explorateur ;

Claudius Madrolle, explorateur ;

Marmottant, avoué ;

Louis Marin, député ;

Mège, ancien député ;

Mellier, président des Eaux et Électricité de l'Indo-Chine ;

Marcel Monnier, explorateur ;

Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial ;

Baron de Neufize ;

Baron Hély d'Oissel, ancien député ;

Comte d'Ormesson ;

Maurice Ordinaire, ancien député ;

Outrey ;

Colonel Vicomte de la Panouse, délégué général du Comité pour le littoral méditerranéen ;

Ed. Payen ;

D. Pérouse, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite ;

De Peyerimhoff de Fontenelle ;

René Pinon ;

Ch. Prévot, sénateur ;

Raiberti, député ;

L. Raveneau, sec. de la réd. des « Annales de Géographie » ;

P. Ristelhueber, consul général de France en retraite ;

Roume, gouverneur général honoraire des Colonies ;

Albin Rozet, député ;

Saint-Germain, sénateur ;

Sallandrouze de la Mornaix ;

A. Salles, inspecteur des Colonies.

Christian Schefer ;

Scheil ;

Spronck, député ;

Eugène Schneider, député, gérant des établissements Schneider et C<sup>ie</sup> du Creusot ;

Siegfried, sénateur, ancien ministre ;

S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine ;

Steeg ;

Auguste Terrier, secrét. général du Comité de l'Afrique Française ;

André Tardieu ;

J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque ;

P. de Vaureal, administrateur des Phares de l'Empire ottoman.

Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.



# L'ŒUVRE DU COMITÉ

Le Comité de l'Asie Française entre dans sa septième année.

Les événements qui se sont succédé depuis 1901 ont justifié sa création et son programme. Jamais depuis les temps modernes, les affaires d'Asie n'ont joué un rôle plus important dans la politique universelle. La dernière guerre d'Extrême-Orient a altéré, pour un temps tout au moins, jusqu'à l'équilibre européen. Dans le Levant, les rivalités d'influences s'accroissent; il conviendra, dès lors, que notre politique y soit plus que jamais vigilante et active. En même temps, dans toute l'Asie, de la Chine à la Perse, des tendances nouvelles qui s'imposent à l'attention et commandent l'attitude des Européens, dominateurs ou simples commerçants, tendent à modifier les situations anciennes.

C'est assez dire l'importance qu'il y a pour notre pays à être impartialement instruit des mouvements de ce monde qu'entraîne une évolution rapide. Le Comité de l'Asie Française s'est efforcé de répondre à ce besoin, selon le programme que lui traçait son fondateur, M. Eugène Etienne, lorsqu'il disait que le Comité devait se proposer de devenir « le Centre réunissant les nombreux renseignements économiques, diplomatiques, ethniques, sociaux et religieux qu'exige une action raisonnée et suivie en présence des problèmes asiatiques ». Il a tendu sans cesse, comme l'annonçait cet exposé, à « réaliser, en ce qui concerne l'Asie, la nécessaire émancipation intellectuelle du pays », qui, trop longtemps, n'a été renseigné sur l'Asie que par des organisations inféodées à nos concurrents, à nos rivaux. Nous avons fait de notre mieux pour mettre des informations impartiales et continues à la disposition du public, soit directement, soit par l'intermédiaire de la grande presse quotidienne qui s'est inspirée à plusieurs reprises de notre *Bulletin* et de nos Conférences. Nous voudrions faire encore plus à l'avenir.

L'éveil d'aspirations et d'inquiétudes nouvelles en Asie confirme ce souci d'une politique éclairée, fondée sur une observation sympathique aux indigènes, qui s'affirmait dans notre programme et s'est affirmé de plus en plus dans notre *Bulletin*. Notre président le déclarait dès la première heure : « En Indo-Chine, nous avons à rendre inébranlable notre domination en assurant la prospérité économique du pays et surtout la collaboration consentie, bienveillante des indigènes avec leurs maîtres politiques français... L'Indo-Chine française ne saurait vivre que si elle devient une force vivante, autonome, capable de faire équilibre aux autres forces qui vont naître et grandir peu à peu dans la transformation de l'Extrême-Orient. » Ces paroles paraissent

presque prophétiques si l'on songe aux événements qui se sont succédé en Asie depuis 1901. Plus que jamais une bonne politique indigène, toujours profondément pénétrée de justice et de bienveillance, jamais suspecte d'hésitation ni de faiblesse, doit être au premier plan de nos préoccupations. Les efforts que nous ferons pour qu'elle soit de plus en plus appliquée ne seront pas rendus superflus par la sympathie, trop souvent verbale et superficielle, que rencontre partout en France ce principe politique. Souvent les bonnes intentions trop faibles se brisent aux difficultés pratiques : l'absence d'observation sérieuse et sincère, l'insuffisance, chez quelques agents, de la haute culture intellectuelle, surtout de la dignité et de l'énergie morales; la prédominance de préoccupations fiscales dont la sanction est moins grave, mais plus immédiate; parfois la résistance d'intérêts particuliers qui essaient de confondre leur satisfaction avec l'œuvre coloniale que doit accomplir cette personnalité durable qu'est la France. S'il est vrai que la période de la conquête est close, il reste assurément à faire à ceux qui veulent que notre domination s'inspire toujours du sentiment de nos responsabilités et du souci de l'avenir national.

Les mêmes scrupules, la même politique fondée sur une observation attentive et une sympathie véritable doivent nous guider dans notre effort pour développer notre influence et étendre des affaires dans les pays d'Asie dont nous ne déteignons pas la domination. Ajoutons qu'ils servent l'intérêt du contribuable français; car seule la politique coloniale qui s'en inspire est à la fois aussi peu onéreuse et aussi féconde que possible.

Telles sont les idées qu'une œuvre d'information et de doctrine comme notre Comité doit s'efforcer de répandre dans le public. Il nous est permis de penser que ces renseignements et les conclusions qu'ils imposent auront leur prix même pour un personnel politique auquel son instabilité et la fascination des luttes intérieures rendent plus difficile une action extérieure systématique et suivie.

Cette œuvre désintéressée et patriotique, sous des formes variées — politique et économique ici, là plus purement scientifique — embrasse toute l'Asie. Ses exigences augmentent avec la complexité des circonstances : de précieux concours l'ont fait vivre et grandir pendant six années. Puissent-ils continuer à la développer, de plus en plus nombreux et efficaces, dans l'avenir!

Les vice-présidents,

EUG. ETIENNE.

GUILLAIN.

DE MOUSTIER.

DE REVERSEAUX.

Le président,

EMILE SENART.



Vient de paraître :

Le premier volume de

## L'HISTOIRE DES MISSIONS EN CHINE

# Mission du Kouy-Tcheou

Par l'abbé Adrien LAUNAY

L'ouvrage formera 3 volumes in-8° raisin de 350 pages. Il est fait : 1° sur les Archives du Ministère des Affaires Étrangères de **France**; 2° les Archives de la Propagande à **Rome**; 3° les Archives de la Légation de **France** à **Péking**; 4° les Archives de la Mission du **Kouy-Tcheou** à **Kouy-Yang**; 5° les Archives de la Société des Missions étrangères à **Paris**.

Presque tous les Documents cités sont **inédits**. Quoique cet ouvrage ne soit **pas mis dans le commerce**, nous offrons quelques exemplaires du 1<sup>er</sup> volume à **15 francs net**. Tirage à cent exemplaires. Les acheteurs du 1<sup>er</sup> volume pourront acquérir le 2<sup>e</sup> paraissant en juillet 1908 et le 3<sup>e</sup>, et dernier, lequel paraîtra en novembre 1908. Chaque volume de cet ouvrage portera sur la couverture la mention suivante : **Ne se trouve pas en librairie. Achat permanent de Livres et Bibliothèques en tous genres.**

Envoi franco du Catalogue de la Librairie paraissant mensuellement sur demande.

ENVOI FRANCO  
de la Notice

SUR DEMANDE  
explicative



**MONTRE**

**BOUSSOLE**

**Du Cap<sup>no</sup> VINCENT**

*Brevetée en France et à l'Étranger*

**CHRONOMÈTRE.** Montre astronomique.  
Calendrier, Cadran Solaire, Boussole de déclinaison,  
Boussole d'orientation, Boussole de direction, Boussole  
marine, Théodolite et Goniomètre. Livrée en étui pour  
être portée à la ceinture ou en sautoir.

**Prix : 100 fr.**

En vente chez **M. Louis GRUET, Jeune**  
Cessionnaire et Fabricant.

**73, Grande-Rue, à BESANÇON (Doubs) France.**

### PUBLICITÉ

*Pour tout ce qui concerne la publicité dans le  
« Bulletin du Comité de l'Asie Française » s'adresser  
à M. PRUDHON, 50, rue Saint-Lambert (XV<sup>e</sup>).*

**Fabrique de PERLES et de VERROTÉRIES Coloniales**

SPECIALITÉS POUR L'AFRIQUE

**A. D. SCHWENK**

**& Jacob H. Jeiteles Sohn**

**PARIS - 87-89, Rue Réaumur, 87-89 - PARIS**

*Fabrique à Gablonz (Bohême)*

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION COLONIALE, BRUXELLES 1891

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION UNIVERSELLE, PARIS 1889

LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE, EXPOSITION UNIVERSELLE, CHICAGO 1893

Perles dorées inaltérables. — Corail imitation. — Ambre vrai et imitation.  
Perles argentées. — Cornaline imitation. — Oregos. — Pennés, etc.  
Djigidas. — Baïaccas. — Rocailles. — Charlottes. — Anghésis. — Amulettes. — Bracelets  
Bagues. — Colliers. — Chapelets musulmans. — Épingles à coiffures, etc.





Marque déposée

# CRÉSYL-JEYES

## DESINFECTANT ANTISEPTIQUE

Ni toxique ni corrosif. — Le plus puissant  
Refuser tous PRODUITS dits similaires



Marque déposée

ADOPTÉ PAR LE SERVICE DE SANTÉ DE L'ARMÉE. — LA PRÉFECTURE DE LA SEINE  
LA PLUPART DES SERVICES D'HYGIÈNE ET DE DÉSINFECTION. — HOPITAUX, LYCÉES, COLLÈGES, PENSIONNATS, ETC.

### EXPOSITION UNIVERSELLE 1900

GRAND PRIX (Collectivité vétérinaire). — MÉDAILLE D'OR (la seule décernée aux Désinfectants)

Le CRÉSYL-JEYES est le plus efficace et le plus sûr des désinfectants antiseptiques. Employé en émulsions à 1 ou 2 p. 100, Deux à quatre cuillerées à café par litre d'eau, il détruit rapidement tous les microbes et les germes infectieux de toute nature, et fait disparaître immédiatement les miasmes et les mauvaises odeurs.

Le CRÉSYL-JEYES est le préventif le plus sûr contre Peste, Choléra, Typhus, Diphtérie, etc. Indispensable pour assainir les Habitations, Navires, Magasins, Entrepôts, Églises, Puits, etc.

Le CRÉSYL-JEYES éloigne ou détruit Rats, Souris, Cancrelas, détruit les Larves de Moustiques.

ENVOI FRANCO sur demande d'une intéressante Brochure contenant des Rapports scientifiques, mode d'emploi et prix-courants.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS SANITAIRES ET ANTISEPTIQUES, 35, rue des Francs-Bourgeois, 35. — PARIS

Exiger sur tous les récipients : flacons, bidons, boîtes, les marques et cachets de la Société, ainsi que le nom "JEYES"

## FUSILS GUINARD

EXCELLENTS

BON MARCHÉ

Voir les modèles nouveaux

— 1900 —

SPECIALITÉ D'ARMES

POUR

COLONS & EXPLORATEURS

Étab<sup>ts</sup> GUINARD & C<sup>ie</sup>, Armuriers brevetés

8, avenue de l'Opéra. — PARIS



## COMPTOIR GÉOLOGIQUE, MINÉRALOGIQUE ET SPECIAL DE PROSPECTION MINIERE Alexandre STUER

4, rue de Castellane

Petits FOURS PORTATIFS à coupeller et à fondre, de l'ingénieur Braly, pour la prospection de l'or, de l'argent, étain, plomb, antimoine, bismuth, molybdène, tungstène, etc., etc. (Prospectus spécial). — BALANCE de l'ingénieur Degoutin donnant le 1/15 et pouvant donner le 1/40 de milligramme, indérangeable, indéréglable, de principe nouveau et du prix de 65 fr. — PORUNIA, BATEES Bois, tôle, cuivre. Bâtes centrifuges. — SLICES (portatifs). RIFLES, BERCEAUX, LONG-TOMS, etc. (Prospectus spécial). — Collections géologiques et minéralogiques pour prospections de tous minerais en général et des pierres précieuses en particulier. — Nécessaires de minéralogie de toute importance. — Trousses d'explorateurs.

Demander la liste des Catalogues.

# ANIODOL

LE PLUS PUISSANT ANTISEPTIQUE DESINFECTANT

Demandez l'étude faite par M. E. FOUARD, Ch<sup>te</sup> à l'INSTITUT PASTEUR

DÉSODORISANT UNIVERSEL

Sans Mercure, ni Cuivre — Ne tache pas — Ni Toxique, ni Caustique.

ACCOUCHEMENTS - CHIRURGIE - MALADIES INFECTIEUSES

SOLUTION COMMERCIALE au 1/100<sup>e</sup>. (Une grande cuillerée dans 1 litre d'eau pour usage externe).

INDISPENSABLE contre les ÉPIDÉMIES

Utile dans PLAIES de toute nature. FIÈVRES,

DIARRHÉES, GASTRO-ENTÉRITES, DYSENTÉRIES, PESTE, CHOLÉRA

Se prend à l'intérieur à la dose de 1 cuillerée à café à une grande cuillerée dans un litre d'eau, en tisane, pour désinfecter le tube digestif dont il rétablit les fonctions.

PUISSANCES } BACTÉRICIDE 23.40 } sur le Bacille typhique  
ANTISEPTIQUE 52.85 } (établies par M<sup>r</sup> FOUARD, Ch<sup>te</sup> à l'INSTITUT PASTEUR)  
Celle du Phénol étant : 1.85 et du Sublimé : 20.

SAVON BACTÉRICIDE A L'ANIODOL 2%

POUDRE D'ANIODOL INSOLUBLE  
remplace l'ODOFORME

Se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies. — SE MÉFIER des CONTREFAÇONS.



Détacher ce BULLETIN DE SOUSCRIPTION et l'adresser au Trésorier du Comité après l'avoir rempli.

# BULLETIN DE SOUSCRIPTION

AU

## COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

19-21, rue Cassette. — PARIS

Toute personne qui souscrit une somme de

{	25 à 300 francs a la qualité d'Adhérent.
	300 à 1000 — a le titre de Donateur.
	1000 et au-dessus — Bienfaiteur.

Je soussigné (Nom et qualité)

(adresse)

souscrit au Comité de l'Asie Française la somme de

que veuillez trouver inclus en { un mandat (1)  
un chèque

SIGNATURE :

que M. le Trésorier voudra bien faire encaisser à mon domicile<sup>(1)</sup>

On peut souscrire au Comité de l'Asie Française une somme quelconque, mais le Bulletin ne sera servi gratuitement pendant un an qu'aux personnes ayant versé au moins 20 fr.

Le minimum est seulement de 15 fr. pour les officiers et fonctionnaires.

N.-B. — Les souscripteurs inscrits avant 1907 jouissent du privilège de maintenir leur cotisation au chiffre antérieur.


(1) Effacer l'une ou l'autre formule.

### CASE A LOUER

CHIMIE PASTEURISÉE  
BOUTEILLE SUPÉRIEURE A TOUTES LES FINES  
L'ÉLÉMENT LE PLUS PUR  
HORS CONCOURS  
EXPOSITION INTERNATIONALE DE 1904  
MONTRE D'OR  
L'ÉLÉMENT LE PLUS PUR  
PARIS



**VÉRITABLES**  
**GRAINS DE SANTÉ**  
 DU DOCTEUR  
**Purgatifs FRANCK Dépuratifs**  
**LE REMÈDE DE LA**  
**CONSTIPATION**  
**ENVOI GRATUIT**  
**d'Echantillon**  
**T. LEROY, 96, R. d'Amsterdam**  
**PARIS**  
*En Vente dans toutes les Pharmacies.*



LE  
**CODE TÉLÉGRAPHIQUE FRANÇAIS**  
**A-Z**

BOYVEAU ET CHEVILLET, 22, rue de la Banque  
**PARIS**

LE  
**BULLETIN DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE**

Est en vente à Londres

A LA LIBRAIRIE LUZAC ET C<sup>ie</sup>  
 46, Great Russell Street W. C.

Pour toutes recherches dans les Bibliothèques et Archives, copies et classements de documents, revision de textes, mise au point, corrections d'épreuves, rédaction de comptes rendus-traductions, etc., s'adresser à l'Association des Secrétaires de rédaction, 46, rue Vivienne. Paris.

**Filtre Pasteurisateur Mallié**  
**RECONNU SUPÉRIEUR A TOUS LES FILTRES**

Le seul pouvant s'opposer à la transmission des maladies par les eaux, d'après les analyses officielles

Porcelaine d'amiante, Brevetée s.g.d.g. France et Etranger



ACADÉMIE DES SCIENCES  
 • 1<sup>er</sup> PRIX MONTYON  
**HORS CONCOURS**  
 Exposition Univers., Paris 1900  
**HORS CONCOURS MEMBRE DU JURY**  
 Exposition coloniale de Marseille 1906

155, Faubourg Poissonnière  
**PARIS**



**ARGUS DE LA PRESSE** FONDE  
 EN 1879

**Le plus ancien bureau de coupures de journaux**

« ..... lit, découpe et traduit les journaux du monde entier, et « en fournit les extraits sur n'importe quel sujet. »

(HECTOR MALOT.)

L'ARGUS DE LA PRESSE se charge de toutes les recherches étrospectives et documentaires qu'on veut bien lui confier.

L'ARGUS dépouille plus de DIX MILLE journaux par jour. L'ARGUS envoie, chaque année, plus de CINQ MILLIONS d'extraits de journaux.

L'ARGUS DE LA PRESSE seul a le droit de dire qu'il est un ARGUS »; ne pas le confondre avec des maisons similaires. Écrire 14, rue Drouot, PARIS-IX<sup>e</sup>.

Adresse Télégraphique : ACHAMBURE-PARIS

**QUESTIONS**

**Diplomatiques et Coloniales**

REVUE BI-MENSUELLE DE POLITIQUE EXTÉRIEURE

19, RUE CASSETTE. — PARIS

Téléphone 732-84

**ABONNEMENTS**

	UN AN	SIX MOIS
France, Algérie et Tunisie Colonies.	15 fr.	8 fr.
Étranger et Union postale.....	20 fr.	12 fr.

Envoi sur demande d'un numéro spécimen gratuit.

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**

L'hiver à Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, etc.

Billets d'aller et retour individuels et de famille de toutes classes

Il est délivré par les gares et stations du réseau d'Orléans pour Arcachon, Biarritz, Dax, Pau et les autres stations hivernales du midi de la France : 1<sup>o</sup> des billets d'aller et retour individuels de toutes classes avec réduction de 25 0/0 en 1<sup>re</sup> classe et de 20 0/0 en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes ; 2<sup>o</sup> des billets d'aller et retour de famille de toutes classes comportant des réductions variant de 20 0/0 pour une famille de 2 personnes, à 40 0/0 pour une famille de 6 personnes ou plus : ces réductions sont calculées sur les prix du tarif général d'après la distance parcourue avec minimum de 300 kilomètres, aller et retour compris.

La famille comprend : père, mère, mari, femme, enfant, grand-père, grand-mère, beau-père, gendre, belle-fille, frère, sœur, beau-frère, belle-sœur, oncle, tante, neveu et nièce ainsi que les serviteurs étant attachés à la famille.

Ces billets sont valables 33 jours, y compris les jours de départ et d'arrivée. Cette durée de validité peut être prolongée deux fois de 30 jours moyennant un supplément de 10 0/0 du prix du billet pour chaque prolongation.



## CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

### L'hiver à la Côte d'Azur.

Billets d'aller et retour collectifs de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes  
valables jusqu'au 15 mai 1910

Délivrés, du 1<sup>er</sup> octobre au 15 novembre, aux familles  
d'au moins trois personnes par les gares P.-L.-M. pour  
Cassis et toutes gares P. L.-M. situées au delà vers Men-  
ton. Parcours simple minimum : 400 kilomètres. (Le cou-  
pon d'aller n'est valable que du 1<sup>er</sup> octobre au 15 novembre  
1909.

Prix : Les deux premières personnes paient le plein  
tarif, la 3<sup>e</sup> personne bénéficie d'une réduction de 50 0/0,  
la 4<sup>e</sup> et chacune des suivantes, d'une réduction de 75 0/0.

Arrêts facultatifs.

Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare  
de départ.

Des trains rapides et de luxe composés de confortables  
voitures à bogies desservent pendant l'hiver les stations  
du littoral.

### Stations hivernales (Nice, Cannes, Menton, etc.)

Paris-La Côte d'Azur en 13 heures par train extra-rapide  
de nuit ou par le train « Côte d'Azur rapide » (1<sup>re</sup> classe).

Billets d'aller et retour collectifs de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes,  
valables 33 jours, délivrés, du 15 octobre au 15 mai, dans

toutes les gares P.-L.-M., aux familles d'au moins trois  
personnes pour : Cassis, La Ciotat, Saint-Cyr-la-Cadière,  
Bandol, Ollioules-Sanary, La Seyne-Tamaris-sur-Mer,  
Toulon, Hyères et toutes les gares situées entre Saint-  
Raphaël-Valescure, Grasse, Nice et Menton inclusivement.  
Minimum de parcours simple : 150 kilomètres.

Prix : Les deux premières personnes paient le plein  
tarif, la 3<sup>e</sup> personne bénéficie d'une réduction de 50 0/0,  
la 4<sup>e</sup> et chacune des suivantes d'une réduction de 75 0/0.

Faculté de prolongation de une ou plusieurs périodes  
de 15 jours, moyennant supplément de 10 0/0 pour chaque  
période.

Arrêts facultatifs.

Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare  
de départ.

Des trains rapides et de luxe composés de confortables  
voitures à bogies desservent pendant l'hiver les stations  
du littoral.

### Algérie-Tunisie.

Billets de voyages à itinéraires fixes, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes,  
délivrés à la gare de Paris-Lyon ainsi que dans les prin-  
cipales gares situées sur les itinéraires. Certaines combi-  
naisons de ces voyages permettent de visiter non seule-  
ment l'Algérie et la Tunisie, mais encore des parties plus  
ou moins étendues de l'Italie et de l'Espagne.

Voir la nomenclature complète de ces voyages dans le  
Livret-Guide-Horaire P.-L.-M., en vente dans les gares,  
bureaux de ville, bibliothèques : 0 fr. 50; envoi sur de-  
mande au Service Central de l'Exploitation, 20, boulevard  
Diderot, Paris, contre 0 fr. 70 en timbres-poste.

## CHEMINS DE FER DU NORD

### PARIS-NORD A LONDRES

Vià Calais ou Boulogne

#### CINQ SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS DANS CHAQUE SENS

Voie la plus rapide. — Services officiels de la poste (Vià Calais).

#### SERVICES RAPIDES ENTRE PARIS, LA BELGIQUE, LA HOLLANDE, L'ALLEMAGNE, LA RUSSIE, LE DANEMARK, LA SUÈDE ET LA NORVÈGE

#### TRAINS DE LUXE

Toute l'année.

**NORD-EXPRESS.** — Tous les jours entre Paris (1 h. 50 soir) et Berlin. (A l'aller, ce train est en correspondance  
à Liège avec l'Ostende-Vienne.)

Le train partant de Paris le lundi continue sur Varsovie, et ceux partant les mercredi et samedi sur Saint-  
Pétersbourg.

**PÉNINSULAIRE-EXPRESS.** — Départ de Londres le vendredi, et de Calais-Maritime le samedi à 1 h. 03 matin pour  
Turin, Alexandrie, Bologne, Brindisi, où il correspond avec le paquebot de la malle de l'Inde.

**CALAIS-MARSEILLE-BOMBAY-EXPRESS.** — Départ de Londres et Calais-Maritime (2 h. 55 soir) le jeudi pour Marseille, en  
correspondance avec les paquebots pour l'Égypte et les Indes.

**SIMPLON-EXPRESS.** — De Londres, Calais (3 h. soir) et Paris-Nord (6 h. 51 soir) pour Lausanne, Brigue et Milan.  
(3 fois par semaine en hiver, tous les jours en été).

L'hiver seulement.

**CALAIS-MÉDITERRANÉE-EXPRESS.** — De Londres, Calais (3 h. soir) et Paris-Nord (6 h. 51 soir) pour Nice et Vintimille.

**TRAIN RAPIDE QUOTIDIEN.** — De Paris-Nord (7 h. 32 soir) pour Nice et Vintimille composé de lits-salons et voitures  
de 1<sup>re</sup> classe.

#### VOYAGES CIRCULAIRES A PRIX RÉDUITS

en France et à l'étranger avec itinéraire tracé au gré des voyageurs.

Délivrance toute l'année de billets permettant d'effectuer un voyage empruntant les réseaux français, les lignes  
de chemins de fer et les voies navigables des pays européens. Le parcours ne peut être inférieur à 600 kilomètres.

La durée de validité est de 60 jours jusqu'à 2.000 kilomètres, 90 jours de 2.000 à 3.000 kilomètres, et de 120 jours  
au-dessus.



# COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 45.000.000 DE FRANCS

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

## DÉPARTS DE MARSEILLE

Du 29 Novembre 1909 aux dates suivantes :

<b>Égypte et Syrie</b>	<i>Jeudi</i> 2 <i>Déc. midi.</i>	Pour Alexandrie, Port-Saïd, et pour passagers seulement Beyrouth (retour par les mêmes escales et Jaffa) (1).....	EQUATEUR C. Liparelli.
<b>Naples, Grèce, Turquie, Syrie</b>	<i>Jeudi</i> 2 — 4 <i>h. s.</i>	Pour Naples, Le Pirée, Smyrne, Dardanelles, Constantinople, Smyrne, Vathy, Beyrouth, Larnaca, Mersina, Alexandrette, Lattaquié, Tripoli, Beyrouth, Jaffa, Caïffa et Beyrouth (1).....	SÉNÉGAL C. Costa.
<b>Angleterre</b> (Pour marchandises seulement).....	<i>Vendredi</i> 3 — <i>midi.</i>	Pour le Havre et Londres (prenant des liquides en fûts).....	CORDOUAN C. Penon.
<b>Grèce, Turquie et Mer Noire</b>	<i>Samedi</i> 4 — 4 <i>h. s.</i>	Pour Patras, Syra, Salonique, Constantinople et Odessa (retour par les mêmes escales, Dardanelles et Calamata) (1).....	BAGDAD C. Fabre.

(1) Sauf changements nécessités par les mesures sanitaires.

<b>Ceylan, Indes, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon</b>	<b>Le Dimanche 5 Décembre 1909, à 11 heures du matin</b>		NÉRA C. Martin
	Pour Port-Saïd, Aden, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama. <i>Correspondances</i> : à Colombo pour Pondichéry et Calcutta; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1° pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2° pour Bangkok.		
<b>Indes, Ceylan, Australie, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides</b>	<b>Le Mercredi 15 Décembre 1909, à 11 heures du matin</b>		DUMBÉA C. Rebufat.
	Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Bombay, Colombo, Fremantle, Adélaïde, Melbourne, Sydney et Nouméa. (Service annexe de Nouméa aux Nouvelles-Hébrides.)		
<b>Ceylan, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon et pour passagers seulement</b>	<b>Le Dimanche 19 Décembre 1909, à 11 heures du matin</b>		SALAZIE C. Magnen
<b>Australie, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides</b>	Pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama. <i>Correspondances</i> : à Colombo avec le Dumbéa pour les passagers à destination de l'Australie, de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1° pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2° pour Bangkok.		
<b>Djibouti, Madagascar, La Réunion, Maurice</b>	<b>Via Zanzibar</b>	<b>Le Vendredi 10 Décembre 1909, à 11 heures du matin</b>	NATAL C. Eschenauer.
		Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Mombasa, Zanzibar, Moroni, Mayotte, Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suarez, Tamatave, La Réunion et Maurice. <i>Correspondance</i> : 1° à Majunga pour Naméla, Moroundava, Ambohibé, Tuléar, Lourenço-Marquez, Durban.	
	<b>Via Mahé</b>	<b>Le Samedi 25 Décembre 1909, à 11 heures du matin</b>	ADOUR C. Aillaud.
		Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Aden, Mahé (Seychelles), Diégo-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice. <i>Correspondance</i> à Diégo-Suarez pour : Nossi-Bé, Analalave, Majunga, Mayotte, Mutsamudu, Mohély, Moroni, Zanzibar; 2° à Tamatave pour Mananjary, Farafangana, Fort-Dauphin, Tuléar.	

## LIGNES COMMERCIALES D'INDO-CHINE ET D'EXTRÊME-ORIENT

DÉPARTS A DATES FIXES

	D'ANVERS	DE DUNKERQUE	DU HAVRE	DE MARSEILLE	
<b>Colombo, Singapore, Hong-Kong, Japon, Changhaï.</b>	—	—	—	—	KOUANG-SI C. X. MENAM C. Dorise.
	1 <sup>er</sup> Janvier 1910	—	—	14 Janvier 1910	
	1 <sup>er</sup> Mars	—	—	14 Mars	
<b>Colombo, Saïgon, Tourane, Haïphong</b>	—	13 Novembre	17 Novembre	30 Novembre	EL-KANTARA C. Lassinca.
	—	13 Décembre	17 Décembre	30 Décembre	EUPHRATE C. Hénon.

## DÉPARTS DE BORDEAUX

	<b>Le Vendredi 3 Décembre 1909</b>	CORDILLÈRE C. Richard. I. de v.
	Pour Lisbonne, Dakar, Rio-Janeiro (1), Santos, Montevideo et Buenos-Ayres (2).	
	<b>Le Vendredi 17 Décembre 1909</b>	AMAZONE C. Lidin. I. de v.
	Pour Lisbonne, Dakar, Pernambuco, Bahia, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres (2).	
<b>Espagne, Portugal, Sénégal, Brésil et La Plata</b>	<b>Le Lundi 20 Décembre 1909</b>	SINAI C. Tivolle.
	Pour Pasages, Vigo, Lisbonne, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres (2).	
	(1) Par transbordement à Rio-Janeiro pour Paranagua, Antonina, Santa-Catharina, Rio-Grande do Sul, Pelotas et Porto-Alègre, pour marchandises seulement.	
	(2) Et pour Santiago et Valparaiso (Chili), par transit à travers la Cordillère en service combiné avec la Compagnie Nationale de transports « Express Villalonga » (pour passagers seulement).	



# COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Président : M. EMILE SENART, membre de l'Institut;

Vice-présidents : MM. EUG. ETIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre; GUILLAIN, député, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre; marquis DE MOUSTIER, député; marquis DE REVERSEAUX, ambassadeur de France;

Trésorier : M. CHARLES PICOT, ancien inspecteur des finances;

Secrétaire général : Comte DE LABRY;

Membres :

MM.

Adam, député ;  
Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française ;  
Aymonier, ancien directeur de l'Ecole Coloniale ;  
Aynard, député, régent de la Banque de France ;  
Marquis de Barthélemy, explorateur ;  
Bapst ;  
Beau, ministre plénipotentiaire ;  
Marc Bel, ingénieur civil des mines ;  
Bertin, membre de l'Institut ;  
Benoit-Oriol, ancien député ;  
Bons d'Anty, consul général de France ;  
De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis ;  
Prince Roland Bonaparte ;  
De la Boulinière ;  
Paul Bourde ;  
Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour ;  
Casenave, ministre plénipotentiaire ;  
Comte Jean de Castellane ;  
J. Challey, député ;  
Chavannes, membre de l'Institut ;  
Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire ;  
Charles-Roux, ancien député ;  
Chastenot, député ;  
A. Chaumier, président du Comité du Commerce et de l'Industrie de l'Indo-Chine ;  
Baron Denys Cochin, député ;  
Henri Cordier, de l'Institut ;  
Baron de Courcél, ambassadeur de France ;  
J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre ;  
Delafosse, député ;  
C. Depincé ;  
Deschanel, de l'Académie Française, député ;  
Descos, ministre de France à Belgrade ;  
J. Develle, ancien ministre, ancien député ;  
Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine, député ;  
Dubail, ministre plénipotentiaire ;  
E. Duboc, administrateur de la Société de sauvetage des naufragés ;  
Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes ;  
Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnière Coloniale ;  
Finot, ancien directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient ;  
Henri Froidevaux ;  
C. Gabiat, ancien député ;  
A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain ;  
Amiral Gervais ;  
Comte J. de Gontaut-Biron, député ;  
Gout ;  
Grandidier, de l'Institut ;  
Guieysse, député, ancien ministre ;

Harmand, ambassadeur de France.

J. Haussmann, receveur des finances ;

Prince d'Hénin, sénateur ;

Henry ;

Lucien Hubert, député ;

Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie ;

Commandant Jouinot-Gambetta ;

Raymond Kœchlin ;

Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale ;

Charles Lallemand, ingénieur en chef des mines ;

Lavoignat, doyen des notaires de Paris ;

Robert Lebaudy ;

A. Lebon, ancien ministre ;

Général Lebon ;

Leclère, ingénieur en chef des mines ;

Pierre Lefèvre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade ;

Anatole Leroy-Beaulieu ;

Paul Leroy-Beaulieu ;

Pierre Leroy-Beaulieu, député ;

Lesueur, ancien sénateur ;

Colonel Levé ;

Raphaël Georges Lévy, professeur à l'Ecole des Sciences politiques ;

M<sup>me</sup> Massieu, explorateur ;

Claudius Madrolle, explorateur ;

Marmottant, avoué ;

Louis Marin, député ;

Mège, ancien député ;

Mellier, président des Eaux et Electricité de l'Indo-Chine ;

Marcel Monnier, explorateur ;

Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial ;

Baron de Neufize ;

Baron Hély d'Oissel, ancien député ;

Comte d'Ormesson ;

Maurice Ordinaire, ancien député ;

Outrey ;

Colonel Vicomte de la Panouse, délégué général du Comité pour le littoral méditerranéen ;

Ed. Payen ;

D. Pérouse, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite ;

De Peyerimhoff de Fontenelle ;

René Pinon ;

Ch. Prévot, sénateur ;

Raiberti, député ;

L. Raveneau, sec. de la réd. des « Annales de Géographie » ;

P. Ristelhueber, consul général de France en retraite ;

Roume, gouverneur général honoraire des Colonies ;

Albin Rozet, député ;

Saint-Germain, sénateur ;

Sallandrouze de la Mornaix ;

A. Salles, inspecteur des Colonies.

Christian Schefer ;

Scheil ;

Spronck, député ;

Eugène Schneider, député, gérant des établissements Schneider et C<sup>ie</sup> du Creusot ;

Siegfried, sénateur, ancien ministre ;

S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine ;

Stegg ;

Auguste Terrier, secrét. général du Comité de l'Afrique Française ;

André Tardieu ;

J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque ;

P. de Vauréal, administrateur des Phares de l'Empire ottoman.

Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.



# L'ŒUVRE DU COMITÉ

Le Comité de l'Asie Française entre dans sa septième année.

Les événements qui se sont succédé depuis 1901 ont justifié sa création et son programme. Jamais depuis les temps modernes, les affaires d'Asie n'ont joué un rôle plus important dans la politique universelle. La dernière guerre d'Extrême-Orient a altéré, pour un temps tout au moins, jusqu'à l'équilibre européen. Dans le Levant, les rivalités d'influences s'accroissent; il conviendra, dès lors, que notre politique y soit plus que jamais vigilante et active. En même temps, dans toute l'Asie, de la Chine à la Perse, des tendances nouvelles qui s'imposent à l'attention et commandent l'attitude des Européens, dominateurs ou simples commerçants, tendent à modifier les situations anciennes.

C'est assez dire l'importance qu'il y a pour notre pays à être impartialement instruit des mouvements de ce monde qu'entraîne une évolution rapide. Le Comité de l'Asie Française s'est efforcé de répondre à ce besoin selon le programme que lui traçait son fondateur, M. Eugène Etienne, lorsqu'il disait que le Comité devait se proposer de devenir « le Centre réunissant les nombreux renseignements économiques, diplomatiques, ethniques, sociaux et religieux qu'exige une action raisonnée et suivie en présence des problèmes asiatiques ». Il a tenu sans cesse, comme l'annonçait cet exposé, à « réaliser, en ce qui concerne l'Asie, la nécessaire émancipation intellectuelle du pays », qui, trop longtemps, n'a été renseigné sur l'Asie que par des organisations inféodées à nos concurrents, à nos rivaux. Nous avons fait de notre mieux pour mettre des informations impartiales et continues à la disposition du public, soit directement, soit par l'intermédiaire de la grande presse quotidienne qui s'est inspirée à plusieurs reprises de notre *Bulletin* et de nos Conférences. Nous voudrions faire encore plus à l'avenir.

L'éveil d'aspirations et d'inquiétudes nouvelles en Asie confirme ce souci d'une politique éclairée, fondée sur une observation sympathique aux indigènes, qui s'affirmait dans notre programme et s'est affirmé de plus en plus dans notre *Bulletin*. Notre président le déclarait dès la première heure : « En Indo-Chine, nous avons à rendre inébranlable notre domination en assurant la prospérité économique du pays et surtout la collaboration consentie, bienveillante des indigènes avec leurs maîtres politiques français... L'Indo-Chine française ne saurait vivre que si elle devient une force vivante, autonome, capable de faire équilibre aux autres forces qui vont naître et grandir peu à peu dans la transformation de l'Extrême-Orient. » Ces paroles paraissent

presque prophétiques si l'on songe aux événements qui se sont succédé en Asie depuis 1901. Plus que jamais une bonne politique indigène, toujours profondément pénétrée de justice et de bienveillance, jamais suspecte d'hésitation ni de faiblesse, doit être au premier plan de nos préoccupations. Les efforts que nous ferons pour qu'elle soit de plus en plus appliquée ne seront pas rendus superflus par la sympathie, trop souvent verbale et superficielle, que rencontre partout en France ce principe politique. Souvent les bonnes intentions trop faibles se brisent aux difficultés pratiques : l'absence d'observation sérieuse et sincère, l'insuffisance, chez quelques agents, de la haute culture intellectuelle, surtout de la dignité et de l'énergie morales; la prédominance de préoccupations fiscales dont la sanction est moins grave, mais plus immédiate; parfois la résistance d'intérêts particuliers qui essaient de confondre leur satisfaction avec l'œuvre coloniale que doit accomplir cette personnalité durable qu'est la France. S'il est vrai que la période de la conquête est close, il reste assurément à faire à ceux qui veulent que notre domination s'inspire toujours du sentiment de nos responsabilités et du souci de l'avenir national.

Les mêmes scrupules, la même politique fondée sur une observation attentive et une sympathie véritable doivent nous guider dans notre effort pour développer notre influence et étendre des affaires dans les pays d'Asie dont nous ne détenons pas la domination. Ajoutons qu'ils servent l'intérêt du contribuable français; car seule la politique coloniale qui s'en inspire est à la fois aussi peu onéreuse et aussi féconde que possible.

Telles sont les idées qu'une œuvre d'information et de doctrine comme notre Comité doit s'efforcer de répandre dans le public. Il nous est permis de penser que ces renseignements et les conclusions qu'ils imposent auront leur prix même pour un personnel politique auquel son instabilité et la fascination des luttes intérieures rendent plus difficile une action extérieure systématique et suivie.

Cette œuvre désintéressée et patriotique, sous des formes variées — politique et économique ici, là plus purement scientifique — embrasse toute l'Asie. Ses exigences augmentent avec la complexité des circonstances : de précieux concours l'ont fait vivre et grandir pendant six années. Puissent-ils continuer à la développer, de plus en plus nombreux et efficaces, dans l'avenir!

Les vice-présidents,  
EUG. ETIENNE.  
GUILLAIN.  
DE MOUSTIER.  
DE REVERSEAUX.

Le président,  
EMILE SENART.



Librairie R. CHAMONAL, rue de Varennes, 20-22, Paris.

Vient de paraître :

Le premier volume de  
**L'HISTOIRE DES MISSIONS EN CHINE**

# Mission du Kouy-Tcheou

Par l'abbé **Adrien LAUNAY**

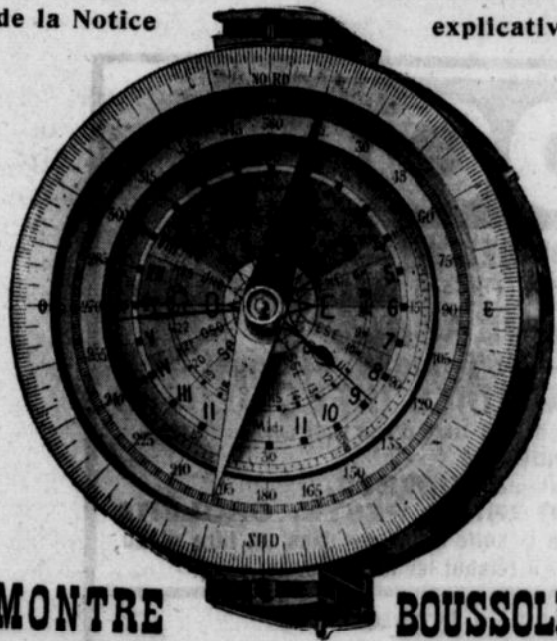
L'ouvrage formera 3 volumes in-8° raisin de 550 pages. Il est fait : 1° sur les Archives du Ministère des Affaires Étrangères de **France**; 2° les Archives de la Propagande à **Rome**; 3° les Archives de la Légation de **France** à **Péking**; 4° les Archives de la Mission du **Kouy-Tcheou** à **Kouy-Yang**; 5° les Archives de la Société des **Missions étrangères à Paris**.

Presque tous les Documents cités sont **inédits**. Quoique cet ouvrage ne soit **pas mis dans le commerce**, nous offrons quelques exemplaires du 1<sup>er</sup> volume à **15 francs net**. Tirage à cent exemplaires. Les acheteurs du 1<sup>er</sup> volume pourront acquérir le 2<sup>e</sup> paraissant en juillet 1908 et le 3<sup>e</sup>, et dernier, lequel paraîtra en novembre 1908. **Chaque volume de cet ouvrage portera sur la couverture la mention suivante : Ne se trouve pas en librairie. Achat permanent de Livres et Bibliothèques en tous genres.**

Envoi franco du Catalogue de la Librairie paraissant mensuellement sur demande.

ENVOI FRANCO  
de la Notice

SUR DEMANDE  
explicative



**MONTRE BOUSSOLE**

**Du Cap<sup>no</sup> VINCENT**

*Brevetée en France et à l'Étranger*

**CHRONOMÈTRE.** Montre astronomique.  
Calendrier, Cadran Solaire, Boussole de déclinaison,  
Boussole d'orientation. Boussole de direction. Boussole  
marine, Théodolite et Goniomètre. Livrée en étui pour  
être portée à la ceinture ou en sautoir.

**Prix : 100 fr.**

En vente chez **M. Louis GRUET, Jeune**  
Cessionnaire et Fabricant.

**73, Grande-Rue, à BESANÇON (Doubs) France.**

## PUBLICITÉ

*Pour tout ce qui concerne la publicité dans le  
« Bulletin du Comité de l'Asie Française » s'adresser  
à M. PRUDHON, 50, rue Saint-Lambert (XV<sup>e</sup>).*

Fabrique de PERLES et de VERRERIES Coloniales

SPECIALITÉS POUR L'AFRIQUE

**A. D. SCHWENK**

& Jacob H. Jeiteles Sohn

PARIS — 57-59, RUE RÉAUMUR, 57-59 — PARIS

*Fabrique à G. blon (Bohême)*

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION COLONIALE. BRUXELLES 1891

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION UNIVERSELLE, PARIS 1889

LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE, EXPOSITION UNIVERSELLE, CHICAGO 1893

Perles dorées inaltérables. — Cora imitation. — Ambre vrai et imitation.  
Perles argentées. — Cornaline imitation — Oregos. — Pennès, etc.  
Djigidas. — Bataccas — Rocailles. — Charlottes. — Anglaises. — Amulettes. — Bracelets  
Vagues. — Colliers. — Chapelets musulmans. — Épingles à coiffures, etc.





Marque déposée

# CRÉSYL-JEYES

## DESINFECTANT ANTISEPTIQUE

Ni toxique ni corrosif. — Le plus puissant  
Refuser tous PRODUITS dits similaires



Marque déposée

ADOPTÉ PAR LE SERVICE DE SANTÉ DE L'ARMÉE. — LA PRÉFECTURE DE LA SEINE  
LA PLUPART DES SERVICES D'HYGIÈNE ET DE DÉSINFECTION. — HOPITAUX, LYCÉES, COLLÈGES, PENSIONNATS, ETC.

EXPOSITION UNIVERSELLE 1900

GRAND PRIX (Collectivité vétérinaire). — MÉDAILLE D'OR (la seule décernée aux Désinfectants)

Le CRÉSYL-JEYES est le plus efficace et le plus sûr des désinfectants antiseptiques. Employé en émulsions à 1 ou 2 p. 100, Deux à quatre cuillerées à café par litre d'eau, il détruit rapidement tous les microbes et les germes infectieux de toute nature, et fait disparaître immédiatement les miasmes et les mauvaises odeurs.

Le CRÉSYL-JEYES est le préventif le plus sûr contre Peste, Choléra, Typhus, Diphtérie, etc. Indispensable pour assainir les Habitations, Navires, Magasins, Entrepôts, Épiers, Puits, etc.

Le CRÉSYL-JEYES éloigne ou détruit Rats, Souris, Cancrelas, détruit les Larves de Moustiques.

ENVOI FRANCO sur demande d'une intéressante Brochure contenant des Rapports scientifiques, mode d'emploi et prix-courants.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS SANITAIRES ET ANTISEPTIQUES, 35, rue des Francs-Bourgeois, 35. — PARIS

Exiger sur tous les récipients : flacons, bidons, boîtes, les marques et cachets de la Société, ainsi que le nom "JEYES"

## FUSILS GUINARD

EXCELLENTS

BON MARCHÉ

Voir les modèles nouveaux

— 1909 —

SPÉCIALITÉ D'ARMES

POUR

COLONS & EXPLORATEURS

Étab<sup>ts</sup> GUINARD & C<sup>ie</sup>, Armuriers brevetés

8, avenue de l'Opéra. — PARIS



## COMPTOIR GÉOLOGIQUE, MINÉRALOGIQUE ET SPÉCIAL DE PROSPECTION MINIÈRE

Alexandre STUER

4, rue de Castellane

Petits FOURS PORTATIFS à coupeller et à fondre, de l'ingénieur Braly, pour la prospection de l'or, de l'argent, étain, plomb, antimoine, bismuth, molybdène, tungstène, etc., etc. (Prospectus spécial). — BALANCE de l'ingénieur Degoutin donnant le 1/15 et pouvant donner le 1/40 de milligramme, indérageable, indéréglable, de principe nouveau et du prix de 65 fr. — PORUNIA, BATEES Bois, tôle, cuivre. Bâtes centrifuges. — SLUCES (portatifs). RIFLES, BERCEAUX, LONG-TOMS, etc. (Prospectus spécial). — Collections géologiques et minéralogiques pour prospections de tous minerais en général et des pierres précieuses en particulier. — Nécessaires de minéralogie de toute importance. — Trousses d'explorateurs.

Demander la liste des Catalogues.

# ANIODOL

### LE PLUS PUISSANT ANTISEPTIQUE DÉSINFECTANT

Demandez l'étude faite par M. E. FOUARD, Ch<sup>te</sup> à l'INSTITUT PASTEUR

### DÉSODORISANT UNIVERSEL

Sans Mercure, ni Cuivre — Ne tache pas — Ni Toxique, ni Caustique.

### ACCOUCHEMENTS - CHIRURGIE - MALADIES INFECTIEUSES

SOLUTION COMMERCIALE au 1/100. (Une grande cuillerée dans 1 litre d'eau pour usage externe).

INDISPENSABLE contre les ÉPIDÉMIES

Utile dans PLAIES de toute nature, FIÈVRES,

DIARRHÉES, GASTRO-ENTÉRITES, DYSENTÉRIES, PESTE, CHOLÉRA

Se prend à l'intérieur à la dose de 1 cuillerée à café à une grande cuillerée dans un litre d'eau, en tisane, pour désinfecter le tube digestif dont il rétablit les fonctions.

PUISSANCES } BACTÉRICIDE 23.40 } sur le Bacille typhique  
                  } ANTISEPTIQUE 52.85 } (établies par M<sup>r</sup> FOUARD, Ch<sup>te</sup> à l'INSTITUT PASTEUR)  
Celle du Phénol étant : 1.85 et du Sublimé : 20.

### SAVON BACTÉRICIDE A L'ANIODOL 2%

### POUDRE D'ANIODOL INSOLUBLE

remplace l'ODOFORME

Se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies. — SE MÉFIER des CONTREFAÇONS.



Détacher ce BULLETIN DE SOUSCRIPTION et l'adresser au Trésorier du Comité après l'avoir rempli.

# BULLETIN DE SOUSCRIPTION

## COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

19-21, rue Cassette. — PARIS

Toute personne qui souscrit une somme de

}	25 à 300 francs	a la qualité d'Adhérent.
	300 à 1000	— a le titre de Donateur.
	1000 et au-dessus	— Bienfaiteur.

Je soussigné (Nom et qualité)

(adresse)

souscris au COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE la somme de

que veuillez trouver inclus en  un mandat (1)  un chèque

SIGNATURE :

que M. le Trésorier voudra bien faire encaisser à mon domicile<sup>(1)</sup>

On peut souscrire au Comité de l'Asie Française une somme quelconque, mais le Bulletin ne sera servi gratuitement pendant un an qu'aux personnes ayant versé au moins 20 fr.

Le minimum est seulement de 15 fr. pour les officiers et fonctionnaires.

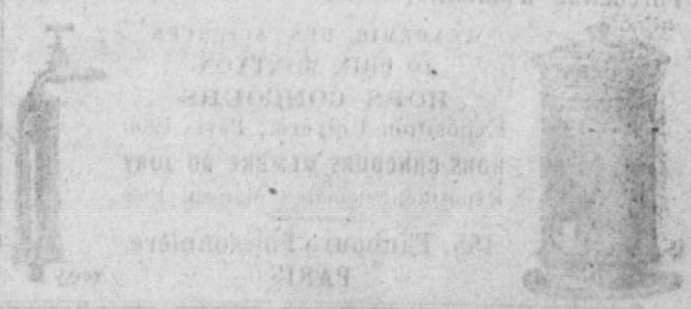
N.-B. — Les souscripteurs inscrits avant 1907 jouissent du privilège de maintenir leur cotisation au chiffre antérieur.

(1) Effacer l'une ou l'autre formule.

### CASE A LOUER

Filtere Pasteurisateur

RICORDO SUPERIOR A TOS LES FILTRES



PARIS

### CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

L'hiver à Archenon Birmilix Dax Pau etc

Il est délivré par les gares de la ligne de Paris à Orléans...

Les billets sont valables pendant 15 jours à compter de la date de leur délivrance...

Les prix de ces billets sont les suivants :

Paris - Orléans	10 fr.
Paris - Tours	15 fr.
Paris - Nantes	20 fr.
Paris - Bordeaux	25 fr.
Paris - Marseille	30 fr.



**VÉRITABLES**  
**GRAINS DE SANTÉ**  
 DU DOCTEUR  
**FRANCK** Purgatifs Dépuratifs  
 LE REMÈDE DE LA  
**CONSTIPATION**  
**ENVOI GRATUIT**  
**d'Echantillon**  
**T. LEROY, 96, R. d'Amsterdam**  
**PARIS**  
 En Vente dans toutes les Pharmacies.

LE  
**CODE TÉLÉGRAPHIQUE FRANÇAIS**  
**A-Z**  
 BOYVEAU ET CHEVILLET, 22, rue de la Banque  
**PARIS**

LE  
**BULLETIN DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE**  
 Est en vente à Londres  
 A LA LIBRAIRIE LUZAC ET C<sup>o</sup>  
 46, Great Russell Street W. C.

Pour toutes recherches dans les Bibliothèques et Archives, copies et classements de documents, revision de textes, mise au point, corrections d'épreuves, rédaction de comptes rendus-traductions, etc., s'adresser à l'Association des Secrétaires de rédaction, 46, rue Vivienne, Paris.

**Filtre Pasteurisateur Mallié**  
**RECONNU SUPÉRIEUR A TOUS LES FILTRES**  
 Le seul pouvant s'opposer à la transmission des maladies par les eaux, d'après les analyses officielles  
 Porcelaine d'amiante, Brevetée s.g.d.g. France et Etranger  
 ACADÉMIE DES SCIENCES  
 4<sup>er</sup> PRIX MONTYON  
**HORS CONCOURS**  
 Exposition Univers., Paris 1900  
**HORS CONCOURS MEMBRE DU JURY**  
 Exposition coloniale de Marseille 1906  
 155, Faubourg Poissonnière  
**PARIS**

**ARGUS DE LA PRESSE** FONDE EN 1879

Le plus ancien bureau de coupures de journaux

« ..... lit, découpe et traduit les journaux du monde entier, et en fournit les extraits sur n'importe quel sujet. »  
 (HECTOR MALOT.)

L'ARGUS DE LA PRESSE se charge de toutes les recherches étrospectives et documentaires qu'on veut bien lui confier. L'ARGUS dépouille plus de DIX MILLE journaux par jour. L'ARGUS envoie, chaque année, plus de CINQ MILLIONS d'extraits de journaux.

L'ARGUS DE LA PRESSE seul a le droit de dire qu'il est un ARGUS ; ne pas le confondre avec des maisons similaires. Ecrire 14, rue Drouot, PARIS-IX<sup>e</sup>. Adresse Télégraphique : ACHAMBURE-PARIS

**QUESTIONS**

**Diplomatiques et Coloniales**

REVUE BI-MENSUELLE DE POLITIQUE EXTÉRIEURE

19, RUE CASSETTE. — PARIS

Téléphone 732-84

**ABONNEMENTS**

	UN AN	SIX MOIS
France, Algérie et Tunisie Colonies.	15 fr.	8 fr.
Étranger et Union postale.....	20 fr.	12 fr.

Envoi sur de mande d'un numéro spécimen gratuit.

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**

L'hiver à Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, etc.

Billets d'aller et retour individuels et de famille de toutes classes classes

Il est délivré par les gares et stations du réseau d'Orléans pour Arcachon, Biarritz, Dax, Pau et les autres stations hivernales du midi de la France : 1<sup>o</sup> des billets d'aller et retour individuels de toutes classes avec réduction de 25 0/0 en 1<sup>re</sup> classe et de 20 0/0 en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes ; 2<sup>o</sup> des billets d'aller et retour de famille de toutes classes comportant des réductions variant de 20 0/0 pour une famille de 2 personnes, à 40 0/0 pour une famille de 6 personnes ou plus : ces réductions sont calculées sur les prix du tarif général d'après la distance parcourue avec minimum de 300 kilomètres, aller et retour compris.

La famille comprend : père, mère, mari, femme, enfant, grand-père, grand-mère, beau-père, gendre, belle-fille, frère, sœur, beau-frère, belle-sœur, oncle, tante, neveu et nièce ainsi que les serviteurs étant attachés à la famille.

Ces billets sont valables 33 jours, y compris les jours de départ et d'arrivée. Cette durée de validité peut être prolongée deux fois de 30 jours moyennant un supplément de 10 0/0 du prix du billet pour chaque prolongation.



# CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

## L'hiver à la Côte d'Azur.

Billets d'aller et retour collectifs de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes valables jusqu'au 15 mai 1910

Délivrés, du 1<sup>er</sup> octobre au 15 novembre, aux familles d'au moins trois personnes par les gares P.-L.-M. pour Cassis et toutes gares P.-L.-M. situées au delà vers Menton. Parcours simple minimum : 400 kilomètres. (Le coupon d'aller n'est valable que du 1<sup>er</sup> octobre au 15 novembre 1909.

Prix : Les deux premières personnes paient le plein tarif, la 3<sup>e</sup> personne bénéficie d'une réduction de 50 0/0, la 4<sup>e</sup> et chacune des suivantes, d'une réduction de 75 0/0.

Arrêts facultatifs.

Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

Des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies desservent pendant l'hiver les stations du littoral.

## Stations hivernales (Nice, Cannes, Menton, etc.)

Paris-La Côte d'Azur en 13 heures par train extra-rapide de nuit ou par le train « Côte d'Azur rapide » (1<sup>re</sup> classe).

Billets d'aller et retour collectifs de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, valables 33 jours, délivrés, du 15 octobre au 15 mai, dans

toutes les gares P.-L.-M., aux familles d'au moins trois personnes pour : Cassis, La Ciotat, Saint-Cyr-la-Cadière, Bandol, Ollioules-Sanary, La Seyne-Tamaris-sur-Mer, Toulon, Hyères et toutes les gares situées entre Saint-Raphaël-Valescure, Grasse, Nice et Menton inclusivement. Minimum de parcours simple : 150 kilomètres.

Prix : Les deux premières personnes paient le plein tarif, la 3<sup>e</sup> personne bénéficie d'une réduction de 50 0/0, la 4<sup>e</sup> et chacune des suivantes d'une réduction de 75 0/0.

Faculté de prolongation de une ou plusieurs périodes de 15 jours, moyennant supplément de 10 0/0 pour chaque période.

Arrêts facultatifs.

Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

Des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies desservent pendant l'hiver les stations du littoral.

## Algérie-Tunisie.

Billets de voyages à itinéraires fixes, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes, délivrés à la gare de Paris-Lyon ainsi que dans les principales gares situées sur les itinéraires. Certaines combinaisons de ces voyages permettent de visiter non seulement l'Algérie et la Tunisie, mais encore des parties plus ou moins étendues de l'Italie et de l'Espagne.

Voir la nomenclature complète de ces voyages dans le Livret-Guide-Horaire P.-L.-M., en vente dans les gares, bureaux de ville, bibliothèques : 0 fr. 50; envoi sur demande au Service Central de l'Exploitation, 20, boulevard Diderot, Paris, contre 0 fr. 70 en timbres-poste.

# CHEMINS DE FER DU NORD

## PARIS-NORD A LONDRES

Viâ Calais ou Boulogne

### CINQ SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS DANS CHAQUE SENS

Voie la plus rapide. — Services officiels de la poste (Viâ Calais).

### SERVICES RAPIDES ENTRE PARIS, LA BELGIQUE, LA HOLLANDE, L'ALLEMAGNE, LA RUSSIE, LE DANEMARK, LA SUÈDE ET LA NORVÈGE

#### TRAINS DE LUXE

Toute l'année.

**NORD-EXPRESS.** — Tous les jours entre Paris (1 h. 50 soir) et Berlin. (A l'aller, ce train est en correspondance à Liège avec l'Ostende-Vienne.)

Le train partant de Paris le lundi continue sur Varsovie, et ceux partant les mercredi et samedi sur Saint-Petersbourg.

**PÉNINSULAIRE-EXPRESS.** — Départ de Londres le vendredi, et de Calais-Maritime le samedi à 1 h. 03 matin pour Turin, Alexandrie, Bologne, Brindisi, où il correspond avec le paquebot de la malle de l'Inde.

**CALAIS-MARSEILLE-BOMBAY-EXPRESS.** — Départ de Londres et Calais-Maritime (2 h. 55 soir) le jeudi pour Marseille, en correspondance avec les paquebots pour l'Égypte et les Indes.

**SIMPLON-EXPRESS.** — De Londres, Calais (3 h. soir) et Paris-Nord (6 h. 51 soir) pour Lausanne, Brigue et Milan. (3 fois par semaine en hiver, tous les jours en été).

L'hiver seulement.

**CALAIS-MÉDITERRANÉE-EXPRESS.** — De Londres, Calais (3 h. soir) et Paris-Nord (6 h. 51 soir) pour Nice et Vintimille.

**TRAIN RAPIDE QUOTIDIEN.** — De Paris-Nord (7 h. 32 soir) pour Nice et Vintimille composé de lits-salons et voitures de 1<sup>re</sup> classe.

### VOYAGES CIRCULAIRES A PRIX RÉDUITS

en France et à l'étranger avec itinéraire tracé au gré des voyageurs.

Délivrance toute l'année de billets permettant d'effectuer un voyage empruntant les réseaux français, les lignes de chemins de fer et les voies navigables des pays européens. Le parcours ne peut être inférieur à 600 kilomètres. La durée de validité est de 60 jours jusqu'à 2.000 kilomètres, 90 jours de 2.000 à 3.000 kilomètres, et de 120 jours au-dessus.



# COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 45.000.000 DE FRANCS

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

## DÉPARTS DE MARSEILLE

Du 27 Décembre 1909 aux dates suivantes :

Egypte et Syrie	Jeudi 30 Déc. midi.	Pour Alexandrie, Port-Saïd, et pour passagers seulement Beyrouth (retour par les mêmes escales et Jaffa) (1).....	CONGO C. Marquis.
Naples, Grèce, Turquie, Syrie.....	Jeudi 30 — 4 h. s.	Pour Naples, Le Pirée, Smyrne, Dardanelles, Constantinople, Smyrne, Vathy, Beyrouth, Larnaca, Mersina, Alexandrette, Lattaquié, Tripoli, Beyrouth, Jaffa, Caïffa et Beyrouth (1).....	SAGHALIEN C. Casanova.
Angleterre (Pour marchandises seulement).....	Vendredi 31 — midi.	Pour Le Havre et Londres (prenant des liquides en fûts).....	CORDOUAN C. Penon.
Grèce, Turquie et Mer Noire.....	Samedi 1 <sup>er</sup> Janv. 4 h. s.	Pour Patras, Syra, Salonique, Constantinople et Odessa (retour par les mêmes escales, Dardanelles et Calamata) (1).....	MEMPHIS C. Bayé.

(1) Sauf changements nécessités par les mesures sanitaires.

Ceylan, Indes, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon	<b>Le Dimanche 2 Janvier 1910, à 11 heures du matin</b> Pour Port-Saïd, Aden, Colombo, Singapore, Saigon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama. Correspondances : à Colombo pour Pondichéry et Calcutta; à Singapore pour Batavia; à Saigon : 1 <sup>o</sup> pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2 <sup>o</sup> pour Bangkok.	ARMAND-BEHIC C. Guionnet.
--	---	------------------------------

Indes, Ceylan, Australie, Nouvelle-Calédonie	<b>Le Mercredi 12 Janvier 1910, à 11 heures du matin</b> Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Bombay, Colombo, Fremantle, Adélaïde, Melbourne, Sydney et Nouméa.	SYDNEY C. Magnen.
--	--	----------------------

Ceylan, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon et pour passagers seulement Australie, Nouvelle-Calédonie	<b>Le Dimanche 16 Janvier 1910, à 11 heures du matin</b> Pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapore, Saigon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama. Correspondances : à Colombo avec le Sydney pour les passagers à destination de l'Australie, de la Nouvelle-Calédonie; à Singapore pour Batavia; à Saigon : 1 <sup>o</sup> pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2 <sup>o</sup> pour Bangkok.	ERNEST-SIMONS C. Girard I. de v.
---	---	--

Djibouti Madagascar La Réunion Maurice	Via Zanzibar	<b>Le Lundi 10 Janvier 1910, à 11 heures du matin</b> Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Mombasa, Zanzibar, Mayotte, Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suarez, Tamatave, La Réunion et Maurice. Correspondances : 1 <sup>o</sup> à Diégo-Suarez pour Vohémar et Maroantsetra; 2 <sup>o</sup> à Majunga pour Naméla, Morondava, Ambohibé, Tuléar, Lourenço-Marquez, Durban.	DJEMNAH C. Durrande cap. de frégate.
	Via Mahé	<b>Le Mardi 25 Janvier 1910, à 11 heures du matin</b> Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Aden, Mahé (Seychelles), Diégo-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice. Correspondances : à Diégo-Suarez pour Nossi-Bé, Analalave, Majunga, Mayotte, Mitsamoudu, Mohéty, Moroni, Zanzibar; 2 <sup>o</sup> à Tamatave pour Votomandry, Mahanoro, Mananjary, Farafangana, Fort-Dauphin, Durban.	YARRA C. X.

## LIGNES COMMERCIALES D'INDO-CHINE ET D'EXTRÊME-ORIENT

DÉPARTS À DATES FIXES

	D'ANVERS	DE DUNKERQUE	DU HAVRE	DE MARSEILLE	
Djibouti, Colombo, Singapore, Hong-Kong, Kobé, Yokohama, Moji, Takou et Dalny.	—	—	—	—	KOUANG-SI C. Vallat.
Colombo, Singapore, Hong-Kong, Japon, Changhaï.	1 <sup>er</sup> Janvier 1910	—	—	—	MEINAM C. Dorise.
	1 <sup>er</sup> Mars	—	—	14 Mars	
Colombo, Saigon, Tourane, Haïphong	—	13 Décembre	17 Décembre	30 Décembre.	EUPHRATE C. Hénon.
	—	13 Janvier 1910	17 Janvier 1910	30 Janvier 1910	GANGE C. Imbert.

## DÉPARTS DE BORDEAUX

	<b>Le Vendredi 7 Janvier 1910</b> Pour Vigo, Lisbonne, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres.	YANG-TSE C. Séjourné.
Espagne, Portugal, Sénégal, Brésil et La Plata	<b>Le Vendredi 14 Janvier 1910</b> Pour Lishoane, Dakar, Pernambuco, Bahia, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres (2).	MAGELLAN C. Dupuy-Fromy I. de v.
	<b>Le Jeudi 20 Janvier 1910</b> Pour Pasages, Vigo, Lisbonne, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres (2).	ANNAM C. Mages.

(2) Et pour Santiago et Valparaiso (Chili), par transit à travers la Cordillère en service combiné avec la Compagnie Nationale de transports « Express Villalonga » (pour passagers seulement).

(1) Par transbordement à Rio-Janeiro pour Paranagua, Antonina, Santa-Catharina, Rio-Grande de Sul, Pelotas et Porto-Alegre, pour marchandises seulement.



# COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 45.000.000 DE FRANCS

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

## DÉPARTS DE MARSEILLE

Du 1<sup>er</sup> Février 1909 aux dates suivantes :

Egypte et Syrie  Angleterre { Pour marchandises seulement..... Grèce, Turquie et Mer Noire .....	Jeudi 4 Février midi.	Pour Alexandrie, Port-Saïd, et pour passagers seulement Jaffa et Beyrouth (retour par les mêmes escales, sauf Jaffa) (1).....	ORÉNOQUE C. Bruno.
	Vendredi 5 — midi.	Pour le Havre et Londres (prenant des liquides en fûts).....	CHARENTE C. Rat.
	Samedi 6 — 4 h. s.	Pour Calamata, Le Firée, Smyrne, Dardanelles, Constantinople, Samsoun, Trébizonde et Batoum (1) (retour par Moudania et les mêmes escales, sauf Dardanelles et Calamata).....	DANUBE C. Combin.

(1) Sauf changements nécessités par les mesures sanitaires.

Indes, Ceylan, Australie, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides	Le Mercredi 10 Février 1909, à 11 heures du matin	Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Bombay, Colombo, Fremantle, Adélaïde, Melbourne, Sydney et Nouméa. (Service annexe de Nouméa aux Nouvelles-Hébrides.)	DUMBÉA C. Boyer.
--	---	---	---------------------

Ceylan, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon et pour Passagers seulement, Australie, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides	Le Dimanche 14 Février 1909, à 11 heures du matin	Pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama.  Correspondances : à Colombo avec le Dumbéa pour les passagers à destination de l'Australie, de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides ; à Singapore pour Batavia ; à Saïgon : 1 <sup>o</sup> pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong ; 2 <sup>o</sup> pour Bangkok.	CALÉDONIEN C. X.
--	---	--	---------------------

Ceylan, Indes, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon	Le Dimanche 28 Février 1909, à 11 heures du matin	Pour Port-Saïd, Aden, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama.  Correspondances : à Colombo pour Pondichéry et Calcutta ; à Singapore pour Batavia ; à Saïgon : 1 <sup>o</sup> pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong ; 2 <sup>o</sup> pour Bangkok.	AUSTRALIEN C. Ch. Baretge.
--	---	---	-------------------------------

Djibouti Madagascar La Réunion Maurice	Via Zanzibar	Le Mercredi 10 Février 1909, à 11 heures du matin	Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Mombasa, Zanzibar, Moroni, Mayotte, Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suarez, Tamatave, La Réunion et Maurice.	MELBOURNE C. Combe,
	Via Mahé	Le Jeudi 25 Février 1909, à 11 heures du matin	Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Aden, Mahé (Seychelles), Diégo-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice.  Correspondance à Diégo-Suarez : Côte Ouest de Madagascar pour : 1 <sup>o</sup> Analave, Naméla, Morundava, et Tuléar (marchandises et passagers) ; 2 <sup>o</sup> pour passagers seulement : Nossi-Bé, Majunga et Ambohibé.	ADOUR C. Riquier, l. de v.

## LIGNES COMMERCIALES D'INDO-CHINE ET D'EXTRÊME-ORIENT

DÉPARTS A DATES FIXES

	D'ANVERS	DE DUNKERQUE	DU HAVRE	DE MARSEILLE	
Colombo, Singapore, Hong-Kong, Changhaï Japon.	1 <sup>er</sup> Mars 1909	—	—	14 Mars 1909	YUNNAN C. Hénon.
Colombo, Saïgon, Tourane, Haïphong.	—	13 Février 13 Mars	17 Février 17 Mars	28 Février 30 Mars	EUPHRATE C. Liparelli. GANGE C. Fromen

DÉPARTS du Havre pour Marseille (pour marchandises seulement)	Mardi 2 Février 1909 Mardi 9 Février 1909	MEDO C. Meré DORD. C.
---	--	--------------------------------

## DÉPARTS DE BORDEAUX

Espagne, Portugal, Sénégal, Brésil et La Plata.	Le Vendredi 12 Février 1909	Pour Lisbonne, Dakar, Pernambuco, Bahia, Rio-Janeiro (1), Montévidéo et Buenos-Ayres (2).	ANTIQUÉ Trodec de v.
	Le Samedi 20 Février 1909	Pour Pasages, Vigo, Lisbonne, Rio-Janeiro Montévidéo et Buenos-Ayres.	AMBODGE C. Vidal.
	Le Vendredi 26 Février 1909	Pour Lisbonne, Dakar, Rio-Janeiro (1), Santos, Montévidéo et Buenos-Ayres (2).  (1) Par transbordement à Rio-Janeiro pour Paraïagua, Antonina, Catharina, Rio-Grande do Sul, Pelotas et Porto-Alègre, pour marchandises seulement.	AMAZONE C. Lindin, l. de v.

(2) Et pour Santiago et Valparaiso (Chili), par transit à travers la Cordillère en service combiné avec la Compagnie Nationale de transports « Express Villalonga » (pour passagers seulement).



# COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 45.000.000 DE FRANCS

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

## DÉPARTS DE MARSEILLE

Du 27 Décembre 1909 aux dates suivantes :

Egypte et Syrie	Jeudi 30 Déc. midi.	Pour Alexandrie, Port-Saïd, et pour passagers seulement Beyrouth (retour par les mêmes escales et Jaffa) (1).....	CONGO C. Marquis.
Naples, Grèce, Turquie, Syrie.....	Jeudi 30 — 4 h. s.	Pour Naples, Le Pirée, Smyrne, Dardanelles, Constantinople, Smyrne, Vathy, Beyrouth, Larnaca, Mersina, Alexandrette, Lattaquié, Tripoli, Beyrouth, Jaffa, Caïffa et Beyrouth (1).....	SAGHALIEN C. Casanova.
Angleterre (Pour marchandises seulement.....)	Vendredi 31 — midi.	Pour Le Havre et Londres (prenant des liquides en fûts).....	CORDOUAN C. Penon.
Grèce, Turquie et Mer Noire.....	Samedi 1 <sup>er</sup> Janv. 4 h. s.	Pour Patras, Syra, Salonique, Constantinople et Odessa (retour par les mêmes escales, Dardanelles et Calamata) (1).....	MEMPHIS C. Baye.

(1) Sanf changements nécessités par les mesures sanitaires.

Ceylan, Indes, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon	<b>Le Dimanche 2 Janvier 1910, à 11 heures du matin</b> Pour Port-Saïd, Aden, Colombo, Singapore, Saigon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama. Correspondances : à Colombo pour Pondichéry et Calcutta; à Singapore pour Batavia; à Saigon : 1 <sup>o</sup> pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2 <sup>o</sup> pour Bangkok.		ARMAND-BEHIC C. Guionnet.
--	---	--	------------------------------

Indes, Ceylan, Australie, Nouvelle-Calédonie	<b>Le Mercredi 12 Janvier 1910, à 11 heures du matin</b> Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Bombay, Colombo, Fremantle, Adélaïde, Melbourne, Sydney et Nouméa.		SYDNEY C. Magnen.
--	--	--	----------------------

Ceylan, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon et pour passagers seulement Australie, Nouvelle-Calédonie	<b>Le Dimanche 16 Janvier 1910, à 11 heures du matin</b> Pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapore, Saigon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama. Correspondances : à Colombo avec le Sydney pour les passagers à destination de l'Australie, de la Nouvelle-Calédonie; à Singapore pour Batavia; à Saigon : 1 <sup>o</sup> pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2 <sup>o</sup> pour Bangkok.		ERNEST-SIMONS C. Girard l. de v.
---	---	--	--

Djibouti Madagascar La Réunion Maurice	Via Zanzibar	<b>Le Lundi 10 Janvier 1910, à 11 heures du matin</b> Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Mombasa, Zanzibar, Mayotte, Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suarez, Tamatave, La Réunion et Maurice. Correspondances : 1 <sup>o</sup> à Diégo-Suarez pour Vohémar et Maroantsetra; 2 <sup>o</sup> à Majunga pour Nanéla, Morondava, Ambohibé, Tuléar, Lourenço-Marquez, Durban.	DJEMNAH C. Durrande cap. de frégate.
	Via Mahé	<b>Le Mardi 25 Janvier 1910, à 11 heures du matin</b> Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Aden, Mahé (Seychelles), Diégo-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice. Correspondances : à Diégo-Suarez pour Nossi-Bé, Analalave, Majunga, Mayotte, Mutsamudu, Mohély, Moroni, Zanzibar; 2 <sup>o</sup> à Tamatave pour Votomandry, Mahanoro, Mananjary, Farafangana, Fort-Dauphin, Durban.	YARRA C. X.

## LIGNES COMMERCIALES D'INDO-CHINE ET D'EXTRÊME-ORIENT

DÉPARTS À DATES FIXES

	D'ANVERS	DE DUNKERQUE	DU HAVRE	DE MARSEILLE	
Djibouti, Colombo, Singapore, Hong-Kong, Kobé, Yokohama, Moji, Takou et Dalny.	1 <sup>er</sup> Janvier 1910	—	—	—	KOUANG-SI C. Vallat.
Colombo, Singapore, Hong-Kong, Japon, Changhaï.	1 <sup>er</sup> Mars	—	—	14 Mars	MEINAM C. Dorise.
Colombo, Saigon, Tourane, Haïphong	—	13 Décembre	17 Décembre	30 Décembre.	EUPHRATE C. Hénon.
	—	13 Janvier 1910	17 Janvier 1910	30 Janvier 1910	GANGE C. Imbert.

## DÉPARTS DE BORDEAUX

Espagne, Portugal, Sénégal, Brésil et La Plata	<b>Le Vendredi 7 Janvier 1910</b> Pour Vigo, Lisbonne, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres.	YANG-TSE C. Séjourné.
	<b>Le Vendredi 14 Janvier 1910</b> Pour Lisbonne, Dakar, Pernambuco, Bahia, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres (2).	MAGELLAN C. Dupuy-Fromy l. de v.
	<b>Le Jeudi 20 Janvier 1910</b> Pour Passages, Vigo, Lisbonne, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres (2). (1) Par transbordement à Rio-Janeiro pour Paranagua, Antonina, Santa-Catharina, Rio-Grande do Sul, Pelotas et Porto-Alègre, pour marchandises seulement.	ANNAM C. Mages.

(2) Et pour Santiago et Valparaiso (Chili), par transit à travers la Cordillère en service combiné avec la Compagnie Nationale de transports « Express Villalonga » (pour passagers seulement).



# COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 45.000.000 DE FRANCS

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

## DÉPARTS DE MARSEILLE

Du 1<sup>er</sup> Février 1909 aux dates suivantes :

Egypte et Syrie	Jeudi 4 Février midi.	Pour Alexandrie, Port-Saïd, et pour passagers seulement Jaffa et Beyrouth (retour par les mêmes escales, sauf Jaffa) (1).....	ORÉNOQUE C. Bruno.
Angleterre) Pour marchandises seulement.....	Vendredi 5 — midi.	Pour le Havre et Londres (prenant des liquides en fûts).....	CHARENTE C. Rat.
Grèce, Turquie et Mer Noire .....	Samedi 6 — 4 h. s.	Pour Calamata, Le Firée, Smyrne, Dardanelles, Constantinople, Samsoun, Trébizonde et Batoum (1) (retour par Moudania et les mêmes escales, sauf Dardanelles et Calamata) .....	DANUBE C. Combin.
(1) Sauf changements nécessités par les mesures sanitaires.			
Indes, Ceylan, Australie, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides	<b>Le Mercredi 10 Février 1909, à 11 heures du matin</b> Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Bombay, Colombo, Fremantle, Adélaïde, Melbourne, Sydney et Nouméa. (Service annexe de Nouméa aux Nouvelles-Hébrides.)		DUMBÉA C. Boyer.
Ceylan, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon et pour Passagers seulement, Australie, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides	<b>Le Dimanche 14 Février 1909, à 11 heures du matin</b> Pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama. <i>Correspondances : à Colombo avec le Dumbéa pour les passagers à destination de l'Australie, de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides ; à Singapore pour Batavia ; à Saïgon : 1<sup>o</sup> pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong ; 2<sup>o</sup> pour Bangkok.</i>		CALÉDONIEN C. X.
Ceylan, Indes, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon	<b>Le Dimanche 28 Février 1909, à 11 heures du matin</b> Pour Port-Saïd, Aden, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama. <i>Correspondances : à Colombo pour Pondichéry et Calcutta ; à Singapore pour Batavia ; à Saïgon : 1<sup>o</sup> pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong ; 2<sup>o</sup> pour Bangkok.</i>		AUSTRALIEN C. Ch. Baretge.
Djibouti Madagascar La Réunion Maurice	Via Zanzibar	<b>Le Mercredi 10 Février 1909, à 11 heures du matin</b> Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Mombasa, Zanzibar, Moroni, Mayotte, Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suarez, Tamatave, La Réunion et Maurice.	MELBOURNE C. Combe,
	Via Mahé	<b>Le Jeudi 25 Février 1909, à 11 heures du matin</b> Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Aden, Mahé (Seychelles), Diégo-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice. <i>Correspondance à Diégo-Suarez : Côte Ouest de Madagascar pour : 1<sup>o</sup> Analave, Naméla, Morundava, et Tuléar (marchandises et passagers) ; 2<sup>o</sup> pour passagers seulement : Nossi-Bé, Majunga et Ambohibé.</i>	ADOUR C. Riquier, l. de v.

## LIGNES COMMERCIALES D'INDO-CHINE ET D'EXTRÊME-ORIENT

DÉPARTS A DATES FIXES

	D'ANVERS	DE DUNKERQUE	DU HAVRE	DE MARSEILLE	
Colombo, Singapore, Hong-Kong, Changhaï Japon.	1 <sup>er</sup> Mars 1909	—	—	14 Mars 1909	YUNNAN C. Hénon.
Colombo, Saïgon, Tourane, Haïphong.	—	13 Février 13 Mars	17 Février 17 Mars	28 Février 30 Mars	EUPHRATE C. Liparelli. GANGE C. Froment.
<b>DÉPARTS du Havre pour Marseille</b> (pour marchandises seulement)	<b>Mardi 2 Février 1909</b>			<b>MEDOC</b> C. Mercier.	
	<b>Mardi 9 Février 1909</b>			<b>DORDOGNE</b> C. Fabré.	

## DÉPARTS DE BORDEAUX

Espagne, Portugal, Sénégal, Brésil et La Plata.	<b>Le Vendredi 12 Février 1909</b> Pour Lisbonne, Dakar, Pernambuco, Bahia, Rio-Janeiro (1), Montévidéo et Buenos-Ayres (2).	ATLANTIQUE C. Le Troadec l. de v.
	<b>Le Samedi 20 Février 1909</b> Pour Pasages, Vigo, Lisbonne, Rio-Janeiro Montévidéo et Buenos-Ayres.	CAMBODGE C. Vidal.
	<b>Le Vendredi 26 Février 1909</b> Pour Lisbonne, Dakar, Rio-Janeiro (1), Santos, Montévidéo et Buenos-Ayres (2). <i>(1) Par transbordement à Rio-Janeiro pour Parañagua, Antonina, Santa-Catharina, Rio-Grande do Sul, Pelotas et Porto-Alègre, pour marchandises seulement.</i>	AMAZONE C. Lindin, l. de v.

(2) Et pour Santiago et Valparaiso (Chili), par transit à travers la Cordillère en service combiné avec la Compagnie Nationale de transports « Express Villalonga » (pour passagers seulement).



**RETROS  
NEWS**

**PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES**



**GUILLEMINOT**

R. GUILLEMINOT, BOESPFLUG & C<sup>IE</sup>

**PAPIERS · PRODUITS**

22, Rue de Chateaudun, PARIS

**E. BELLAMY**

15, rue Réaumur, près la Bourse - PARIS (2<sup>e</sup>)  
TÉLÉPHONE 118-38



BOÎTES  
Métalliques  
de  
Bureau  
pour  
Administ-ations  
Banques,  
Etudes, Archives  
Magasins, etc.  
ADOPTÉES  
par les  
Services  
Coloniaux

**JIM'S EMBROCATION**

GUÉRISON  
et SOULAGEMENT  
instantané des

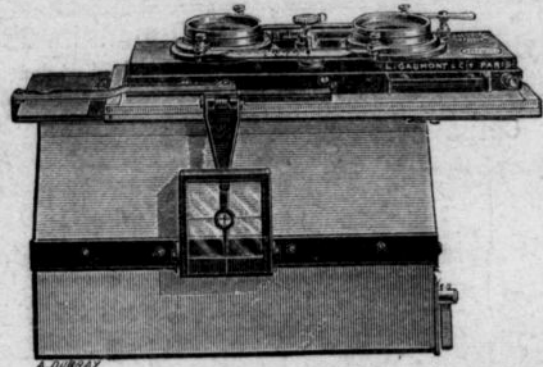
Douleurs rhumatismales, articulaires et névralgiques en  
tout endroit du corps; suppression de la fatigue musculaire  
par surmenage de travail ou d'exercice physique quelconque.  
Ph<sup>ie</sup> DEBONNAIRE, 20 Faubourg Saint-Honoré, Paris.  
Envoi 1<sup>er</sup> contre mandat-p<sup>ost</sup> n<sup>o</sup> 70 - Dépot dans princ. Pharmacies.

APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES DE HAUTE PRÉCISION

**LE STÉRÉOSPIDO**

MÉTALLIQUE 6x13

entièrement en nickel pur  
POSSÈDE, TOUS LES PERFECTIONNEMENTS



INOXYDABLE

INDÉRÉGALABLE

Catalogue franco sur demande

Permet de prendre à volonté  
des vues stéréoscopiques et des vues panoramiques

Société des

**Etablissements Galumont**

SOCIÉTÉ ANONYME  
au capital de 3 millions de fr.  
57-59, rue Saint-Roch, Paris.

**CHAMPAGNE DEUTZ & GELDERMANN**  
Maison Fondée en 1838  
à A Y (rd) eam

Extra 1898 8 fr. 50  
Jockey-Club grand vin 1/2 sec... 7 fr. 5  
1<sup>er</sup> supérieur... 4 fr. 5

dans toutes les colonies françaises  
Dépôts  
Dosage et bouchage  
spéciaux pour les  
pays  
tropicaux

**Les PLAQUES et PAPIERS photographiques**

**JOUGLA**

sont les meilleurs



COMITÉ

DE



L'ASIE FRANÇAISE

BULLETIN MENSUEL

FÉVRIER 1909

AU SIÈGE DU COMITÉ

PARIS — 19-21, rue Cassette, 19-21. — PARIS

TÉLÉPH. 732-84. — ADRESSE TÉLÉGR. : COMASIE PARIS

LE NUMÉRO : 2 FR. 25



## AVIS

Le Comité a été saisi de demandes de livres par certains groupements français d'Extrême-Orient, dont le budget ne permet pas la création rapide de bibliothèques suffisant aux besoins de leurs membres. Nous serions reconnaissants à ceux de nos adhérents qui pourraient disposer d'un certain nombre de livres de bons auteurs, faisant honneur à notre littérature, et pouvant servir à la diffusion de notre influence morale. Les classiques, en particulier, les mémoires et les ouvrages historiques seraient utiles à nos compatriotes d'Extrême-Orient, à qui nous nous empresserons de faire parvenir les livres que nos adhérents pourraient distraire pour eux de leurs bibliothèques.

## CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

*Voyages à itinéraires facultatifs,  
de France en Algérie, en Tunisie  
et aux Échelles du Levant,  
ou vice-versa.*

La Compagnie délivre, toute l'année, des carnets individuels ou collectifs, de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes pour effectuer, à prix réduits, des voyages pouvant comporter des parcours sur les réseaux suivants : 1<sup>o</sup> Paris-Lyon-Méditerranée, Est, Etat, Midi, Nord, Orléans, P.-L.-M.-algérien, Est-algérien, Etat (lignes algériennes), Ouest-algérien, Bône-Guelma, Sfax-Gafsa ; 2<sup>o</sup> sur les lignes maritimes desservies par la Compagnie générale Transatlantique, par la Compagnie de navigation mixte (C<sup>ie</sup> Touache) ou par la Société générale des Transports maritimes à vapeur ; sur les lignes maritimes desservies par la Compagnie des Messageries maritimes. Ces voyages, dont les itinéraires sont établis à l'avance par les voyageurs eux-mêmes, doivent comporter, en même temps que des parcours français, soit des parcours maritimes, soit des parcours maritimes et algériens ou tunisiens ; les parcours sur les réseaux français doivent être de 300 kilomètres au moins ou comptés pour 300 kilomètres.

Les parcours maritimes doivent être effectués par les paquebots de l'une seulement des quatre Compagnies de navigation participantes ; ils peuvent cependant être effectués à la fois par les paquebots de la Compagnie des Messageries maritimes et par ceux de l'une quelconque des trois autres Compagnies de navigation.

*Validité.* — Les carnets sont valables 90 jours à compter du jour du départ, ce jour non compris ; mais ils sont valables 120 jours lorsqu'ils comportent des parcours sur les lignes desservies par la Compagnie des Messageries maritimes. Faculté de prolongation moyennant paiement d'un supplément.

Arrêts facultatifs dans toutes les gares du parcours.

*Demande de carnets.* — Les demandes de carnets peuvent être adressées aux chefs de toutes les gares des réseaux participants ; elles doivent leur parvenir cinq jours au moins avant la date du départ.

Pendant la saison d'hiver, Paris et Marseille sont reliés par de nombreux trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies.

## COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

DE PARIS

Capital : 150 millions de francs

ENTIÈREMENT VERSÉS

SIÈGE SOCIAL : Rue Bergère

SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

### Opérations du Comptoir

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traités, Envois de fonds en Province et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts hypothécaires maritimes, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

49 Bureaux de Quartier dans Paris et la Banlieue — 150 Agences en Province

### Agences dans les Colonies et Pays de Protectorat

Tunis, Sfax, Sousse, Bizerte, Majunga, Tamatave, Tananarive, Diego-Suarez, Nossibé, Mananjary, Tuléar.

### Agences à l'Étranger

Londres, Liverpool, Manchester, Bruxelles, Ostende, Saint-Sébastien, Monte-Carlo, Le Caire, Alexandrie (Égypte), Bombay, Sydney, Melbourne.

### Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public :

14, rue Bergère ; 2, place de l'Opéra ; 147, boulevard Saint-Germain  
49, avenue des Champs-Élysées, et dans les principales agences.

Compartiments depuis CINQ francs par mois.

INTÉRÊTS PAYÉS SUR LES SOMMES DÉPOSÉES

de 6 mois à 11 mois : 2 0/0

de 1 à 3 ans : 3 0/0

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

L'hiver à Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, etc.

*Billets d'aller et retour  
individuels et de famille de toutes classes.*

Il est délivré par les gares et stations du réseau d'Orléans pour Arcachon, Biarritz, Dax, Pau et les autres stations hivernales du Midi de la France :

1<sup>o</sup> Des billets d'aller et retour individuels de toutes classes avec une réduction de 25 % en 1<sup>re</sup> classe et 20 % en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes ;

2<sup>o</sup> Des billets d'aller et retour de famille de toutes classes comportant des réductions variant de 25 % en 1<sup>re</sup> classe et de 20 % en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes pour une famille de 2 personnes à 40 % pour une famille de 6 personnes ou plus. Ces réductions sont calculées sur les prix du tarif général d'après la distance parcourue avec minimum de 300 kilom., aller et retour compris.

La famille comprend : père, mère, mari, femme, enfant, grand-père, grand-mère, beau-père, belle-mère, gendre, belle-fille, frère, sœur, beau-frère, belle-sœur, oncle, tante, neveu, nièce, ainsi que les serviteurs attachés à la famille.

Ces billets sont valables 33 jours.

Cette durée de validité peut être prolongée deux fois de 30 jours moyennant un supplément de 10 % du prix primitif du billet pour chaque prolongation.



# COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 45.000.000 DE FRANCS

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

## DÉPARTS DE MARSEILLE

Du 1<sup>er</sup> Mars 1909 aux dates suivantes :

Egypte et Syrie	Jeudi 4 Mars midi.	Pour Alexandrie, Port-Saïd, et pour passagers seulement Jaffa et Beyrouth (retour par les mêmes escales, sauf Jaffa) (1).....	ORÉNOQUE C. Rat.
Angleterre (Pour marchandises seulement.....)	Vendredi 5 — midi.	Pour le Havre et Londres (prenant des liquides en fûts).....	MATAPAN C. Gros.
Grèce, Turquie et Mer Noire .....	Samedi 6 — 4 h. s.	Pour Calamata, Le Pirée, Smyrne, Salonique, Dardanelles, Constantinople, Samsoun, Trébizonde et Batoum (1) (retour par Moudania et les mêmes escales, sauf Dardanelles, Salonique et Calamata). (1) Sauf changements nécessités par les mesures sanitaires.	CRIMÉE C. Bocognani.

Indes, Ceylan, Australie, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides	<b>Le Mercredi 10 Mars 1909, à 11 heures du matin</b> Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Bombay, Colombo, Fremantle, Adélaïde, Melbourne, Sydney et Nouméa. (Service annexe de Nouméa aux Nouvelles-Hébrides.)	AUSTRALIEN C. Riquier, l. de v.
--	--	---------------------------------------

Ceylan, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon et pour Passagers seulement, Australie, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides	<b>Le Dimanche 14 Mars 1909, à 11 heures du matin</b> Pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama. <i>Correspondances: à Colombo avec l'Australien pour les passagers à destination de l'Australie, de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides; à Singapore pour Batavia; à Saïgon: 1<sup>o</sup> pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2<sup>o</sup> pour Bangkok.</i>	TONKIN C. Charbonnel, l. de v.
--	--	--------------------------------------

Ceylan, Indes, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon	<b>Le Dimanche 28 Mars 1909, à 11 heures du matin</b> Pour Port-Saïd, Aden, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama. <i>Correspondances: à Colombo pour Pondichéry et Calcutta; à Singapore pour Batavia; à Saïgon: 1<sup>o</sup> pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2<sup>o</sup> pour Bangkok.</i>	SYDNEY C. Rebufat.
--	--	-----------------------

Djibouti, Madagascar, La Réunion, Maurice	<b>Le Mercredi 10 Mars 1909, à 11 heures du matin</b> Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Mombasa, Zanzibar, Mutsamudu, Mayotte, Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suarez, Tamatave, La Réunion et Maurice.	OXUS C. Protet,
Via Zanzibar	<b>Le Jeudi 25 Mars 1909, à 11 heures du matin</b> Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Aden, Mahé (Seychelles), Diégo-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice.	DJEMNAH C. Durrande, l. de v.
Via Mahé		

## LIGNES COMMERCIALES D'INDO-CHINE ET D'EXTRÊME-ORIENT

DÉPARTS A DATES FIXES

	D'ANVERS	DE DUNKERQUE	DU HAVRE	DE MARSEILLE	
Colombo, Singapore, Hong-Kong, Changhaï Japon.	1 <sup>er</sup> Mars 1909	—	—	14 Mars 1909	YUNNAN C. Léréquier. KOUANG-SI C. Imbert.
	1 <sup>er</sup> Mai 1909	—	—	14 Mai 1909	
Colombo, Saïgon, Tourane, Haïphong.	—	13 Mars	17 Mars	30 Mars	GANGE C. Froment. SONTAY C. Ristorcelli.
	—	13 Avril	17 Avril	30 Avril	

<b>DÉPARTS du Havre pour Marseille</b> (pour marchandises seulement)	Mardi 2 Mars 1909	CORDOUAN C. Penon.
	Mardi 9 Mars 1909	MEDOC C. L. Mercier.

## DÉPARTS DE BORDEAUX

Espagne, Portugal, Sénégal, Brésil et La Plata.	<b>Le Vendredi 12 Mars 1909</b> Pour Lisbonne, Dakar, Pernambuco, Bahia, Rio-Janeiro (1), Montévidéo et Buenos-Ayres.	AMAZONE C. Lindin, l. de v.
	<b>Le Samedi 20 Mars 1909</b> Pour Pasages, Vigo, Lisbonne, Rio-Janeiro (1) Montévidéo et Buenos-Ayres.	SINAI C. Tivolle.
	<b>Le Vendredi 26 Mars 1909</b> Pour Lisbonne, Dakar, Rio-Janeiro (1), Santos, Montévidéo et Buenos-Ayres. (1) Par transbordement à Rio-Janeiro pour Parañagua, Antonina, Santa-Catharina, Rio-Grande do Sul, Pelotas et Porto-Alègre, pour marchandises seulement.	CHILI C. Oliver.



**RETRO NEWS**

**PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES**



**GUILLEMINOT**

R. GUILLEMINOT, BOESPFLUG & C<sup>IE</sup>

**PAPIERS · PRODUITS**

22, Rue de Chateaudun, PARIS

**E. BELLAMY**

15, rue Réaumur, près la Bourse - PARIS (2<sup>e</sup>)  
TÉLÉPHONE 118-38



**BOITES**  
Métalliques  
de  
Bureau  
pour  
Administrations  
Banques,  
Etudes, Archives  
Magasins, etc.  
ADOPTÉES  
par les  
Services  
Coloniaux

**JIM'S EMBROCATION**

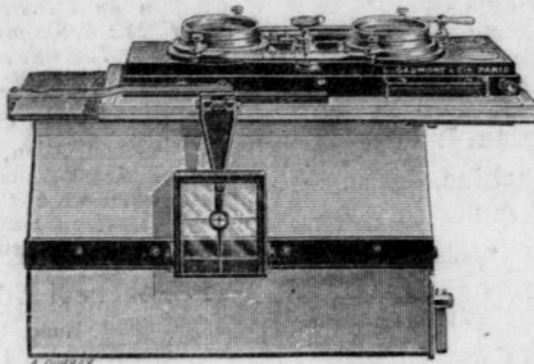
**GUÉRISON**  
et **SOULAGEMENT**  
instantané des  
Douleurs rhumatismales, articulaires et névralgiques en  
tout endroit du corps; suppression de la fatigue musculaire  
par surmenage de travail ou d'exercice physique quelconque.  
Ph<sup>ie</sup> DEBONNAIRE, 20 Faubourg Saint-Honoré, Paris.  
Envoi f<sup>o</sup> contre mandat-p<sup>o</sup> 1,70. - Dépôt dans princ. Pharmacies.

APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES DE HAUTE PRÉCISION

**LE STÉRÉOSPIDO**

MÉTALLIQUE 6x13

entièrement en nickel pur  
POSSÈDE TOUS LES PERFECTIONNEMENTS



INOXYDABLE

INDÉRÉGLABLE

Catalogue franco sur demande  
Permet de prendre à volonté  
des vues stéréoscopiques et des vues panoramiques

Société des  
**Etablissements Galumont**  
SOCIÉTÉ ANONYME  
au capital de 3 millions de fr.  
57-59, rue Saint-Roch, Paris.

**CHAMPAGNE**  
**DEUTZ & GELDERMANN**  
Maison Fondée en 1838  
à A.Y. (re)caM

Extra Dry 1898 8 fr. 50  
Jockey-Club grand vin 1/2 sec... 7 fr.  
Sillery supérieur... 4 fr. 50

dans toutes les colonies françaises  
Dépôts  
Dose et bouclage  
spéciaux pour les  
pays  
tropicaux

**Les PLAQUES et PAPIERS**  
photographiques

**JOUGLA**

sont les meilleurs



COMITÉ

DE



L'ASIE FRANÇAISE

BULLETIN MENSUEL

MARS 1909

AU SIÈGE DU COMITÉ

PARIS — 19-21, rue Cassette, 19-21. — PARIS

TÉLÉPH. 732-84. — ADRESSE TÉLÉGR. : COMASIE PARIS

LE NUMÉRO : 2 FR. 25



## AVIS

Le Comité a été saisi de demandes de livres par certains groupements français d'Extrême-Orient, dont le budget ne permet pas la création rapide de bibliothèques suffisant aux besoins de leurs membres. Nous serions reconnaissants à ceux de nos adhérents qui pourraient disposer d'un certain nombre de livres de bons auteurs, faisant honneur à notre littérature, et pouvant servir à la diffusion de notre influence morale. Les classiques, en particulier, les mémoires et les ouvrages historiques seraient utiles à nos compatriotes d'Extrême-Orient, à qui nous nous empresserons de faire parvenir les livres que nos adhérents pourraient distraire pour eux de leurs bibliothèques.

## CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

*Voyages à itinéraires facultatifs,*  
de France en Algérie, en Tunisie  
et aux Échelles du Levant,  
ou vice-versa.

La Compagnie délivre, toute l'année, des carnets individuels ou collectifs, de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes pour effectuer, à prix réduits, des voyages pouvant comporter des parcours sur les réseaux suivants : 1<sup>o</sup> Paris-Lyon-Méditerranée, Est, Etat, Midi, Nord, Orléans, P.-L.-M.-algérien, Est-algérien, Etat (lignes algériennes), Ouest-algérien, Bône-Guelma, Sfax-Gafsa ; 2<sup>o</sup> sur les lignes maritimes desservies par la Compagnie générale Transatlantique, par la Compagnie de navigation mixte (C<sup>ie</sup> Touache) ou par la Société générale des Transports maritimes à vapeur ; sur les lignes maritimes desservies par la Compagnie des Messageries maritimes. Ces voyages, dont les itinéraires sont établis à l'avance par les voyageurs eux-mêmes, doivent comporter, en même temps que des parcours français, soit des parcours maritimes, soit des parcours maritimes et algériens ou tunisiens ; les parcours sur les réseaux français doivent être de 300 kilomètres au moins ou comptés pour 300 kilomètres.

Les parcours maritimes doivent être effectués par les paquebots de l'une seulement des quatre Compagnies de navigation participantes ; ils peuvent cependant être effectués à la fois par les paquebots de la Compagnie des Messageries maritimes et par ceux de l'une quelconque des trois autres Compagnies de navigation.

*Validité.* — Les carnets sont valables 90 jours à compter du jour du départ, ce jour non compris ; mais ils sont valables 120 jours lorsqu'ils comportent des parcours sur les lignes desservies par la Compagnie des Messageries maritimes. Faculté de prolongation moyennant paiement d'un supplément.

Arrêts facultatifs dans toutes les gares du parcours.

*Demande de carnets.* — Les demandes de carnets peuvent être adressées aux chefs de toutes les gares des réseaux participants ; elles doivent leur parvenir cinq jours au moins avant la date du départ.

Pendant la saison d'hiver, Paris et Marseille sont reliés par de nombreux trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies.

## COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

DE PARIS

Capital : 150 millions de francs

ENTIÈREMENT VERSÉS

SIÈGE SOCIAL : Rue Bergère

SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

### Opérations du Comptoir.

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traités, Envois de fonds en Province et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts hypothécaires maritimes, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

49 Bureaux de Quartier dans Paris et la Banlieue — 150 Agences en Province

### Agences dans les Colonies et Pays de Protectorat

Tunis, Sfax, Sousse, Bizerte, Majunga, Tamatave, Tananarive, Diego-Suarez, Nossibé, Mananjary, Tuléar.

### Agences à l'Étranger

Londres, Liverpool, Manchester, Bruxelles, Ostende, Saint-Sébastien, Monte-Carlo, Le Caire, Alexandrie (Égypte), Bombay, Sydney, Melbourne.

### Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public :

14, rue Bergère ; 2, place de l'Opéra ; 147, boulevard Saint-Germain  
49, avenue des Champs-Élysées, et dans les principales agences.

Compartiments depuis CINQ francs par mois.

### INTÉRÊTS PAYÉS SUR LES SOMMES DÉPOSÉES

de 6 mois à 11 mois : 2 0/0

de 1 à 3 ans : 3 0/0

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

L'hiver à Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, etc.

*Billets d'aller et retour*

*individuels et de famille de toutes classes.*

Il est délivré par les gares et stations du réseau d'Orléans pour Arcachon, Biarritz, Dax, Pau et les autres stations hivernales du Midi de la France :

1<sup>o</sup> Des billets d'aller et retour individuels de toutes classes avec une réduction de 25 % en 1<sup>re</sup> classe et 20 % en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes ;

2<sup>o</sup> Des billets d'aller et retour de famille de toutes classes comportant des réductions variant de 25 % en 1<sup>re</sup> classe et de 20 % en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes pour une famille de 2 personnes à 40 % pour une famille de 6 personnes ou plus. Ces réductions sont calculées sur les prix du tarif général d'après la distance parcourue avec minimum de 300 kilom., aller et retour compris.

La famille comprend : père, mère, mari, femme, enfant, grand-père, grand-mère, beau-père, belle-mère, gendre, belle-fille, frère, sœur, beau-frère, belle-sœur, oncle, tante, neveu, nièce, ainsi que les serviteurs attachés à la famille.

Ces billets sont valables 33 jours.

Cette durée de validité peut être prolongée deux fois de 30 jours moyennant un supplément de 10 % du prix primitif du billet pour chaque prolongation.



# COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 45.000.000 DE FRANCS

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

## DÉPARTS DE MARSEILLE

Du 29 Mars 1909 aux dates suivantes :

Égypte et Syrie	Jeudi 1 <sup>er</sup> Avril midi.	Pour Alexandrie, Port-Saïd, et pour passagers seulement Jaffa et Beyrouth (retour par les mêmes escales, sauf Jaffa) (1).....	ORÉNOQUE C. Rat.
Angleterre <small>(Pour marchandises seulement.....)</small>	Vendredi 2 — midi.	Pour le Havre et Londres (prenant des liquides en fûts).....	DORDOGNE C. Fabre.
Grèce, Turquie et Mer Noire .....	Samedi 3 — 4 h. s.	Pour Calamata, Le Pirée, Smyrne, Dardanelles, Constantinople, Samsoun, Trébizonde et Batoum (1) (retour par Moudania et les mêmes escales, sauf Dardanelles et Calamata).....	BOSPHORE C. Auméran.

(1) Sauf changements nécessités par les mesures sanitaires.

Indes, Ceylan, Australie, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides	<b>Le Mercredi 7 Avril 1909, à 11 heures du matin</b>		SALAZIE C. Magnen.
	Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Bombay, Colombo, Fremantle, Adélaïde, Melbourne, Sydney et Nouméa. (Service annexe de Nouméa aux Nouvelles-Hébrides.)		

Ceylan, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon et pour Passagers seulement, Australie, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides	<b>Le Dimanche 11 Avril 1909, à 11 heures du matin</b>		POLYNÉSIEN C. Broc, l. de v.
	Pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama.		
	<i>Correspondances : à Colombo avec le Sasazie pour les passagers à destination de l'Australie, de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides ; à Singapore pour Batavia ; à Saïgon : 1<sup>o</sup> pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haiphong ; 2<sup>o</sup> pour Bangkok.</i>		

Ceylan, Indes, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon	<b>Le Dimanche 25 Avril 1909, à 11 heures du matin</b>		SYDNEY C. X.
	Pour Port-Saïd, Aden, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama.		
	<i>Correspondances : à Colombo pour Pondichéry et Calcutta ; à Singapore pour Batavia ; à Saïgon : 1<sup>o</sup> pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haiphong ; 2<sup>o</sup> pour Bangkok.</i>		

Djibouti Madagascar La Réunion Maurice	Via Zanzibar	<b>Le Samedi 10 Avril 1909, à 11 heures du matin</b>	NATAL C. Eschenauer.
		Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Mombasa, Zanzibar, Moroni, Mayotte, Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suarez, Tamatave, La Réunion et Maurice.	
	Via Mahé	<b>Le Dimanche 25 Avril 1909, à 11 heures du matin</b>	YARRA C. Sellier, l. de v.
		Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Aden, Mahé (Seychelles), Diégo-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice.	
		<i>Correspondance à Diégo-Suarez : Côte Ouest de Madagascar pour : 1<sup>o</sup> Analave, Naméla, Morundava, et Tuléa (marchandises et passagers) ; 2<sup>o</sup> pour passagers seulement : Nossi-Bé, Majunga et Ambohibé.</i>	

## LIGNES COMMERCIALES D'INDO-CHINE ET D'EXTRÊME-ORIENT

DÉPARTS A DATES FIXES

	D'ANVERS	DE DUNKERQUE	DU HAVRE	DE MARSEILLE	
Colombo, Singapore, Hong-Kong, Japon, Changhaï.	—	—	—	—	KOUANG-SI C. Imbert. MEINAM C. Dorise.
	1 <sup>er</sup> Mai 1909	—	—	14 Mai 1909	
	1 <sup>er</sup> Juillet 1909	—	—	14 Juillet 1909	
Colombo, Saïgon, Tourane, Haïphong.	—	13 Mars	17 Mars	30 Mars	GANGE C. Froment. SONTAY C. Ristorcelli.
	—	13 Avril	17 Avril	30 Avril	

DÉPARTS du Havre pour Marseille (pour marchandises seulement)	Mardi 30 Mars 1909	SIDON C. Dubettier.
	Mardi 6 Avril 1909	CORDOUAN C. Penon.

## DÉPARTS DE BORDEAUX

Espagne, Portugal, Sénégal, Brésil et La Plata.	<b>Le Vendredi 9 Avril 1909</b>	MAGELLAN C. Dupuy-Fromy, l. de v.
	Pour Lisbonne, Dakar, Pernambuco, Bahia, Rio-Janeiro (1), Montévidéo et Buenos-Ayres.	
	<b>Le Mardi 20 Avril 1909</b>	YANG-TSE C. Lataste.
	Pour Pasages, Vigo, Lisbonne, Rio-Janeiro (1), Montévidéo et Buenos-Ayres.	
	<b>Le Vendredi 23 Avril 1909</b>	ATLANTIQUE C. Le Troadec, l. de v.
	Pour Lisbonne, Dakar, Rio-Janeiro (1), Santos, Montévidéo et Buenos-Ayres.	
	(1) Par transbordement à Rio-Janeiro pour Paranaïgua, Antonina, Santa-Catharina, Rio-Grande do Sul, Pelotas et Porto-Alègre, pour marchandises seulement.	



**RETRO NEWS**

**PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES**



**GUILLEMINOT**

R. GUILLEMINOT, BOESPFLUG & C<sup>IE</sup>

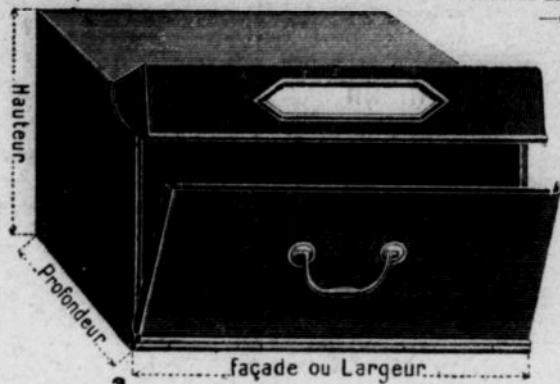
**PAPIERS · PRODUITS**

22, Rue de Chateaudun, PARIS

**E. BELLAMY**

15, rue Réaumur, près la Bourse - PARIS (2<sup>e</sup>)

TÉLÉPHONE 118-38



**BOITES**  
Métalliques  
de  
Bureau  
pour  
Administrations  
Banques,  
Etudes, Archives  
Magasins, etc.  
ADOPTÉES  
par les  
Services  
Coloniaux

**JIM'S EMBROCATION**

GUÉRISON

et SOULAGEMENT

instantané des

Douleurs rhumatismales, articulaires et névralgiques en tout endroit du corps; suppression de la fatigue musculaire par surmenage de travail ou d'exercice physique quelconque. Ph<sup>ie</sup> DEBONNAIRE, 20 Faubourg Saint-Honoré, Paris. Envoi f<sup>o</sup> contre mandat-p<sup>o</sup> n<sup>o</sup> 70. - Dépôt dans princ. Pharmacies.

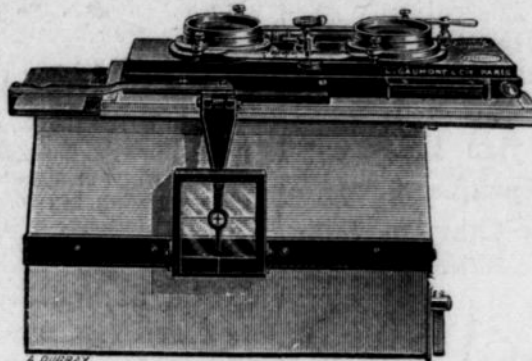
APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES DE HAUTE PRÉCISION

**LE STÉRÉOSPIDO**

MÉTALLIQUE 6x13

entièrement en nickel pur

POSSÈDE TOUS LES PERFECTIONNEMENTS



INOXYDABLE

INDÉRÉGALABLE

Catalogue franco sur demande

Permet de prendre à volonté des vues stéréoscopiques et des vues panoramiques

Société des

**Etablissements**

**Galmont**

SOCIÉTÉ ANONYME

au capital de 3 millions de fr.

57-59, rue Saint-Roch, Paris.

**CHAMPAGNE**  
**DEUTZ & GELDERMANN**  
Maison Fondée en 1838  
à AY (1<sup>re</sup>) caM

Extra Dry 1898 8 fr. 50  
Jockey-Club grand vin 1/2 sec. . . . . 7 fr.  
Sillery supérieur . . . . . 4 fr. 50

dans toutes les colonies françaises  
Dépôts  
Dosege et bouchage  
spéciaux pour les  
pays  
tropicaux

**Les PLAQUES et PAPIERS**  
photographiques

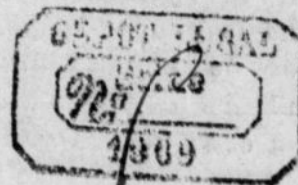
**JOUGLA**

sont les meilleurs



COMITÉ

DE



L'ASIE FRANÇAISE

BULLETIN MENSUEL

AVRIL 1909

AU SIÈGE DU COMITÉ

PARIS — 19-21, rue Cassette, 19-21. — PARIS

TÉLÉPH. 732-84. — ADRESSE TÉLÉGR. : COMASIE PARIS

LE NUMÉRO : 2 FR. 25.



## AVIS

Le Comité a été saisi de demandes de livres par certains groupements français d'Extrême-Orient, dont le budget ne permet pas la création rapide de bibliothèques suffisant aux besoins de leurs membres. Nous serions reconnaissants à ceux de nos adhérents qui pourraient disposer d'un certain nombre de livres de bons auteurs, faisant honneur à notre littérature, et pouvant servir à la diffusion de notre influence morale. Les classiques, en particulier, les mémoires et les ouvrages historiques seraient utiles à nos compatriotes d'Extrême-Orient, à qui nous nous empresserons de faire parvenir les livres que nos adhérents pourraient distraire pour eux de leurs bibliothèques.

## CHEMINS DE FER

### DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

*Voyages à itinéraires facultatifs,*  
de France en Algérie, en Tunisie  
et aux Échelles du Levant,  
ou vice-versa.

La Compagnie délivre, toute l'année, des carnets individuels ou collectifs, de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes pour effectuer, à prix réduits, des voyages pouvant comporter des parcours sur les réseaux suivants : 1<sup>o</sup> Paris-Lyon-Méditerranée, Est, Etat, Midi, Nord, Orléans, P.-L.-M.-algérien, Est-algérien, Etat (lignes algériennes), Ouest-algérien, Bône-Guelma, Sfax-Gaïsa ; 2<sup>o</sup> sur les lignes maritimes desservies par la Compagnie générale Transatlantique, par la Compagnie de navigation mixte (C<sup>ie</sup> Touache) ou par la Société générale des Transports maritimes à vapeur ; sur les lignes maritimes desservies par la Compagnie des Messageries maritimes. Ces voyages, dont les itinéraires sont établis à l'avance par les voyageurs eux-mêmes, doivent comporter, en même temps que des parcours français, soit des parcours maritimes, soit des parcours maritimes et algériens ou tunisiens ; les parcours sur les réseaux français doivent être de 300 kilomètres au moins ou comptés pour 300 kilomètres.

Les parcours maritimes doivent être effectués par les paquebots de l'une seulement des quatre Compagnies de navigation participantes ; ils peuvent cependant être effectués à la fois par les paquebots de la Compagnie des Messageries maritimes et par ceux de l'une quelconque des trois autres Compagnies de navigation.

*Validité.* — Les carnets sont valables 90 jours à compter du jour du départ, ce jour non compris ; mais ils sont valables 120 jours lorsqu'ils comportent des parcours sur les lignes desservies par la Compagnie des Messageries maritimes. Faculté de prolongation moyennant paiement d'un supplément.

Arrêts facultatifs dans toutes les gares du parcours.

*Demande de carnets.* — Les demandes de carnets peuvent être adressées aux chefs de toutes les gares des réseaux participants ; elles doivent leur parvenir cinq jours au moins avant la date du départ.

Pendant la saison d'hiver, Paris et Marseille sont reliés par de nombreux trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies.

## COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

DE PARIS

Capital : 150 millions de francs

ENTIÈREMENT VERSÉS

SIÈGE SOCIAL : Rue Bergère

SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

### Opérations du Comptoir

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traités, Envois de fonds en Province et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts hypothécaires maritimes, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

49 Bureaux de Quartier dans Paris et la Banlieue — 150 Agences en Province

### Agences dans les Colonies et Pays de Protectorat

Tunis, Sfax, Sousse, Bizerte, Majunga, Tamatave, Tananarive, Diego-Suarez, Nossibé, Mananjary, Tuléar.

### Agences à l'Étranger

Londres, Liverpool, Manchester, Bruxelles, Ostende, Saint-Sébastien, Monte-Carlo, Le Caire, Alexandrie (Égypte), Bombay, Sydney, Melbourne.

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public :

14, rue Bergère ; 2, place de l'Opéra ; 147, boulevard Saint-Germain  
49, avenue des Champs-Élysées, et dans les principales agences.

Compartiments depuis CINQ francs par mois.

INTÉRÊTS PAYÉS SUR LES SOMMES DÉPOSÉES  
de 6 mois à 11 mois : 2 0/0  
de 1 à 3 ans : 3 0/0

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

L'hiver à Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, etc.

*Billets d'aller et retour*

*individuels et de famille de toutes classes.*

Il est délivré par les gares et stations du réseau d'Orléans pour Arcachon, Biarritz, Dax, Pau et les autres stations hivernales du Midi de la France :

1<sup>o</sup> Des billets d'aller et retour individuels de toutes classes avec une réduction de 25 % en 1<sup>re</sup> classe et 20 % en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes ;

2<sup>o</sup> Des billets d'aller et retour de famille de toutes classes comportant des réductions variant de 25 % en 1<sup>re</sup> classe et de 20 % en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes pour une famille de 2 personnes à 40 % pour une famille de 6 personnes ou plus. Ces réductions sont calculées sur les prix du tarif général d'après la distance parcourue avec minimum de 300 kilom., aller et retour compris.

La famille comprend : père, mère, mari, femme, enfant, grand-père, grand-mère, beau-père, belle-mère, gendre, belle-fille, frère, sœur, beau-frère, belle-sœur, oncle, tante, neveu, nièce, ainsi que les serviteurs attachés à la famille.

Ces billets sont valables 33 jours.

Cette durée de validité peut être prolongée deux fois de 30 jours moyennant un supplément de 10 % du prix primitif du billet pour chaque prolongation.



**RETRO  
NEWS**



PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES



**GUILLEMINOT**

R. GUILLEMINOT, BOESPFLUG & C<sup>IE</sup>

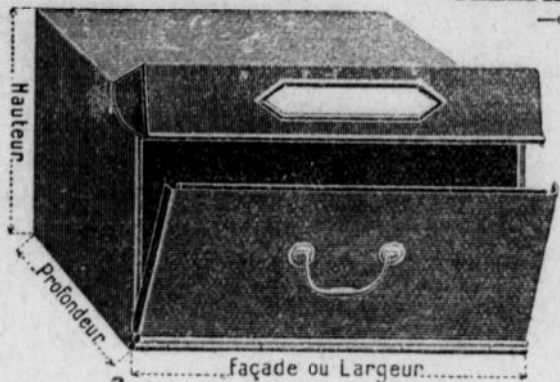
PAPIERS · PRODUITS

22, Rue de Chateaudun, PARIS

**E. BELLAMY**

15, rue Réaumur, près la Bourse - PARIS (2<sup>e</sup>)

TÉLÉPHONE 118-38



BOITES  
Métalliques  
de  
Bureau  
pour  
Administrations  
Banques,  
Etudes, Archives  
Magasins, etc.  
ADOPTÉES  
par les  
Services  
Coloniaux

**COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE**

Voir à la page 5 des feuilles jaunes du supplément  
les conditions d'adhésion à l'œuvre du Comité de  
l'Asie Française et le Bulletin de souscription à  
détacher.

**CHAMPAGNE**  
**DEUTZ & GELDERMANN**  
Maison Fondée en 1838  
à Aÿ (M)<sup>caM</sup>

Extra D. y 1898 8 fr. 50  
Jockey-Club grand vin 1/2 sec... 7 fr.  
Sillery supérieur... 4 fr. 50

dans toutes les colonies françaises  
Dépôts  
Dosage et bouchage  
spéciaux pour les  
pays  
tropicaux

Les **PLAQUES** et **PAPIERS**  
photographiques

**JOUGLA**

sont les meilleurs



COMITÉ

DE



# L'ASIE FRANÇAISE

---

BULLETIN MENSUEL

---

MAI 1909

---

AU SIÈGE DU COMITÉ

PARIS — 19-21, rue Cassette, 19-21. — PARIS

TÉLÉPH. 732-84. — ADRESSE TÉLÉGR. : COMASIE PARIS

---

LE NUMÉRO : 2 FR. 25



## AVIS

Le Comité a été saisi de demandes de livres par certains groupements français d'Extrême-Orient, dont le budget ne permet pas la création rapide de bibliothèques suffisant aux besoins de leurs membres. Nous serions reconnaissants à ceux de nos adhérents qui pourraient disposer d'un certain nombre de livres de bons auteurs, faisant honneur à notre littérature, et pouvant servir à la diffusion de notre influence morale. Les classiques, en particulier, les mémoires et les ouvrages historiques seraient utiles à nos compatriotes d'Extrême-Orient, à qui nous nous empresserons de faire parvenir les livres que nos adhérents pourraient distraire pour eux de leurs bibliothèques.

## CHEMINS DE FER

### DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

*Voyages à itinéraires facultatifs,*  
de France en Algérie, en Tunisie  
et aux Échelles du Levant,  
ou vice-versa.

La Compagnie délivre, toute l'année, des carnets individuels ou collectifs, de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes pour effectuer, à prix réduits, des voyages pouvant comporter des parcours sur les réseaux suivants : 1<sup>o</sup> Paris-Lyon-Méditerranée, Est, Etat, Midi, Nord, Orléans, P.-L.-M.-algérien, Est-algérien, Etat (lignes algériennes), Ouest-algérien, Bône-Guelma, Sfax-Gafsa ; 2<sup>o</sup> sur les lignes maritimes desservies par la Compagnie générale Transatlantique, par la Compagnie de navigation mixte (C<sup>ie</sup> Touache) ou par la Société générale des Transports maritimes à vapeur ; sur les lignes maritimes desservies par la Compagnie des Messageries maritimes. Ces voyages, dont les itinéraires sont établis à l'avance par les voyageurs eux-mêmes, doivent comporter, en même temps que des parcours français, soit des parcours maritimes, soit des parcours maritimes et algériens ou tunisiens ; les parcours sur les réseaux français doivent être de 300 kilomètres au moins ou comptés pour 300 kilomètres.

Les parcours maritimes doivent être effectués par les paquebots de l'une seulement des quatre Compagnies de navigation participantes ; ils peuvent cependant être effectués à la fois par les paquebots de la Compagnie des Messageries maritimes et par ceux de l'une quelconque des trois autres Compagnies de navigation.

*Validité.* — Les carnets sont valables 90 jours à compter du jour du départ, ce jour non compris ; mais ils sont valables 120 jours lorsqu'ils comportent des parcours sur les lignes desservies par la Compagnie des Messageries maritimes. Faculté de prolongation moyennant paiement d'un supplément.

Arrêts facultatifs dans toutes les gares du parcours.

*Demande de carnets.* — Les demandes de carnets peuvent être adressées aux chefs de toutes les gares des réseaux participants ; elles doivent leur parvenir cinq jours au moins avant la date du départ.

Pendant la saison d'hiver, Paris et Marseille sont reliés par de nombreux trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies.

## COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

DE PARIS

Capital : 150 millions de francs

ENTIÈREMENT VERSÉS

SIÈGE SOCIAL : Rue Bergère

SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

### Opérations du Comptoir

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traités, Envois de fonds en Province et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts hypothécaires maritimes, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

49 Bureaux de Quartier dans Paris et la Banlieue — 150 Agences en Province

### Agences dans les Colonies et Pays de Protectorat

Tunis, Sfax, Sousse, Bizerte, Majunga, Tamatave, Tananarive, Diego-Suarez, Nossibé, Mananjary, Tuléar.

### Agences à l'Étranger

Londres, Liverpool, Manchester, Bruxelles, Ostende, Saint-Sébastien, Monte-Carlo, Le Caire, Alexandrie (Égypte), Bombay, Sydney, Melbourne.

### Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public :

14, rue Bergère ; 2, place de l'Opéra ; 147, boulevard Saint-Germain 49, avenue des Champs-Élysées, et dans les principales agences.

Compartiments depuis CINQ francs par mois.

INTÉRÊTS PAYÉS SUR LES SOMMES DÉPOSÉES

de 6 mois à 11 mois : 2 0/0

de 1 à 3 ans : 3 0/0

## CHEMIN DE FER DU NORD

### Stations balnéaires et thermales.

Du jeudi précédent les Rameaux au 31 octobre, toutes les gares de chemin de fer du Nord délivrent des billets à prix réduits, à destination des stations balnéaires et thermales du réseau, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 100 kilomètres aller et retour :

*Billets collectifs de famille*, valables 33 jours, prolongeables pendant une ou plusieurs périodes de 15 jours (réduction de 50 % à partir de la quatrième personne) ;

*Billets hebdomadaires et carnets d'aller et retour individuels*, valables 5 jours du vendredi au mardi et de l'avant-veille au surlendemain des fêtes légales (réduction de 20 à 44 %).

Les carnets contiennent 5 billets d'aller et retour qui peuvent être utilisés à une date quelconque dans le délai de 33 jours.

*Cartes d'abonnement* valables 33 jours (réduction de 20 % sur le prix des abonnements ordinaires d'un mois) à toute personne prenant deux billets ordinaires au moins ou un billet de saison pour les membres de sa famille.

Pour les stations balnéaires seulement :

*Billets d'excursion individuels ou de famille*, de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, des dimanches et jours de fêtes légales, valables une journée dans des trains désignés (réduction de 20 à 70 %).

Pour tous renseignements consulter le livret-guide Nord ou s'adresser dans les gares et bureaux de ville de la Compagnie.



**RETRO  
NEWS**



PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES



**GUILLEMINOT**

R. GUILLEMINOT, BESPLUG & C.<sup>IE</sup>

PAPIERS · PRODUITS

22, Rue de Chateaudun, PARIS

**E. BELLAMY**

15, rue Réaumur, près la Bourse - PARIS (2<sup>e</sup>)  
TÉLÉPHONE 118-38



BOITES  
Métalliques  
de  
Bureau  
pour  
Administrations  
Banques,  
Etudes, Archives  
Magasins, etc.  
ADOPTÉES  
par les  
Services  
Coloniaux

**COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE**

Voir à la page 5 des feuilles jaunes du supplément  
les conditions d'adhésion à l'œuvre du Comité de  
l'Asie Française et le Bulletin de souscription à  
détacher.

**CHAMPAGNE**  
**DEUTZ & GELDERMANN**  
Maison Fondée en 1838  
à AY (rn)caM

Extra Dry 1898 8 fr. 50  
Jockey-Club grand vin 1/2 sec... 7 fr.  
Sillery supérieur... 4 fr. 50

dans toutes les colonies françaises  
Dépôts  
Dosage et bouchage  
spéciaux pour les  
pays  
tropicaux

Les **PLAQUES** et **PAPIERS**  
photographiques

**JOUGLA**

sont les meilleurs



NEUVIÈME ANNÉE.



N° 99.

COMITÉ

DE

# L'ASIE FRANÇAISE

BULLETIN MENSUEL

JUIN 1909

AU SIÈGE DU COMITÉ

PARIS — 19-21, rue Cassette, 19-21. — PARIS

TÉLÉPH. 732-84. — ADRESSE TÉLÉGR. : COMASIE PARIS

LE NUMÉRO : 2 FR. 25.



## AVIS

Le Comité a été saisi de demandes de livres par certains groupements français d'Extrême-Orient, dont le budget ne permet pas la création rapide de bibliothèques suffisant aux besoins de leurs membres. Nous serions reconnaissants à ceux de nos adhérents qui pourraient disposer d'un certain nombre de livres de bons auteurs, faisant honneur à notre littérature, et pouvant servir à la diffusion de notre influence morale. Les classiques, en particulier, les mémoires et les ouvrages historiques seraient utiles à nos compatriotes d'Extrême-Orient, à qui nous nous empresserons de faire parvenir les livres que nos adhérents pourraient distraire pour eux de leurs bibliothèques.

## CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

*Voyages à itinéraires facultatifs,*  
de France en Algérie, en Tunisie  
et aux Échelles du Levant,  
ou vice-versa.

La Compagnie délivre, toute l'année, des carnets individuels ou collectifs, de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes pour effectuer, à prix réduits, des voyages pouvant comporter des parcours sur les réseaux suivants : 1<sup>o</sup> Paris-Lyon-Méditerranée, Est, Etat, Midi, Nord, Orléans, P.-L.-M.-algérien, Est-algérien, Etat (lignes algériennes), Ouest-algérien, Bône-Guelma, Sfax-Gafsa ; 2<sup>o</sup> sur les lignes maritimes desservies par la Compagnie générale Transatlantique, par la Compagnie de navigation mixte (C<sup>ie</sup> Touache) ou par la Société générale des Transports maritimes à vapeur ; sur les lignes maritimes desservies par la Compagnie des Messageries maritimes. Ces voyages, dont les itinéraires sont établis à l'avance par les voyageurs eux-mêmes, doivent comporter, en même temps que des parcours français, soit des parcours maritimes, soit des parcours maritimes et algériens ou tunisiens ; les parcours sur les réseaux français doivent être de 300 kilomètres au moins ou comptés pour 300 kilomètres.

Les parcours maritimes doivent être effectués par les paquebots de l'une seulement des quatre Compagnies de navigation participantes ; ils peuvent cependant être effectués à la fois par les paquebots de la Compagnie des Messageries maritimes et par ceux de l'une quelconque des trois autres Compagnies de navigation.

*Validité.* — Les carnets sont valables 90 jours à compter du jour du départ, ce jour non compris ; mais ils sont valables 120 jours lorsqu'ils comportent des parcours sur les lignes desservies par la Compagnie des Messageries maritimes. Faculté de prolongation moyennant paiement d'un supplément.

Arrêts facultatifs dans toutes les gares du parcours.

*Demande de carnets.* — Les demandes de carnets peuvent être adressées aux chefs de toutes les gares des réseaux participants ; elles doivent leur parvenir cinq jours au moins avant la date du départ.

Pendant la saison d'hiver, Paris et Marseille sont reliés par de nombreux trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies.

## COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

DE PARIS

Capital : 150 millions de francs

ENTIÈREMENT VERSÉS

SIÈGE SOCIAL : Rue Bergère

SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

### Opérations du Comptoir

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traités, Envois de fonds en Province et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts hypothécaires maritimes, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

49 Bureaux de Quartier dans Paris et la Banlieue — 150 Agences en Province

### Agences dans les Colonies et Pays de Protectorat

Tunis, Sfax, Sousse, Bizerte, Majunga, Tamatave, Tananarive, Diego-Suarez, Nossibé, Mananjary, Tuléar.

### Agences à l'Étranger

Londres, Liverpool, Manchester, Bruxelles, Ostende, Saint-Sébastien, Monte-Carlo, Le Caire, Alexandrie (Égypte), Bombay, Sydney, Melbourne.

### Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public :

14, rue Bergère ; 2, place de l'Opéra ; 147, boulevard Saint-Germain  
49, avenue des Champs-Élysées, et dans les principales agences.

Compartiments depuis CINQ francs par mois.

INTÉRÊTS PAYÉS SUR LES SOMMES DÉPOSÉES  
de 6 mois à 11 mois : 2 0/0  
de 1 à 3 ans : 3 0/0

## CHEMIN DE FER DU NORD

### Stations balnéaires et thermales.

Du jeudi précédent les Rameaux au 31 octobre, toutes les gares de chemin de fer du Nord délivrent des billets à prix réduits, à destination des stations balnéaires et thermales du réseau, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 100 kilomètres aller et retour :

*Billets collectifs de famille*, valables 33 jours, prolongeables pendant une ou plusieurs périodes de 15 jours (réduction de 50 % à partir de la quatrième personne) ;

*Billets hebdomadaires et carnets* d'aller et retour individuels, valables 5 jours du vendredi au mardi et de l'avant-veille au surlendemain des fêtes légales (réduction de 20 à 44 %).

Les carnets contiennent 5 billets d'aller et retour qui peuvent être utilisés à une date quelconque dans le délai de 33 jours.

*Cartes d'abonnement* valables 33 jours (réduction de 20 % sur le prix des abonnements ordinaires d'un mois) à toute personne prenant deux billets ordinaires au moins ou un billet de saison pour les membres de sa famille.

Pour les stations balnéaires seulement :

*Billets d'excursion individuels ou de famille*, de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, des dimanches et jours de fêtes légales, valables une journée dans des trains désignés (réduction de 20 à 70 %).

Pour tous renseignements consulter le livret-guide Nord ou s'adresser dans les gares et bureaux de ville de la Compagnie.



NOUVEAUTÉ 1909

## LES "MICRO JUMELLES" HERMAGIS

45 × 107 et 6 × 13

Appareils coloniaux par excellence.

### LEURS AVANTAGES :



Construction entièrement métallique. — Décentrement des objectifs. — Mise au point facultative de 1<sup>m</sup> à l'infini. — Obturateur à frein à air indéréglable. — Déclencheur métallique. — Châssis-magasin ou châssis simples indépendants. — Ecrans du Congrès. — Photog. en couleurs sans modification. — Prix réduits au minimum.

Construction entièrement métallique. — Décentrement des objectifs. — Mise au point facultative de 1<sup>m</sup> à l'infini. — Obturateur à frein à air indéréglable. — Déclencheur métallique. — Châssis-magasin ou châssis simples indépendants. — Ecrans du Congrès. — Photog. en couleurs sans modification. — Prix réduits au minimum.

DEMANDER NOTICE SPÉCIALE :

**J. Fleury-HERMAGIS** ✱

18, Rue Rambuteau, PARIS

## CASE A LOUER

Au COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE, 19-21, rue Cassette, PARIS

## Guides Madrolle

### TONKIN DU SUD, HANOI. — 10 francs.

Un travail historique, anthropologique, et sociologique du peuple annamite précède les itinéraires. Le voyageur aura tous les renseignements pour visiter en détail la belle capitale moderne, HANOI, la ville industrielle de NAMDINH, les cités anciennes de KO-LOA, de THANG-LONG, de HOA-LU, et excursionner dans les jolis sites de DA-PHUK, de BAVI, de CHINÉ, de la RIVIÈRE NOIRE et du THANH-HOA.

### CHINE DU SUD, PORTS DU JAPON. — 12 francs

Le Touriste trouvera les indications nécessaires pour visiter les pays de l'EXTRÊME ORIENT, et pour pénétrer en Chine par le SI-KIANG, ou par le FLEUVE BLEU. — HONG-KONG, CANTON, MACAO, CHANG-HAI, HAN-KÉOU.

### CHINE DU NORD, CORÉE, LE TRANSSIBÉRIEN. — 12 francs

Le Guide prend le voyageur à CHANG-HAI et lui fait parcourir toutes les excursions autour de PÉKIN et celles de la CHINE SEPTENTRIONALE et OCCIDENTALE ; il le conduit jusqu'en Europe, à travers la MANDCHOURIE, la SIBÉRIE, la RUSSIE et l'ALLEMAGNE. — TIEN-TSIN, PÉKIN, SÉOUL, MOSCOU, VARSOVIE, BERLIN.

### INDO-CHINE, HARAR, INDES, CEYLAN, SAM, CHINE MÉRIDIONALE 18 francs

Le Guide décrit chaque escale de l'itinéraire MARSEILLE à CANTON ; le passager désireux d'étendre le cercle de ses excursions pourra gravir les hauteurs de l'ÉTHIOPIE, visiter les temples somptueux de l'INDE MÉRIDIONALE, aller dans les sanatoria de CEYLAN, parcourir les villes mortes du SIAM, étudier les ruines grandioses laissées par la civilisation khmer, remonter le FLEUVE ROUGE jusqu'en CHINE et séjourner à CANTON.

**MONOGRAPHIES** : Rudiments de la langue Chinoise, 2 fr. 50. — La Corée, 3 fr. — Les voyageurs Chinois, 1 fr. — L'Art chez les Chinois, 1 fr. — L'Histoire de la Chine, 1 fr. — Sud de la Chine, 3 fr. — Nord de la Chine, 3 fr. — Le Sud du Yun-nan, 2 fr.

## CASE A LOUER



**RETRO NEWS**

**PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES**



**GUILLEMINOT**

R. GUILLEMINOT, BOESPFLUG & C<sup>IE</sup>

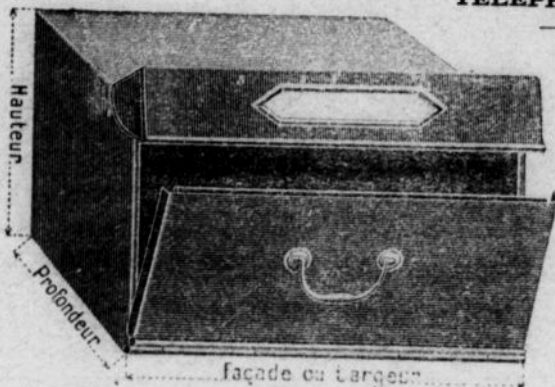
**PAPIERS · PRODUITS**

22, Rue de Chateaudun, PARIS

**E. BELLAMY**

15, rue Réaumur, près la Bourse - PARIS (2<sup>e</sup>)

TÉLÉPHONE 118-38



**BOITES**  
Métalliques  
de  
Bureau  
pour  
Administrations  
Banques,  
Etudes, Archives  
Magasins, etc.  
ADOPTÉES  
par les  
Services  
Coloniaux

**CHAMPAGNE**  
**DEUTZ & GELDERMANN**  
Maison Fondée en 1838  
à A.Y. (r.m.)caM

Extra Dry 1898 8 fr. 50  
Jockey-Club grand vin 1/2 sec. . . . . 7 fr.  
Sillery supérieur . . . . . 4 fr. 50

dans toutes les colonies françaises  
Dépôts  
Dosage et bouchage  
spéciaux pour les  
pays  
tropicaux

**COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE**

Voir à la page 5 des feuilles jaunes du supplément  
les conditions d'adhésion à l'œuvre du Comité de  
l'Asie Française et le Bulletin de souscription à  
détacher.

Les **PLAQUES** et **PAPIERS**  
photographiques

**JOUGLA**

sont les meilleurs



**RETRON**

**COMITÉ**

DE

**L'ASIE FRANÇAISE**



**BULLETIN MENSUEL**

**JUILLET 1909**

**AU SIÈGE DU COMITÉ**

**PARIS - 19-21, rue Cassette, 19-21. - PARIS**

TÉLÉPH. 732-84. - ADRESSE TÉLÉGR. : COMASIE PARIS

**LE NUMÉRO : 2 FR. 25**



## AVIS

Le Comité a été saisi de demandes de livres par certains groupements français d'Extrême-Orient, dont le budget ne permet pas la création rapide de bibliothèques suffisant aux besoins de leurs membres. Nous serions reconnaissants à ceux de nos adhérents qui pourraient disposer d'un certain nombre de livres de bons auteurs, faisant honneur à notre littérature, et pouvant servir à la diffusion de notre influence morale. Les classiques, en particulier, les mémoires et les ouvrages historiques seraient utiles à nos compatriotes d'Extrême-Orient, à qui nous nous empresserons de faire parvenir les livres que nos adhérents pourraient distraire pour eux de leurs bibliothèques.

## CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

*Voyages à itinéraires facultatifs,*  
de France en Algérie, en Tunisie  
et aux Échelles du Levant,  
ou vice-versa.

La Compagnie délivre, toute l'année, des carnets individuels ou collectifs, de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes pour effectuer, à prix réduits, des voyages pouvant comporter des parcours sur les réseaux suivants : 1<sup>o</sup> Paris-Lyon-Méditerranée, Est, Etat, Midi, Nord, Orléans, P.-L.-M.-algérien, Est-algérien, Etat (lignes algériennes), Ouest-algérien, Bône-Guelma, Sfax-Gafsa ; 2<sup>o</sup> sur les lignes maritimes desservies par la Compagnie générale Transatlantique, par la Compagnie de navigation mixte (C<sup>ie</sup> Touache) ou par la Société générale des Transports maritimes à vapeur ; sur les lignes maritimes desservies par la Compagnie des Messageries maritimes. Ces voyages, dont les itinéraires sont établis à l'avance par les voyageurs eux-mêmes, doivent comporter, en même temps que des parcours français, soit des parcours maritimes, soit des parcours maritimes et algériens ou tunisiens ; les parcours sur les réseaux français doivent être de 300 kilomètres au moins ou comptés pour 300 kilomètres.

Les parcours maritimes doivent être effectués par les paquebots de l'une seulement des quatre Compagnies de navigation participantes ; ils peuvent cependant être effectués à la fois par les paquebots de la Compagnie des Messageries maritimes et par ceux de l'une quelconque des trois autres Compagnies de navigation.

**Validité.** — Les carnets sont valables 90 jours à compter du jour du départ, ce jour non compris ; mais ils sont valables 120 jours lorsqu'ils comportent des parcours sur les lignes desservies par la Compagnie des Messageries maritimes. Faculté de prolongation moyennant paiement d'un supplément.

Arrêts facultatifs dans toutes les gares du parcours.

**Demande de carnets.** — Les demandes de carnets peuvent être adressées aux chefs de toutes les gares des réseaux participants ; elles doivent leur parvenir cinq jours au moins avant la date du départ.

Pendant la saison d'hiver, Paris et Marseille sont reliés par de nombreux trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies.

## COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

**DE PARIS**  
Capital : 150 millions de francs  
ENTIÈREMENT VERSÉS

SIÈGE SOCIAL : Rue Bergère  
SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

### Opérations du Comptoir

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traités, Envois de fonds en Province et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts hypothécaires maritimes, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

49 Bureaux de Quartier dans Paris et la Banlieue — 150 Agences en Province

### Agences dans les Colonies et Pays de Protectorat

Tunis, Sfax, Sousse, Bizerte, Majunga, Tamatave, Tananarive, Diego-Suarez, Nossibé, Mananjary, Tuléar.

### Agences à l'Étranger

Londres, Liverpool, Manchester, Bruxelles, Ostende, Saint-Sébastien, Monte-Carlo, Le Caire, Alexandrie (Égypte), Bombay, Sydney, Melbourne.

### Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public :

14, rue Bergère ; 2, place de l'Opéra ; 147, boulevard Saint-Germain  
49, avenue des Champs-Élysées, et dans les principales agences.

Compartiments depuis CINQ francs par mois.

INTÉRÊTS PAYÉS SUR LES SOMMES DÉPOSÉES  
de 6 mois à 11 mois : 2 0/0  
de 1 à 3 ans : 3 0/0

## CHEMIN DE FER DU NORD

### Stations balnéaires et thermales.

Du jeudi précédent les Rameaux au 31 octobre, toutes les gares de chemin de fer du Nord délivrent des billets à prix réduits, à destination des stations balnéaires et thermales du réseau, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 100 kilomètres aller et retour :

**Billets collectifs de famille**, valables 33 jours, prolongeables pendant une ou plusieurs périodes de 15 jours (réduction de 50 % à partir de la quatrième personne) ;

**Billets hebdomadaires et carnets** d'aller et retour individuels, valables 5 jours du vendredi au mardi et de l'avant-veille au surlendemain des fêtes légales (réduction de 20 à 44 %).

Les carnets contiennent 5 billets d'aller et retour qui peuvent être utilisés à une date quelconque dans le délai de 33 jours.

**Cartes d'abonnement** valables 33 jours (réduction de 20 % sur le prix des abonnements ordinaires d'un mois) à toute personne prenant deux billets ordinaires au moins ou un billet de saison pour les membres de sa famille.

Pour les stations balnéaires seulement :

**Billets d'excursion individuels ou de famille**, de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, des dimanches et jours de fêtes légales, valables une journée dans des trains désignés (réduction de 20 à 70 %).

Pour tous renseignements consulter le livret-guide Nord ou s'adresser dans les gares et bureaux de ville de la Compagnie.



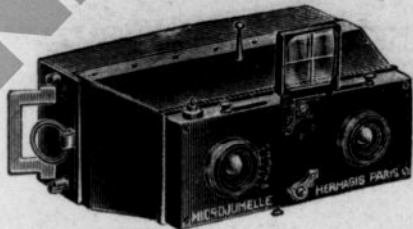
NOUVEAUTÉ 1909

## LES "MICRO JUMELLES" HERMAGIS

45 × 107 et 6 × 13

Appareils coloniaux par excellence.

### LEURS AVANTAGES :



Construction entièrement métallique. — Décentrement des objectifs. — Mise au point facultative de 1<sup>m</sup> à l'infini. — Obturateur à frein à air indé réglable. — Déclencheur mé-

tallique. — Châssis-magasin ou châssis simples indépendants. — Ecrous du Congrès. — Photog. en couleurs sans modification. — Prix réduits au minimum.

DEMANDER NOTICE SPÉCIALE :

**J. Fleury-HERMAGIS** ✱

18, Rue Rambuteau, PARIS

CASE A LOUER

Au COMITE DE L'ASIE FRANÇAISE, 19-21, rue Cassette, PARIS

## Guides Madrolle

### TONKIN DU SUD, HANOI. — 10 francs.

Un travail historique, anthropologique, et sociologique du peuple annamite précède les itinéraires. Le voyageur aura tous les renseignements pour visiter en détail la belle capitale moderne, HANOI, la ville industrielle de NAMDINH, les cités anciennes de KO-LOA, de THANG-LONG, de HOA-LU, et excursionner dans les jolis sites de DA-PHUK, de BAVI, de CHINE, de la RIVIÈRE NOIRE et du THANH-HOA.

### CHINE DU SUD, PORTS DU JAPON. — 12 francs

Le Touriste trouvera les indications nécessaires pour visiter les pays de l'EXTRÊME ORIENT, et pour pénétrer en Chine par le SI-KIANG, ou par le FLEUVE BLEU. — HONG-KONG, CANTON, MACAO, CHANG-HAI, HAN-KÉOU.

### CHINE DU NORD, CORÉE, LE TRANSSIBÉRIEN. — 12 francs

Le Guide prend le voyageur à CHANG-HAI et lui fait parcourir toutes les excursions autour de PÉKIN et celles de la CHINE SEPTENTRIONALE et OCCIDENTALE; il le conduit jusqu'en Europe, à travers la MANDCHOURIE; la SIBÉRIE, la RUSSIE et l'ALLEMAGNE. — TIEN-TSIN, PÉKIN, SÉOUL, MOSCOU, VARSOVIE, BERLIN.

### INDO-CHINE, HARAR, INDES, CEYLAN, SAM, CHINE MÉRIDIONALE 18 francs

Le Guide décrit chaque escale de l'itinéraire MARSEILLE à CANTON; le passager désireux d'étendre le cercle de ses excursions pourra gravir les hauteurs de l'ÉTHIOPIE, visiter les temples somptueux de l'INDE MÉRIDIONALE, aller dans les sanatoria de CEYLAN, parcourir les villes mortes du SIAM, étudier les ruines grandioses laissées par la civilisation khmer, remonter le FLEUVE ROUGE jusqu'en CHINE et séjourner à CANTON.

**MONOGRAPHIES :** Rudiments de la langue Chinoise, 2 fr. 50. — La Corée, 3 fr. — Les voyageurs Chinois, 1 fr. — L'Art chez les Chinois, 1 fr. — L'Histoire de la Chine, 1 fr. — Sud de la Chine, 3 fr. — Nord de la Chine, 3 fr. — Le Sud du Yun-nan, 2 fr.

CASE A LOUER



**RETRO NEWS**

**PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES**



**GUILLEMINOT**

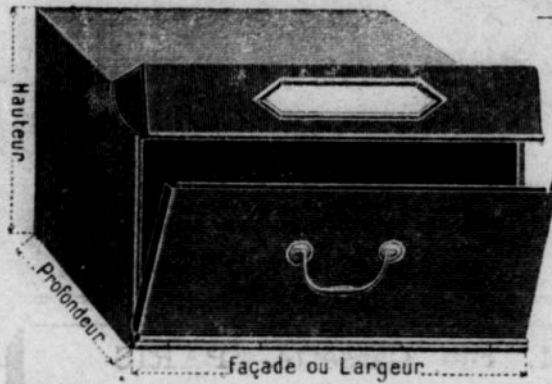
R. GUILLEMINOT, BOESPFLUG & C<sup>IE</sup>

**PAPIERS · PRODUITS**

22, Rue de Chateaudun, PARIS

**E. BELLAMY**

15, rue Réaumur, près la Bourse - PARIS (2<sup>e</sup>)  
TÉLÉPHONE 118-38



BOITES  
Métalliques  
de  
Bureau  
pour  
Administrations,  
Banques,  
Etudes, Archives,  
Magasins, etc.  
ADOPTÉES  
par les  
Services  
Coloniaux

**COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE**

Voir à la page 5 des feuilles jaunes du supplément  
les conditions d'adhésion à l'œuvre du Comité de  
l'Asie Française et le Bulletin de souscription à  
détacher.

**CHAMPAGNE**  
**DEUTZ & GELDERMANN**  
Maison Fondée en 1838  
à AY (Marne)

Extra Dry 1898 8 fr. 50  
Jockey-Club grand vin 1/2 sec... 7 fr.  
Sillery supérieur... 4 fr. 50

Dépôts dans toutes les colonies françaises  
Dosage et bouchage spéciaux pour les pays tropicaux

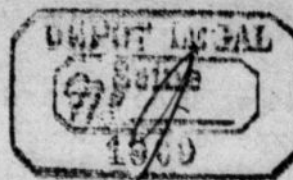
Les **PLAQUES** et **PAPIERS**  
photographiques

**JOUGLA**

sont les meilleurs



COMITÉ



DE

# L'ASIE FRANÇAISE

BULLETIN MENSUEL

AOUT 1909

AU SIÈGE DU COMITÉ

PARIS — 19-21, rue Cassette, 19-21. — PARIS

TÉLÉPH. 732-84. — ADRESSE TÉLÉGR. : COMASIE PARIS

LE NUMÉRO : 2 FR. 25



## AVIS

Le Comité a été saisi de demandes de livres par certains groupements français d'Extrême-Orient, dont le budget ne permet pas la création rapide de bibliothèques suffisant aux besoins de leurs membres. Nous serions reconnaissants à ceux de nos adhérents qui pourraient disposer d'un certain nombre de livres de bons auteurs, faisant honneur à notre littérature, et pouvant servir à la diffusion de notre influence morale. Les classiques, en particulier, les mémoires et les ouvrages historiques seraient utiles à nos compatriotes d'Extrême-Orient, à qui nous nous empresserons de faire parvenir les livres que nos adhérents pourraient distraire pour eux de leurs bibliothèques.

## CHEMINS DE FER

### DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

*Voyages à itinéraires facultatifs,*  
de France en Algérie, en Tunisie  
et aux Échelles du Levant,  
ou vice-versa.

La Compagnie délivre, toute l'année, des carnets individuels ou collectifs, de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes pour effectuer, à prix réduits, des voyages pouvant comporter des parcours sur les réseaux suivants : 1<sup>o</sup> Paris-Lyon-Méditerranée, Est, Etat, Midi, Nord, Orléans, P.-L.-M.-algérien, Est-algérien, Etat (lignes algériennes), Ouest-algérien, Bône-Guelma, Sfax-Gafsa ; 2<sup>o</sup> sur les lignes maritimes desservies par la Compagnie générale Transatlantique, par la Compagnie de navigation mixte (C<sup>ie</sup> Touache) ou par la Société générale des Transports maritimes à vapeur ; sur les lignes maritimes desservies par la Compagnie des Messageries maritimes. Ces voyages, dont les itinéraires sont établis à l'avance par les voyageurs eux-mêmes, doivent comporter, en même temps que des parcours français, soit des parcours maritimes, soit des parcours maritimes et algériens ou tunisiens ; les parcours sur les réseaux français doivent être de 300 kilomètres au moins ou comptés pour 300 kilomètres.

Les parcours maritimes doivent être effectués par les paquebots de l'une seulement des quatre Compagnies de navigation participantes ; ils peuvent cependant être effectués à la fois par les paquebots de la Compagnie des messageries maritimes et par ceux de l'une quelconque des trois autres Compagnies de navigation.

**Validité.** — Les carnets sont valables 90 jours à compter du jour du départ, ce jour non compris ; mais ils sont valables 120 jours lorsqu'ils comportent des parcours sur les lignes desservies par la Compagnie des Messageries maritimes. Faculté de prolongation moyennant paiement d'un supplément.

Arrêts facultatifs dans toutes les gares du parcours.

**Demande de carnets.** — Les demandes de carnets peuvent être adressées aux chefs de toutes les gares des réseaux participants ; elles doivent leur parvenir cinq jours au moins avant la date du départ.

Pendant la saison d'hiver, Paris et Marseille sont reliés par de nombreux trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies.

## COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

DE PARIS

Capital : 150 millions de francs  
ENTIÈREMENT VERSÉS

SIÈGE SOCIAL : Rue Bergère

SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

### Opérations du Comptoir

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traités, Envois de fonds en Province et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts hypothécaires maritimes, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

49 Bureaux de Quartier dans Paris et la Banlieue — 150 Agences en Province

### Agences dans les Colonies et Pays de Protectorat

Tunis, Sfax, Sousse, Bizerte, Majunga, Tamatave, Tananarive, Diego-Suarez, Nossibé, Mananjary, Tuléar.

### Agences à l'Étranger

Londres, Liverpool, Manchester, Bruxelles, Ostende, Saint-Sébastien, Monte-Carlo, Le Caire, Alexandrie (Égypte), Bombay, Sydney, Melbourne.

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public :

14, rue Bergère ; 2, place de l'Opéra ; 147, boulevard Saint-Germain  
49, avenue des Champs-Élysées, et dans les principales agences.

Compartiments depuis CINQ francs par mois.

INTÉRÊTS PAYÉS SUR LES SOMMES DÉPOSÉES  
de 6 mois à 11 mois : 2 0/0  
de 1 à 3 ans : 3 0/0

## CHEMIN DE FER DU NORD

### Stations balnéaires et thermales.

Du jeudi précédent les Rameaux au 31 octobre, toutes les gares de chemin de fer du Nord délivrent des billets à prix réduits, à destination des stations balnéaires et thermales du réseau, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 100 kilomètres aller et retour :

*Billets collectifs de famille*, valables 33 jours, prolongeables pendant une ou plusieurs périodes de 15 jours (réduction de 50 % à partir de la quatrième personne) ;

*Billets hebdomadaires et carnets d'aller et retour individuels*, valables 5 jours du vendredi au mardi et de l'avant-veille au surlendemain des fêtes légales (réduction de 20 à 44 %).

Les carnets contiennent 5 billets d'aller et retour qui peuvent être utilisés à une date quelconque dans le délai de 33 jours.

*Cartes d'abonnement* valables 33 jours (réduction de 20 % sur le prix des abonnements ordinaires d'un mois) à toute personne prenant deux billets ordinaires au moins ou un billet de saison pour les membres de sa famille.

Pour les stations balnéaires seulement :

*Billets d'excursion individuels ou de famille*, de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, des dimanches et jours de fêtes légales, valables une journée dans des trains désignés (réduction de 20 à 70 %).

Pour tous renseignements consulter le livret-guide Nord ou s'adresser dans les gares et bureaux de ville de la Compagnie.



NOUVEAUTÉ 1909

## LES "MICRO JUMELLES" HERMAGIS

45 × 107 et 6 × 13

Appareils coloniaux par excellence.

### LEURS AVANTAGES :



Construction entièrement métallique. — Décentrement des objectifs. — Mise au point facultative de 1<sup>m</sup> à l'infini. — Obturateur à frein à air indéréglable. — Déclencheur mé-

tallique. — Châssis-magasin ou châssis simples indépendants. — Ecrans du Congrès. — Photog. en couleurs sans modification. — Prix réduits au minimum.

DEMANDER NOTICE SPÉCIALE :

**J. Fleury-HERMAGIS** ✱

18, Rue Rambuteau, PARIS

## CASE A LOUER

Au COMITE DE L'ASIE FRANÇAISE, 19-21, rue Cassette, PARIS

## Guides Madrolle

### TONKIN DU SUD, HANOI. — 10 francs.

Un travail historique, anthropologique, et sociologique du peuple annamite précède les itinéraires. Le voyageur aura tous les renseignements pour visiter en détail la belle capitale moderne, HANOI, la ville industrielle de NAMDINH, les cités anciennes de KO-LOA, de THANG-LONG, de HOA-LU, et excursionner dans les jolis sites de DA-PHUK, de BAVI, de CHINÉ, de la RIVIÈRE NOIRE et du THANH-HOA.

### CHINE DU SUD, PORTS DU JAPON. — 12 francs

Le Touriste trouvera les indications nécessaires pour visiter les pays de l'EXTRÊME ORIENT, et pour pénétrer en Chine par le SI-KIANG, ou par le FLEUVE BLEU. — HONG-KONG, CANTON, MACAO, CHANG-HAI, HAN-KÉOU.

### CHINE DU NORD, CORÉE, LE TRANSSIBÉRIEN. — 12 francs

Le Guide prend le voyageur à CHANG-HAI et lui fait parcourir toutes les excursions autour de PÉKIN et celles de la CHINE SEPTENTRIONALE et OCCIDENTALE; il le conduit jusqu'en Europe, à travers la MANDCHOURIE, la SIBÉRIE, la RUSSIE et l'ALLEMAGNE. — TIEN-TSIN, PÉKIN, SÉOUL, MOSCOU, VARSOVIE, BERLIN.

### INDO-CHINE, HARAR, INDES, CEYLAN, SAM, CHINE MÉRIDIONALE 18 francs

Le Guide décrit chaque escale de l'itinéraire MARSEILLE à CANTON; le passager désireux d'étendre le cercle de ses excursions pourra gravir les hauteurs de l'ÉTHIOPIE, visiter les temples somptueux de l'INDE MÉRIDIONALE, aller dans les sanatoria de CEYLAN, parcourir les villes mortes du SIAM, étudier les ruines grandioses laissées par la civilisation khmer, remonter le FLEUVE ROUGE jusqu'en CHINE et séjourner à CANTON.

**MONOGRAPHIES** : Rudiments de la langue Chinoise, 2 fr. 50. — La Corée, 3 fr. — Les voyageurs Chinois, 1 fr. — L'Art chez les Chinois, 1 fr. — L'Histoire de la Chine, 1 fr. — Sud de la Chine, 3 fr. — Nord de la Chine, 3 fr. — Le Sud du Yun-nan, 2 fr.

## CASE A LOUER



PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES



**GUILLEMINOT**

R. GUILLEMINOT, BOESPFLUG & C<sup>IE</sup>

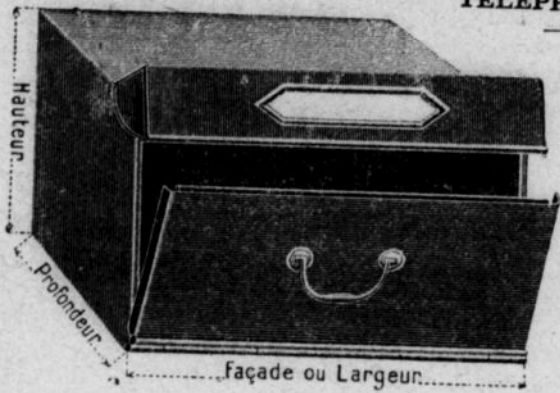
PAPIERS · PRODUITS

22, Rue de Chateaudun, PARIS

**E. BELLAMY**

15, rue Réaumur, près la Bourse - PARIS (2<sup>e</sup>)

TÉLÉPHONE 118-38



BOITES  
Métalliques  
de  
Bureau  
pour  
Administrations  
Banques,  
Etudes, Archives  
Magasins, etc.  
ADOPTÉES  
par les  
Services  
Coloniaux

**CHAMPAGNE**  
**DEUTZ & GELDERMANN**  
Maison Fondée en 1838  
à A.Y. (Marne)

Extra Dry 1898 8 fr. 50  
Jockey-Club grand vin 1/2 sec... 7 fr.  
Sillery supérieur... 4 fr. 50

Dépôts dans toutes les colonies françaises  
Dosage et bouchage spéciaux pour les pays tropicaux

**COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE**

Voir à la page 5 des feuilles jaunes du supplément  
les conditions d'adhésion à l'œuvre du Comité de  
l'Asie Française et le Bulletin de souscription à  
détacher.

Les **PLAQUES** et **PAPIERS**  
photographiques

**JOUGLA**

sont les meilleurs



COMITÉ

DE

L'ASIE FRANÇAISE



BULLETIN MENSUEL

SEPTEMBRE 1909

AU SIÈGE DU COMITÉ

PARIS — 19-21, rue Cassette, 19-21. — PARIS

TÉLÉPH. 732-84. — ADRESSE TÉLÉGR. : COMASIE PARIS

LE NUMÉRO : 2 FR. 25



## AVIS

Le Comité a été saisi de demandes de livres par certains groupements français d'Extrême-Orient, dont le budget ne permet pas la création rapide de bibliothèques suffisant aux besoins de leurs membres. Nous serions reconnaissants à ceux de nos adhérents qui pourraient disposer d'un certain nombre de livres de bons auteurs, faisant honneur à notre littérature, et pouvant servir à la diffusion de notre influence morale. Les classiques, en particulier, les mémoires et les ouvrages historiques seraient utiles à nos compatriotes d'Extrême-Orient, à qui nous nous empresserons de faire parvenir les livres que nos adhérents pourraient distraire pour eux de leurs bibliothèques.

## CHEMINS DE FER

### DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

*Voyages à itinéraires facultatifs,*  
de France en Algérie, en Tunisie  
et aux Échelles du Levant,  
ou vice-versa.

La Compagnie délivre, toute l'année, des carnets individuels ou collectifs, de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes pour effectuer, à prix réduits, des voyages pouvant comporter des parcours sur les réseaux suivants : 1<sup>o</sup> Paris-Lyon-Méditerranée, Est, Etat, Midi, Nord, Orléans, P.-L.-M.-algérien, Est-algérien, Etat (lignes algériennes), Ouest-algérien, Bône-Guelma, Sfax-Gafsa ; 2<sup>o</sup> sur les lignes maritimes desservies par la Compagnie générale Transatlantique, par la Compagnie de navigation mixte (C<sup>ie</sup> Touache) ou par la Société générale des Transports maritimes à vapeur ; sur les lignes maritimes desservies par la Compagnie des Messageries maritimes. Ces voyages, dont les itinéraires sont établis à l'avance par les voyageurs eux-mêmes, doivent comporter, en même temps que des parcours français, soit des parcours maritimes, soit des parcours maritimes et algériens ou tunisiens ; les parcours sur les réseaux français doivent être de 300 kilomètres au moins ou comptés pour 300 kilomètres.

Les parcours maritimes doivent être effectués par les paquebots de l'une seulement des quatre Compagnies de navigation participantes ; ils peuvent cependant être effectués à la fois par les paquebots de la Compagnie des messageries maritimes et par ceux de l'une quelconque des trois autres Compagnies de navigation.

**Validité.** — Les carnets sont valables 90 jours à compter du jour du départ, ce jour non compris ; mais ils sont valables 120 jours lorsqu'ils comportent des parcours sur les lignes desservies par la Compagnie des Messageries maritimes. Faculté de prolongation moyennant paiement d'un supplément.

Arrêts facultatifs dans toutes les gares du parcours.

**Demande de carnets.** — Les demandes de carnets peuvent être adressées aux chefs de toutes les gares des réseaux participants ; elles doivent leur parvenir cinq jours au moins avant la date du départ.

Pendant la saison d'hiver, Paris et Marseille sont reliés par de nombreux trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies.

## COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

DE PARIS

Capital : 150 millions de francs  
ENTIÈREMENT VERSÉS

SIÈGE SOCIAL : Rue Bergère

SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

### Opérations du Comptoir

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traités, Envois de fonds en Province et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts hypothécaires maritimes, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

49 Bureaux de Quartier dans Paris et la Banlieue — 150 Agences en Province

### Agences dans les Colonies et Pays de Protectorat

Tunis, Sfax, Sousse, Bizerte, Majunga, Tamatave, Tananarive, Diego-Suarez, Nossibé, Mananjary, Tuléar.

### Agences à l'Étranger

Londres, Liverpool, Manchester, Bruxelles, Ostende, Saint-Sébastien, Monte-Carlo, Le Caire, Alexandrie (Égypte), Bombay, Sydney, Melbourne.

### Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public :

14, rue Bergère ; 2, place de l'Opéra ; 147, boulevard Saint-Germain  
49, avenue des Champs-Élysées, et dans les principales agences.

Compartiments depuis CINQ francs par mois.

INTÉRÊTS PAYÉS SUR LES SOMMES DÉPOSÉES  
de 6 mois à 11 mois : 2 0/0  
de 1 à 3 ans : 3 0/0

## CHEMIN DE FER DU NORD

### Stations balnéaires et thermales.

Du jeudi précédent les Rameaux au 31 octobre, toutes les gares de chemin de fer du Nord délivrent des billets à prix réduits, à destination des stations balnéaires et thermales du réseau, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 100 kilomètres aller et retour :

**Billets collectifs de famille**, valables 33 jours, prolongeables pendant une ou plusieurs périodes de 15 jours (réduction de 50 % à partir de la quatrième personne) ;

**Billets hebdomadaires et carnets d'aller et retour individuels**, valables 5 jours du vendredi au mardi et de l'avant-veille au surlendemain des fêtes légales (réduction de 20 à 44 %).

Les carnets contiennent 5 billets d'aller et retour qui peuvent être utilisés à une date quelconque dans le délai de 33 jours.

**Cartes d'abonnement** valables 33 jours (réduction de 20 % sur le prix des abonnements ordinaires d'un mois) à toute personne prenant deux billets ordinaires au moins ou un billet de saison pour les membres de sa famille.

Pour les stations balnéaires seulement :

**Billets d'excursion individuels ou de famille**, de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, des dimanches et jours de fêtes légales, valables une journée dans des trains désignés (réduction de 20 à 70 %).

Pour tous renseignements consulter le livret-guide Nord ou s'adresser dans les gares et bureaux de ville de la Compagnie.



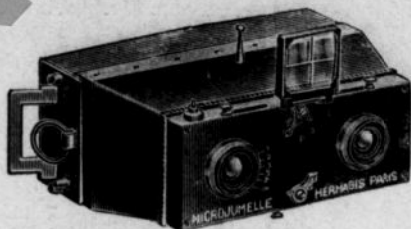
NOUVEAUTÉ 1909

## LES "MICRO JUMELLES" HERMAGIS

45 × 107 et 6 × 13

Appareils coloniaux par excellence.

### LEURS AVANTAGES :



Construction entièrement métallique. — Décentrement des objectifs. — Mise au point facultative de 1<sup>m</sup> à l'infini. — Obturateur à frein à air indé réglable. — Déclencheur mé-

tallique. — Châssis-magasin ou châssis simples indépendants. — Ecrans du Congrès. — Photog. en couleurs sans modification. — Prix réduits au minimum.

DEMANDER NOTICE SPÉCIALE 32

**J. Fleury-HERMAGIS** ✱  
18, Rue Rambuteau, PARIS

CASE A LOUER

Au COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE, 19-21, rue Cassette, PARIS

## Guides Madrolle

### TONKIN DU SUD, HANOI. — 10 francs.

Un travail historique, anthropologique, et sociologique du peuple annamite précède les itinéraires. Le voyageur aura tous les renseignements pour visiter en détail la belle capitale moderne, HANOI, la ville industrielle de NAMDINH, les cités anciennes de KO-LOA, de THANG-LONG, de HOA-LU, et excursionner dans les jolis sites de DA-PHUK, de BAVI, de CHINÉ, de la RIVIÈRE NOIRE et du THANH-HOA.

### CHINE DU SUD, PORTS DU JAPON. — 12 francs

Le Touriste trouvera les indications nécessaires pour visiter les pays de l'EXTRÊME ORIENT, et pour pénétrer en Chine par le SI-KIANG, ou par le FLEUVE BLEU. — HONG-KONG, CANTON, MACAO, CHANG-HAI, HAN-KÉOU.

### CHINE DU NORD, CORÉE, LE TRANSSIBÉRIEN. — 12 francs

Le Guide prend le voyageur à CHANG-HAI et lui fait parcourir toutes les excursions autour de PÉKIN et celles de la CHINE SEPTENTRIONALE et OCCIDENTALE; il le conduit jusqu'en Europe, à travers la MANDCHOURIE, la SIBÉRIE, la RUSSIE et l'ALLEMAGNE. — TIEN-TSIN, PÉKIN, SÉOUL, MOSCOU, VARSOVIE, BERLIN.

### INDO-CHINE, HARAR, INDES, CEYLAN, SAM, CHINE MÉRIDIONALE 18 francs

Le Guide décrit chaque escale de l'itinéraire MARSEILLE à CANTON; le passager désireux d'étendre le cercle de ses excursions pourra gravir les hauteurs de l'ÉTHIOPIE, visiter les temples somptueux de l'INDE MÉRIDIONALE, aller dans les sanatoria de CEYLAN, parcourir les villes mortes du SIAM, étudier les ruines grandioses laissées par la civilisation khmer, remonter le FLEUVE ROUGE jusqu'en CHINE et séjourner à CANTON.

**MONOGRAPHIES** : Rudiments de la langue Chinoise, 2 fr. 50. — La Corée, 3 fr. — Les voyageurs Chinois, 1 fr. — L'Art chez les Chinois, 1 fr. — L'Histoire de la Chine, 1 fr. — Sud de la Chine, 3 fr. — Nord de la Chine, 3 fr. — Le Sud du Yun-nan, 2 fr.

CASE A LOUER



**RETROS  
NEWS**

**PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES**



**GUILLEMIGNOT**

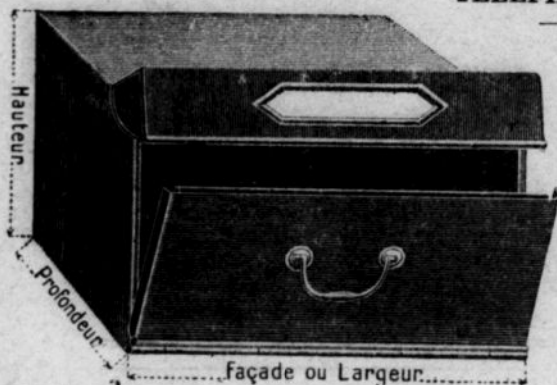
R. GUILLEMIGNOT, BOESPFLUG & C.<sup>IE</sup>

**PAPIERS · PRODUITS**

22, Rue de Chateaudun, PARIS

**E. BELLAMY**

15, rue Réaumur, près la Bourse - PARIS (2<sup>e</sup>)  
TÉLÉPHONE 118-38



**BOITES**  
Métalliques  
de  
Bureau  
pour  
Administrations  
Banques,  
Etudes, Archives  
Magasins, etc.  
ADOPTÉES  
par les  
Services  
Coloniaux

**CHAMPAGNE**  
**DEUTZ & GELDERMANN**  
Maison Fondée en 1838  
à A.Y. (Marne)

Extra Dry 1898 8 fr. 50  
Jockey-Club grand vin 1/2 sec... 7 fr.  
Sillery supérieur... 4 fr. 50

Dépôts  
dans toutes les colonies françaises

Dosage et bouchage  
spéciaux pour les  
pays  
tropicaux

**COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE**

Voir à la page 5 des feuilles jaunes du supplément  
les conditions d'adhésion [à l'œuvre du Comité de  
l'Asie Française et le Bulletin de souscription à  
détacher.

Les **PLAQUES** et **PAPIERS**  
photographiques

**JOUGLA**

sont les meilleurs



COMITÉ



DE

# L'ASIE FRANÇAISE

---

BULLETIN MENSUEL

---

OCTOBRE 1909

---

AU SIÈGE DU COMITÉ

PARIS — 19-21, rue Cassette, 19-21. — PARIS

TÉLÉPH. 732-84. — ADRESSE TÉLÉGR. : COMASIE PARIS

---

LE NUMÉRO : 2 FR. 25



## AVIS

Le Comité a été saisi de demandes de livres par certains groupements français d'Extrême-Orient, dont le budget ne permet pas la création rapide de bibliothèques suffisant aux besoins de leurs membres. Nous serions reconnaissants à ceux de nos adhérents qui pourraient disposer d'un certain nombre de livres de bons auteurs, faisant honneur à notre littérature, et pouvant servir à la diffusion de notre influence morale. Les classiques, en particulier, les mémoires et les ouvrages historiques seraient utiles à nos compatriotes d'Extrême-Orient, à qui nous nous empresserons de faire parvenir les livres que nos adhérents pourraient distraire pour eux de leurs bibliothèques.

## CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

*Voyages à itinéraires facultatifs,*  
de France en Algérie, en Tunisie  
et aux Échelles du Levant,  
ou vice-versa.

La Compagnie délivre, toute l'année, des carnets individuels ou collectifs, de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes pour effectuer, à prix réduits, des voyages pouvant comporter des parcours sur les réseaux suivants : 1<sup>o</sup> Paris-Lyon-Méditerranée, Est, Etat, Midi, Nord, Orléans, P.-L.-M.-algérien, Est-algérien, Etat (lignes algériennes), Ouest-algérien, Bône-Guelma, Sfax-Gafsa ; 2<sup>o</sup> sur les lignes maritimes desservies par la Compagnie générale Transatlantique, par la Compagnie de navigation mixte (C<sup>ie</sup> Touache) ou par la Société générale des Transports maritimes à vapeur ; sur les lignes maritimes desservies par la Compagnie des Messageries maritimes. Ces voyages, dont les itinéraires sont établis à l'avance par les voyageurs eux-mêmes, doivent comporter, en même temps que des parcours français, soit des parcours maritimes, soit des parcours maritimes et algériens ou tunisiens ; les parcours sur les réseaux français doivent être de 300 kilomètres au moins ou comptés pour 300 kilomètres.

Les parcours maritimes doivent être effectués par les paquebots de l'une seulement des quatre Compagnies de navigation participantes ; ils peuvent cependant être effectués à la fois par les paquebots de la Compagnie des messageries maritimes et par ceux de l'une quelconque des trois autres Compagnies de navigation.

**Validité.** — Les carnets sont valables 90 jours à compter du jour du départ, ce jour non compris ; mais ils sont valables 120 jours lorsqu'ils comportent des parcours sur les lignes desservies par la Compagnie des Messageries maritimes. Faculté de prolongation moyennant paiement d'un supplément.

Arrêts facultatifs dans toutes les gares du parcours.

**Demande de carnets.** — Les demandes de carnets peuvent être adressées aux chefs de toutes les gares des réseaux participants ; elles doivent leur parvenir cinq jours au moins avant la date du départ.

Pendant la saison d'hiver, Paris et Marseille sont reliés par de nombreux trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies.

## COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

DE PARIS

Capital : 150 millions de francs  
ENTIÈREMENT VERSÉS

SIÈGE SOCIAL : Rue Bergère

SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

### Opérations du Comptoir

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traités, Envois de fonds en Province et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts hypothécaires maritimes, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

49 Bureaux de Quartier dans Paris et la Banlieue — 150 Agences en Province

### Agences dans les Colonies et Pays de Protectorat

Tunis, Sfax, Sousse, Bizerte, Majunga, Tamatave, Tananarive, Diego-Suarez, Nossibé, Mananjary, Tuléar.

### Agences à l'Étranger

Londres, Liverpool, Manchester, Bruxelles, Ostende, Saint-Sébastien, Monte-Carlo, Le Caire, Alexandrie (Égypte), Bombay, Sydney, Melbourne.

### Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public :

14, rue Bergère ; 2, place de l'Opéra ; 147, boulevard Saint-Germain  
49, avenue des Champs-Élysées, et dans les principales agences.

Compartiments depuis CINQ francs par mois.

### INTÉRÊTS PAYÉS SUR LES SOMMES DÉPOSÉES

de 6 mois à 11 mois : 2 0/0  
de 1 à 3 ans : 3 0/0

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

### Stations thermales et hivernales des Pyrénées, du Golfe de Gascogne et du Roussillon.

ARCACHON, BIARRITZ,

DAX, PAU, SALIES-DE-BÉARN, VERNET-LES-BAINS,  
AMÉLIE-LES-BAINS, BANYULS-SUR-MER, ETC.

*Billets d'aller et retour individuels* pour les stations thermales et hivernales, délivrés toute l'année de toutes les gares du réseau, valables 33 jours avec faculté de prolongation et comportant une réduction de 25 % en 1<sup>re</sup> classe et de 20 % en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes.

*Billets d'aller et retour de famille* pour les stations thermales et hivernales, délivrés toute l'année de toutes les stations du réseau sous condition d'un minimum de parcours de 300 kilomètres aller et retour, réduction de 20 à 40 % suivant le nombre de personnes, validité 33 jours avec faculté de prolongation.

*Billets d'excursion* délivrés toute l'année au départ de Paris avec 3 itinéraires différents, *via* Bordeaux ou Toulouse, permettant de visiter Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne (Biarritz), Pau, Lourdes, Luchon, etc., validité 30 jours avec faculté de prolongation. Prix, 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> itinéraires : 1<sup>re</sup> classe, 164 fr. 50 ; 2<sup>e</sup> classe, 123 francs. — Prix, 2<sup>e</sup> itinéraire : 1<sup>re</sup> classe, 163 fr. 50 ; 2<sup>e</sup> classe, 122 fr. 50.



NOUVEAUTÉ 1909

## LES "MICRO JUMELLES" HERMAGIS

45 × 107 et 6 × 13

Appareils coloniaux par excellence.

### LEURS AVANTAGES :



Construction entièrement métallique. — Décentrement des objectifs. — Mise au point facultative de 1<sup>m</sup> à l'infini. — Obturateur à frein à air indéglable. — Déclencheur métallique. — Châssis-magasin ou châssis simples indépendants. — Ecrans du Congrès. — Photog. en couleurs sans modification. — Prix réduits au minimum.

DEMANDER NOTICE SPÉCIALE 32

**J. Fleury-HERMAGIS** ✱

18, Rue Rambuteau, PARIS

## CASE A LOUER

Au COMITE DE L'ASIE FRANÇAISE, 19-21, rue Cassette, PARIS

## Guides Madrolle

### TONKIN DU SUD, HANOI. — 10 francs.

Un travail historique, anthropologique, et sociologique du peuple annamite précède les itinéraires. Le voyageur aura tous les renseignements pour visiter en détail la belle capitale moderne, HANOI, la ville industrielle de NAMDINH, les cités anciennes de KO-LOA, de THANG-LONG, de HOA-LU, et excursionner dans les jolis sites de DA-PHUK, de BAVI, de CHINÉ, de la RIVIÈRE NOIRE et du THANH-HOA.

### CHINE DU SUD, PORTS DU JAPON. — 12 francs

Le Touriste trouvera les indications nécessaires pour visiter les pays de l'EXTRÊME ORIENT, et pour pénétrer en Chine par le SI-KIANG, ou par le FLEUVE BLEU. — HONG-KONG, CANTON, MACAO, CHANG-HAI, HAN-KÉOU.

### CHINE DU NORD, CORÉE, LE TRANSSIBÉRIEN. — 12 francs

Le Guide prend le voyageur à CHANG-HAI et lui fait parcourir toutes les excursions autour de PÉKIN et celles de la CHINE SEPTENTRIONALE et OCCIDENTALE; il le conduit jusqu'en Europe, à travers la MANDCHOURIE, la SIBÉRIE, la RUSSIE et l'ALLEMAGNE. — TIEN-TSIN, PÉKIN, SÉOUL, MOSCOU, VARSOVIE, BERLIN.

### INDO-CHINE, HARAR, INDES, CEYLAN, SAM, CHINE MÉRIDIONALE 18 francs

Le Guide décrit chaque escale de l'itinéraire MARSEILLE à CANTON; le passager désireux d'étendre le cercle de ses excursions pourra gravir les hauteurs de l'ÉTHIOPIE, visiter les temples somptueux de l'INDE MÉRIDIONALE, aller dans les sanatoria de CEYLAN, parcourir les villes mortes du SIAM, étudier les ruines grandioses laissées par la civilisation khmer, remonter le FLEUVE ROUGE jusqu'en CHINE et séjourner à CANTON.

**MONOGRAPHIES** : Rudiments de la langue Chinoise, 2 fr. 50. — La Corée, 3 fr. — Les voyageurs Chinois, 1 fr. — L'Art chez les Chinois, 1 fr. — L'Histoire de la Chine, 1 fr. — Sud de la Chine, 3 fr. — Nord de la Chine, 3 fr. — Le Sud du Yun-nan, 2 fr.

## CASE A LOUER



# PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES



## GUILLEMIGNOT

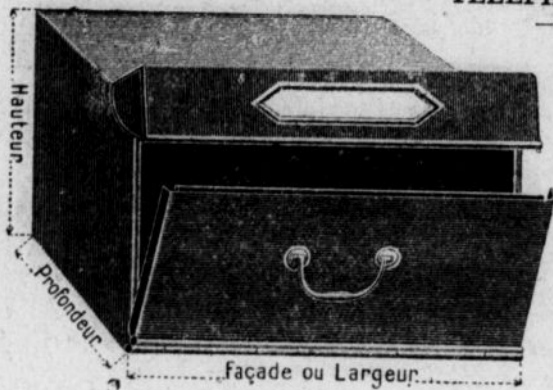
R. GUILLEMIGNOT, BOESPFLUG & C<sup>IE</sup>

### PAPIERS · PRODUITS

22, Rue de Chateaudun, PARIS

## E. BELLAMY

15, rue Réaumur, près la Bourse - PARIS (2<sup>e</sup>)  
TÉLÉPHONE 118-38



BOITES  
Métalliques  
de  
Bureau  
pour  
Administrations  
Banques,  
Etudes, Archives  
Magasins, etc.  
ADOPTÉES  
par les  
Services  
Coloniaux

## COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Voir à la page 5 des feuilles jaunes du supplément  
les conditions d'adhésion à l'œuvre du Comité de  
l'Asie Française et le Bulletin de souscription à  
détacher.

**CHAMPAGNE**  
**DEUTZ & GELDERMANN**  
Maison Fondée en 1838  
à AY (Marne)

Extra Dry 1898 8 fr. 50  
Jockey-Club grand vin 1/2 sec... 7 fr.  
Sillery supérieur... 4 fr. 50

dans toutes les colonies françaises  
Dépôts  
Dosage et bouchage  
spéciaux pour les  
pays  
tropicaux

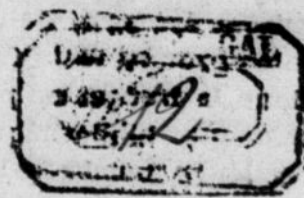
Les **PLAQUES** et **PAPIERS**  
photographiques

# JOUGLA

sont les meilleurs



COMITÉ



DE

# L'ASIE FRANÇAISE

BULLETIN MENSUEL

NOVEMBRE 1909

AU SIÈGE DU COMITÉ

PARIS - 19-21, rue Cassette, 19-21. - PARIS

TÉLÉPH. 732-84. - ADRESSE TÉLÉGR. : COMASIE PARIS

LE NUMÉRO : 2 FR. 25



## AVIS

Le Comité a été saisi de demandes de livres par certains groupements français d'Extrême-Orient, dont le budget ne permet pas la création rapide de bibliothèques suffisant aux besoins de leurs membres. Nous serions reconnaissants à ceux de nos adhérents qui pourraient disposer d'un certain nombre de livres de bons auteurs, faisant honneur à notre littérature, et pouvant servir à la diffusion de notre influence morale. Les classiques, en particulier, les mémoires et les ouvrages historiques seraient utiles à nos compatriotes d'Extrême-Orient, à qui nous nous empresserons de faire parvenir les livres que nos adhérents pourraient distraire pour eux de leurs bibliothèques.

## CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

*Voyages à itinéraires facultatifs,  
de France en Algérie, en Tunisie  
et aux Échelles du Levant,  
ou vice-versa.*

La Compagnie délivre, toute l'année, des carnets individuels ou collectifs, de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes pour effectuer, à prix réduits, des voyages pouvant comporter des parcours sur les réseaux suivants : 1<sup>o</sup> Paris-Lyon-Méditerranée, Est, Etat, Midi, Nord, Orléans, P.-L.-M.-algérien, Est-algérien, Etat (lignes algériennes), Ouest-algérien, Bône-Guelma, Sfax-Gafsa ; 2<sup>o</sup> sur les lignes maritimes desservies par la Compagnie générale Transatlantique, par la Compagnie de navigation mixte (C<sup>ie</sup> Touache) ou par la Société générale des Transports maritimes à vapeur ; sur les lignes maritimes desservies par la Compagnie des Messageries maritimes. Ces voyages, dont les itinéraires sont établis à l'avance par les voyageurs eux-mêmes, doivent comporter, en même temps que des parcours français, soit des parcours maritimes, soit des parcours maritimes et algériens ou tunisiens ; les parcours sur les réseaux français doivent être de 300 kilomètres au moins ou comptés pour 300 kilomètres.

Les parcours maritimes doivent être effectués par les paquebots de l'une seulement des quatre Compagnies de navigation participantes ; ils peuvent cependant être effectués à la fois par les paquebots de la Compagnie des messageries maritimes et par ceux de l'une quelconque des trois autres Compagnies de navigation.

**Validité.** — Les carnets sont valables 90 jours à compter du jour du départ, ce jour non compris ; mais ils sont valables 120 jours lorsqu'ils comportent des parcours sur les lignes desservies par la Compagnie des Messageries maritimes. Faculté de prolongation moyennant paiement d'un supplément.

Arrêts facultatifs dans toutes les gares du parcours.

**Demande de carnets.** — Les demandes de carnets peuvent être adressées aux chefs de toutes les gares des réseaux participants ; elles doivent leur parvenir cinq jours au moins avant la date du départ.

Pendant la saison d'hiver, Paris et Marseille sont reliés par de nombreux trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies.

## COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

DE PARIS

Capital : 150 millions de francs

ENTIÈREMENT VERSÉS

SIÈGE SOCIAL : Rue Bergère

SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

### Opérations du Comptoir

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traités, Envois de fonds en Province et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts hypothécaires maritimes, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

49 Bureaux de Quartier dans Paris et la Banlieue — 150 Agences en Province

### Agences dans les Colonies et Pays de Protectorat

Tunis, Sfax, Sousse, Bizerte, Majunga, Tamatave, Tananarive, Diego-Suarez, Nossibé, Mananjary, Tuléar.

### Agences à l'Étranger

Londres, Liverpool, Manchester, Bruxelles, Ostende, Saint-Sébastien, Monte-Carlo, Le Caire, Alexandrie (Égypte), Bombay, Sydney, Melbourne.

### Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public :

14, rue Bergère ; 2, place de l'Opéra ; 147, boulevard Saint-Germain 49, avenue des Champs-Élysées, et dans les principales agences.

Compartiments depuis CINQ francs par mois.

INTÉRÊTS PAYÉS SUR LES SOMMES DÉPOSÉES

de 6 mois à 11 mois : 2 0/0

de 1 à 3 ans : 3 0/0

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

### Stations thermales et hivernales des Pyrénées, du Golfe de Gascogne et du Roussillon.

ARCACHON, BIARRITZ,  
DAX, PAU, SALIES-DE-BÉARN, VERNET-LES-BAINS,  
AMÉLIE-LES-BAINS, BANYULS-SUR-MER, ETC.

**Billets d'aller et retour individuels** pour les stations thermales et hivernales, délivrés toute l'année de toutes les gares du réseau, valables 33 jours avec faculté de prolongation et comportant une réduction de 25 % en 1<sup>re</sup> classe et de 20 % en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes.

**Billets d'aller et retour de famille** pour les stations thermales et hivernales, délivrés toute l'année de toutes les stations du réseau sous condition d'un minimum de parcours de 300 kilomètres aller et retour, réduction de 20 à 40 % suivant le nombre de personnes, validité 33 jours avec faculté de prolongation.

**Billets d'excursion** délivrés toute l'année au départ de Paris avec 3 itinéraires différents, *vid* Bordeaux ou Toulouse, permettant de visiter Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne (Biarritz), Pau, Lourdes, Luchon, etc., validité 30 jours avec faculté de prolongation. Prix, 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> itinéraire : 1<sup>re</sup> classe, 164 fr. 50 ; 2<sup>e</sup> classe, 123 francs. — Prix, 2<sup>e</sup> itinéraire : 1<sup>re</sup> classe, 163 fr. 50 ; 2<sup>e</sup> classe, 122 fr. 50.



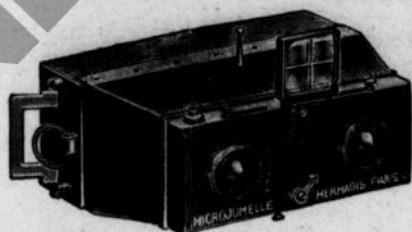
NOUVEAUTÉ 1909

## LES "MICRO JUMELLES" HERMAGIS

45 × 107 et 6 × 13

Appareils coloniaux par excellence.

### LEURS AVANTAGES :



Construction entièrement métallique. — Décentrement des objectifs. — Mise au point facultative de 1<sup>m</sup> à l'infini. — Obturateur à frein à air indéréglable. — Déclencheur mé-

tallique. — Châssis-magasin ou châssis simples indépendants. — Ecrans du Congrès. — Photog. en couleurs sans modification. — Prix réduits au minimum.

DEMANDER NOTICE SPÉCIALE 32

**J. Fleury-HERMAGIS** ✱

18, Rue Rambuteau, PARIS

## CASE A LOUER

Au COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE, 19-21, rue Cassette, PARIS

## Guides Madrolle

### TONKIN DU SUD, HANOI. — 10 francs.

Un travail historique, anthropologique, et sociologique du peuple annamite précède les itinéraires. Le voyageur aura tous les renseignements pour visiter en détail la belle capitale moderne, HANOI, la ville industrielle de NAMDINH, les cités anciennes de KO-LOA, de THANG-LONG, de HOA-LU, et excursionner dans les jolis sites de DA-PHUK, de BAVI, de CHINÉ, de la RIVIÈRE NOIRE et du THANH-HOA.

### CHINE DU SUD, PORTS DU JAPON. — 12 francs

Le Touriste trouvera les indications nécessaires pour visiter les pays de l'EXTRÊME ORIENT, et pour pénétrer en Chine par le SI-KIANG, ou par le FLEUVE BLEU. — HONG-KONG, CANTON, MACAO, CHANG-HAI, HAN-KÉOU.

### CHINE DU NORD, CORÉE, LE TRANSSIBÉRIEN. — 12 francs

Le Guide prend le voyageur à CHANG-HAI et lui fait parcourir toutes les excursions autour de PÉKIN et celles de la CHINE SEPTENTRIONALE et OCCIDENTALE; il le conduit jusqu'en Europe, à travers la MANDCHOURIE, la SIBÉRIE, la RUSSIE et l'ALLEMAGNE. — TIEN-TSIN, PÉKIN, SÉOUL, MOSCOU, VARSOVIE, BERLIN.

### INDO-CHINE, HARAR, INDES, CEYLAN, SAM, CHINE MÉRIDIONALE 18 francs

Le Guide décrit chaque escale de l'itinéraire MARSEILLE à CANTON; le passager désireux d'étendre le cercle de ses excursions pourra gravir les hauteurs de l'ÉTHIOPIE, visiter les temples somptueux de l'INDE MÉRIDIONALE, aller dans les sanatoria de CEYLAN, parcourir les villes mortes du SIAM, étudier les ruines grandioses laissées par la civilisation khmer, remonter le FLEUVE ROUGE jusqu'en CHINE et séjourner à CANTON.

**MONOGRAPHIES** : Rudiments de la langue Chinoise, 2 fr. 50. — La Corée, 3 fr. — Les voyageurs Chinois, 1 fr. — L'Art chez les Chinois, 1 fr. — L'Histoire de la Chine, 1 fr. — Sud de la Chine, 3 fr. — Nord de la Chine, 3 fr. — Le Sud du Yun-nan, 2 fr.

## CASE A LOUER



**RETRO NEWS**

**PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES**



**GUILLEMINOT**

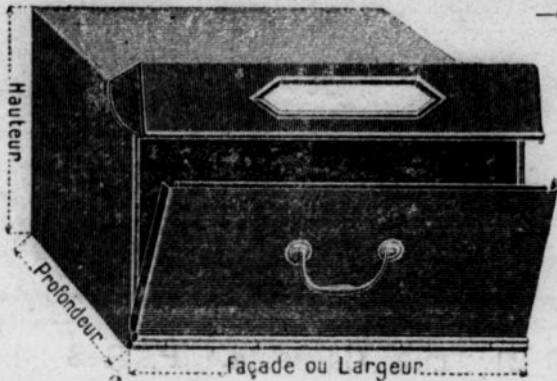
R. GUILLEMINOT, BOESPFLUG & C<sup>IE</sup>

**PAPIERS · PRODUITS**

22, Rue de Chateaudun, PARIS

**E. BELLAMY**

15, rue Réaumur, près la Bourse - PARIS (2<sup>e</sup>)  
TÉLÉPHONE 118-38



**BOITES**  
Métalliques  
de  
Bureau  
pour  
Administrations  
Banques,  
Etudes, Archives,  
Magasins, etc.  
ADOPTÉES  
par les  
Services  
Coloniaux

**CHAMPAGNE**  
**DEUTZ & GELDERMANN**  
Maison Fondée en 1838  
à AY (Marne)

Extra Dry 1898 8 fr. 50  
Jockey-Club grand vin 1/2 sec . . . . . 7 fr.  
Sillery supérieur . . . . . 4 fr. 50

dans toutes les colonies françaises  
Dépôts  
Dosage et bouchage  
spéciaux pour les  
pays  
tropicaux

**COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE**

Voir à la page 5 des feuilles jaunes du supplément  
les conditions d'adhésion à l'œuvre du Comité de  
l'Asie Française et le Bulletin de souscription à  
détacher.

Les **PLAQUES** et **PAPIERS**  
photographiques  
**JOUGLA**  
sont les meilleurs



COMITÉ



DE

# L'ASIE FRANÇAISE

BULLETIN MENSUEL

DÉCEMBRE 1909.

AU SIÈGE DU COMITÉ

PARIS — 19-21, rue Cassette, 19-21. — PARIS

TÉLÉPH. 732-84. — ADRESSE TÉLÉGR. : COMASIE PARIS

LE NUMÉRO : 2 FR. 25

RETRON  
NEWS



## AVIS

Le Comité a été saisi de demandes de livres par certains groupements français d'Extrême-Orient, dont le budget ne permet pas la création rapide de bibliothèques suffisant aux besoins de leurs membres. Nous serions reconnaissants à ceux de nos adhérents qui pourraient disposer d'un certain nombre de livres de bons auteurs, faisant honneur à notre littérature, et pouvant servir à la diffusion de notre influence morale. Les classiques, en particulier, les mémoires et les ouvrages historiques seraient utiles à nos compatriotes d'Extrême-Orient, à qui nous nous empresserons de faire parvenir les livres que nos adhérents pourraient distraire pour eux de leurs bibliothèques.

## CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

*Voyages à itinéraires facultatifs,*  
de France en Algérie, en Tunisie  
et aux Échelles du Levant,  
ou vice-versa.

La Compagnie délivre, toute l'année, des carnets individuels ou collectifs, de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes pour effectuer, à prix réduits, des voyages pouvant comporter des parcours sur les réseaux suivants : 1<sup>o</sup> Paris-Lyon-Méditerranée, Est, Etat, Midi, Nord, Orléans, P.-L.-M.-algérien, Est-algérien, Etat (lignes algériennes), Ouest-algérien, Bône-Guelma, Sfax-Gafsa ; 2<sup>o</sup> sur les lignes maritimes desservies par la Compagnie générale Transatlantique, par la Compagnie de navigation mixte (C<sup>ie</sup> Touache) ou par la Société générale des Transports maritimes à vapeur ; sur les lignes maritimes desservies par la Compagnie des Messageries maritimes. Ces voyages, dont les itinéraires sont établis à l'avance par les voyageurs eux-mêmes, doivent comporter, en même temps que des parcours français, soit des parcours maritimes, soit des parcours maritimes et algériens ou tunisiens ; les parcours sur les réseaux français doivent être de 300 kilomètres au moins ou comptés pour 300 kilomètres.

Les parcours maritimes doivent être effectués par les paquebots de l'une seulement des quatre Compagnies de navigation participantes ; ils peuvent cependant être effectués à la fois par les paquebots de la Compagnie des messageries maritimes et par ceux de l'une quelconque des trois autres Compagnies de navigation.

**Validité.** — Les carnets sont valables 90 jours à compter du jour du départ, ce jour non compris ; mais ils sont valables 120 jours lorsqu'ils comportent des parcours sur les lignes desservies par la Compagnie des Messageries maritimes. Faculté de prolongation moyennant paiement d'un supplément.

Arrêts facultatifs dans toutes les gares du parcours.

**Demande de carnets.** — Les demandes de carnets peuvent être adressées aux chefs de toutes les gares des réseaux participants ; elles doivent leur parvenir cinq jours au moins avant la date du départ.

Pendant la saison d'hiver, Paris et Marseille sont reliés par de nombreux trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies.

## COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

DE PARIS

Capital : 200 millions de francs

ENTIÈREMENT VERSÉS

SIÈGE SOCIAL : Rue Bergère

SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

### Opérations du Comptoir

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traités, Envois de fonds en Province et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts hypothécaires maritimes, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

52 Bureaux de Quartier dans Paris et la Banlieue — 150 Agences en Province

11 Agences dans les Colonies et Pays de Protectorat

Tunis, Sfax, Sousse, Bizerte, Majunga, Tamatave, Tananarive, Diego-Suarez, Nossibé, Mananjary, Tuléar.

12 Agences à l'Étranger

Londres, Liverpool, Manchester, Bruxelles, Ostende, Saint-Sébastien, Monte-Carlo, Le Caire, Alexandrie (Égypte), Bombay, Sydney, Melbourne.

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public :

14, rue Bergère ; 2, place de l'Opéra ; 147, boulevard Saint-Germain  
49, avenue des Champs-Élysées, et dans les principales agences.

Compartiments depuis CINQ francs par mois.

INTÉRÊTS PAYÉS SUR LES SOMMES DÉPOSÉES

de 6 mois à 11 mois : 2 0/0

de 1 à 3 ans : 3 0/0

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Stations thermales et hivernales des Pyrénées, du Golfe de Gascogne et du Roussillon.

ARCACHON, BIARRITZ,

DAX, PAU, SALIES-DE-BÉARN, VERNET-LES-BAINS,

AMÉLIE-LES-BAINS, BANYULS-SUR-MER, ETC.

**Billets d'aller et retour individuels** pour les stations thermales et hivernales, délivrés toute l'année de toutes les gares du réseau, valables 33 jours avec faculté de prolongation et comportant une réduction de 25 % en 1<sup>re</sup> classe et de 20 % en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes.

**Billets d'aller et retour de famille** pour les stations thermales et hivernales, délivrés toute l'année de toutes les stations du réseau sous condition d'un minimum de parcours de 300 kilomètres aller et retour, réduction de 20 à 40 % suivant le nombre de personnes, validité 33 jours avec faculté de prolongation.

**Billets d'excursion** délivrés toute l'année au départ de Paris avec 3 itinéraires différents, *via* Bordeaux ou Toulouse, permettant de visiter Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne (Biarritz), Pau, Lourdes, Luchon, etc., validité 30 jours avec faculté de prolongation. Prix, 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> itinéraire : 1<sup>re</sup> classe, 164 fr. 50 ; 2<sup>e</sup> classe, 123 francs. — Prix, 2<sup>e</sup> itinéraire : 1<sup>re</sup> classe, 163 fr. 50 ; 2<sup>e</sup> classe, 122 fr. 50.



NOUVEAUTÉ 1909

## LES "MICRO JUMELLES" HERMAGIS

45 × 107 et 6 × 13

Appareils coloniaux par excellence.

### LEURS AVANTAGES :



Construction entièrement métallique. — Décentrement des objectifs. — Mise au point facultative de 1<sup>m</sup> à l'infini. — Obturateur à frein à air indé réglable. — Déclencheur mé-

tallique. — Châssis-magasin ou châssis simples indépendants. — Ecrans du Congrès. — Photog. en couleurs sans modification. — Prix réduits au minimum.

DEMANDER NOTICE SPÉCIALE 32

**J. Fleury-HERMAGIS** \*

18, Rue Rambuteau, PARIS

## CASE A LOUER

Au COMITE DE L'ASIE FRANÇAISE, 19-21, rue Cassette, PARIS

## Guides Madrolle

### TONKIN DU SUD, HANOI. — 10 francs.

Un travail historique, anthropologique, et sociologique du peuple annamite précède les itinéraires. Le voyageur aura tous les renseignements pour visiter en détail la belle capitale moderne, HANOI, la ville industrielle de NAMDINH, les cités anciennes de KO-LOA, de THANG-LONG, de HOA-LU, et excursionner dans les jolis sites de DA-PHUK, de BAVI, de CHINE, de la RIVIERE NOIRE et du THANH-HOA.

### CHINE DU SUD, PORTS DU JAPON. — 12 francs

Le Touriste trouvera les indications nécessaires pour visiter les pays de l'EXTRÊME ORIENT, et pour pénétrer en Chine par le SI-KIANG, ou par le FLEUVE BLEU. — HONG-KONG, CANTON, MACAO, CHANG-HAI, HAN-KÉOU.

### CHINE DU NORD, CORÉE, LE TRANSSIBÉRIEN. — 12 francs

Le Guide prend le voyageur à CHANG-HAI et lui fait parcourir toutes les excursions autour de PÉKIN et celles de la CHINE SEPTENTRIONALE et OCCIDENTALE; il le conduit jusqu'en Europe, à travers la MANDCHOURIE, la SIBÉRIE, la RUSSIE et l'ALLEMAGNE. — TIEN-TSIN, PÉKIN, SÉOUL, MOSCOU, VARSOVIE, BERLIN.

### INDO-CHINE, HARAR, INDES, CEYLAN, SAM, CHINE MÉRIDIONALE 18 francs

Le Guide décrit chaque escale de l'itinéraire MARSEILLE à CANTON; le passager désireux d'étendre le cercle de ses excursions pourra gravir les hauteurs de l'ÉTHIOPIE, visiter les temples somptueux de l'INDE MÉRIDIONALE, aller dans les sanatoria de CEYLAN, parcourir les villes mortes du SIAM, étudier les ruines grandioses laissées par la civilisation khmer, remonter le FLEUVE ROUGE jusqu'en CHINE et séjourner à CANTON.

**MONOGRAPHIES** : Rudiments de la langue Chinoise, 2 fr. 50. — La Corée, 3 fr. — Les voyageurs Chinois, 1 fr. — L'Art chez les Chinois, 1 fr. — L'Histoire de la Chine, 1 fr. — Sud de la Chine, 3 fr. — Nord de la Chine, 3 fr. — Le Sud du Yun-nan, 2 fr.

## CASE A LOUER



**RETRO NEWS**

**PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES**



**GUILLEMINOT**

R. GUILLEMINOT, BOESPFLUG & C<sup>IE</sup>

**PAPIERS · PRODUITS**

22, Rue de Chateaudun, PARIS

**E. BELLAMY**

15, rue Réaumur, près la Bourse - PARIS (2<sup>e</sup>)  
TÉLÉPHONE 118-38



**BOITES**  
Métalliques  
de  
Bureau  
pour  
Administrations  
Banques,  
Etudes, Archives  
Magasins, etc.  
ADOPTÉES  
par les  
Services  
Coloniaux

**CHAMPAGNE**  
**DEUTZ & GELDERMANN**  
Maison Fondée en 1838  
à AY (Marne)

Extra Dry 1898 8 fr. 50  
Jockey-Club grand vin 1/2 sec. 7 fr.  
Sillery supérieur Dépôts 4 fr. 50  
dans toutes les colonies françaises

Dosage et bouchage  
spécial pour les  
pays  
tropicaux

**COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE**

Voir à la page 5 des feuilles jaunes du supplément  
les conditions d'adhésion à l'œuvre du Comité de  
l'Asie Française et le Bulletin de souscription à  
détacher.

**Les PLAQUES et PAPIERS**  
photographiques

**JOUGLA**

sont les meilleurs



**RETRO  
NEWS**